cegedim

Document de Référence

Rapport Financier Annuel inclus

cegedim.fr/finance

AVERTISSEMENT

Certaines informations autres qu'historiques contenues dans le présent Document de Référence sont susceptibles de constituer des objectifs, des données à caractère prévisionnel ou des prévisions financières non auditées. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et des termes tels que « s'attendre à », « pouvoir », « estimer », « avoir l'intention de », « envisager de », « anticiper », ainsi que d'autres termes similaires. Ces données sont sujettes à des risques et des aléas pouvant se traduire, ultérieurement, par des données réelles substantiellement différentes. Par nature, ces objectifs pourraient ne pas être réalisés, et les éléments prospectifs sur lesquels ils sont fondés pourraient s'avérer erronés en tout ou partie.

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE **2011**

RAPPORT FINANCIER ANNUEL INCLUS

Des exemplaires du Document de Référence sont disponibles gratuitement auprès de Cegedim S.A.
au 127 à 137, rue d'Aguesseau, 92100 Boulogne-Billancourt,
et sur le site Internet : **www.cegedim.fr/finance**

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS
AMF

Le présent Document de Référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 6 avril 2012, conformément aux dispositions de l'article 212-13 de son règlement général.

Le présent document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

SOMMAIRE

Message du Président 4
Panorama 6

GROUPE CEGEDIM

1 Personnes responsables 16
1.1 Nom et fonction du responsable du Document de Référence 17
1.2 Attestation du responsable du Document de Référence 17

2 Contrôleurs légaux des comptes pour la période couverte par les informations financières historiques 18
2.1 Commissaires aux comptes titulaires 19
2.2 Commissaires aux comptes suppléants 19

3 Informations financières sélectionnées 20
Données consolidées 21

4 Facteurs de risque 22
4.1 Risques de marché RFA 23
4.2 Risques juridiques 27
4.3 Risques industriels et environnementaux 28
4.4 Procédures judiciaires et d'arbitrages 31
4.5 Assurances 31

5 Informations concernant l'émetteur 32
5.1 Histoire et Évolution de la Société 33
5.2 Investissements 35

6 Aperçu des activités 38
6.1 Secteur 1 « CRM et données stratégiques » 40
6.2 Secteur 2 « Professionnels de santé » 47
6.3 Secteur 3 « Assurances et services » 55
6.4 Événements exceptionnels 62
6.5 Degré de dépendance 62
6.6 Éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle 62

7 Organigramme 63
7.1 Groupe Cegedim et place de Cegedim au sein du Groupe 66
7.2 Liste des filiales de Cegedim 66

COMMENTAIRES SUR RÉSULTATS

8 Commentaires sur résultats Propriétés immobilières, usines et équipements 68
8.1 Immobilisations corporelles importantes, existantes ou planifiées, y compris les propriétés immobilières louées et toute charge majeure pesant dessus 69
8.2 Utilisation des immobilisations corporelles au regard de l'environnement 69

9 Examen de la situation financière et du résultat 70
9.1 Description et évolution de la situation financière de Cegedim 71
9.2 Résultat d'exploitation 71

10 Trésorerie et capitaux 72
10.1 Capitaux de Cegedim 73
10.2 Conditions d'emprunt et structure de financement de Cegedim 73
10.3 Source et montant des flux de trésorerie de Cegedim et description de ces flux 73
10.4 Restriction à l'utilisation des capitaux 75
10.5 Sources de financement attendues et nécessaires pour honorer les engagements d'investissement (visés aux points 5.2.3 et 8.1) 75

11 Recherche et développement, brevets et licences 77

12 Information sur les tendances 78
Produits d'exploitation et politique de prix 79
Charges d'exploitation 79
Stocks et production 79

13 Prévisions ou estimations du bénéfice 80

Les éléments du Rapport Financier Annuel sont clairement identifiés dans ce sommaire à l'aide du pictogramme RFA

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

14 Organes d'administration et de direction 82

14.1 Nom, adresse professionnelle et fonctions des mandataires sociaux 83

14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction 86

14.3 Gouvernement d'entreprise 87

15 Rémunérations et avantages 90

15.1 Montant des rémunérations totales et avantages de toute nature versés durant l'exercice, de manière directe ou indirecte, nominativement à chaque mandataire social, par Cegedim et par toute société du Groupe 91

15.2 Montant total des sommes provisionnées ou constatées par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages 92

15.3 Attribution d'actions gratuites 92

16 Fonctionnement des organes d'administration et de direction 93

16.1 Date d'expiration du mandat actuel des Administrateurs de Cegedim SA et période durant laquelle ils sont restés en fonction 94

16.2 Informations sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration et de direction à l'émetteur ou à l'une de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat 94

16.3 Informations concernant les Comités d'Audit, de Rémunération, des Nominations et le Comité Stratégique 94

16.4 Conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur en France 95

17 Salariés 96

17.1 Effectifs du Groupe Cegedim à la clôture 97

17.2 Participation des dirigeants dans le capital et stock-options 97

17.3 Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de Cegedim 97

18 Principaux actionnaires 98

18.1 Composition de l'actionnariat 99

18.2 Droits de votes particuliers 100

18.3 Contrôle de Cegedim 100

18.4 Accord dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de contrôle 100

19 Opérations avec des apparentés 101

INFORMATIONS FINANCIÈRES

20 Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur 103

20.1 Informations financières historiques - Comptes consolidés RFA 104

20.2 Informations financières historiques - Comptes sociaux RFA 160

20.3 Vérification des informations financières historiques annuelles 188

20.4 Date des dernières informations financières 188

20.5 Informations financières intermédiaires 188

20.6 Politique de distribution de dividendes 189

20.7 Procédures judiciaires et d'arbitrage 189

20.8 Changement significatif de la situation financière ou commerciale 189

21 Informations complémentaires 190

21.1 Capital social 191

21.2 Acte constitutif et statuts 193

22 Contrats importants 196

23 Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts 197

24 Documents accessibles au public 198

25 Informations sur les participations 200

RAPPORT DE GESTION

26 Rapport de Gestion 202

26.1 Rapport de Gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2011 RFA 203

26.2 Annexes au Rapport de Gestion 216

26.3 Rapport des Commissaires aux Comptes 232

26.4 Texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle 239

Glossaire 242

Contacts 243

Agenda financier 243

CEGEDIM, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

JEAN-CLAUDE LABRUNE, Président Directeur Général

> En s'appuyant sur **des piliers solides** notamment à l'international, sur **des équipes performantes et motivées**, en continuant à investir en adaptant ses produits aux nouveaux besoins, **Cegedim entend rester une référence mondiale dans l'informatique santé et les technologies de pointe.**

La crise économique accélère la recomposition de l'économie mondiale de la santé et ses conséquences sur le renforcement des contraintes économiques et sécuritaires imposées à l'industrie pharmaceutique par les États et les systèmes d'assurances.

Depuis plus de trois ans, Cegedim se transforme pour accompagner cette mutation profonde des métiers de la santé et accompagner, voire devancer les nouveaux besoins en matière de cycle de développement des produits, de nouvelles normes et conditions de marché. Son principal challenge est de réussir à intégrer ce changement de modèle pour bénéficier au mieux de la croissance générale positive des activités de santé au cours des prochaines années. Les atouts de Cegedim, pour cette nouvelle et future réussite, sont nombreux.

Avec l'acquisition aux États-Unis de Dendrite, de SK&A, plus récemment de Pulse, et le développement significatif des activités au Brésil et en Chine, Cegedim est devenu un des rares groupes internationaux, spécialiste de la santé et présent dans tous les grands pays, y compris dans les économies émergentes. **Les offres de Cegedim sont dorénavant des offres mondiales qui reposent sur une infrastructure de services de grande qualité capable de supporter les besoins de ses clients.**

Les prestations de CRM auprès de l'industrie pharmaceutique se complexifient et accompagnent les évolutions des besoins. Ainsi, le nombre d'utilisateurs visiteurs médicaux en médecine générale a diminué notablement ces dernières années. Inversement, le nombre d'utilisateurs spécialisés (visiteurs médicaux en médecine spécialisée, consultants médicaux, médecins expérimentateurs,…) a connu une croissance importante liée aux exigences des acteurs en matière d'informations complexes, en particulier avec tout ce que l'on réunit sous le vocable de Market Access.

Ces importantes transformations seront particulièrement bénéfiques car Cegedim est la seule organisation internationale disposant, avec *OneKey*, d'une base de données mondiale des professionnels de santé. S'appuyant sur ses importantes capacités en innovation, Cegedim renouvelle son offre de CRM avec une nouvelle plateforme *MI Touch* pour iPad™, une véritable révolution ergonomique et métier, en adéquation parfaite avec les nouvelles orientations de l'industrie pharmaceutique.

Les nouvelles politiques des États en matière de compliance créent elles aussi de nouveaux besoins dans les domaines de prédilection de Cegedim qui concernent les bases de données des professionnels de santé, les études de suivi longitudinal patient, les études de suivi « risque-bénéfice » de tous les nouveaux produits lors de leur mise sur le marché, la gestion des nouveaux prescripteurs et la gestion des nouveaux acheteurs.

Un de ces nouveaux besoins concerne les déclarations de dépenses engagées auprès des professionnels où l'offre de « réconciliation » de Cegedim, « AggregateSpend », a rencontré un important succès aux États-Unis ; succès que Cegedim va étendre à l'Europe et notamment à la France dès cette année, avec les premiers contrats signés en 2011.

CHIFFRE D'AFFAIRES 2011

911 MILLIONS D'EUROS

EFFECTIF

8 200 COLLABORATEURS

PRÉSENCE

80 PAYS, 5 CONTINENTS

En résumé, les métiers santé du CRM vivent une véritable transformation qui se traduit par la création de nouveaux outils conçus pour les nouveaux besoins de l'industrie pharmaceutique.

Dans le même temps, la médicalisation des logiciels de gestion et de prescription des professionnels de santé, les nouveaux besoins de partage des dossiers médicaux, l'importance de la rationalisation des rapports entre les patients et les assureurs, se poursuivent et induisent, pour Cegedim, de nouveaux développements d'activités en matière de logiciels médicaux et paramédicaux. **Cette année 2012 verra le lancement de nouvelles offres de logiciels de prescription accessibles uniquement par Internet, ainsi que de nouveaux portails réservés aux patients.**

Un autre axe majeur de croissance reste le développement de son activité Assurances, pour laquelle Cegedim accompagne les grands donneurs d'ordre dans leur besoin d'interconnexion et d'automatisation ainsi que dans l'évolution de leurs relations avec les professionnels de santé. Là encore, **le Groupe dispose d'un fort potentiel de développement grâce à sa spécialisation santé et à la convergence des besoins entre les organisations, les laboratoires, les assurances et les professionnels.**

Les succès des activités de Cegedim dans la gestion informatisée des ressources humaines, dans la dématérialisation des flux et l'informatisation des nouvelles procédures SEPA de gestion des paiements et prélèvements s'accélèrent.

Cegedim poursuit la stratégie qui a toujours fait sa force : l'innovation et l'expertise dans ses métiers.

En s'appuyant sur des piliers solides notamment à l'international, sur des équipes performantes et motivées, en continuant à investir en adaptant ses produits aux nouveaux besoins, Cegedim entend rester une référence mondiale dans l'informatique santé et les technologies de pointe.

Jean-Claude LABRUNE,

Président-Directeur Général

Les compétences de Cegedim se répartissent en trois secteurs d'activité

Fondée en 1969, Cegedim est une entreprise mondiale de technologies et de services spécialisée dans le domaine de la santé. Cegedim propose des prestations de services, des outils informatiques, des logiciels spécialisés, des services de gestion de flux et de bases de données.

Ses offres s'adressent notamment aux industries de santé, laboratoires pharmaceutiques, professionnels de santé et compagnies d'assurance.

1. CRM & données stratégiques

+ de 200 000 utilisateurs

OneKey, fichier mondial de référence des professionnels et acteurs de santé

56 %
du CA 2011

2. Professionnels de santé

+ de 140 000
postes de travail médicaux et paramédicaux

+ de 78 000
postes de travail pharmacies

29 %
du CA 2011

3. Assurances & services

30 millions
d'assurés gérés avec ses solutions

250 millions
de flux de tiers-payant

15 %
du CA 2011

1. CRM & données stratégiques

Ce secteur a pour vocation d'accompagner mondialement les entreprises de la santé dans leurs différentes opérations commerciales et médicales en leur fournissant des bases de données, des outils marketing et des audits réguliers ou sur-mesure.

Ce secteur permet aux industries des sciences de la vie d'optimiser leurs investissements grâce aux outils technologiques et données nécessaires pour rapprocher le besoin médical des prescripteurs devant normalement utiliser les services concernés. Cegedim fournit également différents services de « compliance » permettant de mieux connaître le bon usage du médicament et de valider la conformité de la prescription par rapport aux autorisations de mise sur le marché.
Les solutions Cegedim allient performance et conformité par rapport aux différents codes de Santé Publique et aux législations sur la vie privée.

2. Professionnels de santé

Au côté des professionnels de santé depuis de nombreuses années, Cegedim se positionne aujourd'hui comme l'un des principaux éditeurs de logiciels de gestion médicale à travers le monde.

Cegedim accompagne quotidiennement, dans leur pratique professionnelle, les paramédicaux, les pharmaciens et les médecins généralistes et spécialistes.

Structurés et communicants, les logiciels Cegedim répondent aux besoins de la pratique quotidienne des professionnels et aux dernières exigences techniques et réglementaires. Ils constituent, entre professionnels de santé, un vecteur important de transferts d'informations scientifiques et médicales sur le lieu d'exercice.

3. Assurances & services

Tirant le meilleur parti de ses compétences en édition de logiciels professionnels et en traitement d'informations complexes, le Groupe Cegedim rassemble, dans le secteur Assurances & services, des offres consacrées aux principaux acteurs du monde de l'assurance et des compétences technologiques destinées à ses clients de tous domaines d'activité.

La Business Unit (BU) Cegedim Assurances regroupe l'ensemble des produits et services du Groupe destinés aux assureurs, mutuelles et institutions de prévoyance, à travers ses filiales Cegedim Activ, Midiway, Cetip, iSanté et iGestion.
Cette BU rassemble des synergies sur l'ensemble de la chaîne d'échanges allant du professionnel de santé jusqu'à l'organisme d'assurance complémentaire.

Chiffres clés

> Cegedim

Chiffres clés

Chiffre d'affaires en millions d'€	**2011**	**911,5**	- 1,6 %
	2010	926,7	
EBITDA courant en millions d'€	**2011**	**150,4**	- 13,8 %
	2010	174,0	
Marge d'EBITDA courant % du CA	**2011**	**16,5 %**	- 230 bp
	2010	18,8 %	
EBIT courant en millions d'€	**2011**	**83,9**	- 22,3 %
	2010	107,2	
Marge d'EBIT courant % du CA	**2011**	**9,2 %**	- 240 bp
	2010	11,6 %	

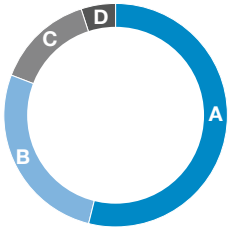

Répartition géographique du Chiffre d'Affaires (CA)

A	France	54 %
B	Europe hors France	27 %
C	Amérique du Nord	14 %
D	Reste du monde	5 %

1. CRM & données stratégiques

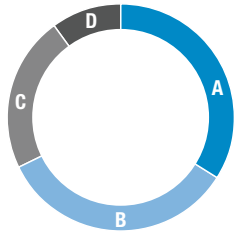

Répartition géographique du CA

A	France	34 %
B	Europe hors France	34 %
C	Amerique du Nord	22 %
D	Asie	10 %

Chiffres clés

Chiffre d'affaires en millions d'€	**2011**	**510,6**	- 3,0 %
	2010	526,5	
EBITDA courant en millions d'€	**2011**	**60,3**	- 20,7 %
	2010	76,1	
Marge d'EBITDA courant % du CA	**2011**	**11,8 %**	- 260 bp
	2010	14,4 %	
EBIT courant en millions d'€	**2011**	**33,6**	- 34 %
	2010	50,9	
Marge d'EBIT courant % du CA	**2011**	**6,6 %**	- 310 bp
	2010	9,7 %	

2. Professionnels de santé

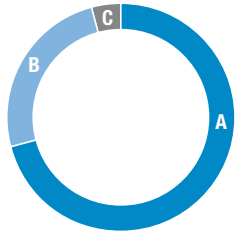

Répartition géographique du CA

A	France	71 %
B	Europe hors France	25 %
C	Amerique du Nord	4 %

Chiffres clés

Chiffre d'affaires en millions d'€	**2011**	**259,8**	- 4,1 %
	2010	271,0	
EBITDA courant en millions d'€	**2011**	**58,7**	- 14,8 %
	2010	69,0	
Marge d'EBITDA courant % du CA	**2011**	**22,6 %**	- 280 bp
	2010	25,4 %	
EBIT courant en millions d'€	**2011**	**29,3**	- 20,2 %
	2010	36,7	
Marge d'EBIT courant % du CA	**2011**	**11,3 %**	- 220 bp
	2010	13,5 %	

3. Assurances & services

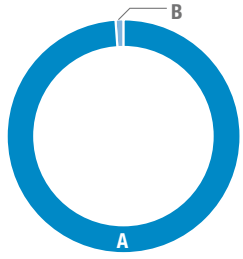

Répartition géographique du CA

A	France	99 %
B	Europe hors France	1 %

Chiffres clés

Chiffre d'affaires en millions d'€	**2011**	**141**	+ 9,2 %
	2010	129,2	
EBITDA courant en millions d'€	**2011**	**31,3**	+ 8,1 %
	2010	29,0	
Marge d'EBITDA courant % du CA	**2011**	**22,2 %**	- 20 bp
	2010	22,4 %	
EBIT courant en millions d'€	**2011**	**21,0**	+ 7,0 %
	2010	19,6	
Marge d'EBIT courant % du CA	**2011**	**14,9 %**	- 30 bp
	2010	15,2 %	

Commentaires sur l'activité

Cegedim

Sur l'exercice 2011, le chiffre d'affaires s'établit à 911,5 millions d'euros, en recul de 1,6 % en données publiées. Les acquisitions ont contribué positivement à la hausse du chiffre d'affaires à hauteur de 1,7 % et les effets de change négativement à hauteur de 0,6 %.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 83,9 millions d'euros en recul de 22 % par rapport à fin 2010. Cet effet résulte de la hausse des frais de personnels au premier semestre et de la baisse du chiffre d'affaires au second semestre.

Ainsi, la marge opérationnelle courante ressort à 9,2 % contre 11,7 % un an plus tôt.

1. CRM & données stratégiques

Sur 2011, le chiffre d'affaires du secteur s'établit à 510,6 millions d'euros en recul de 3,0 % en données publiées.
Les acquisitions ont contribué positivement au chiffre d'affaires à hauteur de 0,2 % alors que l'effet devise est négatif de 0,9 %.

Le résultat opérationnel courant s'établit de 33,6 millions d'euros en recul de 17,6 millions d'euros par rapport à 2010. Ainsi, la marge opérationnelle courante ressort à 6,6 % contre 9,7 % un an plus tôt.

2. Professionnels de santé

Sur 2011, le chiffre d'affaires du secteur s'établit à 259,8 millions d'euros, en recul de 4,1 % en données publiées. Les acquisitions (Pulse aux Etats-Unis et Pharmec en Roumanie) ont contribué positivement au chiffre d'affaires à hauteur de 2,6 %, l'effet devise entraînant une baisse de 0,3 %.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 29,3 millions d'euros en recul de 7,5 millions d'euros par rapport à 2010. Ainsi, la marge opérationnelle courante ressort à 11,3 % contre 13,6 % un an plus tôt.

3. Assurances & services

Sur 2011, le chiffre d'affaires du secteur s'établit à 141,0 millions d'euros, en croissance de 9,2 % en données publiées. Les acquisitions ont contribué positivement à la hausse du chiffre d'affaires à hauteur de 6,2 %. Les effets de change ont eu un impact positif de 0,1%.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 21,0 millions d'euros en progression de 1,1 millions d'euros par rapport à 2010.
Ainsi, la marge opérationnelle courante ressort à 14,9 % contre 15,4 % un an plus tôt.

Gouvernement d'entreprise

Le « Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées » AFEP-Medef est celui auquel se réfère la Société. Ce Code est consultable sur le site de l'AFEP-Medef. (code-afep-medef.com).

Le Conseil d'Administration est doté d'un Règlement Intérieur qui fixe, notamment, les règles régissant sa composition, ses missions, son fonctionnement et ses responsabilités.

Le rôle et les missions des quatre Comités sont définis également par le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration.

Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration compte dix Administrateurs dont un membre indépendant au sens du code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-Medef.
Un de ses membres est une femme. Au cours de l'exercice 2011, le Conseil d'Administration s'est réuni six fois sur convocation écrite de son Président, adressée à chacun des Administrateurs une semaine au moins avant la date de la réunion.
Le Conseil a arrêté les comptes annuels et semestriels et s'est prononcé notamment sur les grandes orientations et décisions stratégiques du Groupe.

1. Comité d'Audit

Le Comité d'Audit a pour mission essentielle d'assurer l'examen des comptes, d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, de la gestion des risques et des règles d'indépendance et d'objectivité des Commissaires aux Comptes.

Il est composé de quatre membres dont un membre indépendant.
Le Comité d'Audit s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice 2011. Toutes les réunions se sont tenues en présence de tous les membres du Comité. Ont également participé à ces réunions les Commissaires aux Comptes et le Directeur des Investissements.

2. Comité de Nominations

Le Comité de Nominations a pour missions essentielles de formuler des propositions sur la sélection des Administrateurs et d'établir un plan de succession des dirigeants mandataires sociaux en cas de vacances imprévisibles.

Il est composé de trois membres dont un membre indépendant.
Le Comité s'est réuni une fois au cours de l'exercice 2011.

3. Comité des Rémunérations

Le Comité des Rémunérations a pour missions essentielles d'examiner et de faire des propositions au Conseil d'Administration en matières de rémunérations des Administrateurs, du Président Directeur Général et du Directeur Général Délégué de Cegedim et d'examiner les politiques d'attributions d'actions gratuites et de rémunérations variables.

Il est composé de trois membres dont un membre indépendant.
Le Comité s'est réuni deux fois au cours de l'exercice 2011, en présence de tous ses membres.

4. Comité de Stratégie

Le Comité de Stratégie a pour missions essentielles de proposer des axes de développement de la Société et d'identifier des cibles potentielles.

Il est composé de trois membres désignés par le Conseil d' Administration.
Le Comité s'est réuni deux fois au cours de l'exercice 2011, en présence de tous ses membres.

Organes de direction

Conseil d'Administration

- Jean-Claude Labrune, Président
- Laurent Labrune
- Aude Labrune-Marysse
- Jean-Louis Mery
- Pierre Marucchi
- Jacques-Henri David
- Nicolas Manardo
- Philippe Alaterre
- Anthony Roberts
- Jean-Pierre Cassan, administrateur indépendant

Commissaires aux Comptes

- Grant Thornton Représenté par Michel Cohen
- Mazars Représenté par Jean-Paul Stevenard et Jérôme de Pastors

Comité des Rémunérations

- Jean-Pierre Cassan, Président
- Aude Labrune-Marysse
- Jean-Louis Mery

Comité de Stratégie

- Jean-Claude Labrune, Président
- Laurent Labrune
- Nicolas Manardo

Comité d'Audit

- Jacques-Henri David, Président
- Aude Labrune-Marysse
- Pierre Marucchi
- Jean-Pierre Cassan

Comité de Nominations

- Jean-Claude Labrune, Président
- Jacques-Henri David
- Jean-Pierre Cassan

Valeurs de Cegedim

Les valeurs de Cegedim reposent sur une volonté permanente d'innovation et d'optimisation de la qualité des produits et des données en adéquation avec les besoins « business » des marchés de ses clients. Cette exigence d'innovation, de qualité, et d'investissement pour leur avenir est au cœur de la stratégie de croissance du Groupe et s'appuie sur des valeurs fortes.

« Avec le respect de ces valeurs, nous nous assurons, tous ensemble, de notre réussite future. »

> Innovation et esprit d'entreprise

Le Groupe Cegedim s'organise autour de business units et de sociétés très autonomes, animées par des entrepreneurs responsables, capables de partager et de promouvoir l'excellence technologique des produits, dans des secteurs à fort potentiel de croissance.

Pour la plupart des offres, la volonté est de proposer des services très complets aux clients ce qui implique un niveau élevé de connaissances et de spécialisation métier. Les équipes techniques accompagnent le produit depuis l'innovation jusqu'à la mise en production. Les équipes de développement produit entretiennent une connaissance parfaite du besoin des clients et des caractéristiques des offres.

> Culture de la satisfaction client

L'objectif de Cegedim consiste à apporter aux clients et au juste prix la valeur ajoutée dont ils ont besoin. Une forte réactivité et une grande adaptabilité au changement sont possibles grâce à des équipes de taille humaine favorisant la communication, la transmission des compétences et le partage d'expériences. Cegedim s'appuie sur ses équipes performantes, réactives et motivées, bénéficiant de circuits d'information courts et de prises de décision rapides, et avec une grande adaptabilité au changement.

> Compliance

Les activités de Cegedim mettent en œuvre le traitement de données sensibles, notamment dans le domaine de l'industrie pharmaceutique. La compliance est la source de la crédibilité de Cegedim dans le monde de la santé, notamment en ce qui concerne les données confidentielles des clients et des engagements d'anonymisation. Le respect des règlementations en vigueur et une éthique forte constituent le socle de base au développement de Cegedim et à l'évolution de chacun.

Cegedim en Bourse

La politique de Cegedim en matière de communication financière est de délivrer aux investisseurs et au marché une information rapide, pertinente et opportune sur les performances de l'entreprise.
Un des éléments clé de la communication avec le marché est la publication des résultats, tels que rapport annuel, rapport semestriel et chiffres d'affaires trimestriels.
A la suite de la publication des communiqués de presse financiers Cegedim organise une conférence téléphonique.
Cegedim rencontre régulièrement les investisseurs institutionnels au travers de réunions et de roadshows en Europe et aux États-Unis.

Plus d'informations financières

Des renseignements supplémentaires et des mises à jour peuvent être consultés sur notre site internet : **www.cegedim.com/finance → menu : profil/actionnariat**

1. Evolution du cours du titre

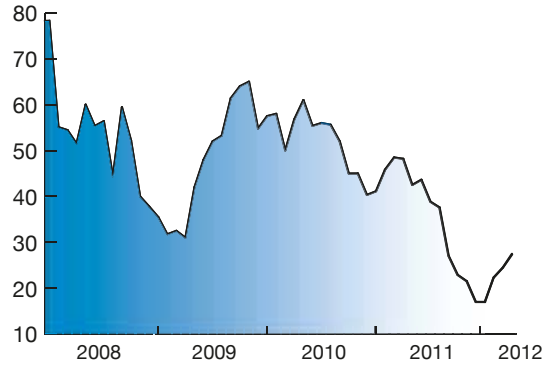

L'action Cegedim a clôturé à 17€ le 30 décembre 2011 avec une capitalisation boursière de 238 millions d'euros.

2. Données clés relatives à l'action

En euros	2011	2010	2009	2008	2007
Capitalisation boursière, en millions	238,0	575,6	804,8	331,3	730,7
Nombre de titres émis	13 997 173	13 997 173	13 997 173	9 331 449	9 331 449
Valeur de l'action en fin d'année (€)	17,00	41,12	57,50	35,50	78,30
Plus haut de l'action en cours d'année (€)	49,19	61,95	76,10	78,30	93,40
Plus bas de l'action en cours d'année (€)	13,72	40,33	30,00	32,70	65,90
Prix moyen (€)	34,58	51,92	42,48	51,37	79,83

3. Structure de l'actionnariat
au 31 décembre 2011

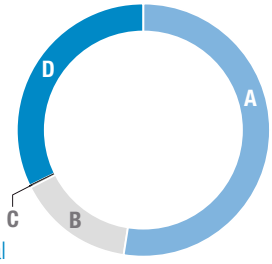

Capital

A	FCB	52,57 %
B	FSI	15,02 %
C	Cegedim	0,29 %
D	Public y compris Alliance Healthcare	32,12 %

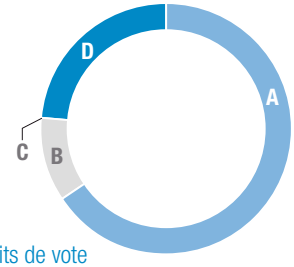

Droits de vote

A	FCB	64,91 %
B	FSI	11,17 %
C	Cegedim	0,0 %
D	Public y compris Alliance Healthcare	23,92 %

Politique en matière de communication financière

« simplicité, transparence, clarté. »

> Contact investisseurs :

Jan Eryk UMIASTOWSKI
Directeur des Investissements
Directeur Relations Investisseurs

janeryk.umiastowski@cegedim.com
www.cegedim.com/finance
TEL : +33 (0)1 49 09 33 36

1. L'action Cegedim

Date d'introduction en Bourse	avril 1995
Marché de cotation	NYSE Euronext Paris Compt. B
Code ISIN	FR0000053506
Code Reuters ; code Bloomberg	CGDM.PA ; CGM
Indices	SBF 250 ; CAC IT ; CAC Mid & Small 190 ; CAC Mid 100 ; CAC Technology ; CAC Soft & C.S.
Date de clôture de l'exercice	31 décembre

2. Financement du marché

Cegedim a émis un emprunt obligataire de 300 millions d'euros le 27 juillet 2010 à échéance 2015 avec un coupon à taux fixe de 7,00 % par an, payable semestriellement.

Il est coté en Bourse de Luxembourg sous le code ISIN FR0010925172.

3. Notation

Cegedim est déterminé à maintenir un haut niveau de notation. Des réunions sont organisées régulièrement entre l'agence de notation et le top management de Cegedim.

> Notation Standard & Poor's :
BB- avec perspective négative

4. Analystes

Taux

> **Imperial Capital :** Brad BRYAN
> **Société Générale :** Juliano HIROSHI TORII

Actions

> **CA Cheuvreux :** Michaël BEUCHER
> **CM-CIC Securities :** Jean-Pascal BRIVADY
> **Gilbert Dupont :** Guillaume CUVILLIER / Mickael CHANE-DU
> **Natixis Securities :** Thomas LE QUANG
> **Oddo & Cie :** Xavier-Emmanuel PINGAULT
> **Société Générale :** Patrick JOUSSEAUME

Ressources humaines

8 200
collaborateurs
dont 60 % à
l'international

+ 1 000
nouveaux collaborateurs
en 2011

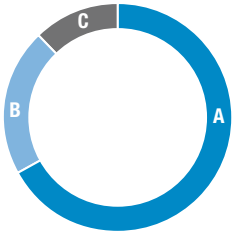

Répartition par secteur d'activité

A	CRM & données stratégiques	67 %
B	Professionnels de santé	21 %
C	Assurances & services	12 %

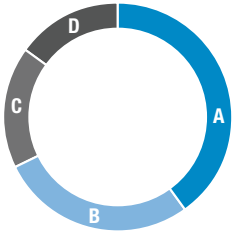

Répartition géographique

A	France	40 %
B	EMEA hors France	28 %
C	Amerique	17 %
D	APAC	15 %

1. Faits marquants de 2011

Acquisition

Cegedim a saisi l'opportunité de développer une activité stratégique sur le marché de l'informatisation des pharmaciens et des médecins en Roumanie en se portant acquéreur, le 15 avril 2011, de la société Pharmec qui détient plus d'un tiers du marché de l'informatisation des pharmacies dans ce pays pour un chiffre d'affaires d'environ 1 million d'euros. Par ailleurs, cette acquisition renforce l'offre data de Cegedim en Roumanie à destination des laboratoires pharmaceutiques. Créée en janvier 2011 pour les besoins de cette opération, suite à un spin-off d'un grand groupe industriel roumain, la société Pharmec regroupe l'ensemble de ces activités informatiques et de services à destination des pharmaciens et des médecins

Refinancement du crédit bancaire souscrit lors de l'acquisition de Dendrite en mai 2007

Cegedim a mis en place avec succès un contrat de crédit de 5 ans de 280 millions d'euros (term loan et «revolver») le 10 juin 2011. Ce refinancement a permis de rembourser le crédit bancaire mis en place en mai 2007. Le «Security Package» de la facilité de crédit initiale a été intégralement levé.

Allongement de 2 ans de la maturité du crédit subordonné

FCB a accordé un prêt à Cegedim S.A. de 50 millions d'euros en mai 2007. FCB a souscrit à l'augmentation de capital de décembre 2009 en partie par compensation de sa créance, ramenant ainsi son prêt à 45,1 millions d'euros. Ce prêt est in fine avec échéance en mai 2014.
En date du 21 septembre 2011, un avenant entre FCB et Cegedim a été signé, aux mêmes conditions financières, afin de prolonger ce prêt jusqu'au 10 juin 2016.

2. Evénements post-clôture

Il n'y a eu, à la connaissance de la société, aucun événement ou changement de nature à modifier de façon significative la situation financière du Groupe.

3. Perspectives 2012

Cegedim va profiter :

- Du lancement de nouveaux produits hautement innovants ;
- De la généralisation pour les médecins des politiques du paiement à la performance, en particulier en France ;
- De la dynamique commerciale engagée en 2011 dans les offres CRM, Compliance et OneKey ;
- De la révolution du contrôle des droits en ligne pour l'assurance santé ;
- Du renforcement, hors coûts de mise en place, des mesures d'économie décidées en novembre et décembre dernier .

Ainsi, le Groupe s'attend à un premier semestre 2012 sensiblement identique en termes de chiffre d'affaires à celui de 2011 et un impact positif au second semestre 2012 en termes de chiffre d'affaires.

GROUPE CEGEDIM

1	Personnes responsables	16
2	Contrôleurs légaux des comptes pour la période couverte par les informations financières historiques	18
3	Informations financières sélectionnées	20
4	Facteurs de risque	22
5	Informations concernant l'émetteur	32
6	Aperçu des activités	38
7	Organigramme	63

1

PERSONNES RESPONSABLES

1.1 NOM ET FONCTION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 17

1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 17

1.1 NOM ET FONCTION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Jean-Claude Labrune

Président-Directeur Général

Cegedim SA

1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation. J'atteste, qu'à ma connaissance, le Rapport de Gestion qui figure au chapitre 26 de ce document présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent Document de Référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du Document de Référence.

Les rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice 2011 qui figurent au point 20.1.3 du présent Document de Référence contiennent les observations suivantes « Sans remettre en cause [notre] opinion, nous attirons votre attention sur les principes et méthode comptable paragraphe «Indemnités de départ à la retraite» et la note 13 «Engagement de retraite» qui exposent le changement de méthode comptable intervenu au cours de l'exercice et relatif à l'application de l'option offerte par la norme IAS 19 amendée, ainsi que sur la note 7 relative aux «écarts d'acquisition» qui stipule que l'environnement économique difficile auquel le Groupe a été confronté en 2011 a été intégré dans les hypothèses et dans les business plans sous tendant les tests de dépréciation des écarts d'acquisition. Par ailleurs, la Direction du Groupe souligne qu'il n'y a pas lieu d'impacter de manière durable et structurelle les prévisions du secteur CRM et données stratégiques. »

Les rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice 2011 qui figurent au point 20.2.3 du présent Document de Référence contiennent l'observation suivante « sans remettre en cause [notre] opinion, nous attirons votre attention sur le note 2 «Règles et méthodes comptables - paragraphe C - Participations et autres titres » de l'annexe qui rappelle que l'environnement économique difficile auquel le Groupe Cegedim a été confronté en 2011 a été intégré dans les hypothèses et dans les business plans sous tendant la valorisation des titres de participation . Par ailleurs, la Direction du Groupe Cegedim souligne qu'il n'y a pas lieu d'impacter de manière durable et structurelle les prévisions du secteur CRM et données stratégiques ».

Les rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice 2010 (qui figurent dans le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 21 avril 2011 sous le numéro D.11-0351) contiennent les observations suivantes « sans remettre en cause [notre] opinion, nous attirons votre attention sur la note «référentiel comptable» de l'annexe aux comptes consolidés qui expose les modalités de présentation des comptes consolidés et les nouvelles normes d'application obligatoire et la note 3 de l'annexe «immobilisations incorporelles» qui expose notamment les circonstances dans lesquelles une dépréciation de la marque Dendrite est comptabilisée au 31 décembre 2010 ».

Les rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice 2009 (qui figurent dans le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 26 avril 2010 sous le numéro D.10-0320) ne contiennent pas d'observations.

Fait à Boulogne-Billancourt, le 6 avril 2012.

Jean-Claude Labrune

Président-Directeur Général

Cegedim SA

2

CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES POUR LA PÉRIODE COUVERTE PAR LES INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES

2.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES 19

2.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS 19

2.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

Cabinet Mazars

représenté par M. Jean-Paul Stevenard et Jérôme de Pastors
Exaltis, 61 rue Henri-Regnault – 92400 Courbevoie

Renouvellement lors de l'Assemblée Générale de 2007 approuvant les comptes 2006 pour une durée de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale de 2013 approuvant les comptes 2012.

Cabinet Grant Thornton

représenté par M. Michel Cohen
100, rue de Courcelles – 75017 Paris

Renouvellement lors de l'Assemblée Générale de 2007 approuvant les comptes 2006 pour une durée de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale de 2013 approuvant les comptes 2012.

2.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

M. Thierry Colin

39, rue de Wattignies – 75012 Paris

Renouvellement lors de l'Assemblée Générale de 2007 approuvant les comptes 2006 pour une durée de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale de 2013 approuvant les comptes 2012.

IGEC – Institut de Gestion et d'Expertise Comptable

représenté par M. Victor Amselem
3, rue Léon-Jost – 75017 Paris

Renouvellement lors de l'Assemblée Générale de 2007 approuvant les comptes 2006 pour une durée de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale de 2013 approuvant les comptes 2012.

3

INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

DONNÉES CONSOLIDÉES 21

DONNÉES CONSOLIDÉES

En millions d'euros	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Chiffre d'affaires	911	927	874
Résultat opérationnel courant	84	108	112
Résultat net	33	- 16	55
Résultat net part du Groupe	33	- 16	55
Capacité d'autofinancement	96	150	126
Total bilan	1 393	1 377	1 328
Ecart d'acquisition	725	711	613
Endettement financier net	453	462	395
Capitaux propres part du Groupe	516	480	465
Nombre d'actions en circulation	13 997 173	13 997 173	13 997 173
Nombre moyen d'action hors autocontrôle	13 955 940	13 965 092	9 480 237
Résultat net par action *(en euros)*	2,3	- 1,2	5,8
Résultat net courant par action *(en euros)*	2,8	4,1	6,9

4

FACTEURS DE RISQUE

4.1 RISQUES DE MARCHÉ 23
- 4.1.1 Risque de taux 23
- 4.1.2 Risque de change 25
- 4.1.3 Risque de liquidité 26
- 4.1.4 Risque clients 27

4.2 RISQUES JURIDIQUES 27
- 4.2.1 Réglementations spécifiques 27
- 4.2.2 Propriété intellectuelle 28

4.3 RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX 28
- 4.3.1 Risques industriels 29
- 4.3.2 Risques environnementaux 29
- 4.3.3 Autres risques liés a l'activité de Cegedim 30

4.4 PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGES 31

4.5 ASSURANCES 31

Les activités du Groupe demeurent soumises aux risques habituels inhérents à l'exercice de ses métiers ainsi qu'aux risques de nature politique ou géopolitique liés à sa présence mondiale dans la plupart de ses activités ainsi qu'aux événements imprévisibles liés à des cas de force majeure. Ces risques, ainsi que d'autres dont il n'a pas actuellement connaissance ou qu'il considère comme non significatifs à ce jour, pourraient avoir un effet négatif sur son activité et ses résultats. Après une revue de ces risques, le Groupe estime qu'il n'existe pas de risques significatifs à l'exception de ceux détaillés ci-après.

Afin d'apprécier la façon dont le Groupe évalue les risques ainsi que les procédures mises en place pour en assurer le suivi, il convient également de se référer au Rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que sur les procédures de Contrôle interne, reproduits intégralement dans les annexes du présent Document de Référence.

4.1 RISQUES DE MARCHÉ

4.1.1 RISQUE DE TAUX

Afin de limiter les effets d'une hausse des taux d'intérêts sur le niveau de ses frais financiers, le Groupe a décidé de mettre en œuvre une politique de couverture des risques consistant à protéger un taux de financement maximum annuel sur la durée des emprunts. Seule Cegedim SA a mis en place, lorsque nécessaire, une couverture des emprunts. Les couvertures de taux sont suivies de façon centralisée permettant ainsi de mesurer l'exposition globale du risque de taux du Groupe et de maîtriser parfaitement les instruments de marché utilisés dans le cadre des couvertures mises en place.

Le Groupe assure la couverture du risque de taux en fonction de la dette actuelle mais également en fonction de l'évolution probable de sa dette, en particulier de l'évolution des tirages sur sa ligne de revolving. En fonction de la position à gérer et du taux de référence retenu, une stratégie de couverture est mise en place. Elle a pour but de protéger le taux de référence et de permettre de profiter, au moins en partie, des évolutions favorables. Ces stratégies de couvertures sont constituées d'instruments dérivés fermes et d'instruments dérivés optionnels. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la capacité du Groupe à se couvrir efficacement contre les risques de taux.

Un financement a été mis en place en date du 9 mai 2007 pour d'une part acheter la société Dendrite et d'autre part reconsolider la dette existante. Une partie de celui-ci a été refinancée le 27 juillet 2010 par l'émission d'un emprunt obligataire à 5 ans de 300 millions d'euros et le solde le 10 juin 2011 par la mise en place d'un crédit bancaire d'une durée de 5 ans constitué d'un term loan amortissable de 200 millions d'euros et d'un crédit revolver de 80 millions d'euros.

Suite à l'amortissement de 20 millions d'euros du term loan au 31 décembre 2011 et d'une gestion dynamique de la dette obligataire le financement au 31 décembre 2011 est ainsi réparti :

- crédit bancaire :
  - 180 millions d'euros : Sous forme de prêt amortissable jusqu'en 2016 à taux variable,
  - 80 millions d'euros : Sous forme de revolver credit facilities renouvelable tous les mois ou 3 mois ou 6 mois, au choix de Cegedim, à taux variable. Le montant utilisé est de 20 millions d'euros au 31 décembre 2011 ;
- crédit d'actionnaire :
  - 45,1 millions d'euros de prêt in fine jusqu'au moins 2014 à taux variable. FCB a accordé un prêt à Cegedim SA de 50 000 milliers d'euros en mai 2007. À l'occasion de l'augmentation de capital de Cegedim en décembre 2009, FCB a souscrit pour 4 906 milliers d'euros par compensation de créance entraînant une diminution de la créance de 50 000 milliers d'euros à 45 094 milliers d'euros. En date du 21 septembre 2011 un avenant entre FCB et Cegedim a été signé, aux mêmes conditions financières, afin de prolonger ce prêt jusqu'au 10 juin 2016 ;
- émission obligataire :
  - 280 millions d'euros : émission obligataire de 300 millions d'euros à échéance 2015, du 27 juillet 2010, avec un coupon à taux fixe de 7,00 % par an, payable semestriellement. L'emprunt obligataire est côté en Bourse de Luxembourg et son code ISIN est FR0010925172. En 2011, suite à une gestion active de sa dette le nominal initial de 300 millions d'euros a été ramené à 280 millions d'euros.

Amortissement de la dette

Période	Crédit bancaire *(en euros)*	Obligataire *(en euros)*	Crédit d'actionnaire *(en euros)*
31 décembre 2011	20 000 000	-	-
30 juin 2012	20 000 000	-	-
31 décembre 2012	20 000 000	-	-
30 juin 2013	20 000 000	-	-
31 décembre 2013	20 000 000	-	-
30 juin 2014	20 000 000	-	-
31 décembre 2014	20 000 000	-	-
30 juin 2015	20 000 000	-	-
21 juillet 2015	-	300 000 000	-
31 décembre 2015	20 000 000	-	-
10 juin 2016	20 000 000	-	45 093 726

Description des couvertures mises en place par le Groupe

L'exposition de la dette Euro à la variation des taux Euro est partiellement couverte. Le montant de notionnel couvert est de 136 959 milliers d'euros pour une dette euro de 245 094 milliers d'euros (le crédit bancaire, la part du RCF utilisé et la dette d'actionnaire). La couverture se compose de trois swap à prime nulle receveur Euribor 1 mois pré-fixé, payeur Taux fixe défini comme suit :

- taux de 4,565 % sur un montant notionnel couvert de 45 653 milliers d'euros amortissable selon le tableau ci-dessous ;
- taux de 4.57 % sur un montant notionnel couvert de 45 653 milliers d'euros amortissable selon le tableau ci-dessous ;
- taux de 4.58 % sur un montant notionnel couvert de 45 653 milliers d'euros amortissable selon le tableau ci-dessous.

Amortissement des couvertures

		Montant Notionnel couvert			
Du (inclus)	Au (exclus)	Swap 4,565 %	Swap 4,57 %	Swap 4.58 %	Total
30/12/2011	29/06/2012	45 652 644,99	45 652 644,99	45 652 644,99	136 957 934,97
29/06/2012	31/12/2012	40 425 748,88	40 425 748,88	40 425 748,88	121 277 246,64
31/12/2012	28/06/2013	35 198 852,77	35 198 852,77	35 198 852,77	105 596 558,31
28/06/2013	29/12/2017	20 000 000,00	20 000 000,00	20 000 000,00	60 000 000,00

Le montant des emprunts exposés au risque de taux s'élève au 31 décembre 2011 à 108 135 milliers d'euros.

Évaluation du risque de taux

Au 31 décembre 2011, une variation à la hausse de 1 % des taux appliqués à la partie non couverte de la dette aurait un impact d'environ 1,1 million d'euros sur le résultat du Groupe avant impôt.

Notation financière

Cegedim est noté par Standard & Poor's depuis mai 2010. À la date de dépôt de ce Document de référence, et ce depuis octobre 2011, Cegedim est noté BB- avec perspective négative. L'agence de notation pourrait baisser la notation du Groupe soit du fait de facteurs propres à Cegedim soit de facteurs affectant les secteurs d'activité dans lesquels évolue le Groupe.

Une baisse de la notation par Standard & Poor's n'aurai aucun impact sur les coûts financiers de l'emprunt obligataire actuel. Par contre elle pourrait impacter la capacité du Groupe à lever de nouveaux financements ou à refinancer une partie de la dette existante.

4.1.2 RISQUE DE CHANGE

65 % des activités du Groupe sont réalisées par des filiales situées dans la zone euro, ce qui expose Cegedim à un risque de change limité. En effet, les effets de change ont impacté négativement de 0,6 % le chiffre d'affaires en 2011. Ces effets proviennent principalement de dollars américains (12 % du chiffre d'affaires), du dollar singapourien (4 % du chiffre d'affaires) et de la livre sterling (9 % du chiffre d'affaires). Le Groupe n'a pas mis en place de politique de couverture du risque de change.

En raison du nombre important de devises concernées, de l'exposition aux variations de devises et de la volatilité des taux de change, le Groupe ne peut prévoir l'effet des fluctuations des taux de change sur ses résultats opérationnels futurs. Cependant, les filiales du Groupe opèrent principalement dans leurs monnaies nationales.

La répartition du bilan consolidé du Groupe par devise des monnaies d'établissement des comptes des filiales faisant partie du périmètre de consolidation du Groupe, au 31 décembre 2011, est la suivante :

Total Bilan consolidé 31/12/2011	**GBP**	**USD**	**EUR**	**Autres devises**	**Total**
Montant en valeur *(milliers d'euros)*	75 535	287 986	975 630	54 166	1 393 316
Part en %	**5,4 %**	**20,7 %**	**70,0 %**	**3,9 %**	**100,0 %**

Le tableau ci-dessous permet de calculer le risque de perte sur la position nette globale en devises du fait d'une hypothèse d'évolution défavorable et uniforme de 1 % de la devise d'établissement des comptes contre la totalité des devises concernées. À titre d'information l'impact en cas d'une évolution défavorable et uniforme de 1 % de la parité :

- euro-dollar sur des comptes des filiales dont la monnaie d'établissement des comptes est l'USD aurait un impact négatif de 3,2 millions d'euros sur les capitaux propres du Groupe ;
- euro-sterling sur des comptes des filiales dont la monnaie d'établissement des comptes est le GBP aurait un impact négatif de 0,3 million d'euros sur les capitaux propres du Groupe.

En milliers d'euros	**GBP**	**USD**
Total Bilan	- 619	- 6 241
Positions hors-bilan	-	-
Position nette après gestion	**- 619**	**- 6 241**

Dans l'hypothèse où la structure chiffre d'affaires/coûts reste similaire, toute appréciation de l'euro par rapport à la livre sterling entraînerait une baisse du résultat exprimé en euros. Sur la base de l'exercice 2011, toutes les autres devises restant au même niveau par rapport à la livre sterling, une appréciation théorique de l'euro de 1 % par rapport à la livre sterling impacterait négativement le chiffre d'affaires de 781 milliers d'euros et le résultat opérationnel de Cegedim de 107 milliers d'euros.

Dans l'hypothèse où la structure chiffre d'affaires/coûts reste similaire, toute appréciation de l'euro par rapport au dollar US entraînerait une baisse du résultat exprimé en euros. Sur la base de l'exercice 2011, toutes les autres devises restant au même niveau par rapport au dollar US, une appréciation théorique de l'euro de 1 % par rapport au dollar US impacterait négativement le chiffre d'affaires de 1 056 milliers d'euros et le résultat opérationnel de Cegedim de 88 milliers d'euros.

Les effets de change ont eu un effet négatif total de 5.2 millions d'euros sur le chiffre d'affaires 2011. À noter que le dollar américain a eu un effet de change négatif de 5,4 millions d'euros, le dollar singapourien a eu un effet de change positif de 1,1 million d'euros et la livre sterling un effet de change négatif de 0,9 million d'euros. Le montant des écarts de conversion du chiffre d'affaires est déterminé en recalculant le chiffre d'affaires 2010 sur la base des taux de change 2011. Les taux des devises utilisés sont les taux moyens sur l'exercice.

4.1.3 RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité non opérationnel du Groupe est induit principalement par l'échéance de ses dettes bancaires et obligataires donnant lieu à paiement d'intérêts et/ou d'amortissement et les flux de paiement sur instruments financiers ainsi que sur les autres dettes ne donnant pas lieu à paiement d'intérêts.

Les emprunts sont suivis de façon centralisée.

L'endettement financier net au 31 décembre 2011 a légèrement diminué de 1,8 % par rapport au 31 décembre 2010 :

31/12/2011	31/12/2010
453,3 M€	461,6 M€

Concernant les covenants financiers, la convention de crédit conclue par le Groupe impose le respect de covenants financiers à défaut desquels l'utilisation de tirage supplémentaire de la partie revolving du crédit pourrait cesser d'être disponible et le crédit pourrait éventuellement devenir exigible par anticipation.

Au 30 juin 2011 et au 31 décembre 2011, le Groupe respecte l'ensemble de ses covenants bancaires et obligataires.

Pour la convention bancaire, en dehors des covenants habituels à ce type de convention, le Groupe doit respecter deux ratios (dette financière nette contractuelle sur EBITDA contractuel pro forma et EBITDA contractuel pro forma sur coût de l'endettement contractuel pro forma).

Par contractuel on entend tel que défini dans les covenants du contrat de financement. Par pro forma on entend sur 12 mois glissant.

Ratio dette financière nette contractuelle sur EBITDA contractuel pro forma

L'EBITDA contractuel pro forma (servant de base aux calculs des ratios bancaires) équivaut au résultat opérationnel retraité des autres produits et charges opérationnels non courants [(1)], dotations aux amortissements [(1)] et des charges d'intégration (charges considérées comme non IFRS tel que défini dans la convention de crédit avec les banques créancières du Groupe).

La dette financière nette s'entend hors prêt de FCB à Cegedim et hors participation des salariés de Cegedim.

Le ratio dette financière nette contractuelle sur EBITDA contractuel pro forma à chaque fin de semestre civil doit être inférieur à 3,00 et ceux jusqu'à l'échéance de la dette.

Période	Covenants	Cegedim
30 juin 2011*	3,00	2,60
31 décembre 2011	3,00	2,71

* *Covenants non audités.*

Ratio EBITDA contractuel pro forma sur coût de l'endettement contractuel

Le coût de l'endettement est défini dans la convention de crédit et exclut, entre autre, le coût de l'endettement du prêt subordonné de FCB à Cegedim.

La dette financière nette s'entend hors prêt subordonné de FCB à Cegedim et hors participation des salariés de Cegedim.

Le ratio EBITDA contractuel pro forma sur coût de l'endettement contractuel doit être, à chaque fin de semestre civil, supérieur à 4,5 et ceux jusqu'à l'échéance de la dette.

Période	Covenants	Cegedim
30 juin 2011*	4,50	5,05
31 décembre 2011	4,50	5,19

* *Covenants non audités.*

Les restrictions à l'utilisation des capitaux sont présentées au point 10.4 du présent Document de Référence.

Afin d'apprécier les sources de financement attendues et nécessaires pour honorer les engagements d'investissements (visés aux points 5.2.3 et 8.1) il convient également de se référer au point 10.5 du présent Document de Référence.

(1) Lecture directe dans les comptes consolidés du Groupe Cegedim.

4.1.4 RISQUE CLIENTS

Les clients du Groupe sont essentiellement des laboratoires pharmaceutiques, des médecins, des pharmaciens, des compagnies et mutuelles d'assurance santé. Ils ne présentent pas de risques significatifs de contrepartie.

Aucun client du Groupe ne représente plus de 2,5 % du chiffre d'affaires du Groupe au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2011. À l'exception d'un seul qui représente 4,5 % du chiffre d'affaires au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2011. Les 5 premiers et les 10 premiers clients du Groupe totalisent respectivement 12,5 % et 18,4 % du chiffre d'affaires du Groupe au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2011.

Si la relation avec ces clients prenait fin, le chiffre d'affaires correspondant pourrait ne pas être remplacé et le résultat du Groupe pourrait subir un impact négatif.

Par ailleurs, la majorité des revenus perçus par le Groupe provient de clients présents dans le secteur d'activité particulier de l'industrie de la santé. Ces clients peuvent subir des baisses dans la demande de leurs produits ou des augmentations de leurs coûts. En outre, les Etats pourraient introduire des changements dans le système de financement et de remboursement des soins médicaux ou imposer une politique tarifaire plus stricte aux laboratoires pharmaceutiques. Le Groupe ne peut garantir que de tels changements, en particulier ceux affectant les principaux marchés sur lesquels il est implanté, n'auront pas un effet négatif sur son activité et ses résultats opérationnels.

Enfin, la consolidation dans les domaines d'activité des clients du Groupe pourrait, éventuellement, avoir pour conséquence une diminution des marges et du résultat d'exploitation du Groupe.

4.2 RISQUES JURIDIQUES

4.2.1 RÉGLEMENTATIONS SPÉCIFIQUES

Bien que le secteur de la santé soit très réglementé, le Groupe Cegedim, en tant que prestataire de services, n'est pas soumis à la même réglementation, hormis les règles relatives à la protection et au transfert des données personnelles (loi Informatique et Liberté du 6 août 2004 qui transpose en droit français la directive européenne 95/46/CE du 24 octobre 1995 relative à la protection des données personnelles et à la libre circulation de ces données) imposant notamment des déclarations aux organismes de contrôle exerçant dans les pays où le Groupe est propriétaire de fichiers et bases de données nominatives.

Les filiales du Groupe établies dans l'Union européenne s'efforcent de mener leurs activités en stricte conformité avec la réglementation nationale des différents Etats concernés. Ces Etats par ailleurs prévoient des obligations déclaratives similaires à celles instaurées par la CNIL, conformément à la Directive précitée. Hors Union européenne, les filiales se conforment aux lois locales et, si ces dernières le prévoient, effectuent également des déclarations auprès des autorités de contrôle et informent les professionnels de santé selon la réglementation relative à la protection de données.

Le département juridique du Groupe impose aux filiales du Groupe le suivi des réglementations applicables aux activités du Groupe.

Toutefois, dans l'environnement actuel de révision de la Directive 95/46/CE du 24 octobre 1995 prévue en 2012, le Groupe ne peut exclure que ce changement ou une autre évolution de la réglementation applicable vers des règles plus strictes de la collecte, de la protection, du traitement et du transfert des données personnelles ait une conséquence significative sur la conduite des activités. Le Groupe ne peut garantir que des réformes réglementaires non anticipées, en particulier ceux affectant les principaux marchés sur lesquels il est implanté, n'auront pas un effet négatif sur sa capacité à offrir l'accès à ses bases de données dans les conditions actuelles et en conséquence d'avoir un impact négatif sur son activité.

4.2.2 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'activité du Groupe dépend dans une large mesure de la protection efficace de ses droits de propriété intellectuelle relatifs aux marques utilisées et aux logiciels et aux bases de données que le Groupe développe.

Cegedim conçoit et produit l'ensemble de ses offres de services, en s'appuyant sur ses ressources propres en personnel, infrastructure et financement. Les actifs nécessaires à l'exploitation sont également détenus par le Groupe. La maîtrise des savoir-faire est par conséquent internalisée. Les droits de propriété intellectuelle (notamment marques et logiciels et bases de données) afférents sont suivis de façon centralisée par la Direction Générale du Groupe, afin d'assurer une protection suffisante, adéquate et à jour, sur le plan international. Toutefois, le Groupe pourrait se trouver confronté à la complexité et aux coûts engendrés par les procédures de lutte contre la contrefaçon ou l'utilisation non autorisée de produits, au piratage de logiciels ou à l'inefficacité, dans certaines régions du monde, des législations nationales n'offrant pas les mêmes standards en ce qui concerne la protection des droits de propriété intellectuelle. Dans ces régions, le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'empêcher à l'avenir l'utilisation illicite ou la contrefaçon de ses bases de données, logiciels ou produits. Par ailleurs, le Groupe ne peut garantir le résultat des contentieux intentés dans ce domaine.

Les contraintes de confidentialité et de non-divulgation qui s'imposent au Groupe sont directement en rapport avec ce qui précède.

4.3 RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

Dans le cadre de sa stratégie internationale, le Groupe Cegedim s'implique naturellement dans le développement durable afin de contribuer :

- aux enjeux d'équité sociale vis-à-vis de ses collaborateurs et des communautés locales dans plus de 80 pays où le Groupe opère ;
- à la préservation de l'environnement en minimisant l'impact des activités du Groupe sur son environnement ;
- à l'efficacité économique.

Ainsi, le programme de développement durable du Groupe Cegedim a été lancé en septembre 2008 à l'initiative de la Direction du Groupe.

Appelé « Cegedim Compact », il s'inspire du pacte mondial des Nations Unies, le « Global Compact ». Le Cegedim Compact comprend douze engagements majeurs basés sur ceux du Global Compact et sur les activités métiers de Cegedim qui visent à :

1. Eliminer toute forme de travail forcé ou obligatoire ;
2. Proscrire le travail des enfants de moins de 15 ans hors formation ;
3. Eliminer toute discrimination en matière d'emploi et d'exercice d'une profession ;
4. Promouvoir la réussite individuelle ;
5. Assurer un environnement de travail favorable sur l'ensemble des sites ;
6. Favoriser l'emploi local et respecter les législations en vigueur ;
7. Prendre des initiatives en faveur de pratiques environnementales plus responsables ;
8. Agir contre la corruption sous toutes ses formes ;
9. Garantir la sécurité des biens du Groupe et de ses clients ;
10. Assurer la confidentialité des informations client ;
11. Respecter les législations sur la protection des données personnelles au niveau mondial ;
12. Maîtriser les déplacements.

La mise en œuvre de ces engagements est animée par une équipe dédiée et repose sur un plan d'action triennal qui couvre l'ensemble des entités du Groupe. Ce plan est continuellement mis à jour depuis 2008 avec plus d'une centaine d'actions réalisées. Les premiers indicateurs permettant de vérifier et d'analyser les résultats pour adapter les actions futures ont été mis en place dès 2010.

4.3.1 RISQUES INDUSTRIELS

Agissant dans le secteur des technologies et des services liés à l'information et aux bases de données, le Groupe Cegedim a pour priorité d'apporter à ses clients et partenaires toute satisfaction concernant la sécurité des systèmes et des données. Les meilleures précautions sont prises pour garantir à nos clients la plus haute qualité de service et la protection des données et flux qui nous sont confiés.

Ainsi, la réduction des risques et des impacts pouvant affecter les actifs et l'image du Groupe, relatifs notamment aux incendies, inondations ou autres catastrophes naturelles, aux pannes d'électricité, aux virus informatiques et actes de malveillance, est une préoccupation constante et primordiale du Groupe.

Le Groupe met en œuvre des stratégies de continuité d'activité et de continuité de service, exploitant la répartition mondiale de ses cinq centres informatiques de Tier III+, et l'état de l'art des technologies informatiques.

Le Rapport du Président sur le Contrôle interne détaille les mesures mises en œuvre en matière de sécurité des systèmes d'information au sein du Groupe Cegedim. Certains risques industriels sont également couverts par des polices d'assurance adéquates.

4.3.2 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Les activités du Groupe Cegedim, compte tenu de leur nature essentiellement immatérielle (logiciels, bases de données, prestations intellectuelles), n'ont pas de répercussions significatives sur l'environnement.

Les principaux leviers reposent sur :

- la réduction de la consommation en énergie, principalement au niveau des data center avec l'utilisation de matériel de dernière génération ;
- l'achat de produit recyclé ;
- l'optimisation du cycle de vie des produits manufacturés en gérant la fin de vie de certains produits (papier, cartons, équipements informatiques, cartouches, etc.) ;
- la maîtrise de la flotte de véhicule du Groupe ;
- la maîtrise des déplacements.

Dans le cadre du programme Cegedim Compact et afin de répondre à ces objectifs, le Groupe Cegedim a continué à mettre en place des initiatives globales ou locales afin de réduire son impact sur l'environnement dans le respect des lois et réglementations locales.

Par ailleurs, les filiales appliquent les lois et réglementations locales en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement.

Les principales réalisations du Cegedim Compact portent sur :

- la virtualisation des data centers et la réduction de leur consommation en énergie ;
- la création d'une charte éthique et d'une charte sur la non-discrimination ;
- la création d'un Comité Ethique impliquant le top management et des représentants du personnel ;
- la mise en œuvre du programme Growing People visant à déployer les meilleures pratiques RH, à gérer les postes clés et à étendre les valeurs du Groupe ;
- des campagnes de sensibilisation des collaborateurs via des initiatives Groupe ou locales ;
- l'équipement avec une nouvelle génération d'ordinateurs moins consommateurs ;
- la mise en œuvre d'une politique voyage ;
- le développement des outils de communication à distance.

4.3.3 AUTRES RISQUES LIÉS A L'ACTIVITÉ DE CEGEDIM

Risques liés aux ressources humaines

La réussite de Cegedim dépend dans une large mesure, de la compétence, de l'expérience, de la performance et de l'engagement de ses collaborateurs et membres clés de son management. Compte tenu de la spécificité de son secteur d'activité caractérisé par une concurrence importante et continue dans le recrutement de nouveaux salariés hautement qualifiés, le Groupe pourrait connaître des situations de tension s'il devait faire face à des difficultés de recrutement ou de maintien des personnes clés et managers. Cependant la présence mondiale du Groupe avec des marchés et des cycles de l'emploi différents permet au Groupe d'atténuer les tensions éventuelles.

Risques liés à la conjoncture économique

Le Groupe ne peut pas garantir que la dégradation générale prolongée et aiguë de l'économie mondiale, affectant les besoins des clients et leurs capacités financières pour renouveler les contrats en cours ou conclure de nouveaux contrats n'aura pas un effet négatif sur sa situation financière, son résultat et son activité.

Risques liés à la concurrence

Bien que le Groupe considère sa position concurrentielle sur ses marchés comme unique et durable, il n'est pas impossible qu'un ou plusieurs concurrents offrent des rabais importants sur certains produits ou services, le Groupe pourrait devoir suivre cette tendance baissière ou essayer d'offrir d'autres avantages avec le risque que ses marges et son résultat d'exploitation soient affectés négativement. Par ailleurs si un ou plusieurs concurrents du Groupe venaient à fusionner ou à conclure un partenariat avec un autre de ses concurrents, la modification du contexte concurrentiel pourrait avoir pour conséquence une pression supplémentaire sur les prix pratiqués par le Groupe.

En outre, certains concurrents de Cegedim peuvent disposer de ressources plus importantes dans les domaines technique, financier ou commercial. Le Groupe ne peut, dès lors, garantir qu'il pourra maintenir ses parts de marché sur les marchés où il est déjà présent, ou pénétrer sur de nouveaux.

Enfin dans l'industrie pharmaceutique, certains des clients du Groupe pourraient faire le choix de développer des solutions CRM en interne. Les résultats et la situation financière futurs du Groupe dépendront en partie de la capacité de celui-ci à s'assurer d'être en mesure de répondre de manière efficace aux efforts de développement interne de produits entrepris par certains de ses clients.

Dépendance vis-à-vis des tiers

Il n'existe pas de lien ou de dépendance technologique avec d'autres sociétés dont le seuil soit suffisamment significatif pour avoir une incidence sensible sur le Groupe (cf. également le point 6.4). Les actifs nécessaires à l'exploitation sont détenus par le Groupe.

Toutefois, les produits et services du Groupe nécessitent l'accès à des bases de données qui sont collectées auprès de tiers. Ces fournisseurs de données pourraient accroître les restrictions d'accès ou d'usage à ces données ou refuser de fournir ces données au Groupe pouvant affecter ainsi la capacité du Groupe de continuer à fournir les produits et services à ses clients.

Risques technologiques

Le Groupe exerce son activité dans un domaine très sensible aux avancées technologiques rapides, à l'évolution des exigences de la clientèle, à l'amélioration des produits existants et au lancement de nouveaux produits. Les résultats et la situation financière futurs du Groupe dépendront en partie de la capacité de celui-ci à assurer le développement de nouveaux produits, à offrir des versions améliorées de ses offres existantes, à s'adapter aux évolutions technologiques et à répondre aux normes évolutives du marché et aux besoins de plus en plus étoffés de ses clients.

Risques liés aux produits

Les produits et services offerts par le Groupe utilisent des technologies complexes et pourraient contenir occasionnellement des défauts ou des erreurs malgré le grand nombre de tests effectués dans le cadre du contrôle de qualité. Les clients potentiels pourraient alors différer leurs achats, la réputation du Groupe pourrait être affectée, une procédure en responsabilité pour produit défectueux pourrait être lancée à l'encontre du Groupe et celui-ci pourrait être amené à indemniser ses clients ou supporter des coûts supplémentaires. Le Groupe pourrait ainsi subir une perte du chiffre d'affaires, une augmentation de ses frais d'exploitation et un recul de ses parts de marché.

Par ailleurs, les retards enregistrés dans le développement des produits et services ainsi que les investissements importants dans de nouveaux produits et services qui s'avéreraient moins profitables que prévus initialement pourraient affecter le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation du Groupe.

Cours de l'action

Le résultat d'exploitation du Groupe pourrait être inférieur aux attentes des analystes et des investisseurs et, par conséquent, le cours de son action pourrait baisser. Par ailleurs, les places financières mondiales connaissent d'importantes fluctuations du cours des titres. Le cours de l'action Cegedim pourrait être sensible aux variations des marchés financiers ainsi qu'aux conditions générales économiques et politiques et de marché.

Risques liés à des acquisitions

Une des composantes de la stratégie du Groupe est d'identifier des opportunités de croissance externe par le biais d'acquisitions de sociétés qui ont vocation à étendre ou compléter les activités du Groupe. L'intégration des sociétés acquises implique un certain nombre de risques tels que l'assimilation des activités acquises, des opérations et des systèmes, la réalisation des synergies éventuelles, l'intégration des nouvelles équipes, la conservation des nouveaux clients. Malgré un suivi permanent par la Direction Générale, le Groupe ne peut pas garantir la réussite de l'intégration des sociétés acquises ni que celle-ci n'aura pas un effet négatif sur son activité et ses résultats opérationnels.

4.4 PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGES

Il n'existe pas de procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrages en cours dont Cegedim a connaissance, ou dont Cegedim est menacée, qui pourraient avoir eu au cours des 12 derniers mois, ou ont eu récemment, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société ou du Groupe Cegedim.

4.5 ASSURANCES

Cegedim SA a souscrit un programme d'assurance auprès de compagnies notoirement connues la garantissant, ainsi que l'ensemble des sociétés du Groupe, contre tout risque inhérent à sa responsabilité civile tant professionnelle qu'exploitation. Ces contrats assurent les sommes suivantes :

- responsabilité civile exploitation : 25 millions d'euros par sinistre ;
- responsabilité civile professionnelle et responsabilité civile produits ou responsabilité civile après livraison : 15 millions d'euros par sinistre et par année d'assurance.

Cegedim a par ailleurs souscrit, auprès de cette même compagnie, un contrat garantissant les bâtiments et/ou risques locatifs pour l'ensemble des sites occupés par elle-même ou par les sociétés du Groupe. Ce contrat comporte une garantie tous risques informatiques à concurrence de 13 548 380 euros à l'exclusion des événements immatériels.

Les filiales américaines ont renouvelé les polices garantissant les risques liés à l'emploi, les risques automobiles et l'assurance de dommages. Les polices d'assurance garantissant les risques relatifs à la responsabilité civile comprennent plusieurs niveaux de couverture :

- 10 millions de dollars par année d'assurance au titre de la garantie responsabilité civile professionnelle ;
- 32 millions de dollars par année d'assurance au titre de la garantie responsabilité civile exploitation et/ou responsabilité civile après livraison

Le programme d'assurance souscrit par Cegedim SA intervient en différence de conditions et en complément ou après épuisement de ces garanties américaines.

5

INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

5.1 HISTOIRE ET ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ 33

5.1.1 Raison sociale et nom commercial de l'émetteur 33
5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur 33
5.1.3 Date de constitution et durée de vie de l'émetteur 33
5.1.4 Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation régissant ses activités, pays d'origine, adresse et numéro de téléphone du siège statutaire 33
5.1.5 Événements importants dans le développement des activités de l'émetteur 34
5.1.6 Historique 34
5.1.7 Évolution de la Société 35

5.2 INVESTISSEMENTS 35

5.2.1 Principaux investissements réalisés par l'émetteur durant la période couverte par les informations financières historiques jusqu'à la date du document d'enregistrement 35
5.2.2 Principaux investissements en cours 37
5.2.3 Investissements que compte réaliser Cegedim à l'avenir et pour lesquels ses dirigeants ont déjà pris des engagements fermes. 37

5.1 HISTOIRE ET ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

5.1.1 RAISON SOCIALE ET NOM COMMERCIAL DE L'ÉMETTEUR

La raison sociale de l'émetteur est : Cegedim.

Les noms commerciaux de l'émetteur sont : Cegedim – division TVF, Cegedim – Santesurf Division, Cegedim Pharma CRM division, Cegedim Relationship Management, Cegedim Relationship Management France, Cegedim Relationship Management Corp., Deskom et Cegers.

5.1.2 LIEU ET NUMÉRO D'ENREGISTREMENT DE L'ÉMETTEUR

Inscription au RCS de Nanterre sous le numéro : 350 422 622, code NAF 6311 Z.

5.1.3 DATE DE CONSTITUTION ET DURÉE DE VIE DE L'ÉMETTEUR

La date de création de Cegedim SA est le 27 août 1969.

Le 18 avril 1989, la société FCB a été créée pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans.

Le 26 décembre 1994, la société holding de l'époque a absorbé Cegedim SA et a repris sa dénomination sociale.

5.1.4 SIÈGE SOCIAL ET FORME JURIDIQUE DE L'ÉMETTEUR, LÉGISLATION RÉGISSANT SES ACTIVITÉS, PAYS D'ORIGINE, ADRESSE ET NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DU SIÈGE STATUTAIRE

Cegedim SA
Société Anonyme à Conseil d'Administration, au capital de 13 336 506,43 euros.

Siège social : 127 à 137 rue d'Aguesseau, 92100 Boulogne-Billancourt, France.

Téléphone : + 33 (0)1 49 09 22 00
Télécopieur : + 33 (0)1 46 03 45 95

Pays d'origine : France.

Législation régissant les activités de Cegedim : Code de commerce.

5.1.5 ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DANS LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DE L'ÉMETTEUR

Cegedim est une entreprise mondiale de technologies et de services spécialisée dans le domaine de la santé. Cegedim propose des prestations de services, des outils informatiques, des logiciels spécialisés, des services de gestion de flux et de bases de données.

Leader mondial [1] du CRM pharmaceutique, son cœur de métier historique, Cegedim accompagne les plus grands laboratoires pharmaceutiques dans leurs projets de CRM (*Customer Relationship Management*) et mesure l'efficacité de leurs actions marketing et vente. Les outils de CRM du Groupe Cegedim, fortement valorisés par ses bases de données stratégiques, apportent à ses clients un éclairage avisé sur leur marché et leurs cibles, afin d'optimiser leurs stratégies et leurs retours sur investissements. Ces activités sont aujourd'hui regroupées dans le secteur « CRM et données stratégiques ».

Cegedim se positionne aussi comme l'un des principaux éditeurs [2] européens de logiciels de gestion médicaux et paramédicaux. Structurés, évolutifs et communicants, ces logiciels s'adaptent aux besoins des professionnels de santé tout en répondant aux dernières exigences techniques et réglementaires. Ces activités sont aujourd'hui regroupées dans le secteur « Professionnels de santé ».

Capitalisant sur ses compétences en édition de logiciels professionnels et en traitement d'informations complexes, le Groupe propose également des offres consacrées aux acteurs de l'assurance maladie et des solutions de gestion à forte valeur ajoutée à ses nombreux clients intéressés par les problématiques d'externalisation et d'échanges dématérialisés. Ces activités sont aujourd'hui regroupées dans le secteur « Assurances et services ».

Les compétences du Groupe Cegedim se répartissent aujourd'hui en trois secteurs :

- « CRM et données stratégiques » ;
- « Professionnels de santé » ;
- « Assurances et services ».

5.1.6 HISTORIQUE

1969 Jean-Claude Labrune fonde Cegedim (CEntre de GEstion, de Documentation, d'Informatique et de Marketing) dont la vocation initiale est de mettre en commun les ressources informatiques et les savoir-faire des laboratoires pharmaceutiques dans les domaines de la recherche documentaire.

1972 Innovation avec la première base informatisée de médecins.

1979 Lancement de l'activité CRM en France.

1990 Début de l'expansion internationale.

1991 Innovation avec la première plateforme d'échanges dématérialisés.

1994 Lancement des offres d'informatisation des médecins en France, des activités de promotion à destination des médecins et pharmaciens et des activités de gestion des ressources humaines.

1995 Le titre Cegedim est introduit au Second Marché de la Bourse de Paris. Il est désormais coté sur NYSE Euronext Paris, compartiment B.

1996 Innovation en CRM avec la suite *TEAMS* en mode SaaS.

1997 Innovation avec la BCB, première base informatique de médicaments.

1999 Informatisation des compagnies d'assurance et mutuelles de santé.

2006 Cegedim dépasse les 500 millions d'euros de chiffre d'affaires.

2007 Avec l'acquisition de Dendrite International, Cegedim devient le leader mondial du CRM pour l'industrie pharmaceutique. Doté de la plus large et de la meilleure structure de R&D dédiée à ce secteur hautement spécifique, Cegedim affiche une capacité inégalée au service de l'optimisation des investissements promotionnels de ses clients.

2009 Augmentation de capital de 180,5 millions d'euros pour relancer la dynamique de croissance externe et entrée du FSI (Fonds Stratégique d'Investissement) au capital du Groupe.

2010 Cegedim renforce ses positions sur le marché américain avec les acquisitions de SK&A et de Pulse.

2010 Cegedim compte 8 470 collaborateurs dans plus de 80 pays. Le Groupe réalise près de la moitié de ses activités à l'international. *OneKey*, le fichier mondial de référence des professionnels de santé, est disponible dans 73 pays.

2010 Cegedim a procédé à une émission obligataire d'un montant de 300 millions d'euros.

2011 Refinancement d'un crédit de 200 millions d'euros et d'un revolver de 80 millions d'euros auprès d'un pool bancaire.

(1) Cegedim, à travers sa filiale Cegedim Relationship Management, est leader mondial, en nombre d'utilisateurs de ses solutions de CRM à destination de l'industrie pharmaceutique, selon des estimations internes.

(2) Cegedim est l'un des principaux éditeurs européens de logiciels pour les professionnels de santé, en nombre de postes installés.

5.1.7 ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

Le chiffre d'affaires du secteur « CRM et données stratégiques » a plus que quadruplé depuis l'année 2000 et représente 56% du chiffre d'affaires du Groupe au 31 décembre 2011. Cette augmentation a été particulièrement marquée par l'acquisition de Dendrite en 2007 qui a permis au Groupe de franchir une étape stratégique dans le cadre de son développement. Les croissances internes et externes soutenues ont permis à Cegedim de couvrir aujourd'hui plus de 80 pays avec une gamme d'offres élargies.

L'informatisation des « Professionnels de santé », initiée auprès des cabinets médicaux français, s'est étendue au Royaume-Uni en 1999 et aux pharmaciens français en 2001. Elle s'est poursuivie par l'acquisition de sociétés d'édition de logiciels médecins en Belgique (2003), en Italie (2006), en Espagne (2006) et aux Etats-Unis (2010) et de logiciels pharmaciens au Royaume-Uni (2004).

Le secteur des « Assurances et services », historiquement consacré à la gestion des flux de tiers payant santé, comprend depuis l'an 2000 des services et progiciels d'informatisation des acteurs de l'assurance santé et prévoyance. Ce secteur n'a cessé de se renforcer depuis 2003 en particulier en 2008 avec la commercialisation de la nouvelle gamme de solutions *ACTIV'Insurance suite*, l'acquisition de Protectia, éditeur français de progiciel santé dédié à l'assurance de personnes, particulièrement bien implanté sur le « middle market », et en 2010 avec les acquisitions des sociétés Hosta et Deskom.

5.2 INVESTISSEMENTS

5.2.1 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS PAR L'ÉMETTEUR DURANT LA PÉRIODE COUVERTE PAR LES INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES JUSQU'À LA DATE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT

Les opérations de croissance portant sur un périmètre d'activités inférieur à 10 millions d'euros de chiffre d'affaires sont généralement financées sur fonds propres. Pour les opérations de tailles supérieures, suite à l'augmentation de capital de décembre 2009, le Groupe étudie au cas par cas l'opportunité, ou non, de recourir à un financement par emprunt.

Le montant des transactions est couvert par des accords de confidentialité.

Les autres opérations de croissance (lancement de nouvelles activités, ouverture d'un nouveau pays, etc.) sont financées sur la base des fonds propres du Groupe.

Pour les opérations de plus de 20 millions d'euros, la décision du Conseil d'Administration devra être prise à une majorité qualifiée des 6/10 comprenant au moins un Administrateur représentant le FSI.

Le tableau ci-dessous récapitule les investissements réalisés au cours des trois dernières années :

En millions d'euros **Année d'acquisition**	**Prix des acquisitions hors complément de prix**	**Montant des compléments de prix**	**Prix total des acquisitions**
2009	11,0	2,0	13,0
2010	55,1	15,0	70,1
2011	1,5	0,0	1,5

D'autre part, l'estimation des compléments de prix à payer et des paiements différés concerne trois opérations conclues en 2010. Ils s'élèvent à 12,6 millions d'euros et sont fonction du chiffre d'affaires et/ou de l'EBIT. 10,1 millions d'euros sont payables sur 2012 et 2,5 millions d'euros sont payables sur 2013. Sur 2012, l'essentiel du montant indiqué de 10,1 millions d'euros est dépendant également du niveau du taux de change euro/dollar. L'estimation a été effectuée au cours du 31 décembre 2011. Comme mentionné dans le point 20 du présent Document de Référence, les compléments de prix chiffrables ont été comptabilisés. Il n'existe aucun engagement de rachat de minoritaires.

Aucune autre année n'est concernée par un complément de prix.

Aucun autre complément de prix n'est à verser après 2013.

Principaux investissements 2009

« CRM ET DONNÉES STRATÉGIQUES »

Février 2009 : acquisition de la société belge Fichier Médical Central SPRL (FMC), spécialisée dans les bases de données de professionnels de santé.

En 2008, le chiffre d'affaires de ces activités représente moins d'un million d'euros.

Juillet 2009 : acquisition de la société NOMI, un des premiers fournisseurs de solutions de business intelligence et d'optimisation des forces de ventes pour l'industrie du médicament sur la région nordique. Avec ses trois lignes de produits : bases de données, CRM et études de marché et de prescription, l'offre de NOMI complète parfaitement l'offre existante du Groupe Cegedim sur la Suède, la Norvège, la Finlande et le Danemark.

En 2008, les activités acquises représentent un chiffre d'affaires de plus de 6 millions d'euros.

Juillet 2009 : acquisition de la société Hospital Marketing Services Ltd (HMSL), spécialiste de l'analyse des données patients et promotion à l'hôpital au Royaume-Uni. L'acquisition de cet acteur reconnu en matière de panels et d'études à l'hôpital, permet au Groupe Cegedim d'étendre ses compétences aux spécialistes hospitaliers anglais.

En 2008, le chiffre d'affaires de ces activités représente plus d'un million d'euros.

« PROFESSIONNELS DE SANTÉ »

Mars 2009 : acquisition de la société Next Software, éditeur de logiciels de gestion auprès des pharmacies en Tunisie. Cette opération permet à Cegedim de renforcer sa position au niveau de l'informatisation des pharmaciens au Maghreb.

En 2008, le chiffre d'affaires de ces activités représente moins d'un million d'euros.

Octobre 2009 : acquisition de la société Pharmacie Gestion Informatique (PGI), éditeur de logiciels de gestion à destination des pharmacies en France. Cette acquisition permet de renforcer les positions du Groupe Cegedim en région Bretagne et de compléter sa gamme de solutions de gestion à destination des officines françaises.

En 2008, les activités acquises représentent un chiffre d'affaires de près d'un million d'euros.

Principaux investissements 2010

« CRM ET DONNÉES STRATÉGIQUES »

Janvier 2010 : acquisition de SK&A Information Services, Inc. (SK&A). Ce fournisseur de données de santé de premier plan, basé aux Etats-Unis, a constitué et entretient une base de données contenant des informations ciblées sur plus de 2 millions de professionnels de santé, dont plus de 800 000 prescripteurs. Il s'agit de la seule base de données des prescripteurs américains et autres professionnels travaillant dans le secteur de la santé dont 100 % des adresses email ont été vérifiées par téléphone. Cette acquisition permet au Groupe Cegedim de compléter et de renforcer son offre *OneKey* aux Etats-Unis.

En 2010, les activités acquises représentent un chiffre d'affaires annuel d'environ 15 millions de dollars.

Juin 2010 : acquisition de la division CRM et Marketing Direct Suisse d'IMS Health afin de compléter et renforcer l'offre de Cegedim sur le marché helvétique.

En 2010, ces activités représentent un chiffre d'affaires annuel d'environ 2 millions d'euros.

« PROFESSIONNELS DE SANTÉ »

Juillet 2010 : acquisition de la société Pulse Systems, Inc., fournisseur de logiciels et services santé de premier plan aux Etats-Unis avec plus 20 000 postes installés à travers les Etats-Unis dans 35 spécialités différentes. Son offre Pulse Patient Relationship Management, version 4.1.02 est certifiée par la CCHIT [(1)] pour le dossier patient ambulatoire et pour la pédiatrie.

Cegedim accède ainsi au marché américain de l'informatisation des professionnels de santé, dans un contexte très favorable au développement des dossiers patients électroniques. En effet, l'ARRA [(2)] prévoit 30 milliards de dollars de subventions aux médecins et hôpitaux pour la mise en place d'EHR [(3)]. Motivé par ces incitations financières qui seront versées dès 2011, l'équipement des médecins en dossiers médicaux informatisés devrait ainsi se développer rapidement, offrant de belles perspectives aux acteurs de ce secteur. Selon un rapport de mars 2009 du Congressional Budget Office (CBO), ce taux d'équipement devrait atteindre 90 % d'ici 2019 contre 12 % en 2006. Aujourd'hui, ce taux est encore faible et laisse encore un large potentiel d'équipement.

En 2010, les activités de Pulse représentent un chiffre d'affaires annuel d'environ 14 millions de dollars.

(1) CCHIT pour Certification Commission for Health Information Technology. Fondée en 2004, la CCHIT est une commission indépendante dont la mission est de développer une certification reconnue par le gouvernement américain pour l'ensemble des services informatiques du monde de la santé. Pour plus d'informations, voir www.cchit.org

(2) ARRA pour American Recovery and Reinvestment Act. correspond au plan de relance proposé par le Président américain Obama et voté par le Congrès en février 2009 dans le but de relancer l'économie américaine suite à la crise économique de 2008.

(3) EHR pour Electronic Health Record. L'EHR est un concept défini comme le regroupement d'informations santé d'un patient. Ces données électroniques peuvent se partager au sein des différents établissements médicaux et s'échanger entre professionnels de santé. On parle également de dossiers patients électroniques, ou Electronic Patient Record (EPR), ou de Dossier Médical Personnel (DMP).

« ASSURANCES ET SERVICES »

Juin 2010 : acquisition de la société Hosta, spécialiste de la gestion pour compte de tiers, dans laquelle Cegedim disposait déjà d'une participation minoritaire depuis 2004. Cette opération permet au Groupe Cegedim de poursuivre son plan de développement et de compléter son portefeuille de solutions en proposant à l'ensemble de ses clients du monde de l'assurance des solutions sur-mesure.

En 2010, les activités reprises représentent un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 11 millions d'euros.

Septembre 2010 : acquisition de la société Deskom, acteur français de référence de la dématérialisation de factures inter-entreprises (B-to-B). Cette opération permet au département dédié aux échanges électroniques professionnels, de renforcer encore son leadership dans ce domaine.

En 2010, les activités acquises représentent un chiffre d'affaires annuel de 4 millions d'euros.

Principaux investissements 2011 et jusqu'au 31 mars 2012

« PROFESSIONNELS DE SANTÉ »

Avril 2011 : acquisition de la société Pharmec, leader de l'informatisation des pharmacies en Roumanie avec plus d'un tiers de part de marché. Créée en janvier 2011 pour les besoins de cette opération, suite à un spin-off d'un grand groupe industriel roumain, la société Pharmec regroupe l'ensemble de ces activités informatiques et de services à destination des pharmaciens et des médecins. D'autre part, cette acquisition renforce l'offre data de Cegedim en Roumanie à destination des laboratoires pharmaceutiques.

En 2011, les activités acquises représentent un chiffre d'affaires annuel de moins d'un million d'euros.

5.2.2 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN COURS

Les investissements s'exercent essentiellement par croissance externe, mais également par croissance interne avec une attention particulière portée sur le développement international des activités destinées aux laboratoires pharmaceutiques, aux médecins et aux pharmaciens, ainsi que sur les opportunités d'élargissement de la gamme des prestations offertes.

En matière de croissance externe, la stratégie du Groupe Cegedim consiste à se développer sur son cœur de métier historique : les services destinés aux acteurs de la santé et les données stratégiques.

La volonté d'accompagner les clients du Groupe sur leurs marchés est le premier moteur de l'expansion internationale. Le Groupe examine régulièrement des dossiers d'acquisition susceptibles d'entrer dans cette stratégie. Il n'existe pas de recherche active et systématique de cibles. Cependant, le Groupe effectue en interne une veille constante des cibles potentielles afin de saisir le moment venu les meilleures opportunités.

5.2.3 INVESTISSEMENTS QUE COMPTE RÉALISER CEGEDIM À L'AVENIR ET POUR LESQUELS SES DIRIGEANTS ONT DÉJÀ PRIS DES ENGAGEMENTS FERMES.

Au jour du dépôt du présent Document de Référence, aucun engagement ferme n'a été donné par le Groupe Cegedim.

6

APERÇU DES ACTIVITÉS

6.1 SECTEUR 1 « CRM ET DONNÉES STRATÉGIQUES » 40

6.1.1 Description des opérations et des principaux produits de l'émetteur dans ce secteur 40

6.1.2 Produits et services lancés durant l'exercice 2011 dans le secteur « CRM et données stratégiques » 44

6.1.3 Principaux marchés 45

6.2 SECTEUR 2 « PROFESSIONNELS DE SANTÉ » 47

6.2.1 Description des opérations et des principaux produits de l'émetteur dans ce secteur 47

6.2.2 Produits et services lancés durant l'exercice 2011 dans le secteur « Professionnels de santé » 51

6.2.3 Principaux marchés 52

6.3 SECTEUR 3 « ASSURANCES ET SERVICES » 55

6.3.1 Description des opérations et des principaux produits de l'émetteur dans ce secteur 55

6.3.2 Produits et services lancés durant l'exercice 2011 dans le secteur « Assurances et services » 59

6.3.3 Principaux marchés 60

6.4 ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS 62

6.5 DEGRÉ DE DÉPENDANCE 62

6.6 ÉLÉMENTS SUR LESQUELS EST FONDÉE TOUTE DÉCLARATION DE L'ÉMETTEUR CONCERNANT SA POSITION CONCURRENTIELLE 62

Fondée en 1969, Cegedim est une entreprise mondiale de technologies et de services spécialisée dans le domaine de la santé, portée par l'innovation.

Cegedim propose des prestations de services, des outils informatiques, des logiciels spécialisés, des services de gestion de flux et de bases de données. Ses offres s'adressent notamment aux industries de santé, laboratoires pharmaceutiques, professionnels de santé et compagnies d'assurance.

Les compétences du Groupe Cegedim se répartissent en trois secteurs :

- CRM et données stratégiques ;
- Professionnels de santé ;
- Assurances et services.

Leader [1] mondial du CRM santé, son cœur de métier historique, Cegedim accompagne les plus grands laboratoires pharmaceutiques dans leurs projets de CRM (*Customer Relationship Management*) et mesure l'efficacité de leurs actions marketing et vente.

Cegedim se positionne aussi comme l'un des principaux [2] éditeurs de logiciels de gestion médicale à travers le monde. Structurés, évolutifs et communicants, ces logiciels s'adaptent aux besoins des professionnels de santé tout en répondant aux dernières exigences techniques et réglementaires.

Capitalisant sur ses compétences en édition de logiciels professionnels et en traitement d'informations complexes, le Groupe propose également des offres consacrées aux acteurs de l'assurance maladie et des solutions de gestion à forte valeur ajoutée à ses nombreux clients intéressés par les problématiques d'externalisation et d'échanges dématérialisés.

Cegedim, à la pointe des nouvelles technologies de l'industrie du logiciel et de la santé, précurseur et fortement impliqué dans les études épidémiologiques et en conditions « real life » des produits pharmaceutiques, dispose des ressources et produits innovants nécessaires à son développement international et adaptés au changement de modèle de l'industrie pharmaceutique.

Cegedim s'inscrit dans une démarche continue de développement et de synergie entre ses activités, avec l'ambition affichée d'être l'un des principaux interlocuteurs de tous les partenaires de santé et de se situer au cœur de leurs besoins d'informations.

(1) Cegedim, à travers sa filiale Cegedim Relationship Management, est leader mondial, en nombre d'utilisateurs de ses solutions de CRM à destination de l'industrie pharmaceutique, selon estimations internes.

(2) Cegedim est l'un des principaux éditeurs de logiciels pour les professionnels de santé, en nombre de postes installés.

6.1 SECTEUR 1 « CRM ET DONNÉES STRATÉGIQUES »

6.1.1 DESCRIPTION DES OPÉRATIONS ET DES PRINCIPAUX PRODUITS DE L'ÉMETTEUR DANS CE SECTEUR

Le secteur « CRM et données stratégiques » a pour vocation d'accompagner mondialement les entreprises de la santé dans leurs différentes opérations commerciales et médicales en leur fournissant des bases de données, des outils marketing et des audits réguliers ou sur-mesure.

Cegedim permet aux industries des sciences de la vie d'optimiser leurs investissements grâce aux outils technologiques et données nécessaires pour rapprocher le besoin médical des prescripteurs devant normalement utiliser les services concernés.

Cegedim fournit également différents services de « compliance » permettant de mieux connaître le bon usage du médicament et de valider la conformité de la prescription par rapport aux autorisations de mise sur le marché.

Les solutions Cegedim allient performance et conformité par rapport aux différents codes de santé publique et aux législations sur la vie privée.

Cegedim propose notamment :

- des outils d'optimisation des moyens d'information et des investissements vente et marketing ;
- des outils de rapport et d'analyse pour les forces de vente ville et hôpital ;
- des bases de données et des outils permettant une meilleure connaissance des prescripteurs ;
- des outils et études de marketing stratégique, de marketing opérationnel et de veille concurrentielle ;
- des outils de mesure de la performance et des investissements promotionnels ;
- des solutions de business intelligence.

CRM

CEGEDIM RELATIONSHIP MANAGEMENT

Avec plus de 200 000 utilisateurs de ses solutions dans 80 pays, Cegedim est l'un des principaux (1) fournisseurs au monde de solutions pour l'industrie des sciences de la vie, avec une part de marché mondiale de 37 % pour le CRM pharmaceutique et de 44 % pour les bases de données de professionnels de santé. Cegedim Relationship Management propose une solution globale très orientée métier et proche des besoins des utilisateurs dans les domaines de la vente, du marketing et de la conformité réglementaire. Conçues pour le business model et les besoins spécifiques des entreprises des sciences de la vie, les solutions de Cegedim Relationship Management permettent de mettre en place des relations durables avec leurs différents interlocuteurs et de répondre à leurs objectifs commerciaux actuels et futurs.

La principale force de Cegedim Relationship Management est de pouvoir penser globalement et de réaliser localement grâce à des solutions adaptées à la structure, aux enjeux et à la législation de chaque marché.

Mobile Intelligence

Cegedim Relationship Management propose *Mobile Intelligence*, une plateforme CRM de qualité alliant fonctionnalités éprouvées et flexibilité. Cette plateforme robuste répond aux besoins locaux, régionaux ou mondiaux de ses utilisateurs grâce à son modèle « hiérarchique » inégalé.

Cette offre comprend :

- une suite complète de solutions de CRM disponible sous forme de licences ou en mode SaaS (Software as a Service) permettant d'optimiser la rentabilité et l'efficacité des visiteurs médicaux de tous types, des collaborateurs travaillant à distance (commerciaux ou informaticiens), des responsables de comptes etc. ;
- des outils perfectionnés de configuration, de gestion administrative, et de sectorisation des forces de vente ;
- des services d'implémentation et de support adaptés aux problématiques locales ;
- des services de business intelligence et d'hébergement.

Rapide, simple, toujours accessible et avec une ergonomie identique en mode offline, *Mobile Intelligence* est la première solution de CRM pour les industries des sciences de la vie à avoir été disponible sur iPad™ et iPhone™ dès 2010. L'interface graphique utilisateur applique les recommandations d'ergonomie d'Apple™.

Optimisation des données

OneKey

Cegedim Relationship Management propose *OneKey* la base de données des professionnels de santé la plus complète au monde (2), avec plus de 8 millions de contacts, permettant une gestion globale des données mondiales.

(1) Selon estimations internes.

(2) La base de données OneKey est la référence de l'industrie pharmaceutique, en nombre de pays couverts et de données renseignées, ainsi qu'en nombre d'utilisateurs.

Cette solution s'appuie sur un modèle d'intégration de données avancé et une méthodologie de mise à jour éprouvée, assurée quotidiennement par des experts en la matière disposant d'une connaissance fine des problématiques de santé locales et respectant des procédures certifiées ISO 9001.

Utilisée par les visiteurs médicaux et les acteurs du monde de la santé, la base de données *OneKey* permet de connaître précisément les besoins en information médicale de chaque catégorie de professionnels de santé et fournit différents moyens de les contacter : adresses d'exercice, téléphones, emails, etc.

OneKey est à ce jour la seule plateforme susceptible de répondre aux besoins de gestion mondiale et de respect des règles de compliance.

SK&A

SK&A est le principal [1] fournisseur de solutions d'informations et de bases de données de santé aux Etats-Unis. Intégrée à la solution *OneKey* de Cegedim, SK&A recherche et maintient les coordonnées et profils de plus de 2 millions de professionnels de santé et de 840 000 prescripteurs.

Les données de SK&A facilitent les actions de prospection et de marketing dans de multiples secteurs et, notamment, dans les domaines de l'industrie pharmaceutique, des équipements médicaux, de la gestion médicale, du marketing direct, de l'édition, de l'éducation, etc. La qualité et la fiabilité des bases de données propriétaires de SK&A sont assurées par son centre de recherche basé à Irvine en Californie qui procède à leur vérification intégrale deux fois par an.

Chaque mois, SK&A reçoit plus de 400 commandes et fournit plus de 32 millions de données de santé à ses nombreux clients parmi lesquels figurant les plus grands établissements de santé, groupes de presse et laboratoires pharmaceutiques.

Transparence réglementaire

Afin d'aider les industries des sciences de la vie à faire face aux réglementations complexes et au contexte particulier du monde de la santé, Cegedim Relationship Management dispose d'experts spécialisés, de procédures d'accompagnement et d'outils technologiques de premier plan leur permettant de mettre en place, à moindres coûts, des solutions adaptées aux politiques, processus et réglementations locales, régionales et mondiales.

La généralisation au niveau mondial de règles de transparence incite les laboratoires pharmaceutiques à suivre et à communiquer l'ensemble de leurs dépenses à destination des professionnels de santé.

En 2006, *AggregateSpend360* est la première offre déployée dans ce domaine. Cegedim Relationship Management continue à la faire évoluer, se positionnant maintenant comme le leader mondial en la matière, selon une étude d'IDC de 2011 (IDC report on the Aggregate Spend Compliance market).

AggregateSpend360 dispose des outils qui permettent à ses utilisateurs de générer de façon automatique des rapports adaptés à chaque réglementation. La dernière version de la solution inclut une possibilité de détection des fraudes encore plus poussée, une publication sur Internet des dépenses et une gestion des conflits comme demandés par la loi fédérale américaine et, plus récemment, par différents pays dans le monde tels que la France, l'Allemagne, l'Espagne et le Royaume-Uni.

Business Intelligence

REPORTIVE

Reportive édite une suite logicielle de business intelligence. Elle facilite la création et la diffusion automatique de rapports personnalisés et de tableaux de bord interactifs de pilotage d'activités (forces de vente, marketing, finance, ressources humaines) visant à améliorer la compétitivité, la productivité et l'efficacité des organisations.

L'agilité de la solution permet de s'adapter aux besoins métiers et apporte la réactivité nécessaire à la prise en compte des évolutions. La simplicité d'utilisation combinée à des capacités avancées de validation des données permettent aux experts métiers de développer leurs propres applications en garantissant la fiabilité des résultats.

Le recours à une bibliothèque de composants et l'interface « Plug and Play » permet d'importants gains de productivité grâce à un TCO (coût total de possession) faible et une mise en œuvre rapide.

Reportive est un acteur significatif du marché des éditeurs de logiciels décisionnels et compte plus de 130 clients parmi lesquels 16 des 20 plus grands laboratoires pharmaceutiques mondiaux.

De nombreuses solutions de Cegedim intègrent Reportive pour fournir des indicateurs, des tableaux de bord et de pilotage de leurs activités.

Études de marché

CEGEDIM STRATEGIC DATA

Cegedim Strategic Data (CSD) est l'une des principales [2] sociétés d'études de marché dédiée à l'industrie pharmaceutique. Forte d'une expérience de plus de 40 ans, CSD offre une large gamme d'études et de services basés sur l'intégration de ses nombreuses sources de données (études ad'hoc, données promotionnelles, données patients, suivi de la communication, études médicales).

Ces informations sont collectées auprès de médecins généralistes et spécialistes (ville et hôpital), pharmaciens et patients.

CSD, aujourd'hui présent dans le monde entier, compte parmi ses clients plus de 50 laboratoires internationaux et 500 laboratoires locaux. Son expertise internationale lui permet de fournir à ses clients des analyses comparables d'un pays à l'autre. S'appuyant sur *INES* (outil développé pour la gestion des études cliniques), CSD Analyzer (outil d'analyse et de tableaux de bord dynamique), CSD Advance (outil de Business Intelligence développé par Reportive), et sur la base de médecins *OneKey*, CSD gère en interne chaque étape de ses études, du recueil des données brutes en passant par leur traitement, leur analyse, leur interprétation jusqu'à la présentation des études aux clients.

(1) Selon estimations internes.

(2) CSD est un acteur majeur en matière d'études de marché dédiées à l'industrie de la santé aux vues de la diversité et de l'étendue des études proposées.

Données d'investissements promotionnels

Chaque année, plus de 200 000 professionnels de santé à travers le monde participent aux panels de CSD. Les données recueillies sur les différents investissements des laboratoires permettent de suivre les stratégies marketing et promotionnelles de l'industrie pharmaceutique : analyse du mix média (visites médicales, annonces presse, remises d'échantillons, mailings, réunions, essais cliniques, Internet, DTC, médias sociaux…), évolution des investissements auprès des différentes cibles (médecins généralistes et spécialistes, pharmaciens), utilité et impact de la visite médicale, efficacité des forces de vente et veille concurrentielle.

Données patients

CSD dispose de deux sources d'information pour ses données patients et de prescription :

- 8 bases de données de suivi longitudinal des patients, à partir de données réelles et anonymes ;
- un panel de spécialistes, assurant un suivi constant sur un marché donné : PDS (Patient Database Survey) ;

Les informations ainsi recueillies ouvrent un large éventail d'études : évolution d'un marché, suivi de la performance des produits notamment en phase de lancement, suivi de cohortes de patients, évolution du comportement des prescripteurs envers une classe, un produit, etc.

Suivi de la communication

Ce suivi permet aux laboratoires pharmaceutiques d'obtenir une vision globale de la communication du marché, d'évaluer l'efficacité de leurs forces de vente, la mémorisation de leurs messages ainsi que l'impact de la visite médicale sur les prescriptions. Ces rapports adaptés aux besoins spécifiques de chaque client traitent de la communication produit et de son évolution dans le temps et permettent, si nécessaire, un réajustement des stratégies et des campagnes de communication.

Études médicales

L'offre de CSD intègre également une activité CRO (*Contract Research Organization*).

Ses observatoires de médecins libéraux informatisés et son outil Web de recueil de données patients (*INES*) permettent à CSD de répondre à toutes les problématiques médicales d'un laboratoire ou des autorités de santé : études post-AMM, pharmaco-épidémiologie, pharmaco-économie, outcomes research, affaires réglementaires, études cliniques ou registres.

Études ad'hoc

CSD réalise sur mesure tous types d'études de marché, qualitatives et quantitatives, afin de proposer des recommandations stratégiques à ses clients. CSD a mené en 2011 plus de 1 500 études internationales et locales (recall tests, comportement de prescription, qualité de la visite, bilan d'image, test d'annonce presse, etc.), sur l'ensemble des aires thérapeutiques.

S'appuyant sur ses nombreuses sources de données, CSD a développé des offres combinées permettant d'acquérir une vision globale d'un marché ou d'un produit.

Optimisation des forces de vente

ITOPS CONSULTING

Itops Consulting propose à ses clients de les accompagner dans leurs réflexions stratégiques autour des enjeux de la promotion. L'expertise d'Itops Consulting recouvre :

- la stratégie promotionnelle : analyse du portefeuille produits et des prévisions, planification stratégique, management du risque et plan promotionnel ;
- les projets d'organisation et de réorganisation des réseaux de promotion ;
- l'évaluation de la performance : productivité ou performance opérationnelle, performance financière, retour sur investissement et évaluation du risque ;
- l'élaboration et la mise en place des règles de compliance (ou conformité), l'audit, l'optimisation des processus afin d'associer la performance économique et le respect de la compliance ;
- la conduite du changement ;
- la formation ;
- le traitement et l'analyse des données (agrégation, synthèse, production de tableaux de bord, reporting, etc.).

Statistiques de vente des produits pharmaceutiques

GERS SAS

Gers SAS traite et établit, pour le compte du Gers (groupement d'intérêt économique réunissant les laboratoires pharmaceutiques opérant en France), les statistiques de vente de tous les produits pharmaceutiques par UGA (Unités Géographiques d'Analyse), à partir des données collectées auprès des grossistes répartiteurs, des laboratoires et des pharmacies.

Depuis 1999, ces statistiques sont consultables en ligne et disponibles chaque semaine. Le dernier découpage (746 unités géographiques découpées en 4 565 Agrégats de Points de Vente ou APV regroupant 3 à 8 pharmacies), beaucoup plus homogène en termes de volume d'activité, permet la création d'un véritable micro-marketing pour les laboratoires.

La France est un des rares pays au monde où la profession s'est réunie pour constituer ses propres statistiques, qui sont devenues les données de régulation des accords conventionnels entre le LEEM [1] et le CEPS [2].

(1) LEEM : organisation professionnelle qui fédère et représente les entreprises du médicament présentes en France.

(2) CEPS : Comité Economique des Produits de Santé, organisme interministériel placé sous l'autorité conjointe des ministres chargés de la santé, de la sécurité sociale et de l'économie, est principalement chargé par la loi de fixer les prix des médicaments et les tarifs des dispositifs médicaux à usage individuel pris en charge par l'assurance maladie obligatoire.

CEGERS

Spécialisé dans le traitement de données, Cegers propose une offre d'externalisation totale en assurant l'intégration des données, le retraitement et la diffusion des tableaux de bord via Click-Pharma. Cegers propose également une offre d'internalisation permettant aux experts métiers des entreprises d'être autonomes dans leur reporting et de satisfaire leurs clients internes grâce à la mise à disposition de la plateforme logicielle *Reportive*.

INFOSANTÉ

Avec ses filiales InfoSanté en Roumanie et Gers Maghreb en Tunisie, le Groupe Cegedim propose des statistiques de vente de produits pharmaceutique. Dans ces deux pays, Cegedim est leader [1] sur le marché des données de vente, tant régionales que nationales, et propose une gamme complète de produits et de services sur les marchés officinaux et hospitaliers.

SANTESTAT

A partir des données de vente collectées auprès d'un panel de pharmacies, Santestat constitue une base statistique enrichie en permanence. Grâce à Santestat, les pharmaciens et leurs groupements disposent des outils nécessaires à l'optimisation de la gestion de leurs officines, au suivi de leurs politiques de prix et à la vision de leurs marchés d'achats.

Ces statistiques apportent aux laboratoires pharmaceutiques une meilleure connaissance des circuits de distribution des médicaments.

Analyse de la prescription médicale

CEGEDIM CUSTOMER INFORMATION

Cegedim Customer Information (CCI) est l'expert incontournable de l'information nominative qualifiant les professionnels de santé avec une expérience de plus de 25 ans. Ces recherches nominatives permettent d'obtenir des indicateurs clés pour la segmentation et le ciblage : préférences de prescriptions, nombre de patients, stratégies thérapeutiques, « early adopters », profil Digital et les experts ainsi que leurs réseaux d'influence.

Sur la base du fichier *OneKey*, CCI délivre aux laboratoires pharmaceutiques des données stratégiques en total respect avec les lois locales sur la protection des données personnelles.

Icomed (Prescriber en Allemagne)

Icomed réalise tous les ans des enquêtes syndiquées auprès des médecins généralistes et spécialistes sur leurs activités et leurs préférences de prescription avec des taux de réponses importants - de 30 % à 50 % - dépendant des spécialités et des pays. Ces informations sont principalement utilisées pour réaliser ou optimiser les segmentations et les ciblages des laboratoires pharmaceutiques et peuvent être exploitées comme indicateurs par les forces de vente.

Ces études existent en France (sur 44 spécialités) et également en Allemagne, Italie, Espagne, Benelux, pays Nordiques, Russie, Pologne, Turquie et Roumanie.

Physician Connect

Physician Connect identifie les experts et leurs réseaux d'influence dans la prise en charge d'une pathologie grâce à une méthodologie unique et robuste de nominations par leurs confrères. Cette étude répond aux besoins de différents départements (médical, marketing, ventes et SFE) d'optimiser leur relation avec les réseaux d'influence et, ce, tout au long du cycle de vie du produit.

Physician Connect est la base de données nominative la plus complète sur les réseaux d'influence en oncologie - couvrant 7 tumeurs solides et 5 cancers hématologiques dans 10 pays (top 5 Europe, Benelux, États-Unis et Canada) avec plus de 24 000 experts nominés et 100 000 liens entre praticiens.

Physician Connect peut également être réalisé à la demande spécifique d'un laboratoire pharmaceutique sur un domaine thérapeutique précis sur l'ensemble des pays où le fichier *OneKey* est présent.

Bases de données entreprises et services associés

CEGEDIM COMMUNICATION DIRECTE

Spécialisé dans les bases de données professionnelles et les outils de marketing dans le monde, et fort de ses compétences dans ces domaines [2], Cegedim a développé un département spécifique à ses activités françaises en matière de marketing direct, Cegedim Communication Directe (Cegedim CD), qui propose :

Des bases de données spécifiques

- Entreprises et Dirigeants : 287 435 sociétés, classées par chiffre d'affaires, avec téléphone et fax et plus de 501 811 fonctions opérationnelles qualifiées ;
- 3 738 306 sièges sociaux avec coordonnées du dirigeant principal, téléphone et fax ;
- Source Insee : 5 832 120 établissements (répertoire exhaustif des entreprises) ;
- LaMég@baseB2B : le référentiel BtoB multicanal avec plus de 2 900 000 emails nominatifs etc. ;
- Flottes Automobiles Professionnelles : 755 061 établissements actifs pour 3 789 412 véhicules ;
- Métiers : professions libérales, élus, collectivités territoriales.

Des traitements informatiques/Data Quality Management

- Audit de bases de données, normalisation, restructuration, clearing ;
- Déduplication, rapprochement, consolidation de données ;
- Sirénage (rapprochement avec la base Sirene) ;
- Nettoyage et enrichissement des données ;
- Maintenance des données clients à partir de mises à jour propres à Cegedim CD ;
- Analyse des données et profil clients, segmentation, scores marketing.

(1) InfoSanté est leader sur le marché des données de vente en Roumanie et en Tunisie, en chiffre d'affaires par rapport à ses concurrents.

(2) La base de données OneKey est la référence de l'industrie pharmaceutique, en nombre de pays couverts et de données renseignées, ainsi qu'en nombre d'utilisateurs.

Des services en ligne

- *GlobalDataControl* : espace d'échange sécurisé couplé à des automates de contrôle et traitement d'enrichissement et fiabilisation de la donnée professionnelle ;
- *GlobalDataDistri* : solution Web de dénombrement et d'extraction de données opérationnelles BtoB ;
- *SirWebAnnuaire* : accès au référentiel Sirene de l'Insee valorisé par Cegedim CD en mode annuaire ;
- *SirWebServices* : Web-services pour plugger les solutions clientes (CRM, ERP, formulaire Web…) au référentiel BtoB de Cegedim CD, et les alimenter en données qualifiantes ;
- *GlobalDataReport* : solution de génération de rapports (à partir de la suite logicielle *Reportive*), pour éclairer la connaissance client ;
- *GlobalDataValid* : solution Web, permettant de valider et réconcilier manuellement des rapprochements de doublons en ligne ;

Pour proposer l'ensemble de ces prestations, Cegedim CD s'appuie sur des programmes et outils dont certains sont uniques en France, comme la base de données *Source* qui trace l'ensemble des transferts et déménagements d'établissements depuis 1993.

Des offres dédiées aux éditeurs Presse et Web

Cegedim Communication Directe met à la disposition des éditeurs de presse écrite et numérique un ensemble de solutions orientées vers l'optimisation de la connaissance de leurs clients :

- *SIGA* répond aux exigences des éditeurs de presse dans le domaine de la gestion des abonnements, du marketing direct, de la diffusion et du business intelligence ;
- *OneKey Web Authentication* est un service Web conçu spécifiquement pour les éditeurs de sites à contenu professionnel nécessitant une validation stricte des accès. Ce service permet d'établir un profilage très précis du visitorat en s'appuyant sur les référentiels métiers du Groupe.

Impression et notices pharmaceutiques

PHARMAPOST

Pharmapost, société certifiée ISO 9001, est une imprimerie industrielle spécialisée dans l'impression et le façonnage de papiers fins. En 2011, elle a produit 470 millions de notices pharmaceutiques à plat, pliées, en bobines simples, doubles et triples, se situant ainsi au rang des premiers fabricants français.

Pharmapost imprime également des brochures commerciales, rapports annuels et tout type de documents promotionnels.

Gestion des échantillons médicaux

PHARMASTOCK

Pharmastock est un établissement pharmaceutique dépositaire spécialisé dans la gestion et l'expédition :

- d'échantillons à destination des médecins ;
- de documentations à destination des visiteurs médicaux ;

Pour répondre aux obligations de traçabilité et de distribution des échantillons auxquelles doivent faire face les laboratoires pharmaceutiques, Pharmastock, s'appuyant sur le savoir-faire du Groupe Cegedim en termes de gestion des fichiers des professionnels de santé, propose 2 offres :

- *Tracere*, pour répondre aux besoins de la visite médicale ou aux besoins spécifiques des médecins en matière d'échantillons ;
- *3S*, pour traiter les demandes d'échantillons des professionnels de santé.

Promotion Digitale

MEDEXACT

MedExact travaille en synergie avec l'ensemble des sociétés du Groupe Cegedim dont l'activité est la promotion hors visite médicale. L'offre *ScreenPub* concerne les médecins équipés des logiciels Cegedim Logiciels Médicaux, interconnectés au serveur Cegedim. Elle permet l'échange d'informations et, notamment, le téléchargement et la diffusion de campagnes.

6.1.2 PRODUITS ET SERVICES LANCÉS DURANT L'EXERCICE 2011 DANS LE SECTEUR « CRM ET DONNÉES STRATÉGIQUES »

Le maintien, depuis deux années consécutives, d'un niveau élevé d'investissement en innovation pour cette activité trouve une traduction directe en matière de qualité produits, saluée par des observateurs tels que IDC ou Frost & Sullivan.

Cegedim Relationship Management (Cegedim RM) a lancé en mars 2011 une nouvelle version (5.2) de *AggregateSpend360 ™*, sa solution de consolidation de dépenses pour les industries des sciences de la vie. Commercialisée aux Etats-Unis dès 2006, cette solution répond de façon optimale aux exigences du Sunshine Act qui impose aux industries pharmaceutiques et de matériel médical la publication de toutes les sommes et de tous les avantages perçus par les médecins.

Cette activité de compliance a poursuivi son développement rapide en 2011 avec la généralisation en Europe (Grande-Bretagne, Pays-Bas, France…) des règles de bonne gouvernance concernant la promotion médicale initiées aux Etats-Unis.

Selon un rapport de juin 2011 d'IDC Health Insights, Cegedim est le leader mondial (en parts de marché) des solutions de consolidation de dépenses pour les industries des sciences de la vie.

Cegedim RM a également annoncé, en avril 2011, la mise à disposition au niveau mondial de la deuxième génération de *Mobile Intelligence* (MI) pour iPad®, sa solution phare de gestion de la relation client (CRM). Conçue spécialement pour profiter des avantages de l'iPad®, cette nouvelle version offre une meilleure convivialité et une amélioration des fonctionnalités hors ligne afin de favoriser son adoption par les utilisateurs et de répondre à leurs exigences de mobilité.

Cette solution a rencontré un important succès commercial notamment dans les pays émergents.

Cegedim Relationship Management a également développé en 2011 d'importants partenariats stratégiques notamment avec :

- QUMAS, afin de promouvoir commercialement ses solutions de conformité en Amérique du Nord et en Europe ;
- MeLLmo, afin de fournir des solutions analytiques mobiles aux équipes commerciales des laboratoires pharmaceutiques dans le monde entier ;
- Model N en vue d'offrir une solution intégrée de gestion de la relation client et des revenus ;
- Hitachi, pour proposer des solutions de gestion de la relation client (CRM) aux entreprises des sciences de la vie basées dans la région Asie-Pacifique.

Cegedim a par ailleurs continué à développer sa base de données mondiale de professionnels de santé, *OneKey*, cœur des activités du Groupe. Disponible dans plus de 70 pays, *OneKey* a dépassé, début 2012, la barre des huit millions de professionnels de santé validés.

A noter également que le US Department of Healthcare & Human Services aux Etats-Unis a signé en 2011 un contrat avec Cegedim pour la fourniture d'études sur le suivi de l'utilisation des données médicales électroniques par les médecins.

6.1.3 PRINCIPAUX MARCHÉS

Chiffres clés

56 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe Cegedim.

Présence géographique : sur les 5 continents, plus de 80 pays.

Principaux clients : départements marketing et vente des industries pharmaceutiques et des sciences de la vie.

Concurrence

Les offres de services de Cegedim sont uniques pour l'industrie pharmaceutique et très différenciées des offres concurrentes. Cegedim est en effet la seule société proposant une offre combinant les bases de données les plus exhaustives du marché mondial et des solutions CRM et de compliance.

Cegedim conçoit une gamme complète de bases de données stratégiques permettant aux laboratoires pharmaceutiques de mieux comprendre où sont vendus les médicaments, par qui ils sont prescrits, pourquoi et dans quelle mesure leurs actions marketing sont efficaces. L'objectif est de mettre à leur disposition les informations nécessaires à la définition de leurs stratégies marketing et vente. Les données concernant les professionnels de santé constituent en effet une information essentielle permettant aux laboratoires pharmaceutiques d'orienter leurs forces de vente sur le terrain. Cegedim est propriétaire de sa base de données *OneKey* et la met à jour quotidiennement. Peu d'offres alternatives existent et elles sont de plus limitées géographiquement, contrairement à *OneKey* présente dans 73 pays incluant les DOM-TOM.

Les concurrents de Cegedim en matière d'offres CRM ne disposent pas d'offres de bases de données ou de conformité réglementaire. Par ailleurs, le premier concurrent sur les bases de données ne dispose pas d'offre CRM.

De façon plus détaillée, les principaux concurrents de Cegedim sur ces deux métiers sont les suivants :

CRM

Oracle (Siebel) et **Salesforce.com** : Ces sociétés sont des généralistes du logiciel, qui, à l'inverse de Cegedim, ne s'adressent pas seulement au secteur de la santé. Elles axent leurs prestations sur la fourniture de logiciels, alors que Cegedim fournit également ses solutions en mode externalisé, en leur associant une gamme complète de services (services en ligne, mise en œuvre, support utilisateur, formation, etc.). Oracle qui a racheté Siebel en 2006, se positionne aujourd'hui comme le leader mondial du CRM généraliste.

Update est un éditeur autrichien spécialisé dans le CRM qui dispose d'une solution dédiée santé et cible principalement le marché européen.

Veeva Systems, est un concurrent apparu en 2007 sur le marché US. Il s'agit d'une solution uniquement proposée en mode SaaS (Software as a Service) dont les capacités d'analyses restent limitées qui s'appuie sur la plateforme de Salesforce.com. Son offre n'intègre pas de solutions de compliance, de suivi des dépenses ou d'affectation des forces de vente, ce qui permet à Cegedim de proposer les siennes aux clients CRM de Veeva.

Il existe en outre de nombreux concurrents locaux dans les différents pays.

DONNÉES STRATÉGIQUES

IMS est le principal concurrent de Cegedim à l'international sur le marché des études stratégiques dans le domaine de la santé.

Taylor Nelson Sofres plc, et **GFK** sont des généralistes qui proposent également des études ad'hoc dans le domaine médical.

Il existe en outre de nombreux concurrents locaux sur ce marché.

Principales tendances du marché

Malgré le contexte économique défavorable, la pression concurrentielle internationale, le développement des génériques, et les tentatives de régulation étatique, le marché mondial du médicament est évalué à 880 milliards de dollars en 2011, en progression de 5 à 7 %.

Cette estimation d'IMS (octobre 2010) met en avant des taux de croissance très disparates selon les régions :

- sur les marchés émergents qui continuent à soutenir la croissance mondiale, une progression moyenne de 15 % à 17 % (dont 25 % à 27 % pour la Chine qui représenterait 50 milliards de dollars soit le 3e plus grand marché mondial);
- sur les 5 principaux marchés européens (Allemagne, Espagne, France, Italie et Royaume-Uni), une croissance de 1 % à 3 %;
- sur le marché américain, une croissance entre 3 % et 5 %.

Cegedim fournit principalement des solutions destinées aux départements vente et marketing des laboratoires pharmaceutiques, aussi est-il essentiel de comprendre l'organisation des dépenses liées à la promotion des ventes.

Selon les études publiées par Cegedim Strategic Data (CSD), qui tiennent lieu de référence (1) dans le milieu de l'industrie pharmaceutique, les montants consacrés à la promotion en 2011 dans le monde ont été de 92 milliards de dollars repartis de la manière suivante : 61 % liés à la visite médicale, 10 % pour les échantillons distribués, 9 % aux dépenses dites DTC (Direct To Consumer) et enfin 20 % pour les autres moyens de promotion tels que les relations publiques, la presse, Internet.

Tendances de l'industrie pharmaceutique mondiale

L'industrie pharmaceutique mondiale se réorganise pour faire face à l'évolution de son modèle et à la lente érosion de sa rentabilité. Selon une étude publiée en février 2012 par PricewaterhouseCoopers, les opérations de fusions-acquisitions devraient continuer de croître dans l'industrie de la santé. « Dans un contexte marqué par les réformes de santé au niveau mondial, la croissance du nombre d'acteurs issus des marchés émergents et l'attrait croissant de nouveaux modèles de diffusion plus efficients, les fusions acquisitions constituent une stratégie de croissance externe de plus en plus importante ».

Les fonctions ventes et marketing sont, avec la qualité de la R&D, les principaux critères de différenciation pour l'industrie pharmaceutique. Aussi une attention particulière est portée à la personnalisation de la relation client, la connaissance de l'ensemble des parties prenantes dans la décision de référencement d'un médicament, sur les nouvelles formes de promotion notamment via Internet, ainsi que sur la notion de retour sur investissement (ROI) des outils promotionnels.

Si le nombre de visiteurs médicaux en médecine générale a diminué notablement ces dernières années dans les économies matures, il est en revanche en forte croissance en médecine spécialisée et dans les économies émergentes.

Par ailleurs, à l'instar de la réglementation fédérale du « Sunshine Act » américain adopté en 2010 par le congrès, de nombreux pays en Europe (Pays-Bas, Royaume-Uni etc.) renforce leurs réglementations en faveur d'une plus grande transparence des dépenses à destination des professionnels de santé. Des réglementations qui bouleversent le mode opératoire des entreprises pharmaceutiques mais amorcent un tournant radical pour améliorer l'image de l'industrie des sciences de la vie et recouvrer la confiance des acteurs du secteur. La France a récemment adopté une législation similaire à la loi américaine (US Patient Protection et Affordable Care Act, qui inclut les « Sunshine Provisions ») contraignant les laboratoires opérant en France à une complète transparence des paiements effectués aux professionnels de la santé.

Tendances de l'industrie pharmaceutique en France

La France est le troisième producteur européen et l'un des principaux exportateurs mondiaux de médicaments. Les exportations françaises de médicaments ont significativement augmenté en 2010 par rapport à 2009, atteignant 24,1 milliards d'euros, avec un taux de croissance de + 4,5 %. En 2010, les exportations de produits pharmaceutiques ont représenté 7 % des exportations totales de la France juste derrière l'aéronautique/aérospatiale (10,7 %) et se situent au 4e rang des secteurs industriels (hors matériel militaire) en termes d'excédent commercial dégagé.

En 2010, on dénombre 257 entreprises industrielles et 250 entreprises consacrées strictement à la biotechnologie dans le domaine pharmaceutique en France. Au total, l'effectif de l'ensemble de la chaîne du médicament dans le pays (incluant les salariés des entreprises du médicament, ceux des biotechnologies et les emplois induits par cette industrie notamment chez les grossistes répartiteurs et les pharmacies) s'établit à 303 000 personnes (source : LEEM).

La promotion constitue le principal levier d'optimisation de la fonction marketing et vente au sein des laboratoires pharmaceutiques. En dépit des tentatives de régulation des pouvoirs publics, elle continue de bénéficier de moyens importants : 4,3 milliards de dollars en 2011 (contre 4,5 milliards en 2010).

A titre d'exemple, les dépenses de promotion des laboratoires français en 2011 se décomposent de la manière suivante : 54 % liés à la visite médicale, environ 23 % en promotion de type relations publiques, voie de presse, Internet, un peu plus de 22 % de dépenses dites DTC et moins de 1 % pour les échantillons distribués.

(Source : CSD 2012, Groupe Cegedim)

(1) CSD est un acteur majeur en matière d'études de marchés dédiées à l'industrie de la santé aux vues de la diversité et de l'étendue des études proposées.

6.2 SECTEUR 2 « PROFESSIONNELS DE SANTÉ »

6.2.1 DESCRIPTION DES OPÉRATIONS ET DES PRINCIPAUX PRODUITS DE L'ÉMETTEUR DANS CE SECTEUR

Au côté des professionnels de santé depuis de nombreuses années, Cegedim se positionne aujourd'hui comme l'un des principaux [1] éditeurs de logiciels de gestion médicale à travers le monde.

Le Groupe accompagne quotidiennement, dans leur pratique professionnelle, les paramédicaux, les pharmaciens et les médecins généralistes et spécialistes.

Structurés et communicants, les logiciels Cegedim répondent aux besoins de la pratique quotidienne des professionnels et aux dernières exigences techniques et réglementaires. Ils constituent, entre professionnels de santé, un vecteur important de transferts d'informations scientifiques et médicales sur le lieu d'exercice.

CEGEDIM HEALTHCARE SOFTWARE (CHS)

Créée en 2009 afin de coordonner et fédérer l'ensemble des activités relatives aux solutions logicielles destinées aux professionnels de santé, la Business Unit Cegedim Healthcare Software (CHS), compte plus de 140 000 postes de travail médecins et paramédicaux et 78 000 postes de travail pharmacies, utilisateurs de ses solutions dans neuf pays (Belgique, Chili, Espagne, Etats-Unis, France, Italie, Roumanie, Royaume-Uni, Tunisie). CHS organisé autour de quatre pôles représente une diversification majeure pour l'avenir de Cegedim :

- logiciels pharmaciens (Alliadis, Cegedim Rx, Next Software, Pharmec) ;
- logiciels médicaux (CLM, InPS, HDMP, Millennium, Stacks, Pharmec, Pulse Systems) ;
- logiciels paramédicaux (RM Ingénierie) ;
- base de données médicamenteuse (Resip/Base Claude Bernard).

Logiciels pharmaciens

ALLIADIS

Spécialiste de l'informatique officinale, le groupe Alliadis (Alliance Software, Alliadis, PGInformatique) accompagne les pharmaciens depuis le début de l'informatisation des officines, il y a plus de 20 ans.

Il développe et commercialise des solutions logicielles globales et intégrées, incluant la fourniture d'équipements informatiques adéquats. Alliadis est à la pointe des dernières innovations technologiques, au plus près des exigences métier de ses clients, avec des offres évolutives à forte valeur ajoutée.

Les nouveaux enjeux réglementaires tels que le Dossier Pharmaceutique, l'évolution de l'environnement SESAM-Vitale, les objectifs de substitution, la traçabilité et la codification des produits, le libre accès, les nouvelles missions des pharmaciens dans le cadre de la loi HPST [2] sont autant de thèmes qui engagent les évolutions de l'outil informatique à court ou moyen terme et pour lesquels Alliadis s'engage toujours très en amont.

Partenaire averti des évolutions de l'activité officinale, le groupe Alliadis a su s'adapter aux enjeux économiques en proposant des solutions sur-mesure aux différents acteurs du marché :

- les pharmaciens indépendants et les pharmacies mutualistes ;
- les pharmacies organisées en SEL (Sociétés d'Exercice Libéral), avec des offres permettant un travail en réseau entre confrères ;
- les groupements de pharmaciens auprès desquels, à ce jour, les solutions d'Alliadis sont les plus référencées et, chez certains, de manière exclusive. Certains partenariats permettent notamment aux adhérents de bénéficier d'outils informatiques propres et adaptés aux spécificités de fonctionnement de leur groupement ;
- les laboratoires pharmaceutiques, via une solution dédiée. Avec 50 % des flux de médicaments gérés au travers de ses applications logicielles, le groupe Alliadis est en effet l'interlocuteur privilégié des principaux laboratoires pour la mise en œuvre de systèmes d'information et de communication destinés aux pharmaciens.

Depuis l'intégration en 2009 de la société PGInformatique, le groupe Alliadis dispose d'une gamme de solutions métier lui permettant d'adresser toutes les typologies d'officines :

- *Alliance Premium*, solution phare du groupe, est à ce jour le logiciel le plus présent en officine. Modulaire et très riche, il offre au pharmacien des fonctions essentielles pour une gestion fine de l'entreprise et un contrôle exhaustif de la dispensation ;
- *OPUS* apporte une réponse spécifique à d'importants groupes d'officines via une technologie ouverte et extrêmement communicante.

(1) Cegedim est l'un des principaux éditeurs de logiciels pour les professionnels de santé, en nombre de postes installés.

(2) HPST : Hôpital, Patients, Santé, Territoires.

Sur un marché en constante mutation, le groupe Alliadis poursuit une stratégie de croissance et de diversification pour anticiper toujours mieux les attentes des pharmaciens :

- avec la mise en place du libre accès, la rentabilité de l'espace de vente devient, plus que jamais, hautement stratégique. Le groupe Alliadis décide d'investir dans des gammes de produits dédiées à la valorisation et à la sécurisation de l'espace de vente et crée, en 2008, NTPHarm, sa division commerciale propre à cette activité ;
- afin d'accompagner ses clients dans la mise en place d'activités liées à leurs nouvelles missions telles que la location de matériel médical et la gestion des Ehpad [(1)], le groupe intègre ou développe des solutions spécifiques interfacées avec ses logiciels métiers.

Investi auprès des instances professionnelles, Alliadis s'est engagé au côté de la CNAM et des syndicats de pharmaciens dans le cadre du processus SCOR ayant pour objectif la totale dématérialisation de la transmission des pièces justificatives aux CPAM. Le succès de la phase expérimentale a conduit à la signature d'un avenant à la convention qui généralise à tout le territoire la numérisation des ordonnances au comptoir et leurs télétransmissions aux CPAM à partir de 2012.

Alliadis est à ce jour la seule société à pouvoir accompagner ses clients dans la mise en place de ce nouveau mode de communication avec leurs CPAM.

En France, 450 collaborateurs, 30 centres de compétences et 2 hotlines déployés sur l'ensemble du territoire, assurent quotidiennement un service de proximité dont la qualité est unanimement reconnue par les clients. Avec 9 380 clients, le groupe Alliadis détient 41 % du marché de l'informatique officinale en France.

CEGEDIM RX

Cegedim Rx est le leader au Royaume-Uni de la fourniture de logiciels et services informatiques à destination des pharmacies avec plus de 50 % de part de marché sur un total de 12 200 officines.

Sa gamme de produits, constituée des offres *Nexphase* et *Pharmacy Manager Patient Medication Record*, traite chaque année plus de 300 millions de prescriptions. Cegedim Rx est certifié ISO 27001, et compte plus de 150 salariés répartis sur deux sites principaux au Royaume-Uni. Les plus grands réseaux de pharmacies tels que : Asda, Boots, the Co-operative Group, Sainsburys, Tesco, Morrisons et Superdrug utilisent les solutions proposées par Cegedim Rx.

Cegedim Rx est très impliqué dans le développement et la fourniture de prescriptions électroniques et de logiciels de gestion d'affections mineures au Royaume-Uni. Cegedim Rx fournit également à ses clients les outils de communication - N3 sponsorisés par le gouvernement au sein des pharmacies, ainsi que son propre service de messagerie dont l'objectif est de gérer à terme jusqu'à 60 % des prescriptions anglaises au sein de son propre centre de gestion des flux.

Cegedim Rx propose également des offres de :

- distribution et mise en place de matériel informatique ;
- assistance et formation pour les utilisateurs ;
- vente de consommables.

NEXT SOFTWARE

La société Next Software est spécialisée dans l'édition et la distribution de solutions destinées aux professionnels de santé en Tunisie. Leader dans le domaine de l'informatisation des officines avec 25 % de part de marché, Next Software est un des plus importants acteurs du marché avec une présence sur l'ensemble du territoire tunisien.

Déjà fortement impliquée dans l'accompagnement informatique des dispositifs de remboursement mis en place par les autorités de santé, Next Software va rapidement bénéficier de l'expérience des autres éditeurs "pharmacie" de Cegedim pour enrichir son offre dans le domaine des banques thérapeutiques (*Base Claude Bernard*) ainsi qu'au niveau des échanges électroniques d'informations.

PHARMEC HEALTHCARE SOFTWARE

Spécialisé dans l'édition et la distribution de solutions pour les professionnels de santé en Roumanie. Pharmec Healthcare Software est le leader dans le domaine des logiciels pharmaciens avec plus de 35 % de part de marché. Pharmec est également un des acteurs montants dans ce pays sur le marché, en plein essor, de l'informatisation des médecins. L'offre de Pharmec Healthcare Software va rapidement s'enrichir dans le domaine des bases de données médicamenteuses et des logiciels médicaux en ligne grâce à l'expérience de Cegedim en la matière.

Logiciels médicaux

CEGEDIM LOGICIELS MÉDICAUX (CLM)

CLM propose des solutions dédiées aux médecins libéraux, aux établissements d'oncologie, aux centres de santé et aux maisons de santé pluridisciplinaires :

- pour les médecins : les logiciels *CrossWay* (et ses interfaces *Eglantine*, *Medigest* et *Cardiolite*), *Doc'Ware*, *Médiclick*, et *MegaBaze*, assurent une gestion simple et performante des dossiers patients ;
- pour les établissements d'oncologie : les logiciels *OncoBaze* et prochainement *Oncoweb* proposent une gestion globale du workflow des traitements de chimiothérapie et leur parfaite traçabilité ;
- pour les centres de santé : le logiciel *Crossway CDS* propose une gestion médicale du centre (couplée à une solution de gestion de tiers payant) ;
- pour les maisons de santé pluridisciplinaires : CLM (associé à RMI) propose une gamme de logiciels *Santé + 4000* qui répond aux attentes de partage de données entre les différents professionnels de santé (médecins et paramédicaux) réunis au sein d'une même structure. Cette offre évoluera pour proposer une solution fullweb qui répondra également aux besoins des pôles de santé ;
- les logiciels *Secure Medical Mail*, *Resip FSE* et *e-FSE*, utilisés en autonome ou intégrés à un logiciel médical, permettent d'échanger des informations médicales par mail sécurisé et authentification CPS, et de réaliser des feuilles de soins électroniques en conformité avec les dernières normes réglementaires en vigueur :

(1) Ehpad : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes.

- hébergé en environnement Cegedim HADS (Hébergement Agréé de Données de Santé), *monLogicielMedical.com* vise les jeunes médecins pour lesquels ces nouvelles technologies sont une évidence, ainsi que les spécialistes (plus de 200 formulaires spécialisés disponibles), les Maisons de Santé Pluridisciplinaires et les grands cabinets de groupe pour lesquels la prise en charge centralisée de l'infogérance, tant matérielle que logicielle, représente une solution idéale.

D'importants développements dans la gamme de logiciels métiers

L'année 2011 a permis de déployer avec succès, et auprès d'un nombre significatif de professionnels de santé, les importants développements entrepris en matière d'interopérabilité dans la gamme de logiciels CLM, notamment dans leurs interactions avec les plateformes de partage d'informations médicales, au premier rang desquelles le DMP.

L'année 2012 prolongera les efforts entrepris en matière d'interopérabilité, en particulier au travers de la poursuite du projet européen epSOS.

Afin de répondre aux attentes des utilisateurs en matière de simplification administrative, les travaux lancés en 2011 en relation avec la CNAM ont permis de mettre à disposition des utilisateurs de la gamme de logiciels CLM la dématérialisation des premiers téléservices de l'assurance maladie, et seront poursuivis en 2012.

Une offre en phase avec la nouvelle convention médicale et les critères de rémunération à la performance

Après avoir obtenu la certification HAS de Logiciel d'Aide à la Prescription (LAP) en 2011 pour le produit CrossWay, CLM a développé un tableau de bord, intégré à sa gamme logicielle, qui permettra de suivre les indicateurs de performance liés à l'efficience médicale et à la prévention.

L'année 2012 sera marquée sur ce plan par la certification de l'ensemble des produits de la gamme CLM ainsi que par le déploiement des versions logicielles permettant aux médecins de répondre aux exigences de la convention.

Conforme aux exigences du décret d'hébergeur de données de santé à caractère personnel, Cegedim assure également l'hébergement de ces données

Cette offre répond aux enjeux d'interopérabilité des solutions des professionnels de santé, en référence au cadre d'interopérabilité national publié par l'ASIP Santé. Elle se place délibérément dans une dynamique de synergie avec les différentes lignes de produits du Groupe Cegedim dédiées aux professionnels de santé (médecins et paramédicaux, centres de santé).

INPS

InPS conforte sa position de leader [1] pour le primary care au Royaume-Uni avec son offre *Vision*. La réforme conduite par le National Health Service impose différents niveaux d'interopérabilité entre professionnels de santé, sur lesquels InPS poursuit son avancée, afin d'adapter ses solutions informatiques pour les médecins généralistes (General Practitioners).

L'application *Vision* est aujourd'hui utilisée par près de 10 000 médecins dans plus de 2 300 centres de soins au Royaume-Uni.

HDMP

Second acteur sur le marché du Dossier Médical Informatisé pour les médecins généralistes en Belgique avec la solution Health One, HDMP est également très actif dans les secteurs hospitaliers, de la médecine du travail, des postes de garde, des centres de prévention, des centres de soins… avec plus de 2 200 références.

MILLENNIUM

Basé à Florence, Millennium, détenu à 49 % par Cegedim, est le premier [2] éditeur de logiciels médecins en Italie, avec *Millewin* installé sur près de 16 500 postes. Millennium a récemment renforcé sa présence régionale et est devenu actionnaire de 2 autres éditeurs, l'un axé sur les généralistes, l'autre sur les pédiatres (Mediatec et Sosepe avec respectivement 2 600 et 3 700 références). Millennium équipe aujourd'hui directement ou indirectement plus de 22 800 professionnels de santé (médecins généralistes et pédiatres), représentant 39 % de part de marché chez les généralistes italiens et 45 % chez les pédiatres.

STACKS

Leader [3] des logiciels médecins en Espagne avec plus de 30 000 utilisateurs, Stacks est spécialisé dans l'analyse, la conception et le développement de systèmes d'informations dédiés au secteur de la santé. Stacks propose également des services de conseil et de prestations techniques d'identification, d'adaptation et d'intégration de solutions afin de répondre aux besoins des professionnels de santé. Le principal marché de Stacks est le secteur public espagnol qui représente plus de 60 % de ses ventes. La société dispose de son propre réseau commercial sur l'ensemble du pays. Elle est également présente en Amérique du Sud à travers son implantation au Chili.

Stacks a collaboré avec les autres entités de CHS afin de lancer en 2012 un logiciel médical 100 % Web en France (*monLogicielMedical.com*) et dans d'autres pays européens.

PULSE SYSTEMS, INC.

Pulse renforce sa position dans la gestion des dossiers patients électroniques (Electronic Health Record ou EHR [4]), de gestion de la pratique médicale et de suivi de paiement aux Etats-Unis. Les plans de soutien, mis en place en 2011 par le Ministère américain de la santé et des services sociaux, favorisent l'adoption de ces technologies médicales et Pulse Systems poursuit ses efforts pour développer et faire évoluer ses solutions logicielles afin de rester à la pointe de ses technologies. Les solutions de Pulse comptent plus de 20 000 utilisateurs de santé à travers les Etats-Unis.

(1) Au Royaume-Uni, InPS est leader en nombre de postes de logiciels médecins installés dans l'environnement Windows.

(2) Millennium est le premier éditeur de logiciels médecins en Italie en nombre de postes installés.

(3) Stacks est le leader des logiciels médecins en Espagne en nombre de postes installés.

(4) EHR : Electronic Health Record. Concept défini comme le regroupement d'informations santé d'un patient. Ces données électroniques peuvent se partager au sein des différents établissements médicaux et s'échanger entre professionnels de santé. On parle également de dossiers patients électroniques, ou Electronic Patient Record (EPR), ou de Dossier Médical Personnel (DMP).

Logiciels paramédicaux

RM INGÉNIERIE

RM Ingénierie propose une gamme complète de logiciels (ligne *+4000*) à destination des professions paramédicales : infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, pédicures, podologues, sages-femmes.

Concepteur en 1984 du premier logiciel français de gestion de cabinets destiné aux kinésithérapeutes, RM Ingénierie se positionne comme un des leaders en France des solutions logicielles de gestion des cabinets paramédicaux avec plus de 32 000 utilisateurs. RM Ingénierie développe aussi des outils innovants, conçus pour sa clientèle de kinésithérapeutes et pour la médecine sportive. Ces outils permettent d'analyser, mesurer et rééduquer le mouvement. RM Ingénierie propose également une nouvelle offre *Maisons Médicales* répondant ainsi à la nouvelle demande de regroupement des professionnels de santé médecins et non médecins.

Base de données médicamenteuse

BASE CLAUDE BERNARD – SOCIÉTÉ RESIP

Resip (Recherches et Etudes en Systèmes Informatiques Professionnels) met à la disposition des professionnels de santé une base de données scientifique d'aide à la prescription et à la délivrance de médicaments : la *Base Claude Bernard* (*BCB*). La *BCB* est la première base de données sur les médicaments agréée fin septembre 2008 par la Haute Autorité de Santé (HAS) dans le cadre de la certification des logiciels d'aide à la prescription (LAP).

La *BCB* est intégrée aux logiciels de gestion d'officine commercialisés par le réseau Alliadis (logiciels *AlliancePremium* et *Opus*), représentant plus de 9 000 officines adhérentes. La *BCB* est aussi présente dans les logiciels médecins : plus de 16 000 cabinets médicaux sont abonnés. La *BCB* sera progressivement présente sur tous les postes de médecins informatisés du Groupe Cegedim en France et se trouve également diffusée par les autres éditeurs de logiciels médicaux.

Principal (1) acteur du marché Web, la *BCB* est intégrée au sein de sites et portails santé. La technologie employée permet à la *BCB* d'être présente à l'hôpital, en offrant une solution de consultation Web de la base par les établissements hospitaliers : *BCB Dexther*. Les API métier (Application Program Interface) permettent aussi de s'interfacer avec les logiciels de gestion hospitalière. Plus de 300 établissements hospitaliers utilisent la *BCB* intégrée dans leur logiciel de prescription ou de dispensation. En 2012, la *BCB* apportera sa valeur ajoutée et son moteur de règles aux logiciels médicaux et pharmaciens du Groupe en Angleterre et en Tunisie.

AUTRES SERVICES

Informations promotionnelles

RÉSEAU NATIONAL DE PROMOTION (RNP)

RNP est la référence (2) en France de toute intervention en pharmacies et parapharmacies en matière :

- d'affichage dynamique ;
- de merchandising structurel et d'opportunité (linéaire, comptoir…) ;
- de l'animation espace vente ;
- des enquêtes en points de vente.

Equipés de tablettes Androïd, les 123 Promoteurs-Merchandiseurs RNP transmettent en temps réel leur activité, photos numériques à l'appui. Les laboratoires pharmaceutiques peuvent, parallèlement, suivre le déroulé de leurs campagnes via Internet. En 2012, RNP met également à disposition de ses clients des équipes supplétives merchandising et ventes.

Devenu par ailleurs le partenaire exclusif de groupements majeurs, RNP gère l'intégralité de leurs actions promotionnelles.

Location financière médicale

CEGELEASE

Avec ses marques *Pharmalease* et *Médilease*, Cegelease est une société de location financière qui propose des offres de financement aux officines pharmaceutiques et aux professionnels de la santé.

(1) La BCB est le principal acteur du marché Web en France au regard du déploiement de cette base de données sur les outils utilisés au quotidien par les professionnels de santé (logiciels, Intranet, portails).

(2) RNP est la référence française de la publicité sur le lieu de vente, par le nombre d'officines couvertes par son réseau d'affichage.

6.2.2 PRODUITS ET SERVICES LANCÉS DURANT L'EXERCICE 2011 DANS LE SECTEUR « PROFESSIONNELS DE SANTÉ »

En 2011, Cegedim Healthcare Software a continué de renforcer les synergies internationales entre ses différentes entités ainsi que son positionnement au cœur des échanges de données de santé dans tous les pays où la Business Unit intervient (Belgique, Chili, Espagne, Etats-Unis, France, Italie, Roumanie, Royaume-Uni, Tunisie). A titre d'exemples :

- **au Royaume-Uni** : InPS a obtenu l'accord du National Health Service (NHS) pour déployer les fonctions de prescription électronique EPS version 2. Cegedim Rx possède également ce statut et les deux entités ont commencé la phase d'implémentation de cet important projet national. InPS a aussi achevé la mise en place de son logiciel clinique *Vision* dans une moitié de l'Ecosse, après avoir obtenu avec succès une autorisation de déploiement national. Cegedim Rx a également débuté l'équipement en 2012 d'une des plus importantes chaînes de supermarchés britanniques avec sa solution *Pharmacy Manager* et prévoit désormais d'étendre ses services aux sept plus gros détaillants du pays ;
- **En Italie** : Millennium a lancé un nouveau produit *Milleweb*, qui sera implémenté dans les prochains mois. Ce nouveau produit vient compléter l'offre *Millewin*, déjà utilisée par des centaines de médecins généralistes. Le nouveau logiciel s'appuie sur la technologie du Cloud, permettant d'exécuter le programme grâce à une simple connexion Internet. En pratique, l'ordinateur devient un simple terminal à partir duquel partent les applications téléchargées depuis le serveur ;
- **en Belgique** : HDMP a réussi les tests pour le Label 2010-2011 avec les meilleurs résultats du marché. HDMP a également pris part au projet pilote EBMeDS (The Evidence-Based Medicine electronic Decision Support) et lancé avec succès le pilote Recip-e (prescription électronique) ;
- **en Espagne** : Stacks a lancé une nouvelle solution Web 2.0 de gestion des dossiers médicaux personnels, afin de simplifier et fluidifier l'utilisation de l'outil par les patients et les médecins. Stacks a également réussi à déployer le plus grand système centralisé de santé en Espagne, incluant plus de 15 000 professionnels connectés en ligne et plus de 6 millions de données médicales dans la communauté de Madrid ;
- **aux Etats-Unis** : Pulse a continué en 2011 à développer sa présence marketing et commerciale à de nouveaux marchés dans l'Ouest des Etats-Unis.

En 2011 Pulse a également complété son offre mobile en sortant une application iPhone® pour les médecins. Pulse est devenu éligible pour soumettre des données de qualité au CMS (Centres Medicare et Medicaid Services) et a été reconnu officiellement membre du Physician Quality Reporting System (PQRS). Les clients de Pulse bénéficieront de ce statut afin de soumettre leurs données au CMS et recevoir les subventions PQRS en 2012 ;

- **en France** : Chez Cegedim Logiciels Médicaux (CLM), la version 19 de *Crossway* a été accueillie favorablement par les utilisateurs. Cette version est certifiée par la Haute Autorité de Santé pour son module de prescription. *Crossway* a également été le premier logiciel à intégrer le téléservice de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie « Historique des remboursements ». Par ailleurs, *Mediclick*, logiciel compatible Mac/PC, s'est enrichi d'une fonction de mobilité, permettant aux médecins de pouvoir consulter leurs dossiers patients sur iPhone®.

  Resip a de son côté lancé une nouvelle application Web destinée aux établissements de santé, hôpitaux et cliniques : *BCB Dexther*. Nouvelle interface, nouveau moteur de recherche, ajout d'informations sur les produits hors AMM (1) tels la diététique, la dermo-cosmétique et les accessoires, mise à jour quotidienne en ligne sont les principales nouveautés de *BCB Dexther*. *BCB Dexther* permet d'accéder aisément à l'information de n'importe quel poste de l'établissement hospitalier disposant d'une connexion Internet. Il s'agit d'une solution économique et écologique.

  RM Ingénierie a développé son offre auprès des maisons de santé pluridisciplinaires désormais commercialisée en partenariat avec CLM. Pour les auxiliaires, RMI a lancé un système de synchronisation de l'agenda du professionnel via Internet accessible sur smartphone ou tablettes, Apple™, Google™, ou Windows™. De grandes avancées ont été réalisées dans la mesure du mouvement avec la sortie d'un module d'analyses synchronisées à l'aide de plateformes baropodométriques, centrales inertielles et vidéo haute fréquence.

  Alliadis, très impliqué aux côtés des pharmaciens dans l'ensemble des opérations de dématérialisation des documents gérés dans l'officine, a déployé avec la Caisse Nationale d'Assurance Maladie le premier système de scannérisation et de télétransmission des ordonnances « SCOR ».

(1) AMM : Autorisation de Mise sur le Marché

6.2.3 PRINCIPAUX MARCHÉS

Chiffres clés

29 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe Cegedim.

Présence géographique : Belgique, Espagne, Etats-Unis, France, Italie, Royaume-Uni, Roumanie, Tunisie et Chili

Principaux clients : médecins, pharmaciens et personnels paramédicaux.

Concurrence

Il n'existe pas de concurrence globale présente sur l'ensemble des pays couverts par Cegedim. Ainsi, il convient de segmenter l'analyse en fonction du marché et du pays.

LOGICIELS MÉDECINS

En France : Cegedim est un des leaders (1) du marché. Ses principaux concurrents sont CompuGroup (avec en particulier le logiciel AxiSanté), Imagine Editions (logiciel Hellodoc) et Prokov Editions (logiciel MédiStory).

Au Royaume-Uni : Cegedim, avec sa filiale InPS est le 2e acteur en nombre d'utilisateurs (part de marché estimée à plus de 24 %), après EMIS (part de marché estimée à 51 %) et devant TPP (15 %).

En Belgique : Cegedim est un acteur de premier plan sur ce marché très fragmenté comptant un nombre important d'éditeurs santé parmi lesquels Corilus et Compugroup Medical.

En Espagne : avec 35 % de part de marché estimé chez les médecins généralistes, Cegedim, avec sa filiale Stacks, est leader (2) sur ce créneau. Indra et Siemens figurent parmi ses principaux concurrents.

Aux Etats-Unis : Avec plus 20 000 utilisateurs à travers les Etats-Unis dans 35 spécialités différentes, Pulse occupe une place de premier ordre en matière de gestion des dossiers médicaux électroniques. Ses plus gros concurrents sont : Allscripts, Cerner, NextGen, Greenway, eClinicalWorks, McKesson et AthenaHealth.

En Roumanie : Pharmec est un des principaux acteurs avec une part de marché estimée à 16,5 %.

LOGICIELS PHARMACIENS

En France : le groupe Alliadis (Alliance Software, Alliadis et PGInformatique) qui appartient à Cegedim et Pharmagest Interactive sont co-leaders sur le marché de l'informatique officinale en France.

Au Royaume-Uni : Cegedim est entré sur ce marché fin 2004, avec l'acquisition des sociétés NDC Health et Enigma Health, aujourd'hui regroupées en une seule entité dénommée Cegedim Rx. Avec environ 50 % de part de marché estimée, Cegedim Rx occupe une position de leader en nombre d'officines britanniques informatisées.

En Roumanie : Pharmec est leader avec une part de marché estimée à près de 35 %.

LOGICIELS PARAMÉDICAUX

En France : leader (3) auprès des kinésithérapeutes, des orthophonistes, des podologues, des orthoptistes, RM Ingénierie occupe une position de 1er plan en France dans le domaine de l'informatisation des paramédicaux, son principal concurrent étant Epsilog.

AUTRES

En matière de promotion, Cegedim est le leader (4) français, tant sur la Publicité sur le Lieu de Vente (PLV) en pharmacie par le nombre de pharmacies intégrées dans son réseau d'affichage, que sur le lieu de prescription (compte tenu de son parc de médecins informatisés).

En matière de bases de données médicamenteuse : la *BCB (Base Claude Bernard)* de Cegedim et son concurrent Vidal sont les principaux acteurs dans ce domaine en France.

Tendances des principaux marchés

Cegedim s'attache à fournir à l'ensemble des professionnels de santé des outils de gestion performants, qui les accompagnent dans leur pratique quotidienne. Les médecins et les pharmaciens, notamment en France et au Royaume-Uni, constituent une bonne référence pour ce secteur d'activité. Les effectifs de ces professionnels donnent une bonne estimation du marché potentiel de Cegedim.

(1) Cegedim est l'un des principaux éditeurs de logiciels pour les professionnels de santé, en nombre de postes installés.

(2) Stacks est le leader des logiciels médecins en Espagne en nombre de postes installés.

(3) RMI est le leader auprès des kinésithérapeutes, des orthophonistes, des pédicures, des orthoptistes en nombre de FSE transmises (source GIE SESAM-Vitale).

(4) RNP est la référence française de la publicité sur le lieu de vente, par le nombre d'officines couvertes par son réseau d'affichage.

POPULATION ROYAUME-UNI

Médecins généralistes [1]		**59 743**
Pharmaciens [2]		**12 694**
	Dont Angleterre et Pays de Galles	10 998
	Dont Ecosse	1 192
	Dont Irlande du Nord	504

Sources :
(1) General Medical Council 2011.
(2) Gouvernement britannique, 2008.

POPULATION FRANCE

Médecins	En activité régulière [1]	En médecine générale [1]	En médecine générale et en exercice libéral [1]	Généralistes en télétransmission [2]	Spécialistes en télétransmission [2]
	199 987	93 394	55 136	55 746	45 091
Pharmaciens	En activité [3]	Titulaires d'officines [3]	Adjoints en officines [3]	Nombre d'officines [3]	En télétransmission [2]
	73 259	27 853	21 956	22 186	22 965
Masseurs kinésithérapeutes	En activité [4]	En cabinet individuel [4]	En cabinet de groupe [4]	En libéral [4]	En télétransmission [2]
	70 780	33 472	19 953	55 763	50 199

Sources :
(1) Conseil National de l'Ordre des Médecins – Atlas de démographie médicale en France – situation au 1er janvier 2011. Statistiques France entière.
(2) GIE SESAM-Vitale, chiffres au 31/01/2012.
(3) Statistiques de l'Ordre National des Pharmaciens au 1er janvier 2011.
(4) DREES, Répertoire Adeli, chiffres au 1er janvier 2011.

INFORMATISATION DES MÉDECINS EN FRANCE

Une grande majorité des cabinets médicaux français, près de 90 % selon les estimations de Cegedim, est informatisée. Toutefois, le niveau d'informatisation concerne essentiellement la gestion des feuilles de soins électroniques : seulement 40 % à 60 % des médecins informatisés (toujours selon ces estimations) utilisent un dossier patient informatisé pour consigner leurs diagnostics, leurs prescriptions et mettre à jour le profil de leur patient (pathologies, allergies, antécédents familiaux, résultats d'analyses, etc.). Il est à noter néanmoins que l'utilisation quotidienne d'Internet se généralise dans les cabinets médicaux.

Globalement, le marché de l'informatisation des médecins en France, qui repose sur le volontariat individuel, reste relativement stable ces dernières années. Les voies d'amélioration sont nombreuses, tant en nombre de médecins équipés que d'adhésion à des outils plus sophistiqués.

En attendant la généralisation du Dossier Médical Personnel (DMP), le besoin d'échange de données entre professionnels de santé et le développement de nouveaux modes d'organisation pluridisciplinaires et coopératifs sont des facteurs positifs qui viennent alimenter la croissance de ce marché. La mise en place d'un nouveau dispositif de rémunération à la performance reposant sur l'usage d'outils de gestion de dossiers médicaux évolués viendra, dès 2012, soutenir de manière significative cette croissance.

INFORMATISATION DES PHARMACIENS EN FRANCE

L'ensemble des officines françaises est aujourd'hui informatisé : le marché des logiciels pharmaciens est donc un marché de renouvellement. Ce marché reste toutefois dynamique, étant donné les fortes évolutions technologiques auxquelles il a été, et continue d'être exposé, notamment en rapport avec la dématérialisation des flux (tant pour la gestion du tiers payant avec l'assurance maladie, que des commandes aux grossistes et aux laboratoires).

Les nouveaux enjeux réglementaires tels que le Dossier Pharmaceutique, l'évolution de l'environnement SESAM-Vitale, les objectifs de substitution, la traçabilité et la codification des produits, le libre accès, les nouvelles missions des pharmaciens dans le cadre de la loi HPST… sont autant de thèmes qui engagent les évolutions de l'outil informatique à court ou moyen terme.

INFORMATISATION DES MÉDECINS AU ROYAUME-UNI

Au Royaume-Uni, tous les professionnels de santé sont informatisés. Ils y sont incités par le National Health Service (NHS) qui a mis en place, sur 10 ans, un large programme de réformes de l'informatisation du système de santé britannique, en vue d'améliorer la qualité des soins. Le gouvernement britannique actuel a indiqué une poursuite de ce programme qui a porté ses fruits. Cegedim, à travers ses filiales InPS et Cegedim Rx, fournisseurs de solutions informatiques pour les médecins généralistes et les pharmaciens, va continuer de profiter de ces mesures.

Les produits mis en place ont permis de rendre interopérable les systèmes d'information des médecins avec les systèmes nationaux afin d'améliorer la gestion et le traitement des patients et de leurs dossiers médicaux. La sécurité et la confidentialité des informations sont garanties par l'utilisation d'un réseau privé dénommé N3. Pour les médecins généralistes, la mise en place de cette interopérabilité passe par les étapes suivantes :

- conformité avec les standards NHS (accréditation avec une série de mises à jour continues) ;
- système d'agenda électronique partagé entre médecine de ville et hôpital ;
- transmission électronique des feuilles de soins (ETP) entre cabinets médicaux et pharmacies, projet qui rentre dans sa seconde phase ;
- transmission électronique des dossiers patients des médecins généralistes lorsque leurs patients changent d'établissements ;
- récapitulatif des données médicales patient (appelé SCR) qui sont transférées à un système central national et continuellement mises à jour ;
- hébergement centralisé des systèmes informatiques des médecins généralistes selon les standards en vigueur.

InPS a intégré, avec succès, tous ces aspects techniques dans ses logiciels.

En ce qui concerne les médecins généralistes, la validation du respect des standards et les dispositions commerciales sont gérées par un département spécifique du NHS dénommé GP Systems of Choice (GPSoC). InPS a également été impliqué dans un nombre important de projets de moindre envergure dans le cadre du « Change Control Notices » qui a été imposé aux médecins généralistes.

Cette vaste réforme continue d'être ambitieuse et exigeante pour l'ensemble des acteurs du marché britannique. Cegedim, à travers ses filiales InPS (logiciels médecins) et Cegedim Rx (logiciels pharmaciens) se positionne comme un acteur de premier plan sur tous ces projets.

Ces évolutions trouvent leurs débouchés grâce aux incitations financières du gouvernement, qui subventionne le développement, la mise en œuvre et le support technique des logiciels pour les médecins, ainsi que les transmissions électroniques (ETP) et la connexion au réseau privé N3 pour les pharmaciens.

Au Royaume-Uni le Groupe est convaincu de pouvoir profiter, dans les prochaines années, des nouvelles opportunités qui naîtront de la réorganisation actuelle du système de soins britanniques.

INFORMATISATION DES MÉDECINS AUX ÉTATS-UNIS

Le marché américain est en pleine expansion et offre des opportunités considérables de croissance pour la société Pulse acquise en 2010 par Cegedim.

Le programme d'incitation pour l'informatisation médicale propose une subvention aux médecins et hôpitaux qui mettent en place des dossiers patients électroniques (Electronic Health Record) certifiés selon des critères de « bonnes pratiques » retenus par le gouvernement américain.

Le plan d'indemnisation du gouvernement s'organise en plusieurs étapes. La phase 1, qui a débuté en 2011, consiste à indemniser les médecins et hôpitaux disposant d'un outil conforme aux critères. Ainsi, les clients de Pulse ont eux aussi reçu leurs indemnités. Afin de permettre à davantage de professionnels de la santé de s'équiper avec des outils accrédités, la seconde phase du projet a été décalée. Pulse continue de délivrer des produits certifiés à ses clients et à les accompagner pour les étapes suivantes. La conformité avec les critères gouvernementaux doit se faire avant 2017 afin d'éviter des pénalités.

6.3 SECTEUR 3 « ASSURANCES ET SERVICES »

6.3.1 DESCRIPTION DES OPÉRATIONS ET DES PRINCIPAUX PRODUITS DE L'ÉMETTEUR DANS CE SECTEUR

Tirant le meilleur parti de ses compétences en édition de logiciels professionnels et en traitement d'informations complexes, le Groupe Cegedim rassemble dans le secteur « Assurances et services » des offres consacrées aux principaux acteurs du monde de l'assurance et des compétences technologiques destinées à ses clients de tous domaines d'activité.

CEGEDIM ASSURANCES

La Business Unit Cegedim Assurances regroupe l'ensemble des produits et services du Groupe destinés aux assureurs, mutuelles et institutions de prévoyance, à travers ses filiales Cegedim Activ, Midiway, Cetip, iSanté et iGestion. Cette BU rassemble des synergies sur l'ensemble de la chaîne d'échanges allant du professionnel de santé jusqu'à l'organisme d'assurance complémentaire.

Informatisation des assureurs et mutuelles de santé

CEGEDIM ACTIV

Avec plus de 30 millions d'assurés gérés en France à travers ses solutions, Cegedim Activ est aujourd'hui le leader (1) des logiciels et services dédiés à l'assurance de personnes (complémentaires santé, régimes obligatoires, prévoyance, vie et retraite).

Son offre s'adresse à tous les opérateurs du marché : compagnies d'assurance, mutuelles, institutions de prévoyance et intermédiaires.

Expert dans les métiers de l'assurance de personnes, Cegedim Activ s'engage aux côtés de ses clients pour leur permettre de créer des offres innovantes et d'optimiser la rentabilité de leurs activités.

Cegedim Activ dispose pour cela d'une combinaison unique de savoir-faire : l'expertise métier de ses collaborateurs, la mise à disposition et l'intégration de ses solutions technologiques, et une offre d'infogérance, de SaaS, et de gestion de flux santé avec 250 millions de flux EDI par an.

MIDIWAY

Midiway conçoit et met en œuvre des services en ligne sur Internet et sur mobile destinés aux assurés et aux entreprises des acteurs de l'assurance de personnes. Fort de son expertise dans ce domaine, Midiway développe également une activité de conseil auprès des clients de la Business Unit en stratégie de communication digitale sur Internet, mobile et les réseaux sociaux.

Flux et tiers payant

CETIP

Le Cetip est leader (2) dans la gestion du tiers payant santé en tant qu'opérateur technique historique de SP Santé depuis 1991. La plateforme de réception et de gestion des flux du Cetip a traité, en 2011, près de 110 millions de factures de tiers payant santé, dont plus de 98 % en télétransmission, avec le plus fort taux de Demandes de Remboursement Electroniques (DRE) sécurisées du marché, intégrant également des échanges avec les établissements hospitaliers.

L'année 2011 a permis le développement de nouveaux segments de tiers payant, en particulier le tiers payant en ligne en optique et avec les établissements hospitaliers.

Cette extension de l'offre de services s'inscrit dans la volonté de SP Santé de prendre en compte les besoins de ses adhérents, sur des segments considérés comme stratégiques pour les assureurs. Ce tiers payant en ligne professionnalise les relations entre les assureurs, les opticiens et les établissements hospitaliers.

L'offre est disponible sous deux formats :

- le circuit en « boucle » : la décision de paiement émane du système informatique de l'assureur ;
- la solution dite « hébergée » : la décision est confiée à l'opérateur Cetip.

Grâce à ce tiers payant en ligne, le conventionnement avec les opticiens et les établissements hospitaliers a connu en 2011 une progression constante.

Le Cetip prend en charge, pour ses clients, l'ensemble des évolutions réglementaires et techniques relatives au tiers payant (montée en charge des professionnels de santé sur SESAM-Vitale 1.40, évolutions règlementaires, évolutions des normes de santé inter-partenaires telles que les DRE). Le système d'information du Cetip est développé et maintenu par les équipes informatiques de la Business Unit Cegedim Assurances à partir de composants logiciels fournis par Cegedim Activ.

(1) Les clients de Cegedim Activ gèrent plus de 30 millions d'adhérents en France soit près d'1 français sur 2 ce qui fait de cette société le leader du marché (Santé, Prévoyance, Epargne).

(2) Le Cetip est le leader en France en nombre de flux de tiers payant traités par an.

Près de 200 organismes d'Assurance Maladie Complémentaire (AMC), plus de 112 500 professionnels de santé et 13 millions de bénéficiaires à travers SP Santé, font confiance au Cetip depuis plus de 18 ans, ce qui en fait le leader [1] incontesté des opérateurs de tiers payant.

ISANTÉ

iSanté est un opérateur national qui développe des services de tiers payant standard ou en ligne permettant un meilleur accès aux soins pour les assurés, et des modalités de règlement plus rapides et sécurisées pour les professionnels de santé. iSanté développe pour le compte de ses clients, en particulier les acteurs de l'économie sociale, les services innovants et personnalisés en relation avec l'offre de soins réseaux de conventionnement des professionnels de santé, gestion du hors nomenclature régime obligatoire, contrôle des droits en ligne, articulation avec les plateformes santé, etc.

Au-delà de la forte progression de son réseau de professionnels de santé conventionnés (plus de 126 000 en décembre 2011), iSanté a également lancé de nouveaux services :

- le développement du tiers payant avec les établissements hospitaliers ;
- l'accès à la géo-localisation de ses professionnels de santé partenaires via le téléphone mobile ;
- la mise en place d'un filtre optique, pour maîtriser les dépenses optiques de ses clients, en détectant les demandes de prises en charge jugées excessives par rapport aux tarifs du marché.

Créée en 2007, la société iSanté réalise une forte croissance assurant le tiers payant de plus de 6 millions de bénéficiaires utilisateurs de ses services, en 2011. Avec 380 millions d'euros de prestations et 360 000 appels téléphoniques par an, iSanté s'impose désormais comme un des opérateurs les plus dynamiques et innovants du marché du tiers payant généralisé.

Prestations de gestion

IGESTION

iGestion, centre de gestion entièrement rénové du pôle, propose des prestations de gestion pour compte de tiers en assurance complémentaire santé et prévoyance, auprès de compagnies d'assurance, d'institutions de prévoyance, de mutuelles et d'intermédiaires.

Cette offre permet aux organismes complémentaires d'externaliser tout ou partie de leurs processus métier. Elle s'appuie sur le savoir-faire, l'expertise technique et la capacité d'innovation du Groupe Cegedim. Les activités réalisées pour le compte de 20 acteurs du marché de l'assurance couvrent ainsi plus de 500 000 bénéficiaires.

Pour assurer les opérations de gestion qui lui sont confiées, iGestion réalise les prestations de back-office et de centre d'appels en s'appuyant sur la solution *Activ'Infinite* de Cegedim Activ. Avec cette plateforme de gestion spécialisée dans les métiers du back office et de la relation client en assurance complémentaire santé et en prévoyance, la Business Unit Cegedim Assurances dispose d'une offre de service industrielle adaptée, évolutive et largement mutualisée, pour garantir aux clients une qualité de service constante.

Afin de poursuivre les évolutions en cours, iGestion propose dès maintenant une offre packagée avec les services de tiers payant de la Business Unit Cegedim Assurances.

CEGEDIM E-BUSINESS

Spécialiste de la dématérialisation depuis 1989, Cegedim conçoit, développe et commercialise des offres de dématérialisation de factures, d'archivage à valeur probante et d'EDI à travers sa Business Unit Cegedim e-business, qui regroupe les activités Cegedim EDI, GIS (Global Information Services), Cegedim Global Payments, Hospitalis et Qualitrans-Telepharma.

CEGEDIM EDI

Département dédié aux Echanges de Données Informatisés (EDI), Cegedim EDI propose la dématérialisation de l'ensemble des documents circulant entre les entreprises. Issue du partenariat avec le GIE Edipharm créé en 1991 en vue de créer un système EDI entre grossistes-répartiteurs et laboratoires, cette activité s'est rapidement étendue à l'ensemble des acteurs du secteur de la santé, ainsi qu'aux laboratoires d'analyses médicales et au secteur de la santé animale.

L'expérience de Cegedim EDI permet aujourd'hui d'apporter aux clients une solution industrielle de dématérialisation des échanges sachant s'adapter à leurs spécificités et intégrant leurs contraintes métiers, tout en s'appuyant sur la puissance de l'infrastructure de Cegedim. Avec plus de 1 000 projets de dématérialisation, Cegedim EDI est aussi la première entreprise à avoir obtenu en 1991 l'agrément de la Direction Générale des Impôts pour la dématérialisation des factures.

La solution *Edipharm*, opérée par Cegedim EDI :

- répond aux obligations de traçabilité des médicaments (numéro de lot, date de péremption) en déployant le message avis d'expédition (DESADV) ;
- optimise la gestion des approvisionnements en développant les messages GPA (Gestion Partagée des Approvisionnements) ;
- propose le service de commandes directes des officines en implémentant la norme Pharma ML.

GLOBAL INFORMATION SERVICES

Avec 60 000 clients connectés en France, en Europe et dans le monde et 250 millions de flux échangés par an, *Global Information Services* (GIS) est une offre unique de services de dématérialisation multidocuments (dématérialisation simple et fiscale, EDI, archivage) qui regroupe l'ensemble des services nécessaires à la dématérialisation des documents de l'entreprise.

Deskom

Le service *Deskom* permet de dématérialiser fiscalement les factures fournisseurs et clients. Les factures électroniques (en EDI ou avec une signature électronique) sont dématérialisées dans le respect

(1) Le Cetip est le leader en France en nombre de flux de tiers payant traités par an.

des réglementations de chaque pays. Ces factures sont archivées dans un coffre-fort électronique et sont accessibles via un portail de consultation.

Grâce à ce service, les factures fournisseurs peuvent être scannées et les factures clients éditées dans un processus industriel mutualisé.

EDI Network

Cegedim est un éditeur de solutions EDI et WebEDI qui traite tous les flux EDI de la « supply chain » qu'ils soient commerciaux, logistiques ou financiers. Cegedim répond aux attentes spécifiques du secteur de la grande distribution, de l'automobile, de l'industrie, du transport, de la santé, etc. Grâce à EDI Network, les clients de Cegedim s'interfacent facilement avec leurs partenaires.

Sign & Archive

L'offre *Sign & Archive* permet d'apposer une signature électronique et d'archiver tous types de fichiers. Tous les documents sont signés, horodatés et archivés dans un coffre-fort électronique hautement sécurisé. Les clients peuvent déposer et consulter leurs documents via un navigateur Web ou sur leur propre site Internet (mise à disposition de Web Services).

The e-factory

The *e-factory* propose des composants dédiés pour le traitement des documents papier de ses partenaires.

Cegedim réalise des prestations de numérisation et met en place des solutions d'éditique qui permettent un traitement industriel des documents. Cegedim offre également des services d'imprimante virtuelle qui permettent d'envoyer des factures électroniques d'un simple clic.

CEGEDIM GLOBAL PAYMENTS

Cegedim Global Payments propose une suite logicielle (*MA€A*) permettant de faciliter et d'optimiser la migration vers le prélèvement SEPA (1) (ou SDD (2)). Disponible en mode licence et en mode SaaS, cette offre permet de minimiser les adaptations à réaliser dans le système d'information de l'émetteur de prélèvement et de rendre transparentes aux utilisateurs métier les règles complexes liées à l'utilisation du mandat et prélèvement SEPA.

Cegedim Global Payments propose également la mise à disposition de son Centre de Service de Gestion des Mandats, qui fournit l'ensemble des processus et procédés permettant notamment la numérisation et l'archivage des mandats numérisés dans un coffre-fort électronique (certifié NF Z 42013) ainsi que les processus de gestion de la preuve et restitution associés.

Enfin, la suite de solutions et services *CEG€Pass* permet :

- la dématérialisation totale de la gestion des contrats et des mandats ;
- le paiement dématérialisé des factures déclenché par le client ;
- et la mise en œuvre de nouveaux modes de paiement.

Hospitalis

Hospitalis est un portail collaboratif entre les établissements de soins et leurs fournisseurs, permettant de faciliter les échanges commerciaux de la chaîne logistique pour les domaines pharmaceutique, médical et diagnostic.

Le périmètre de l'offre *Hospitalis* couvre aussi bien les référentiels produits, les demandes d'achats que les commandes, les informations logistiques et les factures.

Avec 1,6 million de commandes en 2011 et 900 établissements de soin majeurs dont 25 centres hospitaliers régionaux universitaires, *Hospitalis* contribue à la traçabilité des échanges de données et des produits en centralisant sur son portail Web l'ensemble des informations. Cette solution assure, de plus, l'interopérabilité entre les différents logiciels utilisés par les donneurs d'ordres, leurs fournisseurs ou leurs prestataires.

Hospitalis est interfacé avec les portails des principales centrales de référencement du secteur de l'hospitalisation privée, pour lesquelles les flux de demandes d'approvisionnement sont acheminés.

Hospitalis est également présent dans la solution e-procurement des Centres de Lutte Contre le Cancer pour la fourniture de référentiels de médicaments, de dispositifs médicaux et produits de laboratoire et met à disposition l'infrastructure nécessaire pour la dématérialisation de l'ensemble des flux d'approvisionnement.

QUALITRANS-TELEPHARMA

Qualitrans-Telepharma est un Organisme Concentrateur Technique (OCT) permettant de centraliser les demandes de remboursement des Feuilles de Soins Electroniques (FSE) en provenance des pharmacies et de les ventiler vers les Assureurs Maladie Obligatoire et Complémentaire concernés. C'est un maillon clé dans l'acceptation du tiers payant par les professionnels de santé. *Qualitrans-Telepharma*, à la pointe des nouvelles technologies, est entièrement compatible avec les normes SESAM-Vitale 1.40 et permet d'intégrer, avec une grande réactivité, les évolutions législatives et réglementaires (LOI, RPPS…).

Il propose également des services à valeur ajoutée, comme le suivi sur son portail Web des demandes de remboursement et des paiements.

Qualitrans-Telepharma achemine plus de 84 millions de FSE par an, pour plus de 3 000 pharmaciens. A ce titre, *Qualitrans-Telepharma* est le deuxième (3) OCT français.

(1) SEPA : Single Euro Payments Area (Espace unique de paiements en euros).

(2) SDD : SEPA Direct Debit.

(3) Qualitrans-Telepharma est le deuxième OCT du marché, en fonction du nombre de feuilles de soins électroniques traitées chaque année et du nombre de professionnels de santé utilisateurs.

AUTRES SERVICES

Gestion externalisée de la paie et des RH

CEGEDIM SRH

Cegedim SRH intervient sur le marché de l'externalisation RH en proposant des solutions et des services innovants, à forte valeur ajoutée, depuis la gestion de la paie jusqu'à la Gestion des Ressources Humaines.

Acteur de référence sur ce marché (1), Cegedim SRH s'appuie sur *TEAMS*RH, sa propre solution SIRH (2) pour offrir des solutions à valeur ajoutée, adaptées aux besoins, au contexte et à la taille de ses clients. Dans un contexte économique et législatif changeant et complexe, *TEAMS*RH permet de répondre aux besoins d'agilité de la fonction RH.

*TEAMS*RH est une solution SIRH innovante, complète et modulaire, conçue pour l'externalisation. Son mode de conception confère réactivité et souplesse d'utilisation. Elle est particulièrement adaptée pour gérer des structures de tailles et d'organisations variées ; de quelques dizaines à plusieurs dizaines de milliers de salariés, multisociétés et multiétablissements, multiconventions collectives et réglementaires.

*TEAMS*RH offre une large couverture fonctionnelle et un ensemble de fonctionnalités, modulaires et personnalisables, permettant d'apporter une réponse à chaque organisation :

- paie et administration du personnel ;
- portail RH ;
- pilotage et décisionnel RH ;
- GPEC (3) ;
- formation ;
- gestion des temps ;
- Global HR.

Cegedim SRH se distingue sur le marché en proposant un large éventail de prestations de service et d'accompagnement, ajustables à tout moment.

Par ailleurs, l'offre se différencie dans son approche par la mise à disposition en standard d'une plateforme applicative de paie intégrant la maintenance des évolutions légales et des dispositions essentielles des Conventions Collectives.

L'engagement de Cegedim SRH est de garantir une gestion de la paie et des Ressources Humaines pérenne et fiable, quels que soient les structures et les changements législatifs de ses clients.

Les différentes prestations de Cegedim SRH sont les suivantes :

- Saas – Software as a Service : infogérance, maintenance corrective et mises à jour légales et conventionnelles de l'application.
- Processing Outsourcing – externalisation partielle : Pilotage de la relation Client. Traitements de paie, opérations d'exploitation et de production, éditique.
- Semi BPO – Business Process Outsourcing : Prise en charge de la production des déclaratifs sociaux, en complément du niveau de service processing.
- BPO externalisation totale : Prise en charge de l'ensemble des opérations de traitement de la paye (accréditation SOX).

Hébergement, services et Internet

CEGEDIM HÉBERGEMENT

Cegedim dispose d'une large expertise dans les activités d'infogérance à destination des laboratoires pharmaceutiques, des assurances et mutuelles de santé et des réseaux de santé (expérimentations DMP (4)), ainsi que dans la gestion de flux financiers et de documents dématérialisés. Ces activités, du fait de leur caractère hautement stratégique et sensible, ont conduit les équipes informatiques du Groupe à concevoir et à mettre en œuvre des moyens et des architectures à très haute disponibilité qui répondent aux exigences de sécurité les plus élevées et notamment aux normes d'hébergement des dossiers médicaux.

Cegedim est agréé « hébergeur de données de santé à caractère personnel » par le Ministère français de la Santé.

Cegedim propose ainsi à ses clients une prestation complète en « cloud » privatif, en s'appuyant sur des capacités d'hébergement et un savoir-faire répartis dans le monde sur les trois zones : Amérique (site de Chesapeake), Europe (campus de Boulogne-Billancourt et site de Toulouse) et Asie-Pacifique (site de Singapour).

Ces différents sites de niveau Tier III+ ainsi répartis permettent, d'une part, la fourniture de services en couverture horaire continue, et, d'autre part, la mise en œuvre de Plans de Continuité ou de Reprise d'Activité (PCA/PRA) au sein d'une même région ou entre régions.

CEGEDIM OUTSOURCING

Cegedim Outsourcing apporte aux entreprises les solutions d'infrastructure qui permettent de sécuriser, administrer et superviser les systèmes d'information, la dématérialisation et les services d'infogérance. L'offre de Cegedim Outsourcing se déploie autour de 3 axes métiers :

- l'intégration

  Elle consiste à concevoir et mettre en œuvre tout ou partie des systèmes et réseaux informatiques nécessitant l'intégration d'éléments hétérogènes : annuaires d'entreprise, messagerie collaborative, migrations, virtualisation, stockage, sécurité et supervision ;

(1) Cegedim SRH est le numéro 2 de l'externalisation de la paie en France selon une étude publiée par le CXP en 2010.

(2) SIRH : Système d'Information Ressources Humaines.

(3) GPEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.

(4) DMP : Dossier Médical Personnel.

- la dématérialisation

  Elle vise à accompagner ses clients dans la chaîne globale de gestion de contenus hétérogènes (formulaires, documents entrants, factures au format papier ou électronique) : réception, numérisation, reconnaissance, extraction, vérification, validation avec la mise en place de workflows et intégration (GED [1]) ;

- l'infogérance

  Elle regroupe les prestations liées à la gestion des infrastructures informatiques : distribution, location d'actifs, assistance technique sur site, gestion de parc et externalisation des sauvegardes. Le niveau de délégation est personnalisable en fonction des besoins clients.

6.3.2 PRODUITS ET SERVICES LANCÉS DURANT L'EXERCICE 2011 DANS LE SECTEUR « ASSURANCES ET SERVICES »

En matière d'informatisation des assureurs et mutuelles de santé

L'année 2011 a donné lieu à des évolutions significatives dans l'offre de Cegedim Activ :

- intégration de nouveaux clients pour *Activ'Infinite* concernant la prévoyance, consolidant ainsi le positionnement de cette offre avec un portefeuille de plus de 3,5 millions de personnes protégées ;
- migration et bascule en infogérance de l'ensemble des organismes conventionnés ayant fait le choix d'A*CTIV'RO*, qui devient désormais la plateforme de référence de la gestion du régime obligatoire ;
- développement d'une offre de détection des fraudes pour permettre, à partir des données issues des systèmes d'information des assureurs maladie complémentaires, de lancer des actions de détection et recouvrement de versements indus ;
- enrichissement de l'ensemble de ses back offices d'une interface dédiée à la migration SEPA [2] ;
- mise en production du système d'information supportant le lancement de l'assurance maladie obligatoire de la République du Mali, confortant la stratégie de Cegedim Assurances de mise à disposition de son expertise à l'International.

En matière de flux et tiers payant

L'année 2011 a permis le développement par le Cetip, de nouveaux segments de tiers payant, en particulier le tiers payant en ligne en optique et avec les établissements hospitaliers. Grâce à ce tiers payant en ligne, le conventionnement avec les opticiens et les établissements hospitaliers a connu en 2011 une progression constante.

Au-delà de la forte progression de son réseau de professionnels de santé conventionnés (plus de 126 000 en décembre 2011), iSanté a également lancé en 2011 de nouveaux services, en particulier :

- le développement du tiers payant avec les établissements hospitaliers, tant en soins externes qu'en frais de séjour, avec en cible, une forte activité de dématérialisation des prises en charge et des factures ;
- l'accès à la géolocalisation de ses professionnels de santé partenaires via le téléphone mobile ;
- la mise en place d'un filtre optique, pour maîtriser les dépenses optiques de ses clients, en détectant les demandes de prises en charge jugées excessives par rapport aux tarifs du marché.

En matière de gestion externalisée de la paie et des RH

En complément de son offre *TEAMS*[RH], qui couvre les principaux domaines fonctionnels RH : Paie et administration du personnel/Portail RH/Pilotage social/GPEC – Formation/Gestion des temps/Base RH internationale globale et unifiée/Décisionnel RH, Cegedim SRH a lancé en 2011 une offre de coffre-fort électronique dénommée : *Arkevia*. Espace personnel de stockage de documents électroniques pour le salarié, ce nouveau service lui permet s'il le souhaite, de recevoir ses bulletins de paie sous format électronique. Pour garantir leur intégrité pendant leur durée de vie, ils sont signés électroniquement par Cegedim et stockés dans un coffre personnel accessible sur Internet par un identifiant et un mot de passe propres à chaque utilisateur. Cet espace peut également accueillir à la convenance du salarié, d'autres documents personnels le concernant. L'accès au coffre-fort est simple et sécurisé. Tous les documents émis par l'employeur sont au format pdf et peuvent être exportés, envoyés par e-mail ou imprimés.

En matière d'échanges dématérialisés

La mise en place de l'initiative SEPA [2] de la Commission européenne visant à l'harmonisation des moyens de paiement en Euro entraîne des contraintes et adaptations très importantes au niveau des procédés et processus chez tous les émetteurs de prélèvements (en particulier, la gestion et dématérialisation du mandat SEPA qui remplace l'autorisation de prélèvement nationale).

Pour faire face à cette obligation réglementaire, Cegedim a développé en 2011, Cegedim Global Payments, une activité dédiée à la gestion des flux financiers et en particulier à la migration vers le prélèvement SEPA (ou SDD : SEPA Direct Debit). Pour faciliter cette migration, Cegedim Global Payments a conçu et mis en œuvre une suite logicielle (*MA€A*) conforme aux exigences définies par le Conseil Européen des Paiements (EPC), disponible en mode licence et en mode SaaS.

(1) Gestion Electronique des Documents.

(2) Single Euro Payments Area - Espace unique de paiement en euros.

(3) GED : Gestion Electronique de Documents.

6.3.3 PRINCIPAUX MARCHÉS

Chiffres clés

15 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe Cegedim.

Présence géographique : France, Afrique francophone (Assurances) ; Grande-Bretagne et Suisse (paie et RH).

Principaux clients : compagnies d'assurance et mutuelles de santé, entreprises de tous domaines d'activité y compris des entreprises liées au monde de la santé.

Concurrence

Cegedim Activ est le leader [1] français sur le marché de l'informatisation de l'assurance de personnes avec plus de 30 millions d'assurés gérés par ses solutions. Ses principaux concurrents sont des généralistes en conseil, ingénierie et intégration tels que CSC, Sopra, Atos, Oracle ou Accenture ou des éditeurs comme Linedata et Wyde.

S'agissant des services à valeur ajoutée de gestion du tiers payant et de conventionnement (Cetip pour le compte de SP Santé et iSanté) le Groupe occupe une position de tout premier plan [2] sur ce marché avec plus de 18 millions de personnes gérées en tiers payant et plus de 250 millions de flux transportés. Viamedis et Almerys (Orange Business Services) sont ses principaux concurrents dans ce domaine.

Les activités de « services » recouvrent les extensions naturelles du savoir-faire du Groupe avec notamment les échanges dématérialisés, les prestations informatiques externalisées et la gestion externalisée de la paie et des ressources humaines,

Il existe un grand nombre de concurrents pour ces différents métiers. A titre d'exemple, Cegedim SRH est le numéro 2 de l'externalisation de la paie en France (selon une étude du CXP de 2010) avec pour principaux concurrents ADP et HR Access.

En matière d'échanges dématérialisés : après une année 2011 marquée par plusieurs succès commerciaux très significatifs, Cegedim e-business reste le premier réseau européen en facturation électronique avec plus de 60 000 entreprises connectées en direct et 250 millions de documents traités par an. Docapost (filiale du groupe La Poste), b-process (racheté par Ariba) et OB10 figurent parmi les principaux concurrents de Cegedim e-business.

Principales tendances du marché

MARCHÉ DE L'ASSURANCE EN FRANCE

En 2011, le chiffre d'affaires de l'assurance reste à un niveau élevé, avec des cotisations de 189,6 milliards d'euros (source FFSA). Les cotisations en assurances de personnes s'établissent à 141,6 milliards d'euros (dont 124 milliards en assurance vie et capitalisation) mais subissent une baisse de 12 % par rapport à l'an dernier alors que les cotisations en assurances de bien et de responsabilité progressent de 4 % et s'élèvent en 2011 à 48 milliards d'euros.

Dans un contexte de crise économique, le marché de la santé demeure un enjeu stratégique important pour les assureurs. La croissance inévitable des dépenses de santé, le désengagement de la prise en charge par la Sécurité Sociale de certains soins annoncent une augmentation du marché en valeur qui accroît la pression concurrentielle.

L'année 2011 a donné lieu à un alourdissement de la taxation des contrats santé, avec un passage de 3,5 % à 7 % et les complémentaires santé sont régulièrement mises à contribution par les pouvoirs publics.

Cette situation renforce leurs exigences de gains de productivité et les a conduits à augmenter leurs cotisations et primes d'assurances, d'autant que les dépenses de santé continuent de croître.

La pression accrue sur les équilibres techniques, les exigences de Solvabilité 2, les revenus en baisse de la gestion financière vont peser sur l'évolution des offres en santé, tant en individuel qu'en collectif. Les assureurs vont devoir retravailler leurs offres : segmentation accrue, régulation des prestations par le recours aux plateformes santé et aux réseaux de soins, négociation tarifaire avec les professionnels de santé, maîtrise de tous les coûts de gestion.

On peut donc s'attendre également sur ce marché, à une poursuite inéluctable du mouvement de consolidation, accentuée par les contraintes réglementaires et les incertitudes financières.

La course à la taille critique se poursuit avec l'émergence de groupes puissants gérant plusieurs millions de bénéficiaires, tel Harmonie Mutuelles qui revendique 4,6 millions de bénéficiaires, ou Istya (plus de 6 millions de personnes protégées), Médéric-Malakoff et Humanis dans le domaine des institutions de prévoyance.

La situation concurrentielle devrait encore évoluer avec l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché (La Banque Postale, Matmut Mutualité, GMF, etc.) et une place de plus en plus forte occupée par les bancassureurs, qui comptent valoriser la taille de leurs réseaux d'agences et leur offre de « guichet unique ».

Toutes ces évolutions, ainsi que les réformes du régime d'assurance maladie obligatoire en France, complexifient le système et génèrent de nouveaux besoins.

Le système de santé a été affecté depuis ces derniers mois, par des mouvements d'évolution forts : effets de la loi HPST [3] (nouveau rôle du pharmacien d'officine, du médecin traitant) de la nouvelle convention médicale (rémunération variable selon la qualité des pratiques), différentes mesures issues de la loi de finances.

L'année 2011 a donné lieu à la publication du nouveau schéma directeur de la Cnamts avec de nombreuses conséquences sur le métier des Assureurs Maladie Obligatoires et des complémentaires santé.

(1) Les clients de Cegedim Activ gèrent plus de 30 millions d'adhérents en France soit près d'1 français sur 2 ce qui fait de cette société le leader du marché (Santé, Prévoyance, Epargne).

(2) Le Cetip est le leader en France en nombre de flux de tiers payant traités par an.

(3) Loi « Hôpital, patients, santé, territoires ».

Le développement des services en ligne est confirmé, ainsi que celui des outils de prévention et de disease management, et de la dématérialisation des échanges.

La prise en compte d'Internet et de la téléphonie mobile gagne tous les process de l'assurance, dans le but notamment de mieux maîtriser les délais et les coûts, de fiabiliser les circuits, d'apporter une meilleure qualité de service.

Ainsi en 2011, deux nouveaux services ont été développés par iSanté pour le compte de ses clients : la géolocalisation des professionnels de santé sur mobile ou le tiers payant optique avec un site de vente en ligne de verres.

De plus en plus de projets mettent en jeu l'ensemble de la chaîne de valeur de la santé allant du professionnel de santé jusqu'à l'organisme d'assurance complémentaire. Cegedim investit en participant à plusieurs projets innovants comme : la mise en œuvre des expérimentations Babusiaux (accès aux données de santé par les organismes complémentaires), la gestion de cartes électroniques de droits (cartes Vitale, cartes Duo, cartes associées), ou encore la mise en place de connexions directes (Webservices) entre les postes des professionnels de santé et les assureurs complémentaires, permettant de réduire fortement les délais et de les fiabiliser.

Le Groupe Cegedim a intégré ces différents éléments pour faire évoluer son offre et proposer aux Assureurs Maladie Complémentaires des solutions pour garantir leur indépendance, indépendamment des solutions de l'assurance maladie obligatoire, en disposant :

- de cartes riches et ouvertes sur les services ;
- de connexions directes entre les logiciels de professionnels de santé et leurs back offices, en lien avec Cegedim Healthcare Software ;
- de mise à disposition d'un middle office, via un opérateur spécialisé et porteur de services métier.

Au niveau international, le Groupe Cegedim poursuit l'extension de ses services aux marchés dont le régime d'assurance santé est proche du système français, notamment en Afrique francophone, avec un succès confirmé au Mali.

MARCHÉ DE LA DÉMATÉRIALISATION EN FRANCE

Le mouvement de concentration des acteurs initié par le rachat de Deskom par le Groupe Cegedim en septembre 2010 s'est poursuivi en 2011 (rachat de Quadrem et b-process par Ariba, de Crossgate par SAP).

Porté par un mouvement profond vers l'externalisation du traitement des factures, par la recherche accrue de gains de productivité rapides ainsi que par un soutien des pouvoirs publics français et européens, le marché de la dématérialisation continue à croître rapidement.

La nouvelle directive européenne de 2010 vise notamment à assouplir les conditions d'accès à la dématérialisation, en particulier pour les PME. Cette directive doit être transposée dans le droit français d'ici janvier 2013.

Selon l'étude Markess international publiée en novembre 2011, un quart des décideurs français interrogés indiquent recourir à la dématérialisation de documents à vocation probatoire, notamment des factures clients, et près des deux tiers seront concernés dans les deux ans à venir.

6.4 ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS

Aucun événement exceptionnel n'affecte les renseignements fournis aux points 6.1, 6.2 et 6.3.

6.5 DEGRÉ DE DÉPENDANCE

La Société Cegedim ne dépend ni de brevets, ni de licences. Le Groupe est propriétaire de ses moyens d'exploitation.

La part du chiffre d'affaires 2011 réalisé avec le premier client est de 4,5 %, avec les 5 premiers de 12,5 % et avec les 10 premiers de 18,4 %. Par ailleurs, aucun client du Groupe, à l'exception du premier client, ne représente plus de 2,5 % du chiffre d'affaires 2011.

En raison de son activité de prestataire de services, le Groupe ne connaît pas de dépendance particulière vis-à-vis des fournisseurs.

6.6 ÉLÉMENTS SUR LESQUELS EST FONDÉE TOUTE DÉCLARATION DE L'ÉMETTEUR CONCERNANT SA POSITION CONCURRENTIELLE

Les sources des éléments chiffrés présentés dans le chapitre 6 du présent Document de Référence sont généralement citées dans le texte, ou explicités dans des renvois détaillés ci-dessous. Les thèmes évoqués dans les études de marché des points 6.1, 6.2 et 6.3 proviennent de la consultation de sites Internet, presse spécialisée, études de marché du type CXP et LEEM et de discussions avec des spécialistes de l'industrie pharmaceutique.

7

ORGANIGRAMME

7.1 GROUPE CEGEDIM ET PLACE DE CEGEDIM AU SEIN DU GROUPE 66

7.2 LISTE DES FILIALES DE CEGEDIM 66

Organigramme du Groupe Cegedim au 31.12.2011

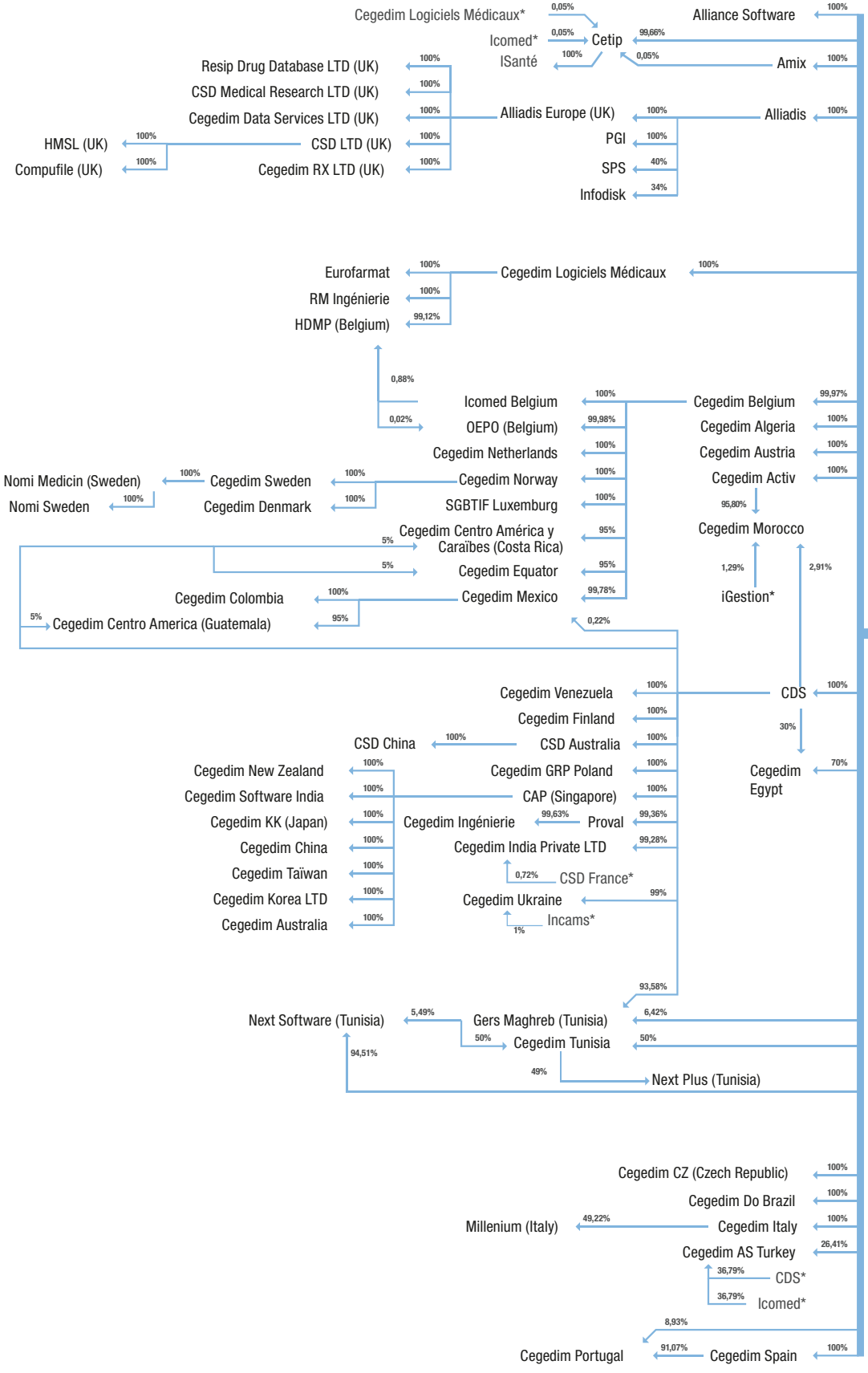

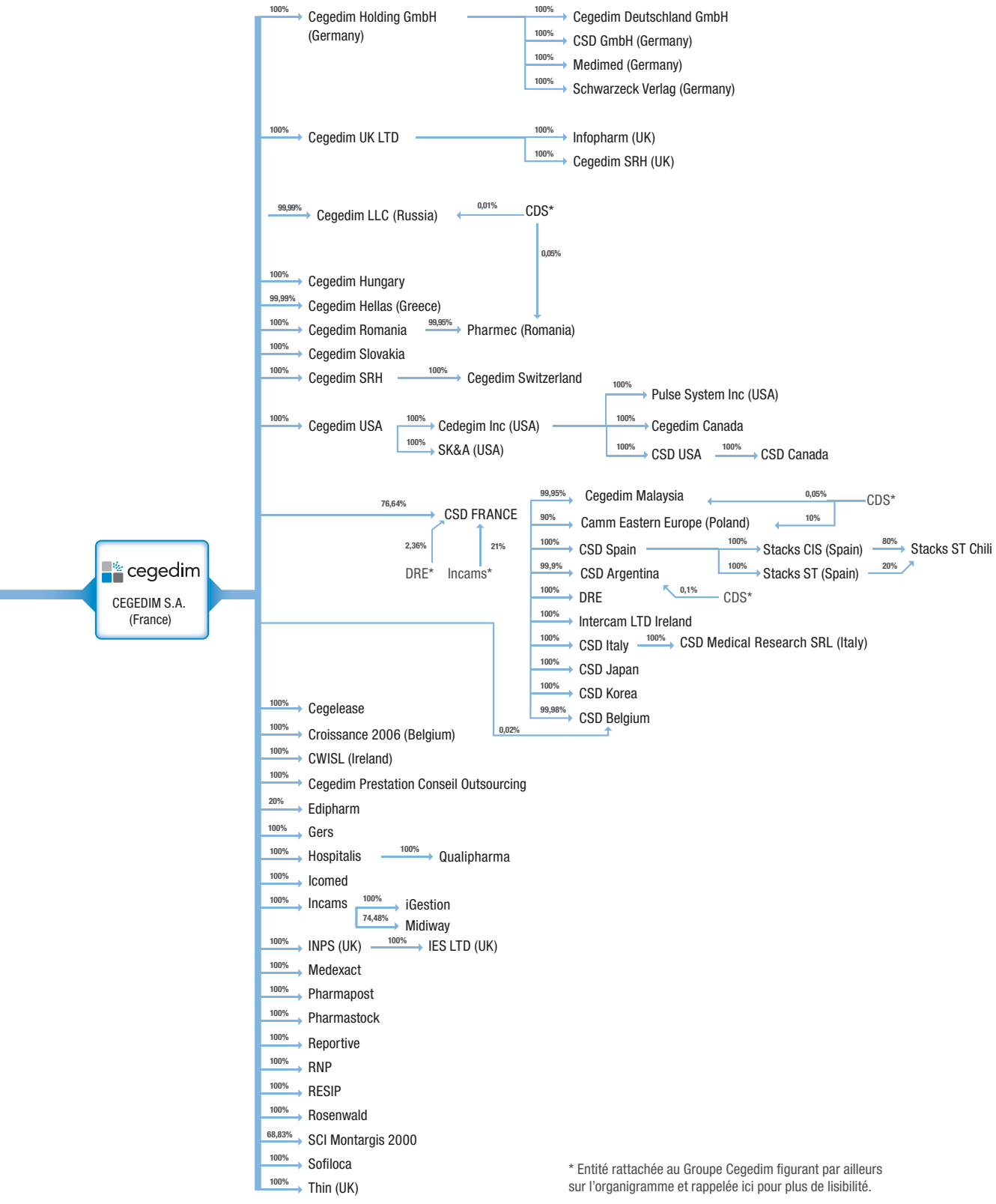

* Entité rattachée au Groupe Cegedim figurant par ailleurs sur l'organigramme et rappelée ici pour plus de lisibilité.

N.B. : Si le nom du pays n'est pas explicité soit dans le nom de la société, soit entre parenthèses, alors la société est française.

7.1 GROUPE CEGEDIM ET PLACE DE CEGEDIM AU SEIN DU GROUPE

Cegedim SA est une filiale de FCB, holding animatrice du Groupe Cegedim. Elle est la seule société cotée du Groupe et n'appartient pas à un autre groupe.

Cegedim SA intervient dans les domaines suivants :

- informatique : développement et mise au point de la plupart des outils informatiques utilisés par les autres départements et filiales du Groupe pour fournir les prestations qu'ils vendent. C'est également le centre d'exploitation informatique du Groupe ;
- services centralisés : traitement de la paie, gestion des salariés, facturation, comptabilité et reporting mensuel. Tous les principes de sécurité, d'assurance et de confidentialité en vigueur dans les métiers de l'infogérance informatique sont respectés. Les services centralisés concernent également la gestion des questions fiscales, juridiques, sociales, comptables, d'organisation et d'audit, les assurances, les achats, la communication externe et la propriété intellectuelle. Ces charges sont affectées mensuellement aux filiales du Groupe suivant des clés de répartition propres à chaque famille de prestations.

Cegedim SA exerce aussi un rôle opérationnel avec ses départements :

- Cegedim Statistiques de vente : gestion du fichier des produits pharmaceutiques français, traitement et établissement pour le compte du GERS (GIE regroupant l'ensemble des laboratoires pharmaceutiques installés en France) des statistiques de vente de tous les produits pharmaceutiques à partir des données collectées auprès des grossistes répartiteurs et des laboratoires en France ;
- Cegedim Communication Directe (CCD) : conception, gestion et commercialisation de différentes bases de données nominatives (adresses professionnelles et services associés de marketing direct) ainsi que gestion et traitement de fichiers pour le compte de tiers ;
- Échange de Données Informatisé (EDI) : activité de concentrateur de données dans la transmission des commandes et factures entre laboratoires, grossistes répartiteurs et hôpitaux (système Edipharm) et transmission des factures subrogatoires entre pharmacies et organismes payeurs (Télépharma). Hébergement d'applicatifs développés par le Groupe et gestion de flux ;
- Cegedim Hébergement : Cegedim dispose d'une large expertise dans les activités d'infogérance à destination des laboratoires pharmaceutiques, des assurances et des réseaux de santé (ex : expérimentations DMP…), ainsi que dans la gestion de flux financiers et de documents dématérialisés. Toutes ces activités, du fait de leur caractère stratégique et sensible, ont conduit les équipes du Groupe à concevoir des architectures à très haute disponibilité qui répondent aux exigences de sécurité de ses clients et notamment, aux normes d'hébergement des dossiers médicaux.

7.2 LISTE DES FILIALES DE CEGEDIM

La liste des filiales du Groupe, leur pays d'origine et le pourcentage de contrôle figurent dans le point 20.1 des comptes consolidés du présent Document de Référence. D'autre part, de plus amples informations sur l'activité des principales filiales du Groupe figurent au point 26.2.5 du présent Document de Référence. L'organigramme juridique du Groupe est présenté dans les pages précédentes.

COMMENTAIRES SUR RÉSULTATS

8	Commentaires sur résultats Propriétés immobilières, usines et équipements	68
9	Examen de la situation financière et du résultat	70
10	Trésorerie et capitaux	72
11	Recherche et développement, brevets et licences	77
12	Information sur les tendances	78
13	Prévisions ou estimations du bénéfice	80

8

COMMENTAIRES SUR RÉSULTATS PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

8.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMPORTANTES, EXISTANTES OU PLANIFIÉES, Y COMPRIS LES PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES LOUÉES ET TOUTE CHARGE MAJEURE PESANT DESSUS 69

8.2 UTILISATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU REGARD DE L'ENVIRONNEMENT 69

8.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMPORTANTES, EXISTANTES OU PLANIFIÉES, Y COMPRIS LES PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES LOUÉES ET TOUTE CHARGE MAJEURE PESANT DESSUS

Seules 18 sociétés, sur les 132 entités du périmètre de consolidation du Groupe, sont propriétaires de constructions ou de terrains, pour une valeur nette comptable de 5,6 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Pour l'essentiel, les sociétés du Groupe Cegedim sont donc locataires des immeubles dans lesquels elles exercent leurs activités.

Notamment, Cegedim SA est locataire de l'ensemble des locaux qu'elle occupe à Boulogne-Billancourt. Certains loyers sont versés à des sociétés (holding animatrice FCB ou différentes SCI) ayant des Administrateurs communs avec Cegedim SA, comme indiqué dans le Rapport Spécial des Commissaires aux comptes reproduit en annexe du présent Document de Référence. Le total des loyers concernés (locaux et parkings) s'élève à 5,1 millions d'euros hors charges locatives pour l'année 2011. Les loyers sont établis à des conditions de marché et le resteront.

8.2 UTILISATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU REGARD DE L'ENVIRONNEMENT

L'utilisation des immobilisations corporelles, au regard de l'environnement, n'appelle pas de remarque particulière.

9

EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT

9.1 DESCRIPTION ET ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE CEGEDIM 71

9.2 RÉSULTAT D'EXPLOITATION 71

9.1 DESCRIPTION ET ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE CEGEDIM

Le Rapport de Gestion du Conseil d'Administration de Cegedim SA donne une description de la situation financière de Cegedim SA et du Groupe. Il figure au point 26 du présent Document de Référence.

9.2 RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le Rapport de Gestion du Conseil d'Administration de Cegedim SA (figurant au point 26 du présent Document de Référence) donne, le cas échéant, une description :

- des acteurs importants, événements inhabituels ou peu fréquents et des nouveaux développements influant sur le résultat d'exploitation ;
- des raisons pour lesquelles apparaissent des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets.

A l'exception des développements exposés au point 4.2.1, à la connaissance de la Société, il n'existe pas de stratégie ou de facteurs spécifiques, de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique susceptibles d'influer directement ou indirectement sur les opérations de Cegedim.

10

TRÉSORERIE ET CAPITAUX

10.1 CAPITAUX DE CEGEDIM 73

10.2 CONDITIONS D'EMPRUNT ET STRUCTURE DE FINANCEMENT DE CEGEDIM 73

10.3 SOURCE ET MONTANT DES FLUX DE TRÉSORERIE DE CEGEDIM ET DESCRIPTION DE CES FLUX 73

Flux nets de trésorerie générés par l'activité 74

Flux nets liés aux opérations d'investissement 74

Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement 74

10.4 RESTRICTION À L'UTILISATION DES CAPITAUX 75

10.5 SOURCES DE FINANCEMENT ATTENDUES ET NÉCESSAIRES POUR HONORER LES ENGAGEMENTS D'INVESTISSEMENT (VISÉS AUX POINTS 5.2.3 ET 8.1) 75

10.1 CAPITAUX DE CEGEDIM

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à 516,2 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 480,3 millions d'euros au 31 décembre 2010, traduisant une progression de 35,9 millions d'euros. Cette augmentation s'explique par une progression des écarts de conversion Groupe de 14,7 millions d'euros combinés à la variation positive du résultat Groupe pour 16,2 millions d'euros suite à l'impact de l'abandon de la marque Dendrite en septembre 2010. La part revenant aux intérêts minoritaires dans ces capitaux propres s'établit à 0,5 million d'euros au 31 décembre 2011, soit 0,1 %.

10.2 CONDITIONS D'EMPRUNT ET STRUCTURE DE FINANCEMENT DE CEGEDIM

Les dettes à moins d'un an s'élèvent à 51,9 millions d'euros et les dettes à plus d'un an à 483,7 millions d'euros, soit un total de 535,6 millions d'euros, contre 549,9 millions d'euros en 2010. Soit un recul de 14,3 millions d'euros.

Compte tenu de la situation de trésorerie active, l'endettement net du Groupe s'élève à 462,5 millions d'euros contre 470,8 millions d'euros à fin 2010, en baisse de 8,3 millions d'euros. Il représente 0,9 fois le montant des capitaux propres contre 1,0 fois en 2010.

La capacité d'autofinancement du Groupe avant coût de l'endettement financier net s'élève à 140,1 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 160,6 millions d'euros au 31 décembre 2010.

La société Cegelease a conclu avec la société Natixis une opération d'échange de flux, aux termes de laquelle, d'une part, la société Natixis doit verser, à la société Cegelease, les montants prévisionnels au titre des créances de loyers, et, d'autre part, la société Cegelease doit verser, à la société Natixis, les montants réels au titre de ces mêmes créances. L'opération d'échange de flux ayant rendu certaines les créances futures de Cegelease, Natixis lui a octroyé un cash collatéral qui se rembourse au fur et à mesure de l'encaissement des créances. En garantie de ses obligations de remboursement du cash collatéral, la société Cegelease s'est engagée à remettre en pleine propriété, à la société Natixis, les créances concernées et résultant de son activité de location de biens. Les intérêts financiers sont calculés sur le cash collatéral. Le cash collatéral, qui est l'en-cours actualisé des loyers restants à encaisser des clients pour le compte de Natixis s'élève à un peu moins de 4 millions d'euros au 31 décembre 2011. Les remboursements 2012 sont estimés à 4 millions d'euros permettant un remboursement total de cette dette en 2012.

10.3 SOURCE ET MONTANT DES FLUX DE TRÉSORERIE DE CEGEDIM ET DESCRIPTION DE CES FLUX

La trésorerie de clôture s'établit, avant l'effet de l'incidence des variations de taux de change, à 70,8 millions d'euros en 2011 contre 72,6 millions d'euros en 2010, soit une variation négative de 1,8 millions d'euros. Après incidence des variations de taux de change, la trésorerie s'établit à 71,7 millions d'euros, soit un recul de 6,3 millions d'euros par rapport à 2010.

Le tableau de flux de trésorerie est reproduit en détail dans les comptes consolidés, au point 20.

FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ

Ils s'élèvent à 141,5 millions d'euros en 2011 contre 133,9 millions d'euros en 2010 (+7,7 millions d'euros).

La variation du besoin en fonds de roulement est positive à +21,3 millions d'euros en 2011 contre -11,5 millions d'euros en 2010.

Avant coût de l'endettement financier net et charge d'impôt, la capacité d'autofinancement s'élève à 140,1 millions d'euros en 2011, contre 160,6 millions d'euros en 2010, soit un recul de 20,6 millions d'euros.

Les intérêts d'emprunts s'élèvent à 32,3 millions d'euros en 2011 contre 18,7 millions d'euros en 2010. Le coût de l'endettement financier net s'élève à 37,7 millions d'euros en 2011 contre 34,3 millions d'euros en 2010. Cette hausse s'explique principalement par les deux refinancements intervenus en juillet 2010 d'une part (effet année pleine) et, d'autre part en juin 2011, ayant entraîné, en échange d'un allongement de la maturité, une hausse des intérêts payés.

La capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et charge d'impôt s'élève à 95,8 millions d'euros en 2011 contre 150,4 millions d'euros en 2010, en recule de 54,5 millions d'euros. Ce recule reflète principalement la baisse du résultat net consolidé après retraitement des effets non cash de 2010 liée l'abandon de la marque Dendrite.

Le taux effectif d'impôt consolidé s'établit à 17,19 %. Ce niveau résulte d'un taux d'impôt effectif au premier semestre 2011 de 5.53 %. Par ailleurs le taux de 17,19 % ne peut pas être comparé au taux de 2010. En effet en 2010, le taux d'impôt avait été impacté par la reprise de l'impôt différé passif suite à l'abandon de la marque Dendrite en septembre 2010 pour 41,5 millions d'euros, entraînant un produit d'impôt de 24,3 millions d'euros.

FLUX NETS LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

Ils s'élèvent à 80,9 millions d'euros en 2011 contre 124,0 millions d'euros en 2010 (-43 millions d'euros). Cette baisse significative est liée principalement à une politique de croissance externe bien moins active qu'en 2010. (1,4 million d'euros d'incidence des variations de périmètre en 2011 contre 56,3 millions en 2010). Politique conforme à ce qui avait été annoncé lors de la publication des comptes 2010.

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles s'élèvent à 50,5 millions d'euros sur 2011 (contre 45,5millions d'euros en 2010) essentiellement dues à une hausse de la capitalisation de projets de développement interne au sein du Groupe qui passe de 22,5 millions d'euros en 2010 à 31,1 millions d'euros en 2011.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles s'élèvent à 29,6 millions d'euros sur 2011 (contre 27,8 millions d'euros en 2010) quasiment stables par rapport à la période précédente.

FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT

Ils s'élèvent à 67,8 millions d'euros en 2011 contre 39,6 millions d'euros en 2010 (+28,2 millions d'euros).

Cette évolution s'explique par le fait que le Groupe a refinancé intégralement sa dette bancaire en juin 2011 pour un montant de 200 millions d'euros et par l'amortissement de la dette bancaire de 20 millions d'euros au 31 décembre 2011.

En 2011, le Groupe a versé un dividende de 14,0 millions d'euros. Soit le même montant qu'en 2010.

10.4 RESTRICTION À L'UTILISATION DES CAPITAUX

La convention de crédit conclue par le Groupe impose le respect de covenants financiers à défaut desquels l'utilisation de tirage supplémentaire de la partie revolving du crédit pourrait cesser d'être disponible et le crédit pourrait éventuellement devenir exigible par anticipation.

En dehors des covenants habituels à ce type de convention bancaire, le Groupe doit respecter deux ratios (dette financière nette contractuelle sur EBITDA pro forma contractuel et EBITDA pro forma contractuel sur coût de l'endettement contractuel) et un seuil sur les acquisitions et les cessions.

En dehors de ces conditions, il n'existe pas de restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influer sensiblement, directement ou indirectement, sur les opérations de Cegedim.

10.5 SOURCES DE FINANCEMENT ATTENDUES ET NÉCESSAIRES POUR HONORER LES ENGAGEMENTS D'INVESTISSEMENT (VISÉS AUX POINTS 5.2.3 ET 8.1)

Compte tenu de la capacité d'autofinancement et des lignes de découvert autorisé mais non tirées en totalité, le Groupe Cegedim dispose des liquidités nécessaires pour faire face à son cycle d'exploitation et à son plan d'investissement des 12 mois à venir.

Le cas échéant, Cegedim n'exclut pas de faire appel au marché, afin d'obtenir des sources de financement supplémentaires.

(Cette page a été laissée blanche intentionnellement.)

11

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

Le Rapport de Gestion du Conseil d'Administration de Cegedim SA donne une description de la politique de recherche et de développement appliquée par le Groupe Cegedim. Il figure au point 26 du présent Document de Référence.

Cf. également le point 4.2.2 relatif à la propriété intellectuelle.

12

INFORMATION SUR LES TENDANCES

PRODUITS D'EXPLOITATION ET POLITIQUE DE PRIX 79

CHARGES D'EXPLOITATION 79

STOCKS ET PRODUCTION 79

Les tendances applicables au début d'année 2012 ne présentent pas de différences majeures avec celles rencontrées au cours de l'exercice 2011. En effet, la majorité des clients de Cegedim évoluant dans le monde de la santé, le Groupe ne subit pas de fortes répercussions de la conjoncture économique mondiale. Cependant la recomposition de l'économie mondiale de la santé oblige le Groupe à de nombreuses évolutions dans ces métiers.

PRODUITS D'EXPLOITATION ET POLITIQUE DE PRIX

Il convient de noter que le Groupe réalise plus des deux tiers de son chiffre d'affaires dans le monde de la santé, secteur réputé pour son caractère particulièrement défensif qui rend le Groupe peu sensible (ou avec une certaine inertie) aux tensions générales qui peuvent toucher l'économie. Les tendances de vieillissement de la population dans les pays matures ou de croissance de la population avec une élévation progressive du niveau de vie dans les pays émergents, vont dans le sens de l'accroissement des dépenses de santé, ce qui constitue un indicateur favorable pour les activités du Groupe. Cependant l'évolution du modèle économique des laboratoires pharmaceutiques liée à la pression des génériques, à la complexisation des thérapies, et à des nouvelles contraintes réglementaires impacte négativement la marge du Groupe en 2011. Ces tendances devraient se poursuivre en 2012. C'est pourquoi Cegedim a mis en place un programme d'amélioration de la performance afin d'adapter ses coûts fixes à cette nouvelle situation.

Sur 2012, les perspectives de croissance internationale de Cegedim continuent à se confirmer sur des territoires tels que l'Amérique du Sud, la Pologne, la Suisse et la Russie. La Chine et l'Inde recèlent également un fort potentiel que le Groupe commence seulement à exploiter.

En matière de politique de prix, le Groupe n'envisage pas d'évolutions significatives et se trouve exposé à des paramètres généraux relativement inchangés sur le début d'année 2012. Cegedim est en négociation permanente avec ses clients pour maintenir des prix de vente en adéquation avec la qualité de ses prestations et le renouvellement permanent des offres.

CHARGES D'EXPLOITATION

Les effectifs constituent la principale ressource du Groupe et représentent un des postes de coûts les plus significatifs. Cegedim adapte sa politique salariale en conséquence afin de motiver les talents, assurer la formation et le recrutement tout en contenant l'évolution de la masse salariale dans une croissance raisonnable. Pour 2012, le Groupe envisage une hausse des salaires de l'ordre de 1,5 %.

En 2011, Cegedim a poursuivi l'intégration des acquisitions réalisées principalement en 2010, entraînant ainsi des coûts non récurrents en partie reconnus par les normes internationales IFRS. L'ensemble de ces actions devraient, toute chose étant égale par ailleurs, avoir un effet positif sur les coûts fixes du Groupe.

Le Groupe poursuit un haut niveau de recherche et développement afin de continuer à proposer des solutions adaptées à la demande mondiale et à l'évolution du modèle économique des laboratoires pharmaceutiques.

STOCKS ET PRODUCTION

Ces postes n'appellent pas de commentaires particuliers, et sont peu significatifs étant donné l'activité de prestataire de services de Cegedim.

13

PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE

Pour 2012 le Groupe se fixe pour objectif de renforcer encore son avance sur le marché mondial de la santé avec une croissance de son chiffre d'affaires, hors nouvelle acquisition et effet de change, réalisée principalement au second semestre. L'EBITDA, dans ce cas, devrait progresser légèrement.

Le Groupe ne communique pas de prévisions ni d'estimations du bénéfice.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

14	Organes d'administration et de direction	82
15	Rémunérations et avantages	90
16	Fonctionnement des organes d'administration et de direction	93
17	Salariés	96
18	Principaux actionnaires	98
19	Opérations avec des apparentés	101

14

ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

14.1 NOM, ADRESSE PROFESSIONNELLE ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX 83

14.1.1 Constitution du Conseil d'Administration 83
14.1.2 Expérience des Administrateurs 85
14.1.3 Déclaration 86

14.2 CONFLITS D'INTÉRÊTS AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION 86

14.3 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE 87

Le Comité d'Audit 87
Comité des Nominations 88
Comité des Rémunérations 88
Le Comité de Stratégie 88
Exceptions 89

14.1 NOM, ADRESSE PROFESSIONNELLE ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

14.1.1 CONSTITUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration, au cours de l'exercice 2011, se compose de la manière suivante :

- Jean-Claude Labrune, Président-Directeur Général et Fondateur de Cegedim SA ;
- FCB SAS, société exerçant des activités de holding animatrice, représentée par Pierre Marucchi, également Directeur Général Délégué de Cegedim SA ;
- GERS, GIE regroupant les laboratoires pharmaceutiques opérant en France, représenté par Philippe Alaterre ;
- Alliance Healthcare France, société détenue par le répartiteur pharmaceutique Alliance Boots, représentée par Anthony Roberts ;
- Laurent Labrune, Président-Directeur Général de la société Cegedim SRH, filiale de Cegedim SA ;
- Aude Labrune-Marysse, Présidente de Rosenwald, filiale de Cegedim SA ;
- Jacques-Henri David ;
- Jean-Louis Mery ;
- Jean-Pierre Cassan ;
- Le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI), représenté par Nicolas Manardo.

Jean-Claude Labrune est le père d'Aude Labrune-Marysse et de Laurent Labrune.

L'adresse professionnelle des Administrateurs est située au siège de la Société.

LISTE DES MANDATS OCCUPÉS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES EN DEHORS DES FILIALES DU GROUPE CEGEDIM

Administrateur	Société	Mandat	Début	Fin
Jean-Claude Labrune	Cegedim	Administrateur	12/04/1989	-
		DG	20/12/1989	-
		PDG	18/08/1994	-
	FCB	Président (SAS)	24/06/2005	-
	JCL	Gérant	30/11/1994	-
Pierre Marucchi	Cegedim	Représentant de FCB au Conseil d'Administration	12/04/1989	-
		DGD	23/04/2002	-
	IRIS	Gérant	1997	-
Laurent Labrune	Cegedim	Administrateur	18/04/2001	-
	FCB	Administrateur et DGD	21/11/2005	-
Aude Labrune-Marysse	Cegedim	Administrateur	27/04/2007	-
	FCB	Administrateur et DGD	21/11/2005	-
Anthony Roberts	Cegedim	Représentant d'Alliance Healthcare France au Conseil d'Administration	21/12/09	-
	Pharmology.com	Administrateur	Juillet 2000	-
	Anzag GmgH	Administrateur	Juillet 2011	-
Philippe Alaterre	Cegedim	Représentant du GERS au Conseil d'Administration	20/03/2009	-
	Dakota Pharm	Président	31/03/2004	30/06/2007
	GIE GERS	Président	11/12/2008	-
	GIE Edipharm	Représentant du GERS au Conseil d'Administration	11/12/2008	-
Jean-Louis Mery	Cegedim	Administrateur personne physique	08/01/2010	23/09/2010
	Alliance Santé France	Président (SAS)	13/06/2003	18/08/2009
	Alliance Healthcare France	PDG	29/04/2003	19/08/2009
	Alliance Healthcare Repartition	Président (SAS)	1999	20/08/2009
	Alphega	Représentant d'AHF au Conseil d'Administration	2001	18/06/2009
	Ouest Repartition	Représentant d'AHF au Conseil d'Administration et Administrateur	juillet 2003	18/06/2009
	Ouest Repartition	Représentant d'AHF au Conseil d'Administration et Administrateur	juillet 2003	18/06/2009
	Sedley Participation France	Président (SAS)	12/12/2007	17/06/2009
	Depolabo	Membre du Comité de Surveillance	1/12/2007	17/06/2009
Nicolas Manardo	Cegedim	Représentant du FSI au Conseil d'Administration	23/09/2010	-
	GEM SAS	Administrateur personne physique	01/06/2002	-
Jean-Pierre Cassan	Cegedim	Administrateur	08/01/2010	-
	Eratos	Gérant	25/05/2004	-

Administrateur	Société	Mandat	Début	Fin
Jacques-Henri David	Cegedim	Administrateur	8/01/2010	-
	Acxior Corporate Finance	Président	2010	-
	CCAF (Commission de contrôle des activités financières) Monaco	Président	2011	-
	UGC (Paris)	Administrateur	avant 2005	-
	Selene Patrimoine (Luxembourg)	Administrateur	2008	-
	St-Gobain Corporation (New York)	Administrateur	avant 2005	décembre 2008
	Deutsch Bank France	Président	avant 2005	décembre 2009

PDG : Président-Directeur Général.
DG : Directeur Général.
DGD : Directeur Général Délégué.
SAS : Société par Actions Simplifiée.
nc : non communiqué.

Jean-Claude Labrune et Pierre Marucchi exercent, par ailleurs, divers autres mandats au sein des filiales françaises et étrangères du Groupe Cegedim. Nicolas Manardo exerce, par ailleurs, divers autres mandats au sein d'entités françaises.

14.1.2 EXPÉRIENCE DES ADMINISTRATEURS

- Jean-Claude Labrune est diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers. Au cours de ses années d'expérience chez IBM, en tant qu'ingénieur commercial, il démarche notamment l'industrie pharmaceutique. Il a été parmi les promoteurs de groupes de réflexion professionnels réunissant les Directeurs Informatiques des laboratoires pharmaceutiques, tels que le Cedhys. Soucieux d'apporter des réponses aux problématiques soulevées par la profession, il crée Cegedim en 1969.
- Pierre Marucchi est diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications, de l'Université de Stanford (USA) et du Centre d'Etudes Supérieures Bancaires. Il est également Membre de l'Institut des Actuaires Français. Pierre Marucchi débute sa carrière en 1977 au Crédit Lyonnais où il occupe différentes fonctions techniques et commerciales. Il rejoint la Direction du Groupe Cegedim en 1984.
- Laurent Labrune est diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers. Il rejoint Cegedim en 1995, où il occupe notamment le poste de coordination des développements informatiques du Groupe, avant de prendre la Direction de la filiale Cegedim SRH. Laurent Labrune est Président Exécutif de la nouvelle entité Cegedim Relationship Management.
- Aude Labrune-Marysse est diplômée d'une maîtrise de droit des affaires et d'un DESS de fiscalité internationale. Elle rejoint Cegedim en 1999 avant de prendre la Direction de Rosenwald, filiale de Cegedim, et d'occuper un poste de Directrice Générale Déléguée en charge des questions juridiques au sein de la holding animatrice FCB.

  Le GIE Gers, en tant que groupement des laboratoires pharmaceutiques opérant en France, est un Administrateur parfaitement informé des attentes de l'industrie. Il exerce une vigilance particulière sur la nature et la qualité des services fournis par Cegedim et constitue une force de proposition particulièrement avisée.

  La société Alliance Healthcare France, filiale d'un des principaux répartiteurs pharmaceutiques européens, Alliance Boots, fait également bénéficier Cegedim de son excellente connaissance du marché pharmaceutique. Elle contribue à des échanges de vue fructueux sur les opportunités, les enjeux et les stratégies propres à l'environnement de Cegedim.

  Le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI) est une Société Anonyme détenue à 51 % par la Caisse des Dépôts et 49 % par l'Etat français, le FSI est un investisseur avisé qui intervient en fonds propres pour prendre des participations minoritaires dans des entreprises françaises porteuses de projets industriels créateurs de valeur et de compétitivité pour l'économie.
- Jacques-Henri David est diplômé de l'Ecole Polytechnique, de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et de l'Ecole Nationale Supérieure de la Statistique et de l'Administration Economique. Jacques-Henri David débute sa carrière comme Inspecteur des Finances, puis Directeur de cabinet au sein du ministère de l'économie et des finances, avant de rejoindre Saint-Gobain en tant que Directeur Général, puis la banque Stern en tant que Président, Vivendi en tant que Directeur Général, Président-Directeur Général du Crédit d'Equipement des PME, de Sofaris et de la Banque du Développement des PME avant de prendre la présidence de Deutsche Bank France entre 1999 et 2009.

- Jean-Louis Mery est pharmacien diplômé de la faculté de pharmacie de Tours, ancien interne des hôpitaux de Tours et diplômé ICG. Jean-Louis Mery a consacré toute sa carrière professionnelle au métier de la répartition au sein du groupe Alliance Boots, étant tour à tour, Directeur d'Etablissement, Directeur Régional, Président d'Alliance Santé Répartition puis Président d'Alliance Healthcare France.

- Jean-Pierre Cassan, Administrateur indépendant au sens du code de gouvernance d'entreprise AFEP-Medef, est Président du Comité Stratégique de l'Inserm-Transfert, membre du Conseil de Surveillance de l'INSERM-Transfert, Vice-Président de l'IFIS, membre correspondant de la Société Française de cardiologie, membre du bureau de la Fefis et gérant de la SARL Eratos Santé. Jean-Pierre Cassan était Président d'Honneur des Entreprises du médicament (LEEM), ancien Président-Directeur Général d'Astra France, puis AstraZeneca France et ancien Administrateur de l'Afssaps.

14.1.3 DÉCLARATION

Au cours des cinq dernières années et à la connaissance de la Société :

- aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'encontre d'un membre des organes d'administration et de direction ;
- aucun membre des organes d'administration et de direction n'a été associé à une faillite, une mise sous séquestre ou une liquidation ;
- aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée contre ces personnes par des autorités statutaires ou réglementaires et des organismes professionnels désignés ;
- aucun membre des organes d'administration et de direction n'a été empêché par un tribunal d'agir en sa qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

14.2 CONFLITS D'INTÉRÊTS AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de conflit d'intérêt au niveau des organes d'administration et de direction de Cegedim.

Il existe des liens commerciaux avec le GIE GERS (groupement réunissant des laboratoires pharmaceutiques) et Alliance Healthcare France du fait de son activité de répartiteur pharmaceutique.

Cegers est détenue à 100 % par Cegedim depuis le 16 avril 2010. Elle a été tupée dans Cegedim à effet du 03 janvier 2011.

GERS n'est plus actionnaire de Cegedim depuis le 11 mai 2010 mais conserve un siège d'Administrateur.

Cegedim entretient des relations commerciales avec certains de ses actionnaires et/ou administrateurs et leurs groupes respectifs. Il s'agit notamment de :

- Alliance Healthcare France : actionnaire et membre, avec un siège, du Conseil d'Administration de Cegedim ;
- GIE GERS : membre, avec un siège, du Conseil d'Administration de Cegedim;
- Jacques Henri David : membre, avec un siège du Conseil d'Administration de Cegedim et président du Conseil d'Administration d'Acxior Corporate Finance.

Les contrats conclus avec les groupes Alliances Healthcare France, GIE GERS et Acxior Corporate Finance l'ont été aux conditions de marché et représentent un montant de chiffre d'affaires inférieur à respectivement 0,3 %, 1,0 % et 0,1 % du chiffre d'affaires consolidé de la société. Par conséquent, les relations entre Cegedim et les entités susmentionnées ne présentent pas de conflits d'intérêts.

14.3 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Cegedim a adopté, lors du Conseil d'Administration du 22 mars 2010, un nouveau règlement interne, confirmant l'adhésion au code de gouvernement d'entreprise AFEP-Medef. Ce règlement interne fixe, notamment, les règles régissant sa composition, ses missions, son fonctionnement et ses responsabilités.

Certaines décisions importantes du Conseil d'Administration (notamment dissolution ou liquidation de Cegedim, émission de valeurs mobilières, investissements, endettement additionnel, convention visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce, révocation de tout membre du Conseil d'Administration nommé sur proposition du FSI, détermination du budget annuel indicatif) sont prises à une majorité qualifiée des 6/10 comprenant au moins un Administrateur représentant le FSI, étant précisé que les droits du FSI sont réduits en cas de réduction de sa participation en capital ou en droits de vote.

Dans le cadre de la détermination du budget annuel indicatif mentionné ci-dessus, le FSI dispose, en particulier, d'un droit de consultation renforcé au titre duquel, en cas de désaccord persistant entre le FSI et le Directeur Général de Cegedim sur ce budget, le budget de l'année précédente est reconduit moyennant un ajustement tenant compte de l'inflation et des projets en cours déjà autorisés par le Conseil, sans préjudice du droit pour le Directeur Général de le modifier par la suite, le cas échéant après en avoir informé les membres du Conseil d'Administration en cas de modification significative, tant que la participation du FSI en capital ou en droit de vote ne devient pas inférieure à certains seuils.

Le Conseil d'Administration est doté de quatre Comités spécialisés permanents qui ont pour objectif d'améliorer le fonctionnement du Conseil d'Administration et de faciliter ses prises de décision par la revue en amont de sujets spécifiques. Ces Comités sont :

- le Comité d'Audit ;
- le Comité des Nominations ;
- le Comité des Rémunérations ;
- le Comité de Stratégie.

LE COMITÉ D'AUDIT

Le Comité d'Audit de Cegedim est composé de 4 membres du Conseil d'Administration, dont un membre indépendant. Les membres du Comité d'Audit sont : M. Jacques-Henri David, Président, Mme Aude Labrune-Marysse, M. Pierre Marucchi et M. Jean-Pierre Cassan en qualité de membre indépendant. De par leurs responsabilités professionnelles actuelles et/ou passées, décrites dans le Document de Référence, les quatre membres du Comité d'Audit sont, individuellement ou collectivement, compétents en matière de comptabilité et d'audit et dans le domaine financier, notamment au regard des domaines d'activité du Groupe.

Le Comité d'Audit aide le Conseil d'Administration à veiller à l'exactitude et à la sincérité des comptes sociaux de la Société et à la qualité de l'information délivrée. Il est notamment chargé :

- de procéder à l'examen des comptes et de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et sociaux de la Société ;
- d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
- d'assurer le suivi de l'efficacité des systèmes de Contrôle interne et de gestion des risques ; et
- d'assurer le suivi des règles d'indépendance et d'objectivité des Commissaires aux comptes.

Le Comité d'Audit se réunit au moins deux fois par an, avant l'arrêté des comptes semestriels et des comptes annuels de la Société. Le Comité d'Audit s'est réuni 5 fois au cours de l'exercice écoulé.

Au cours de ses réunions, le Comité d'Audit a notamment a examiné les sujets et dossiers suivants avant leur transmission au Conseil d'Administration :

- lors de l'arrêté des comptes annuels 2010 et semestriels 2011, le Comité d'Audit a revu les états financiers et autres informations financières y afférentes, entendu les Commissaires aux comptes et pris connaissance de leurs rapports ;
- il a examiné les divers communiqués de presse sur le chiffre d'affaires trimestriel et les résultats annuels et semestriels ainsi que les divers documents de présentation de ces résultats aux analystes financiers ;
- étudier l'opportunité de l'acquisition de la société Pulse System Inc. ;
- présentation de la nouvelle identité visuelle de Cegedim ;
- fonctionnement du système d'information : uniformité des systèmes entre les différentes entités du Groupe ; description du processus de reporting ; délais nécessaires pour la mise à disposition de l'information financière mensuelle.

COMITÉ DES NOMINATIONS

Le Comité des Nominations de Cegedim est composé de 3 membres du Conseil d'Administration, dont un membre indépendant. Les membres du Comité d'Audit sont : M. Jean-Claude Labrune, Président ; M. Jacques-Henri David ; et M. Jean-Pierre Cassan, en qualité d'Administrateur indépendant.

Le Comité des Nominations a pour missions principales d'examiner et de faire des propositions au Conseil d'Administration sur les questions suivantes

- formule des propositions sur la sélection des Administrateurs au vu de la composition et de l'évolution de l'actionnariat de la Société ;
- formule des propositions sur la sélection des Administrateurs indépendants en réalisant ses propres études sur les candidats potentiels avant qu'aucune démarche n'ait été faite auprès de ces derniers ;
- établit un plan de succession des dirigeants mandataires sociaux pour être en situation de proposer au Conseil des solutions de succession en cas de vacances imprévisibles.

Le Comité des Nominations se réunit au moins une fois par an, avant le Conseil qui convoque l'Assemblée Générale Annuelle et qui arrête l'ordre du jour de cette Assemblée. Le Comité des Nominations s'est réuni une fois au cours de l'exercice écoulé.

Au cours de ses réunions le Comité des Nominations a notamment examiné ses modalités de fonctionnement.

COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

Le Comité des Rémunérations est composé de trois Administrateurs dont un Administrateur indépendant qui en sera le Président : M. Jean-Louis Mery, Mme Aude Labrune-Marysse et M. Jean-Pierre Cassan, en qualité d'Administrateur indépendant, Président.

Le Comité des Rémunérations propose au Conseil les conditions de rémunération des mandataires sociaux de la Société. Il a pour mission d'examiner et de faire des propositions au Conseil en matière de rémunération des Administrateurs, du Président, du Directeur Général et du Directeur Général Délégué de la Société et d'examiner les politiques d'attribution gratuite d'actions et de rémunérations variables, et d'examiner toute proposition d'augmentation du capital de la Société sous la forme d'une offre exclusive aux salariés.

Le Comité des Rémunérations se réunit deux fois au cours de l'exercice écoulé, avant le Conseil qui convoque l'Assemblée Générale Annuelle et qui arrête l'ordre du jour de cette Assemblée.

LE COMITÉ DE STRATÉGIE

La Société se conforme aux recommandations du code de gouvernance d'entreprise AFEP-Medef des sociétés cotées d'avril 2010.

Le Comité Stratégique est composé de trois Administrateurs. Le Président du Conseil préside le Comité Stratégique : M. Jean-Claude Labrune, Président, M. Laurent Labrune et M. Nicolas Manardo.

Le Comité Stratégique propose au Conseil des axes de développement de la Société et identifie les cibles potentielles.

Il se réunit habituellement deux fois par an. Le Comité de Stratégie s'est réuni deux fois au cours de l'exercice écoulé. Au cours de cette réunion le Comité de Stratégie a notamment examiné ses modalités de fonctionnement.

EXCEPTIONS

Les exceptions aux recommandations du code AFEP-Medef que les parties au protocole d'accord ont convenu de ne pas appliquer sont les suivantes. Aux termes du protocole d'accord, la Société se conforme aux principes du code AFEP-Medef et a modifié le règlement intérieur du Conseil d'Administration afin de respecter ledit code, à l'exception des stipulations énoncées ci-après :

- l'article 2.2 du code AFEP-Medef ne sera pas appliqué. La Société fournira les informations concernant le hors-bilan conformément à la loi ;
- l'article 3 du code AFEP-Medef relatif à la dissociation des fonctions du Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général ne sera pas appliqué ;
- le paragraphe 7.2 du code AFEP-Medef ne sera pas appliqué. En effet, le FSI et Alliance Healthcare, qui détiennent tous deux une participation dans le capital de la Société souhaitent être représentés au Conseil d'Administration ;
- le paragraphe 8.2 du code AFEP-Medef ne pourra être appliqué car le nombre d'Administrateurs indépendants sera inférieur aux recommandations dudit Code qui est de 1/3 dans les sociétés contrôlées ;
- l'article 9 du code AFEP-Medef relatif à l'évaluation du Conseil d'Administration sera appliqué sous réserve de l'évaluation des performances du Directeur Général ;
- l'article 10 du code AFEP-Medef sera appliqué sous réserve de l'indication dans le Rapport Annuel de la durée des séances sur laquelle Cegedim ne souhaite pas communiquer ;
- l'article 11 du code AFEP-Medef sera appliqué dans la mesure où le règlement intérieur sera modifié dans un délai raisonnable après l'augmentation de capital. Par ailleurs, compte tenu de la taille de l'entreprise, le droit à l'information des Administrateurs au titre de cet article devra être exercé de façon raisonnable en terme de délai et de document ou information demandée ;
- l'article 12 du code AFEP-Medef relatif à la durée des fonctions des Administrateurs, sera appliqué sous réserve de la durée des mandats des Administrateurs qui sera maintenue à 6 ans afin d'assurer une stabilité du Conseil d'Administration et conformément à la durée maximum autorisée par le code AFEP-Medef et de l'échelonnement des mandats d'Administrateurs que la Société juge satisfaisant ;
- l'article 17 du code AFEP-Medef relatif à la déontologie de l'Administrateur sera appliqué sous réserve de l'application pour certains Administrateurs de la recommandation relative au nombre significatif d'actions que doit posséder tout Administrateur en fonction ;
- l'article 19 du code AFEP-Medef relatif à la cessation du contrat de travail en cas de mandat social ne sera pas appliqué car il pourrait constituer un obstacle si la Société souhaite demander à un salarié d'assumer des fonctions de mandataire social ;
- le paragraphe 20.1 du code AFEP-Medef ne sera pas appliqué car les salaires des dirigeants mandataires sociaux sont revus annuellement.

15

RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES

15.1 MONTANT DES RÉMUNÉRATIONS TOTALES ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE VERSÉS DURANT L'EXERCICE, DE MANIÈRE DIRECTE OU INDIRECTE, NOMINATIVEMENT À CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL, PAR CEGEDIM ET PAR TOUTE SOCIÉTÉ DU GROUPE 91

15.2 MONTANT TOTAL DES SOMMES PROVISIONNÉES OU CONSTATÉES PAR L'ÉMETTEUR OU SES FILIALES AUX FINS DU VERSEMENT DE PENSIONS, DE RETRAITES OU D'AUTRES AVANTAGES 92

15.3 ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES 92

15.1 MONTANT DES RÉMUNÉRATIONS TOTALES ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE VERSÉS DURANT L'EXERCICE, DE MANIÈRE DIRECTE OU INDIRECTE, NOMINATIVEMENT À CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL, PAR CEGEDIM ET PAR TOUTE SOCIÉTÉ DU GROUPE

Les rémunérations des mandataires sociaux tiennent compte des recommandations de l'AMF relative à l'information à donner dans les Documents de Référence, en particulier, lorsque la société cotée appartient à un groupe, l'information sur la rémunération du dirigeant mandataire social porte sur les sommes dues, par toutes les sociétés de la chaîne de contrôle, en lien avec le mandat exercé dans la société cotée.

Les rémunérations brutes globales de chaque mandataire social sont les suivantes :

En euros **Exercice 2011**	**Rémunération totale hors avantages en nature**	**Partie fixe**	**Partie variable**	**Partie variable exceptionnelle**	**Jetons de présence**	**Avantage en nature Montant**	**Nature**
Jean-Claude Labrune	747 600	731 900	-	-	15 700	1 358	Véhicule
Pierre Marucchi	517 260	300 000	201 560	-	15 700	6 901	Véhicule
Laurent Labrune	468 675	250 000	206 175	-	12 500	7 936	Véhicule
Aude Labrune-Marysse	106 494	84 994	9 000	-	12 500	10 168	Véhicule
Jean-Louis Mery	12 500	-	-	-	12 500	-	-
Anthony Roberts	12 500 (1)	-	-	-	12 500 (1)	-	-
Jacques Henri David	15 000	-	-	-	15 000	-	-
Jean Pierre Cassan	17 500	-	-	-	17 500	-	-
Nicolas Manardo	12 500 (2)	-	-	-	12 500 (2)	-	-

(1) Jetons de présence versés directement à Alliance Healthcare France.
(2) Jetons de présence versés directement au FSI.

Le montant de la partie variable est fonction des résultats du Groupe. La rémunération variable de Pierre Marucchi, Laurent Labrune et Aude Labrune est un pourcentage de l'EBIT courant, respectivement, du Groupe, de la division CRM et des activités qui lui sont rattachées.

En dehors de l'attribution d'actions gratuites (cf. point 15.3), il n'existe pas d'engagements pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Il n'existe pas de systèmes de stock-option (options de souscription ou d'achat) au sein du Groupe Cegedim.

Il n'existe pas d'instruments financiers donnant accès au capital, ni d'autres instruments optionnels de quelque nature que ce soit, souscrits par les dirigeants ou les salariés dans le cadre d'opérations réservées.

Il existe des conventions de management fees liant Cegedim à sa société détentrice FCB, ayant des Administrateurs communs avec elle. Il s'agit des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce correspondant à des conventions courantes conclues à des conditions normales. Les prestations de services facturées par FCB à Cegedim pour l'année 2011 s'élèvent à 2,5 millions d'euros. Ce montant correspond à la refacturation des charges de salaires et des charges d'honoraires de conseils supportées par FCB et imputables à Cegedim. Les honoraires de conseils représentent moins de 10 % du total. La partie salaires correspond à la refacturation de 90 % de la rémunération de Jean-Claude Labrune, Laurent Labrune, Aude Labrune et de la moitié de la rémunération de Pierre Marucchi ainsi que la rémunération de non-dirigeants.

15.2 MONTANT TOTAL DES SOMMES PROVISIONNÉES OU CONSTATÉES PAR L'ÉMETTEUR OU SES FILIALES AUX FINS DU VERSEMENT DE PENSIONS, DE RETRAITES OU D'AUTRES AVANTAGES

Il n'existe pas de régimes complémentaires de retraite spécifiques mis en place pour certains mandataires sociaux.

Toutes les informations utiles relatives au calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite sont présentées dans les principes comptables et la note 13 – Engagement retraite – des comptes consolidés, figurant au point 20.1 du présent Document de Référence.

15.3 ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

Le Conseil du 29 juin 2011 a été autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 08 juin 2011 à attribuer gratuitement un nombre total d'actions ne dépassant pas 10 % du nombre total d'actions composant le capital aux dirigeants et salariés du Groupe Cegedim. Soit un nombre total de 1 399 717 titres.

Les Conseils du 21 mars 2008, du 05 novembre 2009 et du 08 juin 2010 ont été autorisés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 février 2008 à attribuer gratuitement un nombre total d'actions ne dépassant pas 10 % du nombre total d'actions composant le capital aux dirigeants et salariés du Groupe Cegedim. Soit un nombre total de 933 144 titres.

	Plan n° 1	Plan n° 2	Plan n° 3	Plan n° 4
Date de l'Assemblée Générale	22/02/2008	22/02/2008	22/02/2008	08/06/2011
Nombre d'actions autorisées par l'AG	933 144	933 144	933 144	1 399 717
Date du Conseil	21/03/2008	05/11/2009	08/06/2010	29/06/2011
Nombre total d'actions pouvant être attribuées	43 410 (1)	28 750	32 540	41 640
Nombre de bénéficiaires	48	48	73	86
Date d'attribution	21/03/2008	05/11/2009	08/06/2010	29/06/2011
Date de libre disposition des actions gratuites				
France	20/03/2010	04/11/2011	07/06/2012	28/06/2013
Etranger	20/03/2012 (2)	04/11/2013	07/06/2014	28/06/2015
Fin du délai de conservation	20/03/2012	04/11/2013	07/06/2014	28/06/2015
Actions définitivement attribuées mais non acquises	4 740	13 320	27 728	38 980
Actions définitivement acquises au 31/12/2011	23 170	7 090	0	0

(1) Dont 2 880 actions attribuées aux Administrateurs (1 280 pour P. Marucchi et 1 600 pour L. Labrune).
(2) Dont 640 échéance 16/09/2012

16

FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

16.1 DATE D'EXPIRATION DU MANDAT ACTUEL DES ADMINISTRATEURS DE CEGEDIM SA ET PÉRIODE DURANT LAQUELLE ILS SONT RESTÉS EN FONCTION 94

16.2 INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE SERVICE LIANT LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION À L'ÉMETTEUR OU À L'UNE DE SES FILIALES ET PRÉVOYANT L'OCTROI D'AVANTAGES AU TERME D'UN TEL CONTRAT 94

16.3 INFORMATIONS CONCERNANT LES COMITÉS D'AUDIT, DE RÉMUNÉRATION, DES NOMINATIONS ET LE COMITÉ STRATÉGIQUE 94

16.4 CONFORMITÉ AU RÉGIME DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE EN VIGUEUR EN FRANCE 95

16.1 DATE D'EXPIRATION DU MANDAT ACTUEL DES ADMINISTRATEURS DE CEGEDIM SA ET PÉRIODE DURANT LAQUELLE ILS SONT RESTÉS EN FONCTION

Jean-Claude Labrune est entré en fonction le 1er décembre 1969.

La société FCB, entrée en fonction le 12 avril 1989, est représentée par Pierre Marucchi depuis cette même date.

Le GIE GERS, entré en fonction le 6 mars 1995, est représenté par Philippe Alaterre depuis le mois de mars 2009.

La société Alliance Healthcare France, entrée en fonction le 15 novembre 2000, est représentée par Anthony Charles Roberts depuis le mois de décembre 2009.

Laurent Labrune est entré en fonction suite au Conseil d'Administration du 18 avril 2001. Son mandat a été renouvelé pour 6 ans en 2007 jusqu'à l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes 2012.

Aude Labrune est entrée en fonction suite au Conseil d'Administration le 27 avril 2007 pour une période de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes 2012.

Jean-Louis Mery est entré en fonction le 08 janvier 2010. Son mandat a été validé jusqu'à l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes 2015.

Jean Pierre Cassan est entré en fonction le 08 janvier 2010. Son mandat a été validé jusqu'à l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes 2015.

Jacques Henri David est entré en fonction le 08 janvier 2010. Son mandat a été validé jusqu'à l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes 2015.

Nicolas Manardo est entré en fonction le 08 janvier 2010. Son mandat a expiré le 23 septembre 2010.

Le FSI, entré au Conseil d'Administration le 23 septembre 2010, est représenté par Nicolas Manardo.

Cf. également le Rapport du Président sur le Contrôle interne au point 26.2.6 et le Rapport des Commissaires aux comptes au point 26.3.

16.2 INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE SERVICE LIANT LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION À L'ÉMETTEUR OU À L'UNE DE SES FILIALES ET PRÉVOYANT L'OCTROI D'AVANTAGES AU TERME D'UN TEL CONTRAT

Comme mentionné au point 20 des comptes consolidés, FCB a refacturé des frais de siège pour 2,5 millions d'euros.

16.3 INFORMATIONS CONCERNANT LES COMITÉS D'AUDIT, DE RÉMUNÉRATION, DES NOMINATIONS ET LE COMITÉ STRATÉGIQUE

Les réunions du Comité d'Audit ont eu lieu le 3 février 2011, le 11 avril 2011, le 3 mai 2011 et le 22 septembre 2011.

Le Comité des Rémunérations s'est réuni le 13 avril 2011 et le 21 juin 2011.

Le Comité Stratégique s'est réuni le 4 février 2011 et le 23 septembre 2011.

Le Comité des Nominations s'est réuni le 13 avril 2011.

16.4 CONFORMITÉ AU RÉGIME DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE EN VIGUEUR EN FRANCE

Cegedim applique les recommandations AFEP-Medef en matière de gouvernance telles que présentées dans le chapitre 14.3, page 87. Par ailleurs, Cegedim se conforme à l'ensemble des prescriptions du droit des sociétés et du Code de commerce régissant les règles de fonctionnement et d'organisation de ses organes d'administration et de direction. Ainsi la Société considère que l'ensemble des dispositions légales et l'application des recommandations AFEP-Medef en matière de gouvernance offrent des garanties tout à fait satisfaisantes et adaptées, en vue de s'assurer que le contrôle ne soit pas exercé de manière abusive.

17

SALARIÉS

17.1 EFFECTIFS DU GROUPE CEGEDIM À LA CLÔTURE 97

17.2 PARTICIPATION DES DIRIGEANTS DANS LE CAPITAL ET STOCK-OPTIONS 97

17.3 ACCORD PRÉVOYANT UNE PARTICIPATION DES SALARIÉS DANS LE CAPITAL DE CEGEDIM 97

17.1 EFFECTIFS DU GROUPE CEGEDIM À LA CLÔTURE

Les effectifs totaux du Groupe (CDI, CDD) à la date de clôture des trois derniers exercices sont présentés dans le tableau suivant :

	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
CRM et données stratégiques	5 530	5 804	6 404
Professionnels de santé	1 697	1 753	1 554
Assurances et services	1 010	913	784
TOTAL	**8 237**	**8 470**	**8 742**

17.2 PARTICIPATION DES DIRIGEANTS DANS LE CAPITAL ET STOCK-OPTIONS

Au 31 décembre 2011 :

- Jean-Claude Labrune, Président-Directeur Général de Cegedim, ne détient, au nominatif, aucune action de Cegedim ;
- Pierre Marucchi, Directeur Général Délégué de Cegedim, détient au nominatif 1 304 actions de Cegedim, dont 16 à droit de vote double, représentant une part négligeable du capital et des droits de vote ;
- Jean-Claude Labrune, Président de FCB, détient en indirect 52,57 % du capital et 64,91 % des droits de vote ;
- Laurent Labrune détient au nominatif 1 601 actions de Cegedim, dont 1 à droit de vote double, représentant une part négligeable du capital et des droits de vote ;
- Aude Labrune Marysse détient au nominatif 1 action de Cegedim, à droit de vote double, représentant une part négligeable du capital et des droits de vote ;
- Jean-Louis Mery détient au nominatif 10 actions de Cegedim, aucune ne donnant droit à vote double, représentant une part négligeable du capital et des droits de vote ;

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres membres des organes d'administration et de direction qui soient inscrits au nominatif.

Cf. également point 18.1 du présent Document de Référence.

Il n'existe pas de systèmes de stock-option (options de souscription ou d'achat) au sein du Groupe Cegedim, ni en faveur des dirigeants, ni en faveur de toute autre catégorie de personnel. Le Groupe a cependant mis en place récemment un système d'attribution d'actions gratuites (cf. point 15.3 du présent Document de Référence pour la description des actions gratuites attribuées).

17.3 ACCORD PRÉVOYANT UNE PARTICIPATION DES SALARIÉS DANS LE CAPITAL DE CEGEDIM

Il existe des accords de participation des salariés aux fruits de l'expansion, conformes aux dispositions légales, avec application de la formule de calcul de droit commun. La participation peut être, au choix du salarié, versée sur un support en Fonds Commun de Placement, ou laissée dans un compte courant bloqué dans les comptes de l'entreprise.

Au 31 décembre 2011, le Fonds Commun de Placement d'Entreprise est composé de 87 174 actions Cegedim, représentant 0,62 % du capital.

18

PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1 COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT 99

18.2 DROITS DE VOTES PARTICULIERS 100

18.3 CONTRÔLE DE CEGEDIM 100

18.4 ACCORD DONT LA MISE EN ŒUVRE POURRAIT, À UNE DATE ULTÉRIEURE, ENTRAÎNER UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE 100

18.1 COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT

Actionnariat au 31 décembre 2011, la composition du capital et des droits de vote était la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	% détenu	Nombre de votes simples	Nombre de votes doubles		Total voix	% droits de vote
				Actions	Voix		
FCB	7 358 629	52,57 %	2 492 792	4 865 837	9 731 674	12 224 466	64,91 %
FSI	2 102 061	15,02 %	2 102 061	0	0	2 102 061	11,17 %
Public*	4 496 357	32,12 %	4 487 237	9 120	18 240	4 505 477	23,92 %
Cegedim	40 126	0,29 %	0	0	0	0	0,00 %
TOTAL	**13 997 173**	**100,00 %**	**9 082 090**	**4 874 957**	**9 749 914**	**18 832 004**	**100,00 %**

* *Y compris la participation de Alliance Healthcare France et du contrat de liquidité*

A la connaissance de la Société, à la date du présent Document de Référence, les actionnaires détenant plus de 5 % du capital ou des droits de vote sont : FCB, FSI et Alliance Healthcare France.

- FCB est une SAS au capital de 475 560 euros (RCS Nanterre 340 651 132) détenue majoritairement par Jean-Claude Labrune. Elle exerce des activités de holding animatrice.
- FSI est une Société Anonyme détenue à 51 % par la Caisse des Dépôts et 49 % par l'Etat français. Le FSI est un investisseur avisé qui intervient en fonds propres pour prendre des participations minoritaires dans des entreprises françaises porteuses de projets industriels créateurs de valeur et de compétitivité pour l'économie.
- Alliance Healthcare France est une SA au capital de 22 107 536,00 euros (RCS Nanterre 025 420 068) détenue majoritairement par le Groupe Alliance Boots (ex-Alliance Unichem) (répartiteur pharmaceutique).

Au 31 décembre 2011, FCB et le FSI détiennent, ensemble, 67,59 % des actions du Groupe Cegedim et 76,08 % des droits de vote.

Les derniers franchissements de seuil déclarés sont les suivants :

- 28 mars 2001 : Alliance Healthcare France, franchissement à la hausse du seuil de 10 % ;
- 23 novembre 2006 : Financière de l'Echiquier, franchissement à la hausse du seuil de 5 % ;
- 26 juillet 2007 : AB Acquisition Holding (franchissement à la hausse des seuils de 5 % et de 10 %). Les franchissements de seuil résultent de l'acquisition par AB Acquisition Holding Limited du contrôle de la société Alliance Boots Capital plc qui détient une participation indirecte dans la société Alliance Healthcare France qui détient elle-même une participation directe dans la Société Cegedim ;
- 22 décembre 2009 : FSI, franchissement à la hausse des seuils de 5 % et 10 % ;
- 31 mars 2010 : Alliance Healthcare France, franchissement à la baisse du seuil de 10 % ;
- 15 décembre 2010 : Financière de l'Echiquier, franchissement à la baisse du seuil de 5 %.

L'entrée du FSI au capital de Cegedim a impacté le gouvernement d'entreprise. Cf. le point 14 du présent Document de Référence.

Au 31 décembre 2010, la composition du capital et des droits de vote était la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	% détenu	Nombre de votes simples	Nombre de votes doubles		Total voix	% droits de vote
				Actions	Voix		
FCB	7 327 087	52,35 %	2 461 250	4 865 837	9 731 674	12 192 924	64,62 %
FSI	2 102 060	15,02 %	2 102 060	0	0	2 102 060	11,14 %
JCL	57 812	0,41 %	19 316	38 496	76 992	96 308	0,51 %
Public*	4 477 456	31,99 %	4 457 972	9 658	19 316	4 477 288	23,73 %
Cegedim	32 758	0,23 %	0	0	0	0	0,00 %
TOTAL	**13 997 173**	**100,00 %**	**9 040 598**	**4 913 991**	**9 827 982**	**18 868 580**	**100,00 %**

* *Y compris la participation de Alliance Healthcare France et du contrat de liquidité*

18.2 DROITS DE VOTES PARTICULIERS

Cf. ci-dessus, point 18.1 du présent Document de Référence.

18.3 CONTRÔLE DE CEGEDIM

Cegedim est contrôlée par FCB et Jean-Claude Labrune, comme indiqué dans le présent Document de Référence. Aux termes du protocole d'accord entre FCB, le FSI et M. Jean-Claude Labrune, le Groupe a modifié ses règles de gouvernance. Cf. le point 14 du présent Document de Référence.

18.4 ACCORD DONT LA MISE EN ŒUVRE POURRAIT, À UNE DATE ULTÉRIEURE, ENTRAÎNER UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Concomitamment au protocole du 28 octobre 2009 signé entre M. Jean-Claude Labrune, FCB et le FSI, la mise en place d'un pacte d'actionnaires visant à régir les relations entre les différentes parties à l'opération a été discutée.

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun accord dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle.

19

OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

Les conventions réglementées ayant été soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration sont détaillées dans le Rapport Spécial des Commissaires aux comptes figurant au point 26 du présent Document de Référence.

La note 25 de l'annexe aux comptes consolidés 2011, figurant au point 20.1 du présent Document de Référence, fournit un détail chiffré des opérations avec les parties liées.

A ce jour, il n'a été autorisé aucune convention nouvelle.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

20	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	103
21	Informations complémentaires	190
22	Contrats importants	196
23	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	197
24	Documents accessibles au public	198
25	Informations sur les participations	200

20

INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

20.1 INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES – COMPTES CONSOLIDÉS 104

20.1.1 Comptes consolidés 104
20.1.2 Notes sur les comptes consolidés 114
20.1.3 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les Comptes consolidés 158

20.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES – COMPTES SOCIAUX 160

20.2.1 Comptes sociaux au 31 décembre 2011 - Cegedim SA 160
20.2.2 Annexes aux comptes sociaux – Cegedim SA 168
20.2.3 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les Comptes Annuels 186

20.3 VÉRIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES ANNUELLES 188

20.3.1 Vérification des informations financières historiques 188
20.3.2 Autres informations contenues dans le présent document de référence ayant été vérifiées par les contrôleurs legaux 188
20.3.3 Source des informations financières 188

20.4 DATE DES DERNIÈRES INFORMATIONS FINANCIÈRES 188

20.5 INFORMATIONS FINANCIÈRES INTERMÉDIAIRES 188

20.6 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES 189

20.7 PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE 189

20.8 CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIÈRE OU COMMERCIALE 189

20.1 INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES - COMPTES CONSOLIDÉS

20.1.1 COMPTES CONSOLIDÉS

Bilan consolidé actif

En milliers d'euros		31/12/2011 Net	31/12/2010* Net	31/12/2009* Net
ECARTS D'ACQUISITION (NOTE 7)		**725 058**	**711 089**	**613 342**
Frais de développement		24 446	48 093	57 644
Marques				104 810
Autres immobilisations incorporelles		167 002	121 932	63 192
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (NOTE 3)		**191 448**	**170 025**	**225 646**
Terrains		409	430	417
Constructions		5 147	5 540	6 225
Autres immobilisations corporelles	A	35 958	36 929	38 346
Immobilisations en cours		2 594	261	234
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (NOTE 4)		**44 108**	**43 160**	**45 221**
Titres de participation		443	299	302
Prêts		1 400	1 004	551
Autres immobilisations financières		9 637	8 017	8 030
IMMOBILISATIONS FINANCIERES - HORS TITRES DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE (NOTE 5)		**11 480**	**9 320**	**8 883**
Titres des sociétés mises en équivalence (note 6)		7 645	7 276	7 173
Etat - Impôt différé (note 19)		48 093	49 317	33 350
Créances clients (note 9)		14 498	16 685	15 282
Autres créances (note 10)		651	722	983
ACTIF NON COURANT		**1 042 982**	**1 007 594**	**949 881**
En-cours de services (note 8)		305	298	200
Marchandises (note 8)		10 274	10 428	10 956
Avances, acomptes sur commandes		1 151	1 250	1 172
Créances clients (note 9)		222 350	233 446	210 502
Autres créances (note 10)		25 778	25 702	18 413
Equivalents de trésorerie		14 041	13 238	30 630
Trésorerie		59 087	65 916	90 739
Charges constatées d'avance		17 347	19 151	15 847
ACTIF COURANT		**350 334**	**369 429**	**378 461**
TOTAL ACTIF		**1 393 316**	**1 377 023**	**1 328 341**

* *Les comptes comparatifs présentés au 31/12/2010 et 31/12/2009 sont établis en appliquant rétrospectivement la méthode de comptabilisation par capitaux propres des écarts actuariels afférents aux provisions pour retraites et obligations assimilées.*

Reclassements		31/12/2009
A	**Installations techniques publiées**	24 377
	■ *Regroupement des installations techniques en autres immobilisations corporelles*	- 24 377
		0
	Autres immobilisations corporelles publiées	13 969
	■ *Regroupement des installations techniques en autres immobilisations corporelles*	24 377
		38 346

Bilan consolidé passif

En milliers d'euros	31/12/2011	31/12/2010*	31/12/2009*
Capital social	13 337	13 337	13 337
Prime d'émission	185 562	185 562	185 562
Réserves Groupe	263 439	291 153	249 697
Réserves de conversion Groupe	- 238	- 238	- 238
Écart de conversion Groupe	21 058	6 356	- 37 844
Résultat Groupe	**32 580**	**- 16 349**	**54 754**
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	**515 737**	**479 820**	**465 267**
Intérêts minoritaires (réserves)	407	384	609
Intérêts minoritaires (résultat)	90	102	114
INTERETS MINORITAIRES	**497**	**486**	**724**
CAPITAUX PROPRES	**516 234**	**480 306**	**465 991**
Dettes financières (note 14)	483 744	489 280	391 408
Instruments financiers	14 094	13 334	16 517
Impôts différés passifs (note 19)	12 862	13 466	51 394
Provisions (note 12)	25 154	26 481	21 517
Autres passifs (note 16)	7 142	29 890	9 550
PASSIF NON COURANT	**542 996**	**572 451**	**490 386**
Dettes financières (note 14)	51 871	60 667	133 621
Instruments financiers	27		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92 079	74 789	73 604
Dettes fiscales et sociales	119 517	125 780	113 705
Provisions (note 12)	5 075	6 066	7 133
Autres passifs (note 16)	65 516	56 963	43 902
PASSIF COURANT	**334 085**	**324 266**	**371 965**
TOTAL PASSIF	**1 393 316**	**1 377 023**	**1 328 341**

* *Les comptes comparatifs présentés au 31/12/2010 et 31/12/2009 sont établis en appliquant rétrospectivement la méthode de comptabilisation par capitaux propres des écarts actuariels afférents aux provisions pour retraites et obligations assimilées.*

Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	31/12/2011	31/12/2010*	31/12/2009*
CHIFFRE D'AFFAIRES	**911 463**	**926 674**	**874 072**
Autres produits de l'activité			
Production immobilisée	47 137	40 188	32 631
Achats consommés	- 105 648	- 110 887	- 104 565
Charges externes (note 17)	- 240 184	- 225 586	- 208 642
Impôts et taxes	- 15 101	- 14 660	- 12 561
Frais de personnel (note 28)	- 442 231	- 435 579	- 401 496
Dotations et reprises aux provisions	- 3 886	- 4 088	- 1 353
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis	101	94	- 900
Autres produits et charges d'exploitation	- 1 224	- 1 371	726
EBITDA	**150 428**	**174 786**	**177 911**
Dotations aux amortissements	- 66 523	- 66 807	- 66 328
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	**83 905**	**107 979**	**111 583**
Neutralisation de la marque Dendrite		- 104 009	
Produits et charges non récurrents	- 7 983	- 10 792	- 11 697
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS (NOTE 18)	**- 7 983**	**- 114 801**	**- 11 697**
RESULTAT OPERATIONNEL	**75 922**	**- 6 822**	**99 886**
Produits de trésorerie & d'équivalents de trésorerie	5 487	961	1 429
Coût de l'endettement financier brut	- 36 433	- 30 450	- 34 705
Autres produits et charges financiers	- 6 723	- 4 793	- 7 033
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET (NOTE 15)	**- 37 669**	**- 34 282**	**- 40 309**
Impôts sur les bénéfices	- 21 216	- 20 189	- 9 950
Impôts différés	14 642	44 186	4 884
TOTAL D'IMPOT (NOTE 19)	**- 6 574**	**23 997**	**- 5 066**
Quote-part du Résultat net des sociétés mises en equivalence	991	860	357
Résultat net avant Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	32 670	- 16 247	54 869
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
Résultat net consolidé	32 670	- 16 247	54 869
PART DU GROUPE	**32 580**	**- 16 349**	**54 754**
Intérêts minoritaires	90	102	114
Nombre moyen d'actions hors autocontrôle	13 955 940	13 965 092	9 480 237
RESULTAT COURANT PAR ACTION *(EN EUROS)*	**2,8**	**4,1**	**6,9**
RESULTAT PAR ACTION *(EN EUROS)* **(NOTE 22)**	**2,3**	**- 1,2**	**5,8**
Instruments dilutifs	néant	néant	néant
RESULTAT DILUE PAR ACTION *(EN EUROS)* **(NOTE 23)**	**2,3**	**- 1,2**	**5,8**

* *Les comptes comparatifs présentés au 31/12/2010 et 31/12/2009 sont établis en appliquant rétrospectivement la méthode de comptabilisation par capitaux propres des écarts actuariels afférents aux provisions pour retraites et obligations assimilées.*

État du résultat consolidé

En milliers d'euros	31/12/2011	31/12/2010*	31/12/2009*
RESULTAT NET CONSOLIDE	32 670	- 16 247	54 869
Autres éléments du résultat global :			
Ecarts de conversion	11 241	52 143	- 8 145
Actions gratuites	445	67	477
Couverture instruments financiers (net d'impôt)	3 064	1 276	3 224
Couverture d'investissements nets	3 454	- 7 944	
Ecarts actuariels afférents aux provisions pour retraites	- 656	- 511	- 35
ELÉMENTS COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES NET D'IMPÔTS	17 548	45 031	- 4 479
Résultat global total	50 218	28 784	50 389
Part des minoritaires	83	102	114
PART DU GROUPE	**50 135**	**28 682**	**50 275**

* *Les comptes comparatifs présentés au 31/12/2010 et 31/12/2009 sont établis en appliquant rétrospectivement la méthode de comptabilisation par capitaux propres des écarts actuariels afférents aux provisions pour retraites et obligations assimilées.*

Tableau de variation des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2011

En milliers d'euros	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultats consolidés	Ecarts de conversion	Total part Groupe	Minoritaires	Total
Solde au 01/01/2009	**8 891**	**14 981**	**247 232**	**- 29 936**	**241 168**	**882**	**242 050**
Résultat de la période			54 754		54 754	114	54 868
Résultats enregistrés directement en capitaux propres :							
■ Opérations sur titres			477		477		477
■ Couverture instruments financiers			3 224		3 224		3 224
■ Écarts de conversion				- 8 145	- 8 145		- 8 145
■ Écarts actuariels afférents aux provisions pour retraites[2]			- 35		- 35		- 35
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE			**58 420**	**- 8 145**	**50 275**	**114**	**50 389**
Transactions avec les actionnaires :							
■ Opérations sur capital	4 446	170 580			175 026		175 026
■ Distribution de dividendes [1]					0	- 230	- 230
■ Actions propres			- 1 234		- 1 234		- 1 234
TOTAL DES TRANSACTIONS AVEC LES ACTIONNAIRES	**4 446**	**170 580**	**- 1 234**	**0**	**173 792**	**- 230**	**173 562**
Autres variations			33		33		33
Variations de périmètre						- 42	- 42
Solde au 31/12/2009	**13 337**	**185 561**	**304 451**	**- 38 081**	**465 268**	**724**	**465 992**
Résultat de la période			- 16 349		- 16 349	102	- 16 247
Résultats enregistrés directement en capitaux propres :							
■ Opérations sur titres			67		67		67
■ Couverture instruments financiers			1 276		1 276		1 276
■ Couverture d'investissements nets				- 7 944	- 7 944		- 7 944
■ Écarts de conversion				52 143	52 143		52 143
■ Ecarts actuariels afférents aux provisions pour retraites[2]			- 511		- 511		- 511
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE			**- 15 517**	**44 199**	**28 682**	**102**	**28 785**
Transactions avec les actionnaires :							
■ Opérations sur capital					0		0
■ Distribution de dividendes [1]			- 13 959		- 13 959	- 75	- 14 033
■ Actions propres			- 129		- 129		- 129
TOTAL DES TRANSACTIONS AVEC LES ACTIONNAIRES			**- 14 087**	**0**	**- 14 087**	**- 75**	**- 14 162**
Autres variations			- 43		- 43		- 43
Variations de périmètre						- 265	- 265
Solde au 31/12/2010	**13 337**	**185 561**	**274 804**	**6 118**	**479 820**	**486**	**480 306**
Résultat de la période			32 580		32 580	90	32 670
Résultats enregistrés directement en capitaux propres :							
■ Opérations sur titres			445		445		445
■ Couverture instruments financiers			3 064		3 064		3 064
■ Couverture d'investissements nets				3 454	3 454		3 454
■ Écarts de conversion				11 248	11 248	- 6	11 241
■ Ecarts actuariels afférents aux provisions pour retraites [2]			- 656		- 656		- 656
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE			**35 433**	**14 702**	**50 135**	**83**	**50 218**
Transactions avec les actionnaires :							
■ Opérations sur capital					0		0
■ Distribution de dividendes [1]			- 13 953		- 13 953	- 72	- 14 025
■ Actions propres			- 277		- 277		- 277
TOTAL DES TRANSACTIONS AVEC LES ACTIONNAIRES			**- 14 230**	**0**	**- 14 230**	**- 72**	**- 14 302**
Autres variations			12		12	7	19
Variations de périmètre						- 7	- 7
SOLDE AU 31/12/2011	**13 337**	**185 561**	**296 019**	**20 820**	**515 737**	**497**	**516 234**

(1) Le montant total des dividendes est distribué au titre d'actions ordinaires. Il n'existe pas d'autre catégorie d'actions. Il n'y a pas eu d'émission, de rachats ou de remboursement de titres de capitaux sur l'année 2009, 2010 et sur 2011 hormis les actions achetées dans le cadre du plan d'attribution d'actions gratuites.

(2) Les comptes comparatifs présentés au 31/12/2010 et 31/12/2009 sont établis en appliquant rétrospectivement la méthode de comptabilisation par capitaux propres des écarts actuariels afférents aux provisions pour retraites et obligations assimilées.

Tableau de variation de périmètre

Entreprises concernées	% de détention de l'exercice	% de détention de l'exercice précédent	Méthode de consolidation de l'exercice	Méthode de consolidation de l'exercice précédent	Observations
Entreprises entrant dans le périmètre					
Next Plus (1)	49,00 %		I.G		Création en janvier 2011
Pharmec Healthcare Software SRL	100,00 %		I.G		Acquisition en avril 2011
Entreprises sortant du périmètre					
Cegedim Activ Maroc	100,00 %	100,00 %	I.G.	I.G.	Fusion dans Cegedim Maroc en janvier 2011
Hosta Maroc	100,00 %	100,00 %	I.G.	I.G.	Fusion dans Cegedim Maroc en janvier 2011
Cegedim Holding CIS		100,00 %		I.G.	TUP de Cegedim Holding CIS dans Cegedim SA janvier 2011
Apsys Net		100,00 %		I.G.	TUP de APSYS NET dans Cegedim SA en janvier 2011
Cegers		100,00 %		I.G.	TUP de Cegers dans Cegedim SA en janvier 2011
Data Conseil		100,00 %		I.G.	TUP de Data Conseil dans Alliadis en janvier 2011
Synavant UK Holding		100,00 %		I.G.	Liquidation en février 2011
Dendrite Turquie	100,00 %	100,00 %	I.G.	I.G.	Liquidation en mai 2011
Dendrite Netherlands Finance	100,00 %	100,00 %	I.G.	I.G.	Liquidation en avril 2011
Dendrite SP Zoo	100,00 %	100,00 %	I.G.	I.G.	Liquidation en juin 2011
Deskom	100,00 %	100,00 %	I.G.	I.G.	TUP de *Deskom* dans Cegedim SA en juillet 2011
Global Pharma Consult SRL	100,00 %	100,00 %	I.G.	I.G.	Liquidation en décembre 2011

(1) La société NEXT PLUS détenue à 49% est consolidée par la méthode de l'intégration globale car le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait, la gérance étant exercée par Cegedim Tunisie.

Flux de trésorerie à partir des résultats des entreprises intégrées

En milliers d'euros	31/12/2011	31/12/2010*	31/12/2009*
Résultat net consolidé	32 670	- 16 247	54 868
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	- 991	- 860	- 357
■ Dotations aux amortissements et provisions (1)	63 733	167 894	70 137
■ Plus ou moins-values de cession	415	- 437	996
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	**95 827**	**150 350**	**125 644**
■ Coût de l'endettement financier net	37 669	34 282	40 309
■ Charges d'impôt	6 574	- 23 997	5 066
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	**140 070**	**160 635**	**171 019**
■ Impôt versé	- 19 776	- 15 264	- 4 305
■ Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (2)	21 249	- 11 503	- 199
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ APRÈS IMPÔT VERSÉ ET VARIATION DU BESOIN EN FOND DE ROULEMENT (A)	**141 543**	**133 868**	**166 515**
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	- 50 538	- 45 511	- 37 744
Acquisitions d'immobilisations corporelles	- 29 644	- 27 783	- 26 382
Acquisitions d'immobilisations financières	- 2 084	0	- 2 917
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2 083	4 155	4 809
Cessions d'immobilisations financières	0	683	75
Incidence des variations de périmètre	- 1 422	- 56 291	- 11 989
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	662	759	486
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	**- 80 943**	**- 123 988**	**- 73 662**
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 13 953	- 13 959	0
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	- 72	- 75	- 231
Augmentation de capital en numéraire	0	0	174 700
Emissions d'emprunts	200 000	303 147	3 761
Remboursements d'emprunts	- 222 558	- 303 704	- 201 998
Intérêts versés sur emprunts	- 32 300	- 18 734	- 31 460
Autres produits et charges financiers versés ou reçus	1 050	- 6 310	- 5 748
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (C)	**- 67 833**	**- 39 635**	**- 60 976**
VARIATION DE TRÉSORERIE HORS EFFET DEVISES (A + B + C)	**- 7 233**	**- 29 755**	**31 877**
Incidence des variations de cours des devises	931	5 449	207
VARIATION DE TRÉSORERIE	**- 6 302**	**- 24 306**	**32 084**
Trésorerie nette d'ouverture	78 032	102 338	70 254
Trésorerie nette de clôture (note 14)	71 730	78 032	102 338

* *Les comptes comparatifs présentés au 31/12/2010 et au 31/12/2009 sont établis en appliquant rétrospectivement la méthode de comptabilisation par capitaux propres des écarts actuariels afférents aux provisions pour retraites et obligations assimilées.*

(1) *En 2010 inclus la neutralisation de la marque Dendrite pour 104 009 milliers d'euros.*

(2) *Le signe (-) indique un besoin et le signe (+) un dégagement.*

Informations sectorielles au 31 décembre 2011

ÉLÉMENTS DE COMPTE DE RÉSULTAT

					Répartition par activités		Répartition géographique
En milliers d'euros		CRM et données stratégiques	Professionnels de santé	Assurances et services	Total	Total France	Total Reste du monde
	Produits sectoriels						
A	Ventes Hors Groupe	510 631	259 795	141 037	911 463	469 587	441 876
B	Ventes aux autres secteurs du Groupe	32 051	7 861	11 014	50 925	48 521	2 405
C = A + B	**CA total du secteur**	**542 682**	**267 656**	**152 051**	**962 389**	**518 108**	**444 281**
	Résultat sectoriel						
D	**Résultat opérationnel courant**	**33 627**	**29 299**	**20 979**	**83 905**		
E	**EBITDA courant**	**60 340**	**58 735**	**31 352**	**150 428**		
	Marge opérationnelle courant *(en %)*						
D/A	Marge opérationnelle courant Hors Groupe	6,6 %	11,3 %	14,9 %	9,2 %		
E/A	Marge EBITDA courant Hors Groupe	11,8 %	22,6 %	22,2 %	16,5 %		
	Dotations aux amortissements sectoriels	**26 713**	**29 437**	**10 373**	**66 523**		

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU CA CONSOLIDÉ 2011

CA consolidé 2011	France	Zone euro hors France	Zone livre sterling	Zone US dollar	Reste du monde	Total
Répartition géographique	469 587	127 868	78 868	106 676	128 464	911 463
%	52 %	14 %	9 %	12 %	14 %	100 %

ÉLÉMENTS DE BILAN

En milliers d'euros	Répartition par activités				Répartition géographique	
	CRM et données stratégiques	Professionnels de santé	Assurances et services	Total	Total France	Total Reste du monde
Actifs sectoriels (en valeurs nettes)						
Ecarts d'acquisition (note 7)	568 844	106 042	50 172	725 058	107 971	617 087
Immobilisations incorporelles (note 3)	108 624	37 684	45 140	191 448	165 325	26 123
Immobilisations corporelles (note 4)	28 699	10 201	5 208	44 108	26 071	18 037
Titres mis en équivalence (note 6)	-	7 593	52	7 645	47	7 598
TOTAL NET	**706 167**	**161 520**	**100 572**	**968 259**	**299 414**	**668 845**
Investissements de l'exercice (en valeurs brutes)						
Ecarts d'acquisition	46	1 355	-	1 401	-	1 401
Immobilisations incorporelles (note 3)	29 609	9 334	11 596	50 538	44 416	6 123
Immobilisations corporelles (note 4)	10 408	17 000	2 242	29 650	23 198	6 452
Titres mis en équivalence	-	-	-	0	-	-
TOTAL BRUT	**40 063**	**27 689**	**13 837**	**81 589**	**67 614**	**13 975**
Passifs sectoriels						
Passifs non courants						
Provisions (note 12)	13 711	6 035	5 408	25 154	18 554	6 600
Autres passifs (note 16)	3 443	914	2 785	7 142	3 100	4 042
Passifs courants						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 524	16 311	11 244	92 079	46 278	45 801
Dettes fiscales et sociales	74 168	22 443	22 906	119 517	75 121	44 396
Provisions (note 12)	3 991	742	342	5 075	1 316	3 759
Autres passifs (note 16)	29 916	21 293	14 307	65 516	34 500	31 015

Les transactions réalisées entre les différents secteurs d'activité sont faites au prix de marché.

Les passifs sectoriels sont revus par le Directeur Général Délégué du Groupe, en tant que principal décideur sur ces engagements.

Informations sectorielles au 31 décembre 2010

ÉLÉMENTS DE COMPTE DE RÉSULTAT

	En milliers d'euros	Répartition par activités				Répartition géographique	
		CRM et données stratégiques	Professionnels de santé	Assurances et services	Total	Total France	Total Reste du monde
	Produits sectoriels						
A	Ventes Hors Groupe	526 513	271 002	129 159	926 674	477 590	449 085
B	Ventes aux autres secteurs du Groupe	30 623	7 938	7 220	45 781	44 429	1 352
C = A + B	**CA total du secteur**	**557 136**	**278 940**	**136 379**	**972 455**	**522 019**	**450 437**
	Résultat sectoriel						
D	**Résultat opérationnel courant retraité***	**51 263**	**36 795**	**19 921**	**107 979**		
E	**EBITDA courant retraité***	**76 437**	**69 046**	**29 303**	**174 786**		
	Marge opérationnelle courant *(en %)*						
D/A	Marge opérationnelle courant Hors Groupe	9,7 %	13,6 %	15,4 %	11,7 %		
E/A	Marge EBITDA courant Hors Groupe	14,5 %	25,5 %	22,7 %	18,9 %		
	Dotations aux amortissements sectoriels	**25 174**	**32 251**	**9 381**	**66 807**		

* *Des modifications de présentation ont été apportées aux comptes IFRS arrêtées au 31/12/2010, initialement publiés le 21/04/2011. Ces modifications s'expliquent par un changement de méthode de comptabilisation par capitaux propres des écarts actuariels afférents aux provisions pour retraite et obligations assimilées (Cf. note 13 de l'annexe).*

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU CA CONSOLIDÉ 2010

CA consolidé 2010	France	Zone euro hors France	Zone Livre Sterling	Zone US Dollar	Reste du monde	Total
Répartition géographique	477 590	130 204	79 315	116 344	123 222	926 674
%	52 %	14 %	9 %	13 %	13 %	100 %

ÉLÉMENTS DE BILAN

	Répartition par activités				Répartition géographique	
En milliers d'euros	CRM et données stratégiques	Professionnels de santé	Assurances et services	Total	Total France	Total Reste du monde
Actifs sectoriels (en valeurs nettes)						
Ecarts d'acquisition (note 7)	552 701	108 216	50 172	711 089	107 971	603 118
Immobilisations incorporelles (note 3)	96 372	32 060	41 593	170 025	145 450	24 575
Immobilisations corporelles (note 4)	28 256	9 512	5 392	43 160	24 325	18 835
Titres mis en équivalence (note 6)	0	7 227	48	7 276	57	7 219
TOTAL NET	**677 329**	**157 016**	**97 205**	**931 550**	**277 803**	**653 747**
Investissements de l'exercice (en valeurs brutes)						
Ecarts d'acquisition	21 165	28 139	9 012	58 316	9 637	48 679
Immobilisations incorporelles (note 3)	28 982	8 542	7 996	45 520	41 279	4 241
Immobilisations corporelles (note 4)	7 720	18 185	1 880	27 786	23 053	4 733
Titres mis en équivalence	0	0	0	0	0	0
TOTAL BRUT	**57 867**	**54 866**	**18 888**	**131 621**	**73 969**	**57 652**
Passifs sectoriels						
Passifs non courants						
Provisions (note 12)	14 070	5 551	6 860	26 481	17 575	8 906
Autres passifs	23 087	2 705	4 097	29 890	7 472	22 417
Passifs courants						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 660	16 386	9 743	74 789	36 735	38 054
Dettes fiscales et sociales	83 770	20 460	21 550	125 780	77 152	48 628
Provisions (note 12)	5 412	502	153	6 066	654	5 412
autres passifs	24 051	18 495	14 417	56 963	29 468	27 495

Les transactions réalisées entre les différents secteurs d'activité sont faites au prix de marché.

Les passifs sectoriels sont revus par le Directeur Général Délégué du Groupe, en tant que principal décideur sur ces engagements.

20.1.2 NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

SOMMAIRE DÉTAILLÉ DES NOTES ANNEXES

20.1.2.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2011 115

20.1.2.2 PRINCIPES COMPTABLES 115

20.1.2.3 NOTES ET TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES 124

NOTE 1 Listes des entreprises consolidées (France) 124
NOTE 2 Impact variations de périmètre 127
NOTE 3 Immobilisations incorporelles 128
NOTE 4 Immobilisations corporelles 129
NOTE 5 Immobilisations financières (hors titres mis en équivalence) 129
NOTE 6 Titres mis en équivalence 130
NOTE 7 Écarts d'acquisition 130
NOTE 8 Stocks et en-cours 131
NOTE 9 Créances clients 132
NOTE 10 Autres créances 133
NOTE 11 Répartition du capital 134
NOTE 12 Provisions courantes & non courantes 134
NOTE 13 Engagement retraite 135
NOTE 14 Endettement financier net 141
NOTE 15 Coût de l'endettement net 146
NOTE 16 Autres passifs 146
NOTE 17 Charges externes 147
NOTE 18 Autres produits et charges opérationnels non courants 147
NOTE 19 Impôt différé 147
NOTE 20 Engagements des locations 150
NOTE 21 Retraitement du crédit-bail 151
NOTE 22 Résultat par action 151
NOTE 23 Résultat dilué par action 152
NOTE 24 Engagements hors bilan 152
NOTE 25 Parties liées 153
NOTE 26 Rémunération des dirigeants 154
NOTE 27 Effectifs 154
NOTE 28 Frais de personnel 154
NOTE 29 Dividendes 155
NOTE 30 Capital 155
NOTE 31 Actions propres 155
NOTE 32 Cession de créances 156
NOTE 33 Honoraires des Commissaires aux comptes 157
NOTE 34 Événements post-clôture 157

20.1.2.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2011

Il n'y a eu, au cours de la période, aucun événement ou changement de nature à modifier de façon significative la situation financière du Groupe hormis les faits suivants :

Acquisition

Cegedim a saisi l'opportunité de développer une activité stratégique sur le marché de l'informatisation des pharmaciens et des médecins en Roumanie en se portant acquéreur, le 15 avril 2011, de la société Pharmec qui détient plus d'un tiers du marché de l'informatisation des pharmacies dans ce pays pour un chiffre d'affaires d'environ 1 million d'euros. Par ailleurs, cette acquisition renforce l'offre data de Cegedim en Roumanie à destination des laboratoires phamaceutiques.

Créée en janvier 2011 pour les besoins de cette opération, suite à un spin-off d'un grand groupe industriel roumain, la société Pharmec regroupe l'ensemble de ces activités informatiques et de services à destination des pharmaciens et des médecins.

Cette opération a été financée par fonds propres. Selon les accords signés entre les parties, les autres conditions de cette transaction sont confidentielles.

Refinancement du crédit bancaire souscrit lors de l'acquisition de Dendrite en mai 2007

Cegedim a mis en place avec succès un contrat de crédit de 5 ans de 280 millions d'euros (term loan et « revolver ») le 10 juin 2011. Ce refinancement a permis de rembourser le crédit bancaire mis en place en mai 2007. Le « Security Package » de la facilité de crédit initiale a été intégralement levé. La syndication a été lancée pour un montant de 250 millions d'euros et a été sursouscrite. Ainsi la facilité a été portée à 280 millions euros et toutes les banques ont été significativement réduites.

Cette facilité se répartit entre un crédit moyen terme amortissable de 200 millions d'euros et un crédit revolver de 80 millions euros.

Allongement de 2 ans de la maturité du crédit subordonné

FCB (Société détenue par la famille Labrune et principal actionnaire de Cegedim avec 52 % du capital) a accordé un prêt à Cegedim SA de 50 millions d'euros en mai 2007. FCB a souscrit à l'augmentation de capital de décembre 2009 en partie par compensation de sa créance. Ramenant ainsi son prêt à 45,1 millions d'euros. Ce prêt est in fine avec échéance en mai 2014.

En date du 21 septembre 2011 un avenant entre FCB et Cegedim a été signé, aux mêmes conditions financières, afin de prolonger ce prêt jusqu'au 10 juin 2016.

Le Groupe respecte l'ensemble des ses covenants.

20.1.2.2 PRINCIPES COMPTABLES

Référentiel comptable

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales modifié par le règlement CE n° 297/2008 du 11 mars 2008 ainsi que des règlements européens suivants sur les normes IAS/IFRS, les états financiers consolidés du Groupe Cegedim sont établis au 31 décembre 2011 conformément aux normes comptables internationales. Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (« International Financial Reporting Standards »), les IAS (« International Accounting Standards ») et leurs interprétations d'application obligatoire à la date d'arrêté.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de Cegedim SA du 02/04/2012 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Le Groupe Cegedim a choisi d'appliquer au 1er janvier 2011 l'option offerte par la norme IAS 19 révisée qui permet de comptabiliser directement en capitaux propres les écarts actuariels relatifs aux engagements de retraites et obligations assimilées.

Les comptes comparatifs présentés au titre de l'année 2010 et 2009 ont été retraités par application rétrospective de ce changement de méthode.

Les nouvelles normes IFRS, interprétations et amendements, tels qu'adoptés par l'Union européenne pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011, ont été appliquées par la Société et n'ont pas entraîné de changement significatif sur les modalités d'évaluation des actifs, passifs, produits et charges.

Les nouvelles normes, amendements et interprétations applicables de façon obligatoire pour les états financiers annuels 2011 sont les suivantes :

- Amendement d'IAS 32 – Classement des droits de souscription émis ;
- Amendement d'IAS 24 Révisée – Informations à fournir au titre des parties liées ;
- Améliorations annuelles 2010 des IFRS (mai 2010) ;
- Amendement IFRIC 14 – Paiements d'avance dans le cadre d'une exigence de financement minimal ;
- IFRIC 19 – Extinction de dettes financières par émission d'instruments de capitaux propres.

Certaines normes et interprétations adoptées par l'IASB ou l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) dont l'application obligatoire est postérieure au 01/01/2011, n'ont pas donné lieu à une application anticipée par le Groupe. Cela concerne essentiellement les normes suivantes :

- Amendements IAS 1 – Présentation des autres éléments du résultat global ;
- IAS 19 révisée – Avantage au personnel ;
- IAS 12 – Recouvrement des actifs sous-jacents ;
- IAS 28 Révisée – Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises ;
- Amendements IFRS 7 – Informations à fournir dans le cadre des transferts d'actifs financiers ;
- IFRS 9 – Instruments financiers ;
- IFRS 10 – Etats financiers consolidés ;
- IFRS 11 – Partenariats ;
- IFRS 12 – Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités ;
- IFRS 13 – Evaluation à la juste valeur.

Bases d'évaluation

PRINCIPE GÉNÉRAL

Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments dérivés et des actifs financiers disponibles à la vente qui ont été évalués à leur juste valeur.

Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation des états financiers implique que la Direction du Groupe ou des filiales procède à des estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que les produits et charges de l'exercice.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le Groupe révise ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

Les hypothèses et estimations concernent principalement :

- l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs (hypothèses décrites au § « dépréciations d'actifs » et dans la note 7) ;
- l'évaluation des engagements de retraite (hypothèses décrites dans la note 13).

Méthodes de consolidation

Les filiales et participations sont incluses dans le périmètre de consolidation à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré effectivement au Groupe alors que les filiales et participations cédées sont exclues du périmètre de consolidation à compter de la date de perte de contrôle.

Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par la méthode de l'intégration globale, même si le pourcentage de détention est inférieur à 50 %. Le contrôle exclusif est présumé exister lorsque la société mère détient, directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise de manière à tirer avantage de ses activités.

- La méthode de l'intégration globale mise en œuvre est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé.
- Les participations sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires, telles que les sociétés en participation, sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.
- Les participations sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient un pourcentage de droits de vote supérieur ou égal à 20 %. Selon cette méthode, le Groupe enregistre sur une ligne spécifique du compte de résultat consolidé la « quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence ».

La liste des entités consolidées est présentée en note 1. Certaines sociétés, non significatives au regard du Groupe, ne sont pas consolidées.

Regroupements d'entreprises (IFRS 3)

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 - Regroupements d'entreprises.

Les actifs, passifs, et passifs éventuels de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur, au terme d'une période d'évaluation pouvant atteindre 12 mois suivant la date d'acquisition ou la date de clôture de l'exercice suivant celui au cours duquel la transaction est intervenue.

La différence existant entre le coût d'acquisition et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition est comptabilisée en écart d'acquisition (Goodwill). De manière générale, les acquisitions réalisées par le Groupe correspondent à des acquisitions de parts de marché conduisant à des affectations limitées des écarts d'acquisition. Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés acquis, l'écart (Badwill) est immédiatement reconnu en résultat.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de l'entité acquise. La norme IAS 21 (§ 47) impose que les écarts d'acquisition dégagés en devises soient, à chaque clôture comptable, comptabilisés au cours de clôture et non au cours historique.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et sont soumis, conformément à la norme IAS 36 révisée, à des tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié et au minimum une fois par an (voir § « dépréciations d'actifs »). Le cas échéant, les

pertes de valeur sont comptabilisées dans le poste « Autres produits et charges opérationnels non courants ».

Écarts d'acquisition

Les fonds de commerce et écarts d'acquisition acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises, dont la durée de consommation des avantages économiques futurs n'est pas déterminable, ne sont pas amortis. En revanche, conformément à la norme IAS 36 révisée, ils sont soumis à des tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié et au minimum une fois par an (voir § « dépréciations d'actifs »). Lorsque leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée à hauteur de la différence. La valeur actuelle est estimée en fonction de la rentabilité présente et future de l'activité concernée.

Immobilisations incorporelles (IAS 38)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ACQUISES SÉPARÉMENT OU DANS LE CADRE D'UN REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Les immobilisations incorporelles acquises (principalement des logiciels) sont enregistrées au bilan à leur coût historique. Elles sont comptabilisées lorsque (1) il est probable que les avantages économiques futurs qui leur sont attribuables iront au Groupe et (2) leur coût peut être évalué de façon fiable. Elles sont ensuite évaluées au coût amorti, selon le traitement de référence de la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles ».

Les actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises (principalement des fonds de commerce) sont enregistrés au bilan à leur juste valeur. Leur valeur fait l'objet d'un suivi régulier afin de s'assurer qu'aucune perte de valeur ne doit être comptabilisée.

Les immobilisations incorporelles, à l'exception des fonds de commerce, sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité économique (*hors biens à durée d'utilité indéterminée*). La valeur des immobilisations incorporelles amorties est testée dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Les pertes de valeur résultant des tests d'évaluation sont comptabilisées, le cas échéant, en « Autres produits et charges opérationnels non courants ».

DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT/ LOGICIELS DÉVELOPPÉS EN INTERNE

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges au titre de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les dépenses de développement de nouveaux projets internes sont immobilisées dès lors que les critères suivants sont strictement respectés, conformément à la norme IAS 38 :

- le projet est nettement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- la faisabilité technique du projet est démontrée et le Groupe a l'intention et la capacité financière de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet ;
- il est probable que le projet développé génèrera des avantages économiques futurs qui bénéficieront au Groupe.

A défaut, les dépenses de développement sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Au moment de sa mise en service, l'actif dont le développement est achevé est sorti des dépenses de développement et comptabilisé dans le poste d'actif correspondant (généralement en logiciels).

Les amortissements sont pratiqués à compter de la mise en service de l'immobilisation et sont calculés sur la base de la durée prévisible de l'utilisation de celle-ci.

La typologie des projets dépend des durées de vie et s'établit comme suit :

Type de projets	Durée	Mode	Nombre de projets
Projets structurants	15 - 20 ans	Linéaire	Nombre de projets très limité
Projets stratégiques	8 - 10 ans	Linéaire	Nombre limité
Développements courants	5 ans	Linéaire	Essentiel des projets du Groupe
Projets ciblés	2 - 4 ans	Linéaire	Nombre limité

LES MARQUES

Les marques utilisées par le Groupe ont été créées et ne figurent pas à l'actif du bilan.

Immobilisations corporelles (IAS 16)

Les immobilisations corporelles sont principalement composées de matériel informatique et de matériel industriel et sont enregistrées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur, selon le traitement de référence de la norme IAS 16 – Immobilisations corporelles.

Les amortissements sont calculés sur la base d'une durée d'utilité économique, la base amortissable retenue étant le coût d'acquisition, diminué le cas échéant de la valeur résiduelle estimée.

Les modalités d'amortissement (durée et mode) retenues sont les suivantes :

Désignation	Durée moyenne	Mode
Matériel informatique		
Micro-ordinateurs à usage bureautique	3 - 4 ans	Linéaire
Systèmes Serveurs	5 - 15 ans	Linéaire
Matériel industriel		
Matériel d'imprimerie	8 - 10 ans	Linéaire
Matériel et Outillage industriel	5 - 8 ans	Linéaire
Agencements et installations	8 - 15 ans	Linéaire
Matériel de transport	4 ans	Linéaire
Matériel de bureau	4 ans	Linéaire
Mobilier	8 ans	Linéaire

Par ailleurs, la norme IAS 16 impose l'approche par composant pour les immobilisations décomposables constituées d'éléments ayant chacun des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent. Sont concernées, au sein du Groupe Cegedim, les constructions constituées de bureaux à usage administratif et de locaux à usage industriel (atelier, entrepôt, zone de stockage…) pour lesquels des plans d'amortissement distincts ont été établis en fonction de la durée d'utilisation des différents composants (gros œuvre, façades et étanchéité, installations générales et techniques, agencements).

Les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont revues périodiquement et peuvent être modifiées prospectivement selon les circonstances.

Les immobilisations corporelles font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le cas échéant, une dépréciation complémentaire est comptabilisée au compte de résultat dans la rubrique « Autres produits et charges opérationnels non courants ».

Contrats de location-financement (IAS 17)

Un contrat de location-financement est un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.

Les biens utilisés dans le cadre de contrats de location sont immobilisés à leur juste valeur, en contrepartie d'une dette financière, lorsque ces contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les paiements des loyers sont ventilés entre la charge financière (enregistrée au poste « coût de l'endettement financier net ») et l'amortissement de la dette.

Les actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement sont amortis selon les mêmes durées que les biens, de catégorie identique, acquis en propre.

Dépréciations d'actifs (IAS 36)

UNITÉS GÉNÉRATRICES DE TRÉSORERIE (UGT)

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) auxquelles les actifs peuvent être affectés. L'UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les UGT correspondent généralement à un ensemble d'entités contribuant au même secteur d'activité (nature des prestations) et exploitant les mêmes outils.

Les UGT suivent le découpage des principaux secteurs d'activité du Groupe, eux-mêmes découpés plus finement selon des composantes métier distinctes, lorsqu'elles sont pertinentes au sens des flux de trésorerie. Dans certains cas, la composante géographique prime sur la composante métier, en raison des synergies mises en place dans les pays ou sur certaines régions, conduisant alors à la définition d'UGT géographiques.

Secteurs d'activité et UGT

- CRM et Données Stratégiques : ce secteur regroupe l'ensemble des services destinés aux laboratoires pharmaceutiques dans le monde. Les composantes des métiers exercés dans ce secteur ne sont pas strictement distinctes. En effet, elles présentent de fortes synergies car s'exerçant autour d'un centre de compétence et de bases de données communs. Le découpage par UGT privilégie donc un découpage géographique (Amérique, Europe, Asie) sur la base duquel il est possible de suivre des flux de trésorerie distincts ;
- Professionnels de santé : ce secteur regroupe l'ensemble des services fournis aux professionnels médicaux. Deux grandes composantes métier se dégagent et constituent deux UGT, qui distinguent les services destinés aux médecins de ceux destinés aux pharmaciens ;
- Assurances et services : ce secteur constitue une UGT à part entière. Il regroupe les savoir-faire permettant d'élaborer les services destinés aux assurances, mutuelles et autres organismes de la chaîne de traitement des flux de santé ;

Pour les besoins des tests de dépréciation, à compter de la date d'acquisition, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté aux UGT susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement. Cette affectation est également en cohérence avec la manière dont la Direction du Groupe suit la performance des opérations.

TAUX D'ACTUALISATION

Le Groupe retient un taux d'actualisation unique pour toutes ses UGT. En effet, le centre de compétence et les bases de données servant de support à l'ensemble des services du Groupe est centralisé et seule la distribution est locale. En outre, les clients de Cegedim sur son cœur de métier sont des groupes mondiaux.

En outre, la valeur d'un actif étant indépendante de son mode de financement, le taux d'actualisation retenu correspond à un coût des fonds propres à endettement zéro. Ceci est conforme aux préconisations de la norme IAS 36, annexes 15 à 21.

Le Groupe confie le calcul de ce taux d'actualisation à un cabinet d'expertise indépendant. Les calculs font notamment référence à des échantillons de comparables boursiers et à des indices de référence permettant de déterminer une prime de risque et un bêta propre à Cegedim. Il est réactualisé dès que les conditions de marché l'exigent et au moins une fois par an.

Conformément à la norme IAS 36 les tests de dépréciations sont faits en retenant un taux d'actualisation avant impôts, qui intègre un ratio d'endettement cible applicable au secteur d'activité de Cegedim et un bêta sectoriel également ré-endetté. Ce taux avant impôts s'élève à 11,55 % au 31 décembre 2011. Il est appliqué à des flux d'exploitation avant impôt. Au 31/12/2010 Cegedim retenait un taux d'actualisation de 11,20 %, correspondant au coût des fonds propres à endettement zéro, applicable à des flux après impôts.

EVALUATIONS DE LA VALEUR RECOUVRABLE ET TESTS DE DÉPRÉCIATION

La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité.

Le Groupe procède à l'évaluation de la recouvrabilité de ses actifs long terme selon le processus suivant :

Actifs incorporels amortis (logiciels, bases de données)

Bien qu'un amortissement soit pratiqué pour ces actifs incorporels, ils font l'objet d'un suivi individualisé. Ce suivi s'appuie sur des indices permettant de déceler une éventuelle perte de valeur : notamment productivité attendue de l'actif ou débouchés commerciaux. En présence d'un indice de perte de valeur, le Groupe réalise un test d'impairment susceptible de conduire à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

Actifs incorporels non amortis (marques, écarts d'acquisition)

Le Groupe réalise, une fois par an, des tests d'impairment afin d'évaluer les éventuelles pertes de valeur de ces actifs.

Pour chaque UGT, des business plans sont établis, à partir desquels est évaluée la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs attendus pour ladite UGT en recourant à la méthode DCF (Discounted Cash Flow). La durée retenue pour les business plans est égale à 5 ans.

Le taux d'actualisation retenu est établi conformément aux explications qui précèdent.

Le taux de croissance à l'infini retenu s'appuie sur des données économiques de place pondérées de façon à tenir compte des spécificités du Groupe Cegedim. Ce calcul est confié depuis l'exercice 2008 à un cabinet d'expertise indépendant et ressort à 2 % (inchangé depuis 2008).

De plus, des tests de sensibilité sont réalisés sur différents paramètres, en faisant notamment varier les hypothèses retenues pour le taux d'actualisation, le taux de croissance à l'infini, les croissances d'EBIT et de Free Cash Flows.

Outre ces tests d'impairment annuels, le Groupe effectue un suivi individualisé de ces actifs identique à celui applicable aux actifs incorporels amortis. Les indices de perte de valeur tiennent notamment compte de l'évolution du chiffre d'affaires et des marges opérationnelles courantes dans les UGT où sont affectés ces actifs. Lorsqu'un risque de perte de valeur est décelé, le Groupe procède à un test d'impairment susceptible de conduire à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

Une perte de valeur est comptabilisée dès lors que la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable.

Lorsque l'UGT testée comporte un écart d'acquisition, la dépréciation lui est affectée prioritairement.

La dépréciation est comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels non courants » et fait l'objet d'une mention expresse en annexe des états financiers consolidés.

Immobilisations financières (IAS 32/IAS 39)

Les titres représentatifs de participation dans des sociétés non consolidées sont classés dans la catégorie des titres disponibles à la vente. Ils sont initialement enregistrés au coût d'acquisition, puis évalués ultérieurement à leur juste valeur, lorsque celle-ci peut être déterminée de façon fiable.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans une rubrique séparée des capitaux propres jusqu'à la cession effective des titres, date à laquelle elles sont recyclées en résultat.

Par ailleurs, lorsqu'une perte de valeur identifiée est considérée comme durable au regard des circonstances, celle-ci est comptabilisée en résultat financier.

Les prêts sont comptabilisés au coût amorti et font l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. Les créances financières à long terme sont actualisées lorsque l'effet de l'actualisation est jugé significatif.

Impôts différés (IAS 12)

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable inscrite dans les comptes consolidés et la base fiscale des actifs et des passifs du Groupe. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été entérinés à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés sur les différences temporelles déductibles et sur le report en avant de pertes fiscales non utilisées sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs permettront l'imputation des pertes fiscales non encore utilisées.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés. Ils sont compensés lorsque (1) l'entité a un droit juridiquement exécutoires de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, (2) ils concernent

des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale sur la même entité imposable.

Stocks de marchandises et en-cours de services (IAS 2)

STOCKS DE MARCHANDISES :

Les stocks de marchandises sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable est inférieure à la valeur d'inventaire (valeur nette de réalisation).

EN-COURS DE SERVICES :

La valeur d'inventaire se compose uniquement des coûts directs constatés sur les contrats en cours de réalisation. Une dépréciation est constatée quand la facturation à venir sur les travaux en cours ne permet pas de couvrir les coûts directs correspondants.

Créances clients et créances d'exploitation

CRÉANCES CLIENTS

Les créances clients sont évaluées initialement à la juste valeur puis au coût amorti et font l'objet d'un examen individuel. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée.

Les créances cédées à des tiers (contrat d'affacturage) sont sorties de l'actif du Groupe lorsque les risques et avantages qui leur sont associés sont substantiellement transférés à ces tiers et si la société d'affacturage prend notamment en charge le risque de crédit, le risque de taux et le délai de recouvrement.

Le risque de crédit correspond au risque de non-recouvrement de la créance. Dans le cadre des contrats déconsolidant des entités du Groupe, le risque de crédit est supporté par la société d'affacturage, ce qui signifie que le Groupe n'est plus exposé aux risques de recouvrement de la facture et par conséquent la cession est réputée sans recours.

Le risque de taux et de délai de recouvrement correspond au transfert du risque financier lié à l'allongement de la durée de recouvrement des créances et au coût de portage y afférent. Dans le cadre des contrats déconsolidant des entités du Groupe, le taux de commission pour une cession donnée est uniquement ajusté en fonction de l'EURIBOR et du délai de règlement de la cession précédente. La commission de financement est d'ailleurs payée en début de période et n'est pas modifiée par la suite.

Le risque de dilution technique est lié au non paiement de la créance pour cause de défauts constatés sur les services rendus ou de litiges commerciaux. Pour chaque contrat déconsolidant signé par les entités du Groupe, la réserve de garantie ne couvre pas les risques généraux ni le risque de délai de paiement ; le fonds de garantie est constitué pour couvrir les débits (avoirs…) de dilution technique.

AUTRES CRÉANCES

Les créances sont comptabilisées pour leur montant actualisé lorsque leur échéance de règlement est supérieure à un an et lorsque les effets de l'actualisation sont significatifs.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture. Les variations de valeur sont enregistrées en résultat financier.

Actions propres (IAS 32)

Conformément à la norme IAS 32, les actions propres sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition, en réduction des capitaux propres consolidés.

Les gains (pertes) découlant de la cession des actions propres sont ajoutés (déduites) des réserves consolidées pour leurs montants nets des effets d'impôt.

Les ventes des actions propres sont comptabilisées selon la méthode FIFO.

Provisions et passifs éventuels (IAS 37)

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe une obligation probable du Groupe, résultant d'évènements passés, dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente et dont le montant peut être raisonnablement évalué. La provision est maintenue tant que l'échéance et le montant de la sortie de ressources ne sont pas fixés avec précision.

Au cas où la perte ou le passif n'est ni probable ni mesurable de façon fiable, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans les engagements.

Les provisions sont estimées au cas par cas ou sur des bases statistiques et actualisées lorsque leur échéance est supérieure à un an.

Les principales provisions dans le Groupe Cegedim (hors indemnités de départ en retraite) sont destinées à couvrir les litiges salariés, clients et fournisseurs.

Indemnités de départ a la retraite (IAS 19)

RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES

Les régimes à cotisations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels une entité verse des cotisations définies à une entité distincte (un fonds) et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant la période en cours et les périodes antérieures. Ces cotisations sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au titre duquel elles sont dues, aucun passif n'étant inscrit au bilan.

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies.

Il s'agit principalement des engagements de retraite. Lorsque ces engagements sont directement pris en charge par les sociétés du Groupe, le montant de l'engagement actuariel correspondant donne lieu à provision au bilan.

Le Groupe a choisi d'appliquer au 1er janvier 2011 l'option offerte par la norme IAS 19 révisée qui permet de comptabiliser directement en capitaux propres les gains et pertes actuariels nés des changements d'hypothèses intervenus dans le calcul des engagements.

L'engagement actuariel est calculé selon la méthode des unités de crédit projetées et sur la base d'évaluations propres à chaque pays et à chaque société du groupe ; ces évaluations intègrent notamment des hypothèses de progression des salaires, d'inflation, d'espérance de vie, de rotation des effectifs. Le taux appliqué pour actualiser les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi a été déterminé par référence à un taux de marché à la date de clôture fondé sur les obligations d'entités de première catégorie. Dans les pays où ce type de marché n'était pas actif, le groupe retient le taux à la clôture des obligations d'Etat.

Par ailleurs, l'impact sur l'évaluation de la provision pour indemnité de départ en retraite des changements de régime liés aux amendements des conventions collectives fait l'objet d'un étalement sur la durée d'activité résiduelle des salariés.

Enfin, lorsque cet engagement est couvert partiellement ou en totalité par des fonds versés par les sociétés du Groupe à des organismes financiers, le montant de ces placements dédiés vient en déduction, au bilan de l'engagement.

Dettes financières (IAS 32/IAS 39)

Les frais et primes d'émission viennent impacter la valeur à l'entrée des dettes financières, et sont intégrées dans le calcul du TIE (Taux d'Intérêt Effectif) conformément aux normes IAS 32 et 39. Les emprunts et autres passifs financiers porteurs d'intérêts sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt. Les frais sont ainsi étalés sur la durée de vie de l'emprunt via le TIE.

Dans le cas de dettes financières issues de la comptabilisation des contrats de location-financement, la dette financière constatée en contrepartie de l'immobilisation corporelle est initialement comptabilisée à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Instruments dérivés et opérations de couverture

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur et les variations ultérieures de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en fonction de la désignation, ou non, du dérivé en tant qu'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert.

L'utilisation par le Groupe d'instruments dérivés tels que des swaps de taux, des caps ou autres contrats à terme équivalents, a pour objectif la couverture des risques associés aux fluctuations des taux d'intérêts.

Ces instruments dérivés sont enregistrés au bilan à leur valeur de marché. Les variations de valeur de marché sont comptabilisées en résultat sauf pour les opérations qualifiées de couverture de flux futurs (flux liés à une dette à taux variable) pour lesquelles les variations de valeur sont enregistrées en capitaux propres.

Dès le début de la transaction, le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa politique de couverture.

Les éléments financiers couverts par des instruments dérivés suivent la comptabilité de couverture qui peut être de deux types :

- couverture de juste valeur (fair value hedge) ;
- couverture de flux futurs (cash flow hedge).

Dans le cas d'une couverture de juste valeur (fair value hedge), le passif financier sous jacent à l'instrument dérivé est revalorisé au bilan au titre du risque couvert (risque lié à la fluctuation des taux d'intérêts). Ses variations de valeur sont enregistrées en résultat (en charges financières) et compensent les variations de valeur de l'instrument financier dérivé affecté au sous-jacent à hauteur de la partie couverte.

Dans le cas d'une couverture de flux futurs (cash flow hedge), le passif financier couvert est enregistré au bilan au coût amorti. Les variations de valeur de l'instrument dérivé sont enregistrées en capitaux propres. Au fur et à mesure que les frais ou produits financiers au titre de l'élément couvert affectent le compte de résultat pour une période donnée, les frais ou produits financiers enregistrés en capitaux propres au titre de l'instrument dérivé pour la même période sont transférés dans le compte de résultat.

Lorsqu'un instrument dérivé ne satisfait pas aux critères de la comptabilité de couverture, les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat (autres profits/pertes opérationnels).

Reconnaissance des revenus (IAS 18)

Les revenus du Groupe Cegedim sont principalement constitués de prestations de services et de ventes de logiciels et, dans une faible mesure, de matériels.

PRESTATIONS DE SERVICES

Les principales catégories de prestations de services et les modes de reconnaissance des revenus sont les suivants :

- l'accès aux bases de données du Groupe fait généralement l'objet d'un abonnement, avec une facturation périodique (mensuelle ou annuelle) ; le chiffre d'affaires est ensuite enregistré à l'avancement, sur la base du temps écoulé ;
- les études standards et spécifiques fournies par le Groupe sont comptabilisées lors de leur livraison aux clients ;
- les traitements informatiques réalisés pour le compte de clients sont enregistrés lors de la réalisation de la prestation ;
- les services de support (assistance, maintenance…) font l'objet d'un contrat généralement annuel, calculé sur la base d'un forfait en rapport avec les coûts et les moyens engagés par le Groupe pour assurer ces prestations. Les produits relatifs à ces contrats sont enregistrés prorata temporis sur la durée du contrat et donnent lieu à la comptabilisation de produits constatés d'avance.

VENTES DE LOGICIELS ET DE MATÉRIELS

Ces ventes sont enregistrées lors de la livraison, concomitante à l'installation chez le professionnel. Les éventuels escomptes et rabais sont enregistrés en diminution des ventes.

Méthodes de conversion des éléments en devises (IAS 21)

TRANSACTIONS EN DEVISES ÉTRANGÈRES

Les transactions en devises étrangères sont enregistrées en utilisant les taux de change applicables à la date d'enregistrement des transactions. A la clôture, les montants à payer ou à recevoir libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au taux de change de clôture.

Les différences de conversion relatives aux transactions en devises étrangères sont enregistrées dans le résultat financier. Sur les opérations d'exploitation l'exposition reste faible. Par conséquent, aucune gestion spécifique du risque de change n'est effectuée. Le Groupe n'est également pas couverts pour les amortissements des dettes en dollar, compte tenu des revenus en dollar du Groupe.

ÉTATS FINANCIERS DES ENTITÉS ÉTRANGÈRES

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro.

Les états financiers des entités étrangères utilisant une monnaie fonctionnelle différente sont convertis en euros en utilisant :

- le cours de clôture officiel pour les actifs et passifs ;
- le cours moyen de l'exercice clôturé pour les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie ;
- cours historique pour les capitaux propres.

Les écarts de change résultant de ce traitement et ceux résultant de la conversion des capitaux propres des filiales à l'ouverture de l'exercice en fonction des cours de clôture sont inclus sous la rubrique « Ecarts de conversion Groupe » des capitaux propres consolidés.

L'écart de change sur les prêts intragroupe est neutralisé via l'écart de conversion Groupe (en réserves) afin de lisser les fluctuations de change car ces prêts sont de longue durée et peuvent être, le cas échéant, transformés en augmentation de capital.

Enfin, l'écart de conversion correspondant aux filiales de la zone euro a été inscrit en « Réserves de conversion Groupe » dans les capitaux propres consolidés.

État des flux de trésorerie (IAS 7)

Conformément à la norme IAS 7 « Etat des flux de trésorerie », le tableau des flux de trésorerie consolidés est préparé en utilisant la méthode indirecte : celle-ci présente l'état de rapprochement du résultat net avec la trésorerie nette générée par les opérations de l'exercice. La trésorerie à l'ouverture et à la clôture inclut les disponibilités et les équivalents de trésorerie, constitués d'instruments de placement, sous déduction des concours bancaires courants.

Information sectorielle (IFRS 8)

L'information sectorielle est préparée conformément aux méthodes comptables appliquées pour l'établissement et la présentation des états financiers consolidés.

En application des dispositions de la norme IFRS 8, l'information sectorielle présente des segments opérationnels comparables aux secteurs d'activité identifiés antérieurement selon l'IAS 14.

Cette information sectorielle correspond à l'organisation du reporting interne du Groupe, qui conduit à l'élaboration des outils de pilotage utilisés par la Direction du Groupe. C'est également l'axe retenu pour la communication financière.

Les activités du Groupe sont découpées en trois secteurs d'activité :

- CRM et données stratégiques, regroupant l'ensemble des activités dédiées aux laboratoires pharmaceutiques (optimisation de leurs stratégie de marketing et de vente, avec notamment des outils et bases de données permettant la gestion des forces de vente, la mesure du retour sur investissement, la conduite d'études sur le marché ou les prescripteurs, etc.) ;
- Professionnels de santé, regroupant les activités destinées aux professionnels du monde médical, notamment médecins et pharmaciens (édition de logiciels avec mise à disposition d'informations promotionnelles) ;
- Assurances et services, regroupant les savoir-faire permettant d'élaborer les services destinés aux assurances, mutuelles et autres organismes de la chaîne de traitement des flux de santé (édition de logiciels et gestion des flux de remboursements de soins).

Le Groupe continue à communiquer une information par zone géographique, qui met en évidence la dichotomie France/hors France. Cette analyse est affinée pour le chiffre d'affaires consolidé, afin de mettre en évidence l'exposition du Groupe aux différentes devises, pour autant que cette information présente un caractère significatif.

Les prix de transfert au sein du Groupe sont afférents à des conventions courantes conclues à des conditions normales.

Gestion des risques

Les activités du Groupe demeurent soumises aux risques habituels inhérents à l'exercice de ses métiers, aux risques de nature politique ou géopolitique liés à sa présence mondiale dans la plupart de ses activités, ainsi qu'aux évènements imprévisibles liés à des cas de force majeure. Les principaux risques identifiés sont les suivants :

RISQUE DE TAUX

Afin de limiter les effets d'une hausse des taux d'intérêts sur le niveau de ses frais financiers, le Groupe a décidé de mettre en œuvre une politique de couverture des risques consistant à protéger un taux de financement maximum annuel sur la durée des emprunts. Seule Cegedim SA a mis en place, lorsque nécessaire, une couverture des emprunts. Le montant notionnel couvert est de 136 959 milliers d'euros au 31/12/2011. Le montant des emprunts exposés au risque de taux s'élève au 31/12/2011 à 108 135 milliers d'euros de dette euro.

RISQUE DE CHANGE

Les devises représentant une part significative du chiffre d'affaires consolidé sont la livre sterling (9 %) et le dollar (environ 12 %). Le Groupe n'a pas mis en place de politique de couverture du risque de change. Ceci est susceptible d'exposer le Groupe à un risque de change plus ou moins significatif selon les années.

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité du risque de change au bilan.

En milliers d'euros	**GBP**	**USD**
Total Bilan	- 619	- 6 241
Positions hors-bilan	0	0
Position nette après gestion	**- 619**	- 6 241

Ce tableau permet de calculer le risque de perte sur la position nette globale en devises du fait d'une hypothèse d'évolution défavorable et uniforme de 1 % de la devise d'établissement des comptes contre la totalité des devises concernées. A titre d'information, l'impact en cas d'une évolution défavorable et uniforme de 1 % de la parité euro-dollar sur des comptes des filiales dont la monnaie d'établissement des comptes est l'USD aurait un impact négatif de 2,2 millions d'euros sur les capitaux propres du Groupe.

Dans l'hypothèse où la structure chiffre d'affaires/coûts reste similaire, toute appréciation de l'euro par rapport à la livre sterling entraînerait une baisse du résultat exprimé en euros. Sur la base de l'exercice 2011, toutes les autres devises restant au même niveau par rapport à la livre sterling, une appréciation théorique de l'euro de 1% par rapport à la livre sterling impacterait négativement le chiffre d'affaires de 781 milliers d'euros et le résultat opérationnel de Cegedim de 107 milliers d'euros.

Dans l'hypothèse où la structure chiffre d'affaires/coûts reste similaire, toute appréciation de l'euro par rapport au dollar U.S. entraînerait une baisse du résultat exprimé en euros. Sur la base de l'exercice 2011, toutes les autres devises restant au même niveau par rapport au dollar U.S., une appréciation théorique de l'euro de 1% par rapport au dollar U.S. impacterait négativement le chiffre d'affaires de 1 056 milliers d'euros et le résultat opérationnel de Cegedim de 88 milliers d'euros.

Les effets de change ont eu un effet négatif total de 5,2 millions d'euros sur le chiffre d'affaires 2011. A noter que le dollar a eu un effet de change négatif de 5,4 millions et la livre sterling un effet négatif de 0,9 millions d'euros. Le montant des écarts de conversion du chiffre d'affaires est déterminé en recalculant le chiffre d'affaires 2010 sur la base des taux de change 2011. Les taux des devises utilisés sont les taux moyens sur l'exercice.

20.1.2.3 NOTES ET TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES

NOTE 1 Listes des entreprises consolidées (France)

Entreprises	Etablissement Principal		N° SIREN	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode
Sociétés intégrées globalement (France)						
Cegedim	127-137, rue d'Aguesseau	Boulogne	350 422 622	100,00 %	100,00 %	IG
Alliance Software	Le Crystal Palace - 369/371 Promenade des Anglais	Nice	407 702 208	100,00 %	100,00 %	IG
Alliadis	3, impasse des Chênes	Niort	342 280 609	100,00 %	100,00 %	IG
Amix	Le Gros Moulin - Amilly	Montargis	339 137 895	100,00 %	100,00 %	IG
C D S - Centre de Services	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	344 480 066	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Activ	Imm. le Pyrénéen-ZAC de la Grande Borde - Voie n° 6	Labege	400 891 586	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Ingénierie	326, rue du Gros Moulin - Amilly	Montargis	402 338 719	99,63 %	99,00 %	IG
Cegedim Logiciels Médicaux (ex-BKL Consultants)	122, rue d'Aguesseau	Boulogne	353 754 088	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Prestation Conseil Outsourcing	15, rue Paul Dautier	Velizy	303 529 184	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim SRH	17, rue de l'Ancienne Mairie	Boulogne	332 665 371	100,00 %	100,00 %	IG
CSD France (Cegedim Strategic Data France)	90-92, route de la Reine	Boulogne	318 024 338	100,00 %	100,00 %	IG
Cegelease	Rue de la Zamin	Capinghem	622 018 091	100,00 %	100,00 %	IG
Cetip	122, rue d'Aguesseau	Boulogne	410 489 165	99,81 %	99,81 %	IG
Decision Research Europe	90-92, route de la Reine	Boulogne	322 548 371	100,00 %	100,00 %	IG
Eurofarmat	Rue de la Zamin - Immeuble Guilaur	Capinghem	489 278 978	100,00 %	100,00 %	IG
GERS	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	521 625 582	100,00 %	100,00 %	IG
Hospitalis	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	452 121 320	100,00 %	100,00 %	IG
Icomed	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	333 046 274	100,00 %	100,00 %	IG
iGestion (ex-Hosta)	114, rue d'aguesseau	Boulogne	440 367 357	100,00 %	100,00 %	IG
Incams	114-116, rue d'Aguesseau	Boulogne	429 216 351	100,00 %	100,00 %	IG
iSanté	137, rue d' Aguesseau	Boulogne	433 937 729	100,00 %	99,81 %	IG
MedExact	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	432 451 912	100,00 %	100,00 %	IG
Midiway	ZAC de la Grande Borde - voie 6 Immeuble le Pyrénéen	Labege	415 394 030	74,48 %	74,48 %	IG
Pharmacie Gestion Informatique	ZA de Kerangueven	Hanvec	391 865 847	100,00 %	100,00 %	IG
Pharmapost	573, av. d'Antibes	Montargis	322 769 308	100,00 %	100,00 %	IG
Pharmastock	326, rue du Gros Moulin - AMILLY	Montargis	403 286 446	100,00 %	100,00 %	IG
Proval Sa	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	383 118 684	99,36 %	99,36 %	IG
Qualipharma	Imm. Guilaur rue de la Zamin	Capinghem	432 078 707	100,00 %	100,00 %	IG
Reportive	114, rue d'Aguesseau	Boulogne	388 447 179	100,00 %	100,00 %	IG
Resip	56, rue Ferdinand Buisson	Boulogne S/Mer	332 087 964	100,00 %	100,00 %	IG
RM Ingénierie	Av. de la Gineste	Rodez	327 755 393	100,00 %	100,00 %	IG
RNP	15, rue de l'Ancienne Mairie	Boulogne	602 006 306	100,00 %	100,00 %	IG
Rosenwald	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	582 151 486	100,00 %	100,00 %	IG
SCI Montargis 2000	573, av. d'Antibes	Montargis	324 215 128	68,83 %	68,83 %	IG
Services Premium Santé (SPS)	100, rue des Fougères	Lyon	513 188 771	40,00 %	40,00 %	IG
Sofiloca	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	348 940 255	100,00 %	100,00 %	IG
Sociétés mises en équivalence (France)						
Edipharm	137, rue d'Aguesseau	Boulogne	381 819 309	20,00 %	20,00 %	MEE
Infodisk	Immeuble CPL - Californie 2	Le Lamentin	490 029 774	34,00 %	34,00 %	MEE

Entreprises	Etablissement Principal		% de contrôle	% d'intérêt	Méthode
Sociétés intégrées globalement (Internationales)					
Alliadis Europe Ltd	Grande-Bretagne	Londres	100,00 %	100,00 %	IG
Camm Eastern Europe	Pologne	Varsovie	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Algérie	Algérie	Alger	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Asia Pacific PTE Ltd	Singapour	Singapour	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Australia Pty. Ltd	Australie	Pymble	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Belgium	Belgique	Drogenbos	99,97 %	99,97 %	IG
Cegedim Bilisim AS	Turquie	Istanbul	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Canada Ltd	Canada	Scarborough	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Centroamerica y el Caraibe	Guatemala	Guatemala	100,00 %	99,97 %	IG
Cegedim China	Chine	Shanghai	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Colombia LtdA	Colombie	Bogota	100,00 %	99,97 %	IG
Cegedim Computer Technics Development and Trading Co. Ltd	Hongrie	Budapest	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim CZ SRO	Tchéquie	Prague	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Data Services Limited	Grande-Bretagne	Preston	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Denmark AS	Danemark	Soborg	100,00 %	99,97 %	IG
Cegedim Deutschland GmbH	Allemagne	Bensheim	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim do Brasil	Brésil	Sao Paulo	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Ecuador	Équateur	Quito	100,00 %	99,97 %	IG
Cegedim Finland	Finlande	Espoo	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim GmbH	Autriche	Vienne	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Group Poland	Pologne	Varsovie	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Hellas	Grèce	Athenes	99,99 %	99,99 %	IG
Cegedim Hispania	Espagne	Madrid	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Holding GmbH	Allemagne	Bensheim	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim India Private Limited	Inde	Mumbai	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Italia	Italie	Milan	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim KK	Japon	Osaka	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Korea Ltd	Corée	Seoul	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim LLC	Russie	Moscou	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Malaysia SDN	Malaisie	Kuala Lumpur	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Maroc	Maroc	Casablanca	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Mexico	Mexique	Mexico	100,00 %	99,97 %	IG
Cegedim Netherland	Pays-Bas	Naarden	100,00 %	99,97 %	IG
Cegedim New Zealand Ltd	Nouvelle Zélande	Auckland	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Norway AS	Norvège	Oslo	100,00 %	99,97 %	IG
Cegedim Portugal	Portugal	Porto Salvo	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Romania SRL	Roumanie	Bucarest	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Rx Limited	Grande-Bretagne	Chertsey Surrey	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim SK SRO	Slovaquie	Bratislava	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim SRH Ltd	Grande-Bretagne	Chertsey Surrey	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Software India Private Limited	Inde	Bangalore	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data (China) Co., Ltd	Chine	Shanghai	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data Argentina	Argentine	Buenos Aires	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data Australia Pty Ltd	Australie	Chippendale	100,00 %	100,00 %	IG

Entreprises	Etablissement Principal		% de contrôle	% d'intérêt	Méthode
Cegedim Strategic Data Belgium	Belgique	Drogenbos	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data Canada Ltd	Canada	Montreal	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data Espana	Espagne	Madrid	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data GmbH	Allemagne	Bensheim	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data Italia	Italie	Milan	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data KK	Japon	Osaka	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data Korea	Corée	Seoul	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data Medical Research Ltd	Grande-Bretagne	Chertsey Surrey	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data Medical Research SRL	Italie	Milan	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data UK Limited	Grande-Bretagne	Chertsey Surrey	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Strategic Data USA LLC	USA	Jersey City	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Sweden AB	Suède	Stockholm	100,00 %	99,97 %	IG
Cegedim Switzerland	Suisse	Zurich	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Taiwan Co. Ltd	Taiwan	Taipei	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Trends LLC	Egypte	Caire	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Tunisie	Tunisie	Tunis	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim UK Ltd	Grande-Bretagne	Chertsey Surrey	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Ukraine LLC	Ukraine	Kiev	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim USA	USA	Bedminster	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Venezuela	Venezuela	Caracas	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim World Int. Services Ltd	Irlande	Dublin	100,00 %	100,00 %	IG
Compufile Ltd	Grande-Bretagne	Chertsey Surrey	100,00 %	100,00 %	IG
Croissance 2006	Belgique	Forest	100,00 %	100,00 %	IG
Cegedim Inc. (ex-Dendrite International Inc.)	USA	Bedminster	100,00 %	100,00 %	IG
GERS Maghreb	Tunisie	Tunis	100,00 %	100,00 %	IG
Health Data Management Partners	Belgique	Drogenbos	100,00 %	100,00 %	IG
Hospital Marketing Services Ltd	Grande-Bretagne	Eastleigh	100,00 %	100,00 %	IG
Icomed Belgium	Belgique	Drogenbos	100,00 %	99,97 %	IG
InPractice Systems	Grande-Bretagne	Londres	100,00 %	100,00 %	IG
Infopharm Ltd	Grande-Bretagne	Chertsey Surrey	100,00 %	100,00 %	IG
InPratice Entreprise Solution Ltd	Grande-Bretagne	Dundee	100,00 %	100,00 %	IG
Intercam Ltd Irlande	Irlande	Dublin	100,00 %	100,00 %	IG
Medimed GmbH	Allemagne	Bensheim	100,00 %	100,00 %	IG
MS Centroamerica y el Caribe, SA	Costa Rica	Heredia	100,00 %	99,97 %	IG
Next Plus	Tunisie	Tunis	49,00 %	49,00 %	IG
Next Software	Tunisie	Tunis	100,00 %	100,00 %	IG
NOMI Medicin	Suède	Stockholm	100,00 %	99,97 %	IG
NOMI Sweden	Suède	Stockholm	100,00 %	99,97 %	IG
OEPO	Belgique	Drogenbos	100,00 %	99,97 %	IG
Pharmec Healthcare Software	Roumanie	Bucarest	100,00 %	100,00 %	IG
Pulse System, Inc.	USA	Wichita	100,00 %	100,00 %	IG
Resip Drug Database UK Limited	Grande-Bretagne	Loughborough	100,00 %	100,00 %	IG
Schwarzeck Verlag GmbH	Allemagne	Munich	100,00 %	100,00 %	IG

Entreprises	Etablissement Principal		% de contrôle	% d'intérêt	Méthode
SGBTIF	Luxembourg	Luxembourg	100,00 %	99,97 %	IG
SK&A Information System	USA	Irvine	100,00 %	100,00 %	IG
Stacks Consulting e Ingeniera de Software	Espagne	Barcelone	100,00 %	100,00 %	IG
Stacks Servicios Tecnologicos SL	Espagne	Barcelone	100,00 %	100,00 %	IG
Stacks Servicios Tecnologicos SL Chile Ltda	Chili	Providencia	100,00 %	100,00 %	IG
Thin	Grande-Bretagne	Chertsey Surrey	100,00 %	100,00 %	IG
Sociétés mises en équivalence (Internationales)					
Millennium	Italie	Florence	49,22 %	49,22 %	MEE

Les sociétés Art & Strategie, Netfective Technologie et Teranga Software sont détenues à 20 % ou moins et sont non consolidées.

La société NEXT PLUS détenue à 49% est consolidée par la méthode de l'intégration globale car le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait, la gérance étant exercée par Cegedim Tunisie.

NOTE 2 Impact variations de périmètre

1) Sur le bilan (à la date de clôture)

En milliers d'euros	Consolidé avant variation au 31/12/2011	Variation 2011	Consolidé après variation au 31/12/2011
Ecarts d'acquisition	723 722	1 336	725 058
Autre actif non courant (hors écarts d'acquisition)	317 882	42	317 924
Actif courant	349 922	412	350 334
TOTAL BILAN	**1 391 526**	**1 790**	**1 393 316**

Les chiffres mentionnés ne font pas références aux valeurs d'entrée dans le périmètre mais aux valeurs arrêtées en date du 31/12/2011.

Les impacts à la date d'acquisition des sociétés entrantes sont :

- sur les actifs : 481 milliers d'euros ;
- sur les passifs : 332 milliers d'euros.

2) Sur le résultat (à la date de clôture)

En milliers d'euros	Consolidé avant variation au 31/12/2011	Variation 2011	Consolidé après variation au 31/12/2011
Chiffre d'affaires	910 552	912	911 463
Résultat opérationnel	75 926	- 4	75 922
Résultat net consolidé	32 687	- 17	32 670

Les chiffres mentionnés font référence aux créations et aux rachats d'entreprises et cela à compter de leur date d'entrée dans le Groupe et ne sont donc pas représentatifs de l'impact sur une année pleine.

3) Financement des acquisitions de sociétés

L' acquisition de la société Pharmec Healthcare Software en 2011 a été autofinancée en totalité pour un montant de 1 509 milliers d'euros.

NOTE 3 Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	Solde 31/12/2010	Reclassement et correction à nouveau	Augmentation Acquisitions	Augmentation Variation périmètre	Diminution	Variation de taux	Solde 31/12/2011
Frais de développement	48 093	- 39 176 (3)	16 178		- 649		24 446
Marque (1)	103 278				- 106 654	3 376	0
Logiciels internes (2)	140 845	39 176 (3)	31 056		- 50	577	211 604
Logiciels externes	87 370		3 304		- 2 957	223	87 940
TOTAL VALEURS BRUTES	**379 586**	**0**	**50 538**	**0**	**- 110 310**	**4 176**	**323 990**

En milliers d'euros	Solde 31/12/2010	Reclassement et correction à nouveau	Augmentation Dotations	Augmentation Variation périmètre	Diminution	Variation de taux	Solde 31/12/2011
Neutralisation marque (1)	103 278				- 106 654	3 376	0
Amortissements logiciels	106 283		28 956		- 3 054	357	132 542
TOTAL AMORTISSEMENTS & DEPRECIATIONS	**209 561**	**0**	**28 956**	**0**	**- 109 708**	**3 733**	**132 542**
VALEURS NETTES	**170 025**						**191 448**

(1) Marque Dendrite.
(2) Les projets issus des développements internes actuellement en service ont une durée d'amortissement moyenne d'environ 5 ans, outre trois projets structurants amortis sur 20 ans ou 15 ans.
(3) Reclassement des Frais de développement en Logiciels internes suite à la mise en service.

NOTE 4 Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	Solde	Reclassement et correction à-nouveau	Augmentation		Diminution	Variation de taux	Solde
	31/12/2010		Acquisitions	Variation périmètre			31/12/2011
Terrains [1]	477					2	479
Constructions [1]	8 769		255		- 165	80	8 939
Autres immobilisations corporelles	141 710	229	26 837	48	- 20 785	1 090	149 129
Immobilisations en cours	261	- 229	2 558			4	2 594
TOTAL VALEURS BRUTES	**151 217**	**0**	**29 650**	**48**	**- 20 950**	**1 176**	**161 141**

En milliers d'euros	Solde	Reclassement et correction à-nouveau	Augmentation		Diminution	Variation de taux	Solde
	31/12/2010		Dotations	Variation périmètre			31/12/2011
Dépréciations des terrains	47		21			2	70
Amortissements constructions	3 229		656		- 134	41	3 792
Amortissements autres immobilisations corporelles [2]	104 781		37 173	29	- 29 790	978	113 171
TOTAL AMORTISSEMENTS	**108 057**	**0**	**37 850**	**29**	**- 29 924**	**1 021**	**117 033**
VALEURS NETTES	**43 160**						**44 108**

(1) dont crédit-bail (voir note 21).
(2) Regroupement des lignes « Installations techniques et Autres immobilisations corporelles » et des lignes d'amortissements correspondantes.

NOTE 5 Immobilisations financières (hors titres mis en équivalence)

En milliers d' euros	Solde	Reclassement	Augmentation		Diminutions/ Reprises	Variation de taux	Solde
	31/12/2010		Acquisitions/ Dotations	Variation périmètre			31/12/2011
Titres de participation *	947		100		- 18		1 029
Prêts	1 039		505		- 110	- 1	1 433
Dépôts de garantie	7 704		1 645	1	- 331	104	9 123
Autres immobilisations financières	584					19	603
TOTAL VALEURS BRUTES	10 274	0	2 250	1	- 459	122	12 188
Provisions titres de participation	648				- 62		586
Provisions sur prêts	35					- 2	33
Provisions sur autres immobilisations financières	271				- 177	- 5	89
TOTAL PROVISIONS	954	0	0	0	- 239	- 7	708
TOTAL VALEURS NETTES	**9 320**	**0**	**2 250**	**1**	**- 220**	**129**	**11 480**

* *Dont Netfective pour 899 K€.*

NOTE 6 Titres mis en équivalence

A) Valeur des titres mis en équivalence

En milliers d'euros	% d'intérêts 2010	Situation nette totale au 31/12/2010	Quote-part situation nette totale 2010	Ecarts d'acquisition	Provision risque	Valeur nette des titres mis en équivalence au 31/12/2010
Edipharm	20,00 %	242	48			48
Infodisk	34,00 %	24	8			8
Millenium	49,22 %	8 860	4 361	2 859		7 220
		9 126	**4 417**	**2 859**	**0**	**7 276**

En milliers d'euros	% d'intérêts 12/2011	Résultat 12/2011	Quote-part Résultat 12/2011	Situation nette totale au 31/12/2011	Quote-part situation nette totale 31/12/2011	Ecarts d'acquisition	Provision risque	Valeur nette des titres mis en équivalence au 31/12/2011
Edipharm	20,00 %	175	35	261	52			52
Infodisk	34,00 %	- 40	- 13	- 15	- 5			- 5
Millenium	49,22 %	1 970	970	9 629	4 740	2 859		7 598
		2 105	**991**	**9 875**	**4 787**	**2 859**	**0**	**7 645**

B) Variation des titres mis en équivalence

La variation des titres mis en équivalence s'analyse comme suit :

Titres mis en équivalence au 1er janvier 2011	7 276
Distribution dividendes	- 622
Augmentation de capital	0
Quote-part résultat 12/2011	991
TITRES MIS EN EQUIVALENCE AU 31 DÉCEMBRE 2011	**7 645**

NOTE 7 Écarts d'acquisition

Conformément à la norme IAS 36, les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie et les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel ou lorsque des évènements indiquent un risque de perte de valeur.

Ces tests d'impairment visent à s'assurer que la valeur comptable des actifs et passifs d'exploitation affectés à chacune des unités génératrices de trésorerie (y compris les écarts d'acquisition) n'est pas supérieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité de chaque UGT est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs. Ces flux reposent sur les plans d'affaires à 5 ans établis pour chaque UGT par le management, revus par la Direction Générale et examinés par le Comité d'Audit et le Conseil d'Administration pour l'arrêté des comptes au 31 décembre 2011. Les flux attendus au delà du plan d'affaires à 5 ans sont appréhendés au travers d'une valeur terminale déterminée à partir du dernier flux, normalisé, du plan à 5 ans.

Le taux d'actualisation est un taux avant impôt qui intègre un ratio d'endettement cible applicable au secteur d'activité de Cegedim et un bêta sectoriel ré-endetté. Le Groupe retient un taux d'actualisation unique pour toutes ses UGT. En effet, le centre de compétence et les bases de données servant de support à l'ensemble des services du Groupe est centralisé et seule la distribution est locale. En outre, les clients de Cegedim sur son cœur de métier sont des groupes mondiaux. Enfin, les activités de Cegedim en Europe du Nord et en Europe du Sud sont d'un niveau équivalent.

Les hypothèses principales sous-tendant les impairment tests sont :

- Le taux de croissance moyen du chiffre d'affaires sur la durée du plan d'affaires
- Un encadrement strict des coûts, dont notamment les frais relatifs au personnel
- Un taux d'actualisation de 11,55 % au 31 décembre 2011 contre 11,2 % au 31 décembre 2010
- Un taux de croissance à l'infini de 2% (identique à l'année dernière).

Les hypothèses de croissance du chiffre d'affaires retenues dans le premier secteur d'activité du Groupe (CRM et données stratégiques) comprenant 3 UGT géographiques (Amérique, Europe et Asie) sont en moyenne de 3,7% par an sur 5 ans, cette croissance moyenne variant de 2,5% à 6,3% selon la zone géographique. Ces progressions sont la résultante du mix entre activités matures, nouvelles lignes de produits en lancement et régions en fort développement.

La croissance annuelle moyenne sur 5 ans retenue dans les autres secteurs du Groupe, Professionnels de santé et Assurances et services, est respectivement de 3,0% et 2,9%.

Le contrôle strict des charges opérationnelles s'exerce dans le cadre d'un Plan d'Amélioration de la Performance, décliné dans l'ensemble des zones géographiques. Il vise à tirer le meilleur parti des synergies pouvant exister entre les métiers du premier secteur d'activité du Groupe : améliorations de productivité, efficacité accrue des process, mutualisation des coûts, optimisation des locaux, etc. Conjuguée aux effets d'un chiffre d'affaires en croissance, cette maîtrise des charges se traduit par un résultat opérationnel en forte progression, sur la période du plan 2013-2016.

L'environnement économique difficile auquel le Groupe a été confronté en 2011 a été intégré dans ces hypothèses et dans les business plans.

La Direction du Groupe souligne qu'il n'y a pas lieu d'impacter de manière durable et structurelle les prévisions du secteur CRM et données stratégiques. En effet, le Groupe enregistre depuis fin 2011 une bonne reprise de l'activité, y compris aux Etats-Unis, avec l'augmentation significative du carnet de commandes dans les activités CRM et l'arrêt, depuis 6 mois, dans l'érosion du nombre d'utilisateurs de ses solutions au niveau mondial, qui faisait suite aux diminutions d'effectifs ou aux fusions dans les laboratoires pharmaceutiques.

Le Groupe lance, en outre, de nouveaux produits innovants dans ses trois secteurs d'activité, et entend poursuivre dans le futur sa démarche de stricte maîtrise des charges opérationnelles. L'hypothèse retenue est que ces facteurs impacteront positivement les résultats consolidés à partir du second semestre 2012.

Compte tenu des hypothèses citées ci-dessus, aucun impairment n'a été identifié.

La sensibilité des impairments tests a été mesurée en faisant varier conjointement les hypothèses retenues de taux d'actualisation et de taux de croissance à l'infini de +/-0,5 point. Le fait de retenir ces hypothèses plus sévères n'aurait pas conduit à constater une charge d'impairment.

Les impairment tests montrent que la valeur comptable des actifs testés est couverte à plus de 131% globalement. Les UGT pour lesquelles le taux de couverture est inférieur à cette moyenne sont celles du premier secteur d'activité du Groupe, CRM et données stratégiques (couvertes entre 111% et 114%). La valeur recouvrable de ces UGT serait égale à leur valeur comptable si :

- le taux de marge d'EBIT en année terminale diminuait de 1,2 point dans l'UGT la plus tendue pour ce paramètre (Asie) et de 2,7 points dans celle la moins tendue du secteur (Amérique)
- le taux d'actualisation augmentait de 0,94 point dans l'UGT la plus tendue pour ce paramètre (Europe) et de 1,29 points dans celle la moins tendue du secteur (Asie).

Présentation sectorielle des UGT	Solde 31/12/2010	Périmètre	Impairment	Ecarts de conversion et autres variations	Solde 31/12/2011
CRM et données stratégiques	552 701	46		16 096	568 843
Professionnels de santé	108 216	- 3 516		1 343	106 043
Assurances et services	50 172				50 172
TOTAL	**711 089**	**- 3 470**	**0**	**17 439**	**725 058**

20

NOTE 8 Stocks et en-cours

En milliers d'euros	Valeurs brutes au 31/12/2011	Provision	Valeurs nettes au 31/12/2011	Valeurs nettes au 31/12/2010
En-cours de services	305		305	298
Stocks de marchandises	11 145	871	10 274	10 428
TOTAL	**11 450**	**871**	**10 579**	**10 726**

NOTE 9 Créances clients

	Clients		Solde	Solde
En milliers d'euros	courants	non courants	31/12/2011	31/12/2010
Sociétés françaises	123 712	14 498 *	138 210	147 128
Sociétés étrangères	104 325		104 325	108 969
TOTAL VALEURS BRUTES	**228 037**	**14 498**	**242 535**	**256 097**
Provisions	5 687		5 687	5 965
TOTAL VALEURS NETTES	222 350	14 498	236 848	250 131

* *Créances correspondant aux contrats de location-financière consentis par Cegelease échéance supérieure à un an.*

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée. Ainsi, les clients en redressement ou liquidation judiciaire sont systématiquement dépréciés à 100 % et les créances échues de plus de six mois sont suivies au cas par cas et, éventuellement, dépréciées à hauteur du risque estimé de non-recouvrement.

La part des échus dans le total des créances clients en valeur brute s'élève à 53 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Balance âgée 2011

En milliers d'euros	Total Créances clients échues	Créances < à 1 mois	Créances de 1 à 2 mois	Créances de 2 à 3 mois	Créances de 3 à 4 mois	Créances > à 4 mois
Sociétés françaises	18 788	7 880	4 984	2 053	1 227	2 644
Sociétés étrangères	34 593	16 417	5 922	3 529	2 479	6 247
TOTAL	**53 381**	**24 296**	**10 906**	**5 582**	**3 706**	**8 891**

CRÉANCES CÉDÉES AVEC TRANSFERT DE RISQUE DE CRÉDIT

Les conditions contractuelles du contrat d'affacturage (conclu en 2011) permettent le transfert des principaux risques et avantages liés aux créances cédées, et donc leur décomptabilisation du bilan.

En effet, l'IAS 39, les créances cédées à des tiers (contrats d'affacturage) sont sorties de l'actif du Groupe lorsque les risques et avantages qui leur sont associés sont substantiellement transférés à ces tiers et si la société d'affacturage prend notamment en charge le risque de crédit, le risque d'intérêt et de délai de recouvrement (voir « principes comptables » § créances clients).

Le montant des créances cédées avec transfert de risque de crédit ainsi décomptabilisées au sens d'IAS 39 dans le cadre de contrats d'affacturage au 31 décembre 2011 s'élève à 13 millions d'euros.

Il n'y a pas de trésorerie disponible au 31 décembre 2011 dans le cadre de ces contrats.

NOTE 10 Autres créances

En milliers d'euros	Débiteurs sociaux	Débiteurs fiscaux	Autres créances	Solde 31/12/2011	Solde 31/12/2010
Créances courantes					
Sociétés françaises	524	9 328	6 582	16 434	15 056
Sociétés étrangères	2 362	5 414	1 589	9 366	10 661
TOTAL EN VALEURS BRUTES	**2 886**	**14 742**	**8 171**	**25 800**	**25 717**
Provisions			22	22	16
TOTAL CREANCES COURANTES (VALEURS NETTES)	**2 886**	**14 742**	**8 149**	**25 778**	**25 702**
Créances non courantes					
Sociétés françaises				0	0
Sociétés étrangères		515	136	651	722
TOTAL EN VALEURS BRUTES	**0**	**515**	**136**	**651**	**722**
Provisions				0	0
TOTAL CREANCES NON COURANTES (VALEURS NETTES)	**0**	**515**	**136**	**651**	**722**

NOTE 11 Répartition du capital

Compte tenu des opérations intervenues au cours de l'année, la situation à la clôture de l'exercice examiné est la suivante :

	Nb actions détenues	% détenu	Nb de votes simples	Nb de votes doubles		Total voix	% droits de vote
Actionnaires				**actions**	**voix**		
FCB	7 358 629	52,57 %	2 492 792	4 865 837	9 731 674	12 224 466	64,91 %
FSI	2 102 061	15,02 %	2 102 061	0	0	2 102 061	11,16 %
PUBLIC *	4 496 357	32,12 %	4 487 237	9 120	18 240	4 505 477	23,92 %
Cegedim	40 126	0,29 %	0	0	0	0	0
TOTAUX	**13 997 173**	**100 %**	**9 082 090**	**4 874 957**	**9 749 914**	**18 832 004**	**100 %**

* *Y compris la participation d'Alliance Healthcare.*

NOTE 12 Provisions courantes & non courantes

Les provisions sont déterminées sur la base d'une estimation des coûts futurs pour l'entreprise.

En milliers d'euros	Solde	Reclasse-ment	Variation de périmètre		Dotations		Reprises	Variation de taux	Solde
	31/12/2010			complé-ment de provisions	nouvelles provisions	s/provisions utilisées	s/provisions non utilisées		31/12/2011
Provisions courantes									
Provision litiges salariés	904				783	324	47		1 316
Autres provisions *	123	43					143	(1)	23
Provisions pour restructurations	4 242	2 832			41	3 973	351	32	2 822
Autres provisions pour charges	796				175	57			914
	6 066	2 874	-	-	998	4 354	541	31	5 075
Provisions non courantes									
Provision pour restructuration	7 785	(2 832)			502			67	5 524
Provision Prud'hommes	43							(1)	42
Provision retraite	13 141				3 800	958	137	(41)	15 806
Provisions pour litiges	122					31	20	(2)	70
Provisions pour garanties	-								-
Autres provisions pour risques	4 037				482	1 899	429	(9)	2 182
Autres provisions pour charges	1 352				460	10	272		1 530
	26 481	(2 832)	-	-	5 245	2 898	858	15	25 154
TOTAL	**32 547**	**43**	**-**	**-**	**6 243**	**7 252**	**1 398**	**46**	**30 229**

Les montants concernés sont individuellement non significatifs.

* *Provisions de type risques clients, risques fournisseurs, risques fiscaux…*

NOTE 13 Engagement retraite

1) Engagement retraite : sociétés françaises

En milliers d'euros	Par un fonds d'assurance	Par coûts des services passés	Par une provision pour charge
Engagement de retraite couvert	1 986	3 780	15 145

Les salariés bénéficient, lors de leur départ à la retraite, d'une indemnité de départ à la retraite telle que définie dans les conventions collectives.

Afin de financer les engagements liés à ces indemnités, une évaluation actuarielle a été mis en place. Le montant total de l'engagement s'élève à 20 910 milliers d'euros dont 1 986 milliers d'euros versés à une compagnie d'assurance.

Le montant des cotisations retraite provisionné en charges sur l'exercice s'élève à 2 617 milliers d'euros.

Le Groupe a choisi d'appliquer l'option offerte par la norme IAS 19 révisée qui permet de comptabiliser directement en capitaux propres les gains et les pertes actuariels nés des changements d'hypothèses intervenus dans le calcul des engagements.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

		2011	2010	2009
Hypothèses économiques	taux d'intérêt net :	4,3 %	4,7 %	5,0 %
	taux de rendement attendu des actifs :	3,2 %	3,2 %	3,8 %
	augmentation des salaires (inflation comprise) :	1,7 %	1,7 %	2 %

Le taux d'actualisation retenu pour 2011 est de 4,3 % (taux Iboxx corporate + 10 ans retraité des deux dégradations effectuées le 2 janvier) contre 4,7 % en 2010.

Hypothèses démographiques	mortalité :			Table Insee 2007-2009
	mobilité :			5 % par an jusqu'à 35 ans
				3 % jusqu'à 45 ans
				1,5 % jusqu'à 50 ans
				0 % 51 ans et plus
Age de départ à la retraite				départ volontaire à 65 ans
Sensibilité au taux d'actualisation		4,05 %	4,3 %	4,55 %
Engagement		21 719	20 910	20 140

Les conventions collectives du Groupe sont les suivantes :

- convention collective nationale de l'édition ;
- convention collective nationale des voyageurs, représentants, placiers ;
- convention collective nationale de la publicité ;
- convention collective nationale de la pharmacie ;
- convention collective nationale du Syntec ;
- Code du travail.

2) Engagement retraite : sociétés étrangères

Engagement de retraite couvert par une provision pour charge de 661 milliers d'euros.

Le montant des cotisations retraite provisionné en charges sur l'exercice s'élève à 43 milliers d'euros.

Le montant des cotisations retraite comptabilisé en charges et versé sur l'exercice s'élève à 3 675 milliers d'euros.

3) Comparaison des engagements actuariels et des actifs de couvertures

	2011	2010	2009
Engagements actuariels	21 572	19 118	16 203
Actifs de couvertures	- 1 986	- 1 926	- 1 855
Coût des services passés non comptabilisés	- 3 780	- 4 051	- 4 328
PASSIFS RECONNUS	**15 806**	**13 141**	**10 020**

VARIATION DU COUT DES SERVICES RENDUS ET DE LA JUSTE VALEUR DES COUVERTURES

En milliers d'euros					31/12/2011
		Engagement couvert	Engagement non couvert	Sociétés Etrangères	Total
DETTE ACTUARIELLE A L'OUVERTURE	(1)	7 198	11 230	690	19 117
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	(a)	641	947	28	1 616
Coût financier de l'exercice	(a)	335	484	15	834
Coût des prestations passées non comptabilisées	(a)				-
COUTS DE LA PERIODE	(2) (A)	976	1 431	43	2 450
Prestations versées	(3)	- 130	- 812	- 32	- 974
Pertes (Gains) actuariels générés au cours de l'exercice au titre de l'obligation	(4)	754	264		1 018
Entrée de périmètre	(5)	-	-		-
Sortie de périmètre	(6)	-	-		-
Reclassement	(7)	69	- 69		-
Variations taux de change	(8)			- 40	- 40
DETTE ACTUARIELLE A LA CLOTURE	(A) = (1) + (2) + (3) + (4) + (5) - (6) + (7) + (8)	8 866	12 044	661	21 571
Valeur des actifs de couverture					
Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture	(4)	1 926			1 926
Rendement attendu des actifs	(b)	62			62
Cotisations	(b)				-
Prestations servies	(b)				-
Gains (Pertes) actuariels de l'exercice générés sur actif	(b)	- 2			- 2
Entrée de périmètre					-
Sortie de périmètre					
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DE COUVERTURE A LA CLOTURE	(B) = (B) + (4)	1 986			1 986

MONTANTS COMPTABILISÉS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'euros				31/12/2011
	Engagement couvert	Engagement non couvert	Sociétés Etrangères	Total
Coût des services rendus à la clôture	8 866	12 044	661	21 572
Juste valeur des actifs de couverture	- 1 986			- 1 986
	6 881	12 044	661	19 586
Coût des services passés non comptabilisés	- 1 454	- 2 326		- 3 780
PASSIF COMPTABILISE AU BILAN	**5 427**	**9 718**	**661**	**15 806**
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	641	947	28	1 616
Coût financier de l'exercice	335	484	15	834
Rendement des actifs	- 62	-	-	- 62
Coût des services passés comptabilisées - droits acquis	97	175		272
Effet de réduction ou liquidation de régime	-	-		-
CHARGE COMPTABILISEE AU COMPTE DE RESULTAT	**1 011**	**1 606**	**43**	**2 660**

Impact de l'adoption de l'option IAS 19 révisée aux écarts actuariels

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2010

	Bilan consolidé au 31 décembre 2010			Bilan consolidé au 31 décembre 2009		
ACTIF *(en milliers d'euros)*	**31/12/2010 Retraité**	**Option IAS 19 écarts actuariels**	**31/12/2010 Publié**	**31/12/2009 Retraité**	**Option IAS 19 écarts actuariels**	**31/12/2009 Publié**
	Net	**Net**	**Net**	**Net**	**Net**	**Net**
ÉCARTS D'ACQUISITION	**711 089**	**0**	**711 089**	**613 342**	**0**	**613 342**
Frais de développement	48 093		48 093	57 644		57 644
Marques				104 810		104 810
Autres immobilisations incorporelles	121 932		121 932	63 192		63 192
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**170 025**	**0**	**170 025**	**225 646**	**0**	**225 646**
Terrains	430		430	417		417
Constructions	5 540		5 540	6 225		6 225
Autres immobilisations corporelles	36 929		36 929	38 346		38 346
Immobilisations en cours	261		261	234		234
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**43 160**	**0**	**43 160**	**45 221**	**0**	**45 221**
Titres de participation	299		299	302		302
Prêts	1 004		1 004	551		551
Autres immobilisations financières	8 017		8 017	8 030		8 030
IMMOBILISATIONS FINANCIERES - HORS TITRES DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE	**9 320**	**0**	**9 320**	**8 883**	**0**	**8 883**
Titres des sociétés mises en équivalence	7 276	0	7 276	7 173	0	7 173
Etat - Impôt différé	49 317	0	49 317	33 350	0	33 350
Créances clients	16 685	0	16 685	15 282	0	15 282
Autres créances	722	0	722	983	0	983
ACTIF NON COURANT	**1 007 594**	**0**	**1 007 594**	**949 880**	**0**	**949 880**
En-cours de services	298		298	200		200
Marchandises	10 428		10 428	10 956		10 956
Avances, acomptes sur commandes	1 250		1 250	1 172		1 172
Créances clients	233 446		233 446	210 502		210 502
Autres créances	25 702		25 702	18 413		18 413
Equivalents de trésorerie	13 238		13 238	30 630		30 630
Trésorerie	65 916		65 916	90 739		90 739
Charges constatées d'avance	19 151		19 151	15 847		15 847
ACTIF COURANT	**369 429**	**0**	**369 429**	**378 461**	**0**	**378 461**
TOTAL GENERAL	**1 377 023**	**0**	**1 377 023**	**1 328 341**	**0**	**1 328 341**

PASSIF *(en milliers d'euros)*	Bilan consolidé au 31 décembre 2010			Bilan consolidé au 31 décembre 2009		
	31/12/2010 Publié	Option IAS 19 écarts actuariels	31/12/2010 Retraité	31/12/2009 Publié	Option IAS 19 écarts actuariels	31/12/2009 Retraité
Capital social	13 337		13 337	13 337		13 337
Prime d'émission	185 562		185 562	185 562		185 562
Réserves groupe	291 664	-511	291 153	249 732	-35	249 697
Réserves de conversion groupe	-238		-238	-238		-238
Écart de conversion groupe	6 356		6 356	-37 844		-37 844
RESULTAT GROUPE	**-16 860**	**511**	**-16 349**	**54 719**	**35**	**54 754**
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	**479 820**	**0**	**479 820**	**465 267**	**0**	**465 267**
Intérêts minoritaires (réserves)	384		384	609		609
Intérêts minoritaires (résultat)	102		102	114		114
INTERETS MINORITAIRES	**486**	**0**	**486**	**724**	**0**	**724**
CAPITAUX PROPRES	**480 306**	**0**	**480 306**	**465 991**	**0**	**465 991**
PASSIF NON COURANT	**572 451**	**0**	**572 451**	**490 386**	**0**	**490 386**
PASSIF COURANT	**324 266**	**0**	**324 266**	**371 965**	**0**	**371 965**
TOTAL GENERAL	**1 377 023**	**0**	**1 377 023**	**1 328 341**	**0**	**1 328 341**

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2010

	Bilan consolidé au 31 décembre 2010			Bilan consolidé au 31 décembre 2009		
En milliers d'euros	31/12/2010 Publié	Option IAS 19 écarts actuariels	31/12/2010 Retraité	31/12/2009 Publié	Option IAS 19 écarts actuariels	31/12/2009 Retraité
CHIFFRE D'AFFAIRES	**926 674**	**0**	**926 674**	**874 072**	**0**	**874 072**
AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ						
Production immobilisée	40 188		40 188	32 631		32 631
Achats consommés	-110 887		-110 887	-104 565		-104 565
Charges externes	-225 586		-225 586	-208 642		-208 642
IMPÔTS ET TAXES	**-14 660**		**-14 660**	**-12 561**		**-12 561**
Frais de personnel	-435 579		-435 579	-401 496		-401 496
Dotations et reprises aux provisions	-4 859	772	-4 087	-1 406	53	-1 353
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis	94		94	-900		-900
Autres produits et charges d'exploitation	-1 371		-1 371	726		726
EBITDA	**174 014**	**772**	**174 786**	**177 858**	**53**	**177 911**
Dotations aux amortissements	-66 807		-66 807	-66 328		-66 328
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	107 207	772	107 979	111 530	53	111 583
Neutralisation de la marque Dendrite	-104 009		-104 009			
PRODUITS ET CHARGES NON RÉCURRENTS	**-10 792**		**-10 792**	**-11 697**		**-11 697**
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS	-114 801	0	-114 801	-11 697	0	-11 697
RESULTAT OPERATIONNEL	-7 594	772	-6 822	99 833	53	99 886
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	**-34 282**	**0**	**-34 282**	**-40 309**	**0**	**-40 309**
Impôts sur les bénéfices	-20 189		-20 189	-9 950		-9 950
Impôts différés	44 447	-261	44 186	4 901	-18	4 884
TOTAL D'IMPOT	24 259	-261	23 997	-5 048	-18	-5 066
QUOTE-PART DU RESULTAT NET DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	860		860	357		357
RESULTAT NET AVANT RESULTAT DES ACTIVITES ARRETEES OU EN COURS DE CESSION	**-16 758**	**511**	**-16 247**	**54 833**	**35**	**54 868**
RESULTAT NET CONSOLIDE	**-16 758**	**511**	**-16 247**	**54 833**	**35**	**54 868**
PART DU GROUPE	**-16 860**	**511**	**-16 349**	**54 719**	**35**	**54 754**
INTÉRÊTS MINORITAIRES	**102**		**102**	**114**		**114**

VARIATION DU PASSIF NET COMPTABILISE AU BILAN

En milliers d'euros	Engagement couvert	Engagement non couvert	Sociétés Etrangères	31/12/2011 Total
PASSIF NET D'OUVERTURE	**3 722**	**8 729**	**690**	**13 142**
Pertes (Gains) actuariels	754	264		1 018
Reclassement des coûts des services passés comptabilisés - droits acquis				-
Charge comptabilisée au compte de résultat	1 011	1 606	43	2 660
Prestations versées	(130)	(812)	(32)	(974)
Cotisations versées	-	-	-	-
Entrée de périmètre	-	-	-	-
Sortie de périmètre	-	-	-	-
Reclassement	69	(69)	-	-
Variations taux de change	-	-	(40)	(40)
PASSIF NET A LA CLOTURE	**5 426**	**9 718**	**661**	**15 805**

NOTE 14 Endettement financier net

En milliers d'euros	Financier	Divers *	31/12/2011	31/12/2010
Emprunts et dettes financières à moyen et long terme (> 1 an, < 5 ans)	476 481	7 265	483 745	489 280
Emprunts et dettes financières à court terme (> 6 mois, < 1 an)	20 036	1 921	21 957	26 291
Emprunts et dettes financières à court terme (> 1 mois, < 6 mois)	20 030	0	20 030	24 163
Emprunts et dettes financières à court terme (< 1 mois)	8 485	0	8 485	9 091
Concours bancaires courants	1 399	0	1 399	1 122
TOTAL DETTES FINANCIERES	**526 430**	**9 185**	**535 615**	**549 947**
Trésorerie active	**73 128**		**73 128**	**79 154**
ENDETTEMENT FINANCIER NET	**453 302**	**9 185**	**462 487**	**470 793**

* *Le poste divers comprend principalement la participation pour un montant de 9 150 K€ .*

A) TRESORERIE NETTE

En milliers d'euros	Financier	31/12/2011	31/12/2010
Concours bancaires courants	1 399	1 399	1 122
Trésorerie active	73 128	73 128	79 154
TRESORERIE NETTE	**71 730**	**71 730**	**78 032**

B) TABLEAU DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET

	31/12/2011	31/12/2010
ENDETTEMENT NET EN DEBUT D'EXERCICE (A)	**470 793**	**403 660**
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement net et impôt	140 070	160 635
Impôt versé	- 19 776	- 15 264
Variation du besoin en fonds de roulement (1)	21 249	- 11 503
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	**141 543**	**133 868**
Variation liée aux opérations d'investissement	- 80 183	- 68 456
Incidence des variations de périmètre (2)	- 1 422	- 56 291
Dividendes	- 13 363	- 13 275
Augmentation du capital en numéraire	0	0
Incidence des variations de cours des devises	931	5 449
Intérêts versés sur emprunts	- 27 577	- 18 734
Autres produits et charges financiers versés ou reçus	- 3 673	- 6 310
Autres variations	- 7 950	- 43 384
VARIATION NETTE TOTALE DE L'EXERCICE (B)	**8 306**	**- 67 133**
ENDETTEMENT NET EN FIN D'EXERCICE (A-B)	**462 487**	**470 793**

((1) La variation du besoin en fond de roulement de 21 249 K€ s'analyse par une variation des stocks et en-cours de 184 K€, une variation des créances clients et autres débiteurs de 12 858 K€ et une variation des fournisseurs et autres créditeurs de 8 207 K€.
(2) L'incidence des variations de périmètre qui s'élève à - 1 422 K€ se compose principalement de l'acquisition de la société Pharmec Healthcare Software.

Les emprunts bancaires sont aux conditions suivantes :

	< 1 mois	> 1 mois, < 6 mois	> 6 mois, < 1 an	> 1 an
Taux Fixe	8 437	30	36	276 115
Taux Euribor 1 mois	48	20 000	20 000	200 365
	8 485	**20 030**	**20 036**	**476 481**

Les principaux emprunts sont assortis de conditions portant sur les comptes consolidés, relatives notamment au niveau d'endettement net par rapport à l'excédent brut d'exploitation (ou l'EBITDA) consolidés. Ces ratios, respectés à la clôture, font l'objet d'une attestation annuelle par les Commissaires aux comptes.

COUVERTURE DE TAUX

En milliers d'euros

Date départ	Date fin	Nominal	Taux versé	Taux reçu	Taux variable	Flux annuel 2012	Flux annuel 2013	Flux annuel 2014	Flux annuel 2015	Flux annuel 2016	Flux annuel 2017	Duration
31/12/2011	29/06/2012	45 652 645	4,58			- 1 051						0,50
29/06/2012	31/12/2012	40 425 749	4,58			- 946						1,02
31/12/2012	28/06/2013	35 198 853	4,58				- 802					1,51
28/06/2013	31/12/2013	20 000 000	4,58				- 468					2,03
31/12/2013	30/06/2014	20 000 000	4,58					- 461				2,53
30/06/2014	29/12/2017	20 000 000	4,58					- 468	- 929	- 931	- 924	6,08
JAMBE PAYEUSE			**4,58**			**- 1 998**	**- 1 270**	**- 929**	**- 929**	**- 931**	**- 924**	

En milliers d'euros

Date départ	Date fin	Nominal	Taux versé	Taux reçu	Taux variable	Flux annuel 2012	Flux annuel 2013	Flux annuel 2014	Flux annuel 2015	Flux annuel 2016	Flux annuel 2017	Duration
31/12/2011	29/06/2012	45 652 645		EUR1M	1,0240	235						0,50
29/06/2012	31/12/2012	40 425 749		EUR1M	1,0240	212						1,02
31/12/2012	28/06/2013	35 198 853		EUR1M	1,0240		179					1,51
28/06/2013	31/12/2013	20 000 000		EUR1M	1,0240		105					2,03
31/12/2013	30/06/2014	20 000 000		EUR1M	1,0240			103				2,53
30/06/2014	29/12/2017	20 000 000		EUR1M	1,0240			105	208	208	207	6,08
JAMBE RECEVEUSE					**1,024**	**447**	**284**	**208**	**208**	**208**	**207**	

En milliers d'euros

Date départ	Date fin	Nominal	Taux versé	Taux reçu	Taux variable	Flux annuel 2012	Flux annuel 2013	Flux annuel 2014	Flux annuel 2015	Flux annuel 2016	Flux annuel 2017	Duration
31/12/2011	29/06/2012	45 652 645	4,57			- 1 049						0,50
29/06/2012	31/12/2012	40 425 749	4,57			- 944						1,02
31/12/2012	28/06/2013	35 198 853	4,57				- 800					1,51
28/06/2013	31/12/2013	20 000 000	4,57				- 467					2,03
31/12/2013	30/06/2014	20 000 000	4,57					- 460				2,53
30/06/2014	29/12/2017	20 000 000	4,57					- 467	- 927	- 929	- 922	6,08
JAMBE PAYEUSE			**4,57**			**- 1 993**	**- 1 267**	**- 927**	**- 927**	**- 929**	**- 922**	

En milliers d'euros

Date départ	Date fin	Nominal	Taux versé	Taux reçu	Taux variable	Flux annuel 2012	Flux annuel 2013	Flux annuel 2014	Flux annuel 2015	Flux annuel 2016	Flux annuel 2017	Duration
31/12/2011	29/06/2012	45 652 645		EUR1M	1,0240	235						0,50
29/06/2012	31/12/2012	40 425 749		EUR1M	1,0240	212						1,02
31/12/2012	28/06/2013	35 198 853		EUR1M	1,0240		179					1,51
28/06/2013	31/12/2013	20 000 000		EUR1M	1,0240		105					2,03
31/12/2013	30/06/2014	20 000 000		EUR1M	1,0240			103				2,53
30/06/2014	29/12/2017	20 000 000		EUR1M	1,0240			105	208	208	207	6,08
JAMBE RECEVEUSE					**1,024**	**447**	**284**	**208**	**208**	**208**	**207**	

En milliers d'euros

Date départ	Date fin	Nominal	Taux versé	Taux reçu	Taux variable	Flux annuel 2012	Flux annuel 2013	Flux annuel 2014	Flux annuel 2015	Flux annuel 2016	Flux annuel 2017	Duration
31/12/2011	29/06/2012	45 652 645	4,565			- 1 048						0,50
29/06/2012	31/12/2012	40 425 749	4,565			- 943						1,02
31/12/2012	28/06/2013	35 198 853	4,565				- 799					1,51
28/06/2013	31/12/2013	20 000 000	4,565				- 467					2,03
31/12/2013	30/06/2014	20 000 000	4,565					- 459				2,53
30/06/2014	29/12/2017	20 000 000	4,565					- 467	- 926	- 928	- 921	6,08
JAMBE PAYEUSE			**4,57**			**- 1 991**	**- 1 266**	**- 926**	**- 926**	**- 928**	**- 921**	

En milliers d'euros

Date départ	Date fin	Nominal	Taux versé	Taux reçu	Taux variable	Flux annuel 2012	Flux annuel 2013	Flux annuel 2014	Flux annuel 2015	Flux annuel 2016	Flux annuel 2017	Duration
31/12/2011	29/06/2012	45 652 645		EUR1M	1,0240	235						0,50
29/06/2012	31/12/2012	40 425 749		EUR1M	1,0240	212						1,02
31/12/2012	28/06/2013	35 198 853		EUR1M	1,0240		179					1,51
28/06/2013	31/12/2013	20 000 000		EUR1M	1,0240		105					2,03
31/12/2013	30/06/2014	20 000 000		EUR1M	1,0240			103				2,53
30/06/2014	29/12/2017	20 000 000		EUR1M	1,0240			105	208	208	207	6,08
JAMBE RECEVEUSE					**1,024**	**447**	**284**	**208**	**208**	**208**	**207**	

C) Financement

Un financement a été mis en place en date du 9 mai 2007 pour d'une part acheter la société Dendrite et d'autre part reconsolider la dette existante. Une partie de celui-ci a été refinancé le 27 juillet 2010 par l'émission d'un emprunt obligataire à 5 ans de 300 millions d'euros et le solde le 10 juin 2011 par la mise en place d'un crédit bancaire d'une durée de 5 ans constitué d'un term loan amortissable de 200 millions d'euros et d'un crédit revolver de 80 millions d'euros.

FCB (Société détenue par la famille Labrune et principal actionnaire de Cegedim avec 52 % du capital) a accordé un prêt à Cegedim SA de 50 millions d'euros en mai 2007. FCB a souscrit à l'augmentation de capital de décembre 2009 en partie par compensation de sa créance. Ramenant ainsi son prêt à 45,1 millions d'euros. Ce prêt est in fine avec échéance en mai 2014.

En date du 21 septembre 2011 un avenant entre FCB et Cegedim a été signé, aux mêmes conditions financières, afin de prolonger ce prêt jusqu'au 10 juin 2016.

Suite à l'amortissement de 20 millions d'euros du term loan au 31 décembre 2011 et d'une gestion dynamique de la dette obligataire le financement au 31 décembre 2011 est ainsi réparti :

- 280 millions d'euros : Sous forme d'Emprunt Obligataire remboursable in fine le 27 juillet 2015 à Taux Fixe de 7 % payable semestriellement ;
- 180 millions d'euros : Sous forme de prêt amortissable jusqu'en 2016 à taux variable ;
- 80 millions d'euros : Sous forme de revolver credit facilities renouvelable tous les mois ou 3 mois ou 6 mois, au choix de Cegedim, à taux variable. Le montant utilisé est de 20 millions d'euros au 31 décembre 2011 ;
- 45,1 millions d'euros : Sous forme de prêt d'actionnaire non amortissable jusqu'en 2016 à taux variable.

L'exposition de la dette à la variation des taux Euro est partiellement couverte par une couverture de Taux Euro.

Au 31 décembre 2011, la couverture de la dette à la variation des Taux Euro se compose de trois swap amortissables à prime nulle receveur Euribor 1 mois pré-fixé, payeur Taux Fixe défini comme suit :

- taux de 4,565 % sur un montant notionnel couvert de 45 653 milliers d'euros amortissable jusqu'à l'échéance du 29/12/2017 ;
- taux de 4,57 % sur un montant notionnel couvert de 45 653 milliers d'euros amortissable jusqu'à l'échéance du 29/12/2017 ;
- taux de 4,58 % sur un montant notionnel couvert de 45 653 milliers d'euros amortissable jusqu'à l'échéance du 29/12/2017.

Le montant total de notionnel couvert est de 136 958 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

La variation de juste valeur de ces dérivés a été enregistrée en capitaux propres pour la part efficace de ceux qualifiés de couverture de flux de trésorerie (4 374 milliers d'euros) et en résultat pour leur part inefficace et pour les dérivés non qualifiés de couverture en IFRS (- 5 160 milliers d'euros).

La charge d'intérêt liée aux emprunts bancaires, obligataires, agios et commissions bancaires s'élève à 32 300 milliers d'euros au 31 décembre 2011. Les intérêts liés au prêt d'actionnaire au titre de 2011 s'élèvent à 1 962 milliers d'euros.

D) Risque de liquidité

Les flux de trésorerie contractuels ne sont pas actualisés.

Pour les instruments à taux variable, le taux pris en compte est le taux spot au 30/12/2011.

Lorsqu'il s'agit d'un taux fixe, le taux est utilisé pour calculer les tombées d'intérêts futures.

FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers d'euros	Flux de trésorerie < 1 mois	Flux de trésorerie (> 1 mois, < 6 mois)	Flux de trésorerie (> 6 mois, < 1 an)	Flux de trésorerie (> 1 an, < 5 ans)	Flux de trésorerie (> 5 ans)
Emprunts bancaires et intérêts	10 777	31 359	33 415	542 542	0
Instrument de couverture	0	2 443	2 199	9 431	2 146
Concours bancaires courants	1 399	0	0	0	0
Crédit-bail	0	0	0	0	0
Participations	0	0	1 921	7 230	0
Divers dont dépôts & cautionnements	0	0	0	35	0

INSTRUMENTS FINANCIERS

Hypothèse : Taux variables 30/12/2011	
EUR 1 M	1,0240

CASH FLOW PRÉVISIONNELS INSTRUMENTS FINANCIERS

En milliers d'euros	TAUX	2012	2013	2014	2015	2016	2017	TOTAL
Swaps emprunteurs EUR								
Fixe payé	4,58	- 1 998	- 1 270	- 929	- 929	- 931	- 924	- 6 980
Var. reçu	1,0240	447	284	208	208	208	207	1 561
SWAPS LT		**- 1 551**	**- 986**	**- 721**	**- 721**	**- 723**	**- 717**	**- 5 419**
Swaps emprunteurs EUR								
Fixe payé	4,57	- 1 993	- 1 267	- 927	- 927	- 929	- 922	- 6 964
Var. reçu	1,0240	447	284	208	208	208	207	1 561
SWAPS LT		**- 1 547**	**- 983**	**- 719**	**- 719**	**- 721**	**- 715**	**- 5 404**
Swaps emprunteurs EUR								
Fixe payé	4,565	- 1 991	- 1 266	- 926	- 926	- 928	- 921	- 6 957
Var. reçu	1,0240	447	284	208	208	208	207	1 561
SWAPS LT		**- 1 544**	**- 982**	**- 718**	**- 718**	**- 720**	**- 714**	**- 5 396**
TOTAL SWAPS LT		**- 4 642**	**- 2 951**	**- 2 158**	**- 2 158**	**- 2 164**	**- 2 146**	**- 16 219**

NOTE 15 Coût de l'endettement net

En milliers d'euros	31/12/2011	31/12/2010*	31/12/2010
Produits ou équivalent de trésorerie	5 487	961	961
■ Intérêts versés sur emprunts, agios et commissions bancaires	- 32 300	- 15 945	- 18 734
■ Intérêts courus sur emprunts	606	- 9 033	- 9 033
Intérêts sur dettes financières	- 31 694	- 24 978	- 27 767
■ Autres intérêts et charges financières (1)	- 4 739	- 5 472	- 2 683
Coût de l'endettement financier brut	- 36 433	- 30 450	- 30 450
■ Ecarts de change nets	305	- 3 762	- 3 762
■ Valorisation instruments financiers	- 8 066	- 762	- 762
■ Autres produits et charges financiers non cash	1 038	- 269	- 269
Autres produits et charges financiers	- 6 723	- 4 793	- 4 793
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	**- 37 669**	**- 34 282**	**- 34 282**
(1) *Dont intérêts Financière Cegedim*	*1 962*	*1 433*	
intérêts dettes IXIS	*478*	*1 356*	
	2 440	*2 789*	

* *Les comptes comparatifs présentés au 31/12/2010 sont établis en appliquant rétrospectivement la méthode de comptabilisation par capitaux propres des écarts actuariels afférents aux provisions pour retraites et obligations assimilées.*

NOTE 16 Autres passifs

	Courants		Non courants		Total	
En milliers d'euros	Solde 31/12/2011	Solde 31/12/2010	Solde 31/12/2011	Solde 31/12/2010	Solde 31/12/2011	Solde 31/12/2010
Avances et acomptes reçus	**4 971**	**4 395**	**-**	**-**	**4 971**	**4 395**
Clients - Avoir à établir	874	1 065	-	-	874	1 065
Charges à payer	61	72	-	-	61	72
Créditeurs divers	15 067	13 299	3 677	9 180	18 744	22 479
Autres dettes	**16 002**	**14 436**	**3 677**	**9 180**	**19 679**	**23 616**
Dettes sur acquisition actifs	**9 384**	**3**	**3 465**	**20 710**	**12 849**	**20 713**
Dividendes à payer					**-**	**-**
Produits constatés d'avance	**35 159**	**38 129**	**-**	**-**	**35 159**	**38 129**
TOTAL	**65 516**	**56 963**	**7 142**	**29 890**	**72 658**	**86 853**

NOTE 17 Charges externes

En milliers d'euros	31/12/2011	31/12/2010
Achats d'études & prestations et achats non stockés	68 408	57 698
Services extérieurs (location, entretien, assurance)	67 672	64 585
Autres : publicité, personnel détaché, frais de réception, frais postaux…	104 105	103 304
TOTAL CHARGES EXTERNES	**240 184**	**225 587**

NOTE 18 Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants s'analysent en fonction des éléments suivants :

En milliers d'euros	31/12/2011	31/12/2010*	31/12/2010
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	83 905	107 979	107 207
Plus ou moins-values de cessions	-	-	- 4
Retrait de la marque Dendrite	-	- 104 009	- 104 009
Frais de restructuration	- 4 901	- 6 993	-
Autres produits et charges non courants	- 3 082	- 3 799	- 10 788
RESULTAT OPERATIONNEL	**75 922**	**- 6 822**	**- 7 594**

* *Les comptes comparatifs présentés au 31/12/2010 sont établis en appliquant rétrospectivement la méthode de comptabilisation par capitaux propres des écarts actuariels afférents aux provisions pour retraites et obligations assimilées et les frais non courants ont été répartis dans les mêmes catégories qu'en 2011.*

NOTE 19 Impôt différé

1) Ventilation de l'impôt

La charge d'impôt comptabilisée en résultat de l'exercice s'élève à 6 574 milliers d'euros contre un produit d'impôt de 23 997 milliers d'euros dans les comptes retraités de décembre 2010. La ventilation s'établit comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2011	31/12/2010*	31/12/2010
Impôt exigible			
France	10 569	10 598	10 598
Etranger	10 647	9 591	9 591
TOTAL IMPOT EXIGIBLE	21 217	20 189	20 189
Impôts différés			
France	- 9 871	- 3 208	- 3 469
Etranger	- 4 771	- 40 978	- 40 978
TOTAL IMPOTS DIFFERES	- 14 643	- 44 186	- 44 447
CHARGE TOTALE D'IMPOTS COMPTABILISEE EN RESULTAT	**6 574**	**- 23 997**	**- 24 258**

* *Les comptes comparatifs présentés au 31/12/2010 sont établis en appliquant rétrospectivement la méthode de comptabilisation par capitaux propres des écarts actuariels afférents aux provisions pour retraites et obligations assimilées.*

2) Charge d'impôt théorique et charge d'impôt comptabilisée

La réconciliation entre la charge d'impôt théorique du Groupe et la charge d'impôt effectivement comptabilisée est présentée dans le tableau suivant :

En milliers d'euros	31/12/2011	31/12/2010*	31/12/2010
Résultat net	32 670	- 16 247	- 16 758
Quote-part dans les sociétés MEE	- 991	- 860	- 860
Impôt sur les bénéfices	6 574	- 23 997	- 24 259
Résultat avant impôt des sociétés intégrés (a)	38 252	- 41 105	- 41 877
dont sociétés françaises intégrées	*- 2 348*	*17 970*	*17 198*
dont sociétés étrangères intégrées	*40 601*	*- 59 075*	*- 59 075*
Taux d'impôt normatif en France (b)	36,10 %	34,45 %	34,45 %
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE (C) = (A) X (B)	**13 809**	**- 14 161**	**- 14 426**
impact des différences permanentes	547	1 997	1 997
impact des différences de taux d'imposition sur résultats bénéficiaires	- 3 041	- 5 449	- 5 446
impact des différences de taux d'imposition sur résultats déficitaires activés	-	-	-
impôts non activés sur résultats déficitaires	4 677	2 837	2 837
reprise activation sur déficits antérieurs	-	3 190	3 190
impact différence de taux d'imposition sur reprise marque Dendrite	-	- 5 724	- 5 724
impact crédit d'impôt	- 9 418	- 6 687	- 6 687
CHARGE D'IMPOT INSCRITE AU COMPTE DE RESULTAT	**6 574**	**- 23 997**	**- 24 259**
Taux d'impôt effectif	17,19 %	0,00 %	0,00 %

* *Les comptes comparatifs présentés au 31/12/2010 sont établis en appliquant rétrospectivement la méthode de comptabilisation par capitaux propres des écarts actuariels afférents aux provisions pour retraites et obligations assimilées.*

3) Actifs et passifs d'impôt différés

Analyse par catégories de différence temporelle de la position nette d'impôts différés comptabilisée au bilan (avant compensation par entités fiscales des actifs et passifs d'impôts différés).

En milliers d'euros	Total 31/12/2010	Reclasse-ment	Résultat	variation de périmètre	Autres var. capitaux propres	Variation taux de change	Total 31/12/2011
Impôts différés actifs							
Reports déficitaires et crédits d'impôts	30 104	-20 388	6 292			549	16 558
Engagement de retraite	3 871		893		373		5 137
Provisions non déductibles	1 673	9 676	2 955		-7 311	-43	6 950
Mise à juste valeur des instruments financiers	4 594		1 814		- 1 310		5 098
Annulation marge sur stock	39		- 4				35
Annulation plus-value interne	6 561		62				6 623
Retraitement marge R&D	1 511		688				2 199
Retraitement dotation sur cession actif incorporel	280		160				440
Mise à juste valeur des instruments financiers	0	- 63	182				119
Autres	2 507	8 875	- 2 856			138	8 664
TOTAL	**51 140**	**- 1 900**	**10 186**	**0**	**- 8 249**	**644**	**51 821**
Impôts différés passifs							
Ecart de conversion	2 802		4 657		- 7 396	- 63	0
Annulation amortissement dérogatoire	- 1 837		172				- 1 665
Plus-value latente Cegelease	- 2 279		949				- 1 330
Annulation amortissement fonds de commerce	- 1 562		- 706				- 2 268
Annulation amortissement sur plus-value interne	- 271		- 89				- 360
Crédit-bail	- 137		- 6				- 143
Activation R&D	- 4 320		- 734				- 5 054
Retraitement dotation sur marge R&D	- 141		- 180				- 321
Mise à juste valeur des instruments financiers	- 63	63					0
Actifs issus de regroupements d'entreprises	- 6 865	1 837	436			- 191	- 4 783
Autres	- 617		- 41		- 8		- 666
TOTAL	**- 15 290**	**1 900**	**4 458**	**0**	**- 7 404**	**- 254**	**- 16 590**
IMPOT DIFFERES NETS	**35 850**	**0**	**14 644**	**0**	**- 15 652**	**390**	**35 231**

La variation des impôts différés constatés au bilan consolidé après compensation par entités fiscales des actifs et passifs d'impôts différés, se vérifie de la manière suivante :

En milliers d'euros	Actifs	Passifs	Net
Au 31 décembre 2010	49 317	- 13 466	35 851
Impact résultat de la période	10 186	4 458	14 644
Impact capitaux propres	- 7 605	- 7 658	- 15 263
Impact de présentation nette par entité fiscale	- 3 805	3 804	- 1
Au 31 décembre 2011	48 093	- 12 862	35 231

Le montant des impôts non activés au 31 décembre 2011 s'élève à 28 793 milliers d'euros.

NOTE 20 Engagements des locations

Location-financement - Groupe Cegedim bailleur

La location-financement concerne la société Cegelease qui propose des offres de financement aux officines pharmaceutiques et aux médecins.

Echéancier des paiements à recevoir et valeur actualisée

Ces locations sont des locations financières d'une durée de 24 à 60 mois pour le matériel informatique et de 36 à 84 mois pour les biens d'équipements.

En milliers d'euros	Loyers restant à recevoir	Valeur actualisée des paiements
Moins d'un an	14 776	14 051
Plus d'un an moins de 5 ans	17 800	14 316
Plus de 5 ans	306	182
TOTAL (A)	32 882	28 549
PRODUITS FINANCIERS NON ACQUIS (B)	-	4 332
PAIEMENTS MINIMAUX (A) + (B)	**32 882**	**32 882**

Location simple - Groupe Cegedim preneur

Le Groupe répertorie différents types de locations simples au sein du Groupe :

- immobilières ;
- équipement informatique ;
- locations véhicules ;
- photocopieurs.

La charge liée à ces locations s'élève à 44 185 milliers d'euros pour l'année 2011.

Concernant les locations immobilières, les baux sont renouvelables 3-6-9.

Le Groupe conclut des contrats de location de type classique.

Le taux d'actualisation retenu est de 11,55 %.

Echéancier des paiements et valeur actualisée

En milliers d'euros	Loyers restant à payer	Valeur actualisée des paiements
Moins d'un an	26 411	-
Plus d'un an moins de 5 ans	31 954	-
Plus de 5 ans	3 877	-
TOTAL	**62 242**	**52 461**

NOTE 21 Retraitement du crédit-bail

Engagements sur contrats de location-financement Cegedim Preneur

En milliers d'euros	Durée amort	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable
Terrains		46		46
Constructions	15 à 40 ans	1 006	644	362
TOTAL IMMOBILISATONS EN LOCATION-FINANCEMENT		**1 052**	**644**	**408**

Échéancier des paiements et valeur actualisée

En milliers d'euros	Loyers restant à payer	Valeur actualisée des paiements
Moins d'un an	-	-
> 1 an et < 5 ans	-	-
Plus de 5 ans	-	-
TOTAL (A)	**0**	**0**
Charges financières (B)	-	-
VALEUR ACTUALISEE DES PAIEMENTS (A) - (B)	**0**	**0**

Les loyers ne sont pas indexés.

Les dates de levée d'option ont eu lieu en 2011 pour des valeurs résiduelles quasi nulles.

NOTE 22 Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat part du Groupe par le nombre d'actions composant le capital hors titres d'autocontrôle. Le nombre d'actions doit être le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période (soit 13 955 940 actions au 31/12/2011 et 13 965 092 actions au 31/12/2010).

Le résultat courant par action s'élève à 2,8 euros au titre de l'exercice 2011.

Le résultat par action s'élève à 2,3 euros au titre de l'exercice 2011.

	31/12/2011	31/12/2010
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires Cegedim SA en circulation	13 997 173	13 997 173
Moins nombre moyen d'actions propres détenues	- 41 233	- 32 081
Nombres d'actions pour le calcul du résultat par action	13 955 940	13 965 092

NOTE 23 Résultat dilué par action

IAS 33 - Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires (résultat net de l'exercice après déduction des dividendes préférentiels) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Au 31 décembre 2011, le résultat dilué par action est identique au résultat par action du fait de l'absence d'instruments dilutifs du capital.

NOTE 24 Engagements hors bilan

Il n'y a pas d'engagement sur des compléments de prix à verser.

Il n'existe pas de rachats d'actions vis-à-vis des minoritaires.

Cautions de Cegedim à ses filiales

FILIALE CEGEDIM USA INC.

- Caution en faveur de la Bank of America à hauteur de 3,5 millions de dollars (autorisation du CA du 27 décembre 2007) ramenée à 2,25 millions de dollars le 1er mai 2010.

INCAMS

- Caution de 2 465 milliers d'euros au profit de VSS dans le cadre du paiement du prix d'acquisition des 246 500 actions du capital de la société iGestion (ex-Hosta).

De plus, Cegedim se porte garante à première demande pour garantir le paiement des sommes dont le paiement incomberait à Incams, elle-même garante de sa filiale I GESTION, pour rembourser le prêt consenti par Incams, AXA Assurances Vie Mutuelle et Mutuelle Mieux Etre (co-détenteur de VSS).

TOUTES FILIALES

- Autorisation pour une durée d'un an à donner cautions, avals et autres garanties pour un montant global de 5 millions d'euros sous réserve que chaque engagement ne dépasse pas le montant de 2 millions d'euros (autorisation du CA du 13 avril 2011).

Nantissements titres filiales

Dans le cadre de la signature d'un avenant au contrat de financement de l'acquisition de Dendrite, les titres des sociétés suivantes ont été nantis sur 2008 : Icomed, RNP, Sofiloca, Resip, Pharmastock, Pharmapost, MedExact, Hospitalis, Cegedim Activ, Cegelease, PCO Cegedim, Alliance Software, Alliadis, Cegedim Belgium, Cegedim Italia. Les nantissements des titres des filiales du 31 décembre 2007 sont toujours en vigueur. (InPractice Systems, Alliadis Europe, CSD Medical Research Ltd (ex Epic), Cegedim Rx, Cegedim USA, Cegedim USA Inc.)

Cautions des filiales

FILIALE PHARMASTOCK

- Caution au profit de la société France PAQUETS à hauteur de 200 milliers d'euros.

FILIALE CEGEDIM ACTIV

- Caution au profit de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale de Casablanca pour un montant de 133 milliers d'euros.
- Caution au profit de la CNOPS pour un montant de 187 milliers d'euros.
- Caution au profit de la Caisse Marocaine de Retraite pour un montant de 250 K MAD.
- Caution au profit de la ANAM Maroc pour un montant de 20 K MAD et de la ANAM pour 8 milliers d'euros.

FILIALE I GESTION

- Caution au profit de La Poste pour un montant de 80 milliers d'euros.

CEGEDIM PORTUGAL ET CEGEDIM INC. USA

- Cautions de respectivement 269 milliers d'euros et 2 250 milliers de dollars accordées par des banques aux bailleurs de bureaux.

D'autres cautions ont été versées par Cegedim et ses filiales pour un montant de 105 milliers d'euros.

NOTE 25 Parties liées

L'objet de la présente note est de présenter les transactions qui existent entre le Groupe et ses parties liées.

Les rémunérations des principaux dirigeants sont précisées dans la note 26.

Identité de la société mère de Cegedim : FCB

SA détenue principalement par Jean-Claude LABRUNE, Président-Directeur Général de Cegedim SA, sa famille et par certains membres du Conseil d'Administration de Cegedim SA

Eléments chiffrés liés aux parties liées

Certaines opérations sont réalisées avec des sociétés ayant des Administrateurs communs avec Cegedim SA.

Les principales filiales (sociétés consolidées en intégration globale) sont listées dans la note 1. Seules les opérations significatives sont décrites ci-dessous :

FCB :

- La FCB refacture des loyers à Cegedim SA, PCO Cegedim et Cegedim Activ pour un montant de 5 702 milliers d'euros ainsi que les taxes ci-afférentes pour 544 milliers d'euros.
- La FCB a refacturé des frais de siège pour 2 520 milliers d'euros.
- La FCB a accordé un prêt à Cegedim SA de 50 000 milliers d'euros en 2007. A l'occasion de l'augmentation de capital de Cegedim, FCB a souscrit pour 4 906 milliers d'euros par compensation de créance entraînant une diminution de la créance de 50 000 milliers d'euros à 45 094 milliers d'euros. Les intérêts liés à cet emprunt au titre de l'année 2011 s'élèvent à 1 962 milliers d'euros.
- La FCB se porte caution dans le cadre du contrat de titrisation entre Cegelease et la société IXIS CIB pour un montant de 2 175 milliers d'euros.

	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2010
En milliers euros	Sociétés sous contrôle conjoint ou influence notable	Sociétés sous contrôle conjoint ou influence notable	FCB	FCB	SCI familiales	SCI familiales
Produits	néant	néant	221	212		
Charges	néant	néant	10 727	11 061	1 100	794
Prêts	néant	néant	45 094	45 094		
Dépôts de garantie	néant	néant	1 858	1 842	269	271
Créances	néant	néant	13	9		
Provisions sur créances	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Dettes	néant	néant	4 083	2 161		
Engagements donnés	néant	néant				
Engagements reçus	néant	néant	2 175	2 175		

NOTE 26 Rémunération des dirigeants

Le montant des jetons de présence versés aux Administrateurs s'est élevé à 138 milliers d'euros au 31 décembre 2011 et est comptabilisé dans le poste « Autres achats et charges externes » du compte de résultat.

Conformément à la norme IAS 24 la notion de « principaux dirigeants » chez Cegedim correspond aux personnes siégeant au Conseil d'Administration ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de Cegedim ou de toute société du Groupe, directement ou indirectement.

Conformément à l'IAS 24.17, les avantages en nature sont pris en compte dans le poste "Avantages à court terme"

En milliers d'euros	31/12/2011	31/12/2010
	montant brut	montant brut
Avantages à court terme (salaires, primes, etc.)	1 810	1 766
Avantages postérieurs à l'emploi	néant	néant
Indemnités de rupture de travail	néant	néant
Autres avantages à long terme	néant	néant
AVANTAGES COMPTABILISES	**1 810**	**1 766**
Indemnités de rupture de contrat de travail	néant	néant
AVANTAGES NON COMPTABILISES	**NEANT**	**NEANT**

Les avantages à court terme comprennent la partie variable et fixe de la rémunération des dirigeants.

NOTE 27 Effectifs

	31/12/2011	31/12/2010
France	3 338	3 364
International	4 899	5 106
TOTAL	**8 237**	**8 470**

NOTE 28 Frais de personnel

En milliers d'euros	31/12/2011	31/12/2010
Coût du personnel	- 436 270	- 430 101
Participation et intéressement	- 5 515	- 5 411
Actions gratuites	- 445	- 67
FRAIS DE PERSONNEL	**- 442 231**	**- 435 579**

NOTE 29 Dividendes

Un dividende de 13 997 milliers d'euros (soit un dividende de 1 euro par action) au titre de l'exercice 2010 a été approuvé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 juin 2011 et versé en juillet 2011 pour un montant net de 13 953 milliers d'euros.

NOTE 30 Capital

Au 31 décembre 2011, le capital est constitué de 13 997 173 actions (dont 40 126 actions d'autocontrôle) d'un nominal de 0,9528 euro soit un capital total de 13 336 506 euros.

NOTE 31 Actions propres

Une opération de sortie de 7 090 actions propres liée à l'arrivée à échéance d'une partie du plan du 5 novembre 2009 a été constatée sur l'exercice 2011 pour un montant de 223 milliers d'euros.

Attribution d'actions gratuites :

Le conseil du 29 juin 2011 a été autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 08 juin 2011 à attribuer gratuitement un nombre total d'actions ne dépassant pas 10% du nombre total d'actions composant le capital aux dirigeants et salariés du groupe Cegedim.

Les conseils du 21 mars 2008, du 05 novembre 2009 et du 8 juin 2010 ont été autorisés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 février 2008 à attribuer gratuitement un nombre total d'actions ne dépassant pas 10% du nombre total d'actions composant le capital aux dirigeants et salariés du groupe Cegedim. Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- les actions attribuées gratuitement donneront droit aux dividendes dont la distribution aura été décidée à compter de la date d'attribution.

  Le plan du 21 mars 2008 a autorisé une attribution maximum de 43 410 actions gratuites.

  Le plan du 5 novembre 2009 a autorisé une attribution maximum de 28 750 actions gratuites.

  Le plan du 8 juin 2010 a autorisé une attribution maximum de 32 540 actions gratuites.

  Le plan du 29 juin 2011 a autorisé une attribution maximum de 41 640 actions gratuites ;
- l'attribution desdites actions à leurs bénéficiaires deviendra définitive au terme d'une période d'acquisition de deux ans pour les bénéficiaires ayant leur résidence fiscale en France à la date d'attribution et de quatre ans pour les bénéficiaires n'ayant pas leur résidence fiscale en France à la date d'attribution ;
- les actions seront définitivement attribuées à leurs bénéficiaires sous la seule condition : absence de démission, révocation ou licenciement ;
- à compter de la date d'attribution définitive, les bénéficiaires ayant leur résidence fiscale en France à la date d'attribution devront conserver les dites actions pendant une durée de 2 ans à compter de la date d'attribution définitive.

En application de la norme IFRS 2, la charge mesurant « l'avantage » offert aux salariés est étalée linéairement sur la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires. Le montant comptabilisé en charges sur l'exercice 2011 s'élève à 445 milliers d'euros.

Les principales caractéristiques du plan sont les suivantes :

	Plan du 21/03/2008	Plan du 05/11/2009	Plan du 08/06/2010	Plan du 29/06/2011
Date de l'Assemblée Générale	22 février 2008	22 février 2008	22 février 2008	8 juin 2011
Date du Conseil d'Administration	21 mars 2008	5 novembre 2009	8 juin 2010	29 juin 2011
Date d'ouverture du plan	21 mars 2008	5 novembre 2009	8 juin 2010	29 juin 2011
Nombre total d'actions pouvant être attribuées	43 410 actions	28 750 actions	32 540 actions	41 640 actions
Prix initial de souscription	52,00 €	65,00 €	55,00 €	39,12 €
Date de libre disposition des actions gratuites				
France	20 mars 2010	4 novembre 2011	7 juin 2012	28 juin 2013
Etranger	20 mars 2012*	4 novembre 2013	7 juin 2014	28 juin 2015

* *Dont 640 actions à échéance le 16/09/2012.*

Situation des plans au 31 décembre 2011

Nombre total d'actions attribuées	4 740 actions	13 320 actions	27 728 actions	38 980 actions
Nombre total d'actions restant à acquérir, après levées d'options constatées et options annulées	-	-	20 120 actions	38 980 actions
Prix d'acquisition ajusté des attributions d'actions gratuites				
France	48,77 €	61,36 €	51,45 €	36,04 €
Etranger	41,24 €	52,11 €	43,40 €	29,95 €

NOTE 32 Cession de créances

La société Cegelease a conclu avec la société Natixis une opération d'échange de flux, aux termes de laquelle, d'une part, la société NATIXIS doit verser, à la société Cegelease, les montants prévisionnels au titre des créances de loyers, et, d'autre part, la société Cegelease doit verser, à la société Natixis, les montants réels au titre de ces mêmes créances.

La société FCB a donné, à Natixis, sa garantie pour couvrir les risques de cette opération d'échange de flux.

Pour rémunérer le service ainsi fourni par FCB, Cegelease lui a payé une prime de 1,2 million d'euros en 2007. Cette prime est unique, ferme et définitive pour toute la durée de l'opération.

L'opération d'échange de flux ayant rendu certaines, les créances futures de Cegelease, Natixis lui a octroyé un cash collatéral qui se rembourse au fur et à mesure de l'encaissement des créances.

En garantie de ses obligations de remboursement du cash collatéral, la société Cegelease s'est engagée à remettre en pleine propriété, à la société Natixis, les créances concernées et résultant de son activité de location de biens. Les intérêts financiers (478 milliers d'euros en 2011) sont calculés sur le cash collatéral.

Le cash collatéral, qui est l'en-cours actualisé des loyers restants à encaisser des clients pour le compte de Natixis s'élève à un peu moins de 4 millions d'euros au 31/12/2011. Les remboursements 2011 estimés dans un premier temps à 14 millions d'euros ont été revus à la baisse courant 2011 ce qui n'a pas permis le remboursement total de la dette IXIS durant l'exercice.

Les remboursements 2012 sont estimés à environ 4 millions d'euros devraient normalement permettre un remboursement total de la dette IXIS sur 2012.

En date du 9 décembre 2011, la Société Cegedim SA a conclu une opération de cession de créance déconsolidante avec la société Eurofactor pour un montant de 13 millions d'euros.

NOTE 33 Honoraires des Commissaires aux comptes

En milliers d'euros	2011				2010			
	Mazars	%	Grant Thornton	%	Mazars	%	Grant Thornton	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Cegedim SA	*260*	*54,97 %*	*260*	*47,85 %*	*330*	*41,35 %*	*330*	*55,00 %*
Filiales intégrées globalement	*213*	*45,03 %*	*283*	*52,15 %*	*468*	*58,65 %*	*270*	*45,00 %*
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes								
Cegedim SA	-	*0,00 %*	-	*0,00 %*	-	*0,00 %*	-	*0,00 %*
Filiales intégrées globalement	-	*0,00 %*	-	*0,00 %*	-	*0,00 %*	-	*0,00 %*
SOUS-TOTAL	473	100,00 %	543	100,00 %	798	100,00 %	600	100,00 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social	-	0,00 %	-	0,00 %	-	0,00 %	-	0,00 %
Autres	-	0,00 %	-	0,00 %	-	0,00 %	-	0,00 %
SOUS-TOTAL	-	0,00 %	-	0,00 %	-	0,00 %	-	0,00 %
TOTAL	**473**	**100,00 %**	**543**	**100,00 %**	**798**	**100,00 %**	**600**	**100,00 %**

NOTE 34 Événements post-clôture

Il n'y a eu, à la connaissance de la Société, aucun évènement ou changement de nature à modifier de façon significative la situation financière du Groupe.

20.1.3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société CEGEDIM, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- les principes et méthode comptable paragraphe « Indemnités de départ à la retraite » et la note 13 « Engagement de retraite » qui exposent le changement de méthode comptable intervenu au cours de l'exercice et relatif à l'application de l'option offerte par la norme IAS 19 amendée,
- la note 7 relative aux « écarts d'acquisition » qui stipule que l'environnement économique difficile auquel le Groupe a été confronté en 2011 a été intégré dans les hypothèses et dans les business plans sous tendant les tests de dépréciation des écarts d'acquisition. Par ailleurs, la Direction du Groupe souligne qu'il n'y a pas lieu d'impacter de manière durable et structurelle les prévisions du secteur CRM et données stratégiques.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

ACTIVATION DE FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celle retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable et nous nous sommes assurés que les paragraphes « Principes comptables – Immobilisations incorporelles et Dépréciation d'actifs » des états financiers fournissent une information appropriée.

TESTS DE DÉPRÉCIATION

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note 7 de l'annexe décrit l'environnement économique auquel le groupe a été confronté, qui a été pris en compte dans les hypothèses et dans les business plans sous tendant les tests de dépréciation des écarts d'acquisition.

La société procède, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et recherche également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans le paragraphe « Principes comptables – Dépréciation d'actifs » des états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que le paragraphe « Principes comptables – Dépréciation d'actifs » ainsi que la note 7 aux états financiers donnent une information appropriée.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note 13 de l'annexe décrit le changement de méthode comptable intervenu au cours de l'exercice et relatif à l'application de l'option offerte par la norme IAS 19 amendée.

Le paragraphe « Principes comptables – Indemnités de départ à la retraite » précise également les modalités d'évaluation des engagements de retraite. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que la note 13 aux états financiers fournit une information appropriée.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris et Courbevoie, le 5 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton Membre Français De Grant Thornton International	Mazars	
Michel COHEN	Jean-Paul STEVENARD	Jérôme DE PASTORS

20.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES - COMPTES SOCIAUX

20.2.1 COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2011 - CEGEDIM SA

Bilan actif

En milliers d'euros	Montant Brut	Amortissement et provision	Montant net 31/12/11	Montant net 31/12/10	Montant net 31/12/09
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement	11 841		11 841	15 133	9 526
Concessions, brevets et droits similaires	495	336	159	172	184
Fonds commercial	5 540	174	5 365	0	0
Autres immobilisations incorporelles	133 983	31 962	102 022	79 411	66 038
Immobilisations corporelles					
Constructions	3 197	798	2 398	2 665	3 450
Installations techniques, outillage	29 015	21 519	7 496	6 409	4 971
Autres immobilisations corporelles	1 900	1 754	146	139	160
Immobilisations en cours	1 256		1 256	232	3
Immobilisations financières					
Autres participations	871 885	61 809	810 076	821 077	798 418
Créances rattachées à participations	186		186	0	740
Prêts	46 117	4 828	41 289	39 851	22 343
Autres immobilisations financières	4 366		4 366	3 011	3 166
ACTIF IMMOBILISE	**1 109 780**	**123 180**	**986 600**	**968 100**	**909 000**
Stocks et en-cours					
Stocks de marchandises et matières premières	19		19	17	20
En-cours de production de services	0		0	97	0
Marchandises	0		0	5	0
Avances, acomptes versés sur commandes	451		451	474	463
Créances clients et comptes rattachés	67 416	541	66 875	55 924	57 016
Autres créances	35 473		35 473	26 899	12 597
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	4 407	222	4 185	5 368	31 416
Disponibilités	69		69	269	6 492
Comptes de regularisation					
Charges constatées d'avance	5 842		5 842	6 067	3 563
ACTIF CIRCULANT	**113 678**	**762**	**112 916**	**95 121**	**111 568**
Frais émission d'emprunts à étaler	6 748		6 748	5 615	5 223
Écarts de conversion actif	1 076		1 076	4 044	264
TOTAL ACTIF	**1 231 281**	**123 942**	**1 107 339**	**1 072 880**	**1 026 055**

Bilan passif

En milliers d'euros	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Capital social	13 337	13 337	13 337
Prime d'émission de fusion, d'apport	244 313	244 313	244 313
Réserve légale	1 334	1 334	889
Réserves réglementées	1 140	1 363	1 879
Autres réserves	106 127	99 139	51 217
Report à nouveau	188	143	104
Résultat de l'exercice	23 244	20 762	61 849
Provisions réglementées	1 838	1 669	1 385
CAPITAUX PROPRES	**391 520**	**382 060**	**374 972**
Provisions pour risques	2 979	10 203	4 058
Provisions pour charges	5 696	4 065	3 156
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**8 675**	**14 268**	**7 214**
Dettes financières			
Autres emprunts obligataires	280 000	300 000	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	221 429	203 284	476 941
Emprunts et dettes financières divers	46 910	47 119	58 148
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	103	52	105
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 644	43 536	68 160
Dettes fiscales et sociales	25 861	27 533	22 357
Dettes diverses			
Dettes s/immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	48 392	28 801	1 091
Produits constatés d'avance	889	86	127
DETTES	**674 228**	**650 411**	**626 929**
Ecarts de conversion passif	32 916	26 141	16 939
TOTAL PASSIF	**1 107 339**	**1 072 880**	**1 026 055**

Compte de résultat (première partie)

En milliers d'euros	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Ventes de marchandises France	0	2	4
Ventes de marchandises Hors France	5	0	33
Production vendue de biens France	8	35	26
Production vendue de services France	123 895	130 082	128 585
Production vendue de services Hors France	53 375	40 044	27 239
CHIFFRES D'AFFAIRES NET	**177 284**	**170 162**	**155 887**
Production stockée	0	97	0
Production immobilisée	27 667	25 884	19 534
Reprises s/amortissements-provisions et transfert de charges	4 178	4 240	1 357
Autres produits	549	710	448
PRODUITS D'EXPLOITATION	**209 678**	**201 093**	**177 225**
Achats de marchandises	0	7	37
Variation de stocks de marchandises et matières premières	3	- 2	41
Achats de matières premières et approvisionnements	6	0	0
Autres achats et charges externes	111 751	103 515	86 681
Impôts, taxes et versements assimilés	4 630	4 389	4 087
Salaires et traitements	51 519	49 314	46 540
Charges sociales	24 062	22 751	21 846
Dotations aux amortissements sur immobilisations	15 926	12 272	10 186
Dotations aux provisions sur actif circulant	290	306	572
Dotations aux provisions pour risques et charges	2 068	1 417	1 595
Autres charges	650	1 383	158
CHARGES D'EXPLOITATION	**210 905**	**195 353**	**171 742**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**- 1 228**	**5 741**	**5 483**

Compte de résultat (deuxième partie)

En milliers d'euros	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Produits financiers de participations	46 925	36 676	73 485
Autres intérêts et produits assimilés	24 734	20 039	21 195
Reprises sur provisions et transferts de charges	22 197	14 455	15 304
Différences positives de change	3 464	5 752	3 869
Produits nets sur cessions de VMP	30	209	299
PRODUITS FINANCIERS	**97 348**	**77 131**	**114 152**
Dotations financières aux amortissements et provisions	19 403	17 011	7 231
Intérêts et charges assimilées	55 363	45 006	54 931
Différences négatives de change	816	4 699	4 414
CHARGES FINANCIÈRES	**75 582**	**66 716**	**66 575**
Résultat financier	**21 766**	**10 415**	**47 577**
Résultat courant avant impot	**20 539**	**16 156**	**53 060**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	451	835	107
Reprises sur provisions et transferts de charges	723	632	481
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**1 173**	**1 467**	**588**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 290	866	72
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	892	916	542
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**2 182**	**1 782**	**613**
Résultat exceptionnel	**- 1 008**	**- 315**	**- 26**
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	451	288	316
Impôt sur les bénéfices	- 4 165	- 5 209	- 9 130
TOTAL DES PRODUITS	**308 199**	**279 691**	**291 964**
TOTAL DES CHARGES	**284 955**	**258 930**	**230 116**
RESULTAT NET	**23 244**	**20 762**	**61 849**
RESULTAT NET PAR ACTION (en euros)	**1,66**	**1,48**	**4,42**
RESULTAT AVANT IMPOT PAR ACTION (en euros)	**1,36**	**1,11**	**3,77**
RESULTAT COURANT PAR ACTION (en euros)	**1,47**	**1,15**	**3,79**

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales détenues A plus de 50 %	Capital social [1]	Capitaux propres autres que capital social [1]	% de contrôle	Valeur comptable des titres détenus Valeur brute	Provision pour dépréciation sur titres
Amix	160	- 129	100,00 %	8	0
Alliadis	1 244	1 192	100,00 %	44 224	0
Alliance Software	1 563	3 192	100,00 %	8 962	0
Cegedim Logiciels Médicaux	1 000	1 730	100,00 %	30 567	20 493
CDS	10 008	- 12 957	100,00 %	12 518	12 482
Cegelease	10 000	3 445	100,00 %	10 219	0
Cegedim Activ	13 323	16 006	100,00 %	30 000	0
Cegedim Prestation Conseil Outsourcing	2 500	- 449	100,00 %	5 553	3 502
Cegedim SRH	7 000	- 3 874	100,00 %	12 446	8 656
Cetip	749	2 050	99,66 %	1 179	0
CSD France	398	- 9 069	76,64 %	1 797	0
GERS SAS	50	1 596	100,00 %	50	0
Hospitalis	37	- 26	100,00 %	37	0
Icomed	3 087	1 973	100,00 %	189	0
Incams	38	- 87	100,00 %	2 626	793
MedExact	37	3 431	100,00 %	655	0
Pharmapost	2 302	- 183	100,00 %	5 366	3 003
Pharmastock	576	493	100,00 %	576	0
Reportive SA	8 002	- 2 618	100,00 %	2 448	0
Resip	159	1 663	100,00 %	20 435	0
RNP	495	2 859	100,00 %	2 430	0
Rosenwald	43	- 343	100,00 %	1 484	1 032
Sofiloca	15	441	100,00 %	15	0
SCI 2000	4	449	68,83 %	847	0
Cegedim USA	298 464	17 229	100,00 %	302 632	0
Cegedim do Brasil	716	- 6 277	100,00 %	716	716
Cegedim Holding GmbH	11 559	- 1 398	100,00 %	12 600	7 533
Cegedim GmbH (Autriche)	130	490	100,00 %	130	0
Cegedim UK Ltd	5 172	- 1 438	100,00 %	5 220	1 485
InPractice Systems (Angleterre)	19 845	4 676	100,00 %	0	0
THIN (Angleterre)	2	- 736	100,00 %	188	188
Cegedim World Int.Services Ltd	60 000	3 074	100,00 %	60 000	0
Cegedim Computer Technics (Hongrie)	90	- 3	100,00 %	89	3
Cegedim Hellas	358	739	99,99 %	360	0
Cegedim Roumania SRL	2	1 670	100,00 %	1 031	0
Cegedim SK (Slovaquie)	12	596	100,00 %	8	0
Croissance 2006 (Belgique)	1 378	6 371	100,00 %	6 243	0
Cegedim Belgique	269 075	- 2 692	99,97 %	268 985	0
Cegedim Tunisie	198	- 146	50,00 %	1 419	1 246
Cegedim Algerie	85	5	100,00 %	85	0
Cegedim LLC (Russie)	200	2 267	99,99 %	2 096	0
Cegedim CZ Tchéquie	29	958	100,00 %	1 171	0

Valeur comptable des titres détenus Valeur nette	Prêts et avances consentis non remboursés		Provision Risque	Chiffre d'affaires HT [2]	Résultat net [2]	Dividendes reçus
	Valeur brute	Provision				
8				2 920	- 19	
44 224				47 255	- 935	4 492
8 962				20 771	1 237	
10 074				19 880	1 756	
36	27 903			0	295	
10 219	10 000			99 780	2 719	4 754
30 000				73 788	7 275	1 451
2 051				7 773	318	
3 791				23 019	468	
1 179	1 200			13 567	486	620
1 797				29 159	181	
50				26 941	1 591	1 037
37				2 140	329	
189				17 245	893	
1 832				3 034	38	
655				5 971	1 590	991
2 363				6 725	- 244	244
576				2 947	252	
2 448				3 371	1 209	
20 435				5 302	1 425	1 028
2 430				24 831	2 657	3 442
452	800			472	- 67	
15				2 860	431	375
847				244	176	156
302 632				0	- 1	
0	4 827	4 828	734	7 372	- 902	
5 067				1 135	227	6 300
130				1 924	59	
3 735				15 604	938	
0				36 928	2 539	5 794
0			734	1 165	- 3	
60 000				83	2 587	3 000
87				694	- 47	
360				6 761	815	1 098
1 031				5 469	418	1 892
8				1 195	160	36
6 243				0	286	
268 985				8 272	- 2 700	679
174				153	383	
85	235			696	- 35	
2 096				12 257	869	
1 171				4 842	550	800

Filiales détenues A plus de 50 %	Capital social [1]	Capitaux propres autres que capital social [1]	% de contrôle	Valeur comptable des titres détenus Valeur brute	Provision pour dépréciation sur titres
Cegedim Italie	10 000	5 547	100,00 %	10 025	0
Cegedim Trends (Egypte)	14	675	70,00 %	434	0
Cegedim Espagne	810	2 239	100,00 %	1 656	0
Next Software (Tunisie)	187	- 189	94,51 %	177	0
TOTAL - FILIALES DÉTENUES À PLUS DE 50 %				869 898	61 133

Filiale détenue à moins de 50 %	Capital social	Capitaux propres autres que capital social	% de contrôle	Valeur comptable des titres détenus Valeur brute	Provision pour dépréciation sur titres
Edipharm	15	246	20,00 %	3	0
iGestion	4 000	- 6 297	0,00 %	0	0
Netfective Technology	461	4 159	7,11 %	899	570
NEX & COM	500	1 679	20,00 %	13	0
CSD Belgium (ex-BKL Pharma Consulting)	62	- 333	0,02 %	0	0
Cegedim Portugal	560	4 179	8,93 %	535	103
Cegedim AS Turkey	485	1 004	26,41 %	497	0
GERS Maghreb (Tunisie)	547	31	6,42 %	40	2
TOTAL - FILIALES DÉTENUES À MOINS DE 50 %				1 987	676
TOTAL				**871 885**	**61 809**

(1) Le capital et les capitaux propres des filiales hors zone euro est indiqué pour sa contre-valeur en milliers euros aux dates historiques.
(2) Les chiffres d'affaires et résultat net des filiales hors zone euro sont indiqués pour leur contre-valeur en milliers euros au cours moyen annuel de l'exercice 2011.

Valeur comptable des titres détenus Valeur nette	Prêts et avances consentis non remboursés		Provision Risque	Chiffre d'affaires HT (2)	Résultat net (2)	Dividendes reçus
	Valeur brute	Provision				
10 025				19 031	1 513	5 500
434				1 651	165	571
1 656				14 577	976	2 400
177				102	- 95	
808 765	**44 965**	**4 828**	**1 468**	**579 905**	**32 760**	**46 659**

Valeur comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis non remboursés		Provision Risque	Chiffre d'affaires HT	Résultat net	Dividendes reçus
Valeur nette	Valeur brute	Provision				
3	275			5 798	175	31
0				9 258	- 1 053	
328				5 568	762	39
13				4 420	300	
0				1 333	- 83	
431				10 280	495	89
497				4 269	466	106
38	288			680	168	
1 311	**563**	**0**	**0**	**41 607**	**1 230**	**265**
810 076	**45 528**	**4 828**	**1 468**	**621 512**	**33 991**	**46 925**

20.2.2 ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX – CEGEDIM SA

SOMMAIRE DÉTAILLÉ DES NOTES ANNEXES

NOTE 1	Faits caractéristiques de l'exercice 2011	169
NOTE 2	Règles et méthodes comptables	169
NOTE 3	Immobilisations	172
NOTE 4	Amortissements	173
NOTE 5	Provisions	174
NOTE 6	Echéances des créances et dettes	175
NOTE 7	Retraite	176
NOTE 8	Périmètre d'intégration fiscale	176
NOTE 9	Eléments relevant de plusieurs postes de bilan et compte de résultat	177
NOTE 10	Avance aux dirigeants	177
NOTE 11	Détail des produits à recevoir	177
NOTE 12	Détail des charges à payer	178
NOTE 13	Détail des charges et produits constatés d'avance	179
NOTE 14	Détail des charges à repartir	179
NOTE 15	Composition du capital social	180
NOTE 16	Identité de la société mère de Cegedim : FCB	180
NOTE 17	Tableau de variation des capitaux propres	181
NOTE 18	Ventilation du chiffre d'affaires	181
NOTE 19	Quote-part de résultat sur opérations faites en commun	182
NOTE 20	Charges et produits exceptionnels	182
NOTE 21	Répartition de l'impôt sur les bénéfices	183
NOTE 22	Situation fiscale différée et latente	183
NOTE 23	Rémunération des organes de direction et d'administration	183
NOTE 24	Effectif moyen au 31 décembre 2011	184
NOTE 25	Endettement financier	184
NOTE 26	Engagements hors bilan	185
NOTE 27	Actions propres	185
NOTE 28	Attribution d'actions gratuites	185
NOTE 29	Information relative au DIF	185

NOTE 1 Faits caractéristiques de l'exercice 2011

A) Emprunt « Refinancement crédit bancaire juin 2011 »

Le 10 juin 2011, dans le cadre de sa politique d'allongement de la maturité de sa dette bancaire, Cegedim SA a contracté un emprunt de 200 millions d'euros à échéance 2016 à taux variable, payable semestriellement.

L'intégralité de cet emprunt a été utilisé pour rembourser la totalité de l'ancien crédit bancaire de 123 319 milliers d'euros sur le Terme A1 et 87 705 milliers de dollars sur le Terme A2.

Ce nouvel emprunt a permis de solder la dette en dollars et enregistrer une différence de change définitive positive de 1 681 milliers d'euros et de signer les mainlevées des nantissements relatives à l'ancien crédit bancaire.

Caractéristiques de l'emprunt :

Montant : 200 000 000 euros

Date de règlement : 10 juin 2011

Amortissement semestriel de 20 000 milliers d'euros par semestre.

Dernière échéance : 10 juin 2016

Taux variable

B) Activation de frais de développement

Des frais de développement de logiciels développés par Cegedim et ses filiales (composés de charges salariales et de coûts de prestataires externes) ont été activés en immobilisations incorporelles pour un montant de 27 168 milliers d'euros, les conditions posées par le Plan Comptable Général pour cette activation étant remplies.

C) Attributions actions gratuites

Le Conseil d'Administration du 29 juin 2011 a été autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 juin 2011 à attribuer gratuitement un nombre maximum de 41 640 actions aux dirigeants et salariés du Groupe Cegedim (voir note 28).

D) Transmission Universelle de Patrimoine

Cegedim SA a absorbé les sociétés Apsys Net, Cegedim Holding CIS, Cegers et Deskom. Ces Transmissions Universelle du Patrimoine se sont réalisées le 3 janvier 2011 et le 1er juillet 2011 pour la société Deskom. En conséquence, le bilan de Cegedim SA au 31 décembre 2011 est constitué d'une part des éléments d'actif et de passif de la Société et d'autre part des éléments d'actif et de passif des sociétés absorbées. De ces opérations se dégagent des malis fusion, correspondant à la différence entre la quote-part de l'actif net reçu des sociétés absorbées et la valeur nette comptable des titres chez Cegedim SA. S'agissant des sociétés Apsys Net, Cegedim Holding CIS et Cegers, les malis de fusion correspondent à des « vrai » malis. Conformément au Plan Comptable, ces malis sont comptabilisés en résultat financier pour un montant global de 3 173 milliers d'euros. Concernant la société DESKOM, le mali de fusion correspond à un mali technique comptabilisé en fonds de commerce pour 5 365 milliers d'euros.

NOTE 2 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires françaises.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales règles et méthodes utilisées sont les suivantes :

A) Immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels de Cegedim SA sont essentiellement constitués de frais de développement et de logiciels acquis.

DÉPENSES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Cegedim engage des coûts dans le cadre d'opérations de développement de projets.

Les coûts de développement de nouveaux projets sont immobilisés dès lors que les critères suivants sont strictement respectés (règlement n° 2004-06 du CRC) :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;

- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

En cas de non-respect de l'un de ces critères, les coûts de développement sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les coûts de développement comprennent toutes les dépenses pouvant être directement attribuées à l'immobilisation incorporelle et qui sont nécessaires à sa création, sa production et sa préparation afin d'être en mesure de fonctionner selon l'utilisation prévue par la Direction.

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire à compter de la mise en service de l'immobilisation sous-jacente et sont calculés sur la base de la durée prévisible de l'utilisation de celle-ci.

Les projets externes sont comptabilisés dans un premier temps dans un compte de charge « Etudes et recherches » et en fin d'année, constatés en immobilisations incorporelles en cours en contrepartie d'un compte de production immobilisée externe.

Les autres projets sont comptabilisés dans les comptes de charges liées à leur nature en cours d'année. A la clôture, ils sont transférés en frais de recherches et développement en contrepartie d'un compte de production immobilisée.

Cegedim SA a immobilisé en recherche et développement la somme de 110 480 milliers d'euros dont 27 168 milliers d'euros pour l'exercice 2011. Le montant activé de 27 168 milliers d'euros ne concerne que les logiciels développés par Cegedim et ses filiales.

Economiquement, les 2 principaux projets concernent le secteur CRM et données stratégiques pour un montant global de 63 212 milliers d'euros. Ceux-ci ont une durée d'amortissement moyenne de 19 ans. Les autres projets divers concernant l'ensemble des secteurs d'activité de Cegedim SA d'un montant global de 47 268 milliers d'euros ont une durée d'amortissement moyenne de 5 ans.

IMMOBILISATIONS ACQUISES

Les immobilisations incorporelles acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement sur leur durée d'utilité économique.

B) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties sur leur durée d'utilité économique. La base amortissable retenue est constituée du coût d'acquisition. Les durées d'utilité sont revues périodiquement et peuvent être modifiées prospectivement selon les circonstances.

Les immobilisations corporelles de Cegedim SA sont essentiellement constituées de matériel informatique et d'agencements et installations.

Les durées et modes d'amortissement retenus sont généralement les suivants :

MATÉRIEL INFORMATIQUE

- Micro-ordinateurs destinés à un usage bureautique : entre 3 et 4 ans en linéaire;
- Systèmes serveurs : amortissement linéaire entre 5 et 15 ans.

AGENCEMENTS ET INSTALLATIONS

Les agencements et installations ont une durée d'utilisation de 8 à 15 ans (l'essentiel étant sur 8 ans). L'amortissement est constitué selon le mode linéaire.

C) Participations et autres titres

Leur valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet d'une provision pour dépréciation le cas échéant. La méthode a pour objectif de comparer le montant des titres de participation à l'actif net comptable consolidé de la filiale.

L'environnement économique difficile auquel le Groupe a été confronté en 2011 a été intégré dans les hypothèses et dans les business plans sous-tendant la valorisation des titres de participation. Par ailleurs, la Direction du Groupe souligne qu'il n'y a pas lieu d'impacter de manière durable et structurelle les prévisions du secteur CRM et données stratégiques.

D) Actions propres

Les actions propres détenues dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale sont valorisées à leur prix d'acquisition et comptabilisées en immobilisations financières ou en valeur mobilières de placement selon leur nature. Une provision pour dépréciation est constituée si le cours moyen du dernier mois de l'exercice est inférieur à la valeur d'acquisition. La provision est égale à cet écart.

Cependant, les actions propres existantes au 31 décembre 2011 concernent en totalité des actions propres destinées aux dirigeants et salariés du Groupe Cegedim (Confère note 28), de ce fait elles sont comptabilisées en valeurs mobilières de placement et il n'y a pas lieu de constater de dépréciation.

E) Comptes clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée. Ainsi, les clients en redressement ou liquidation judiciaire sont systématiquement dépréciés à 100 % et les créances échues de plus de six mois sont suivies au cas par cas et, éventuellement, dépréciées à hauteur du risque estimé de non-recouvrement. Dans le cadre d'un contrat d'affacturage signé le 9 décembre 2011, Cegedim SA a remis des créances représentant 13 093 milliers d'euros au 31 décembre 2011. Les créances sur le Factor correspondent principalement au dépôt de garantie d'un montant de 1 309 milliers d'euros représentant 10% des créances cédées et au compte courant Eurofactor dont le solde a été totalement versé.

F) Engagements de retraite

Les engagements de retraite sont comptabilisés en provision pour charges. Cegedim SA applique en effet les dispositions de la recommandation du CNC n° 2003-R-01 du 1er avril 2003 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires, et de ce fait la méthode préférentielle.

Les engagements de Cegedim SA sont couverts partiellement par des fonds versés à un organisme financier ; le montant de ces placements dédiés vient donc en déduction de l'engagement total, au passif du bilan.

L'engagement actuariel est calculé selon la méthode des unités de crédit projetées et sur la base d'évaluations qui intègrent notamment des hypothèses de progression des salaires, d'inflation, d'espérance de vie, de rotation des effectifs et de rentabilité des placements dédiés. Les changements liés aux modifications périodiques des hypothèses actuarielles précédemment listées, relevant de la situation financière et économique générale ou aux conditions démographiques, sont comptabilisés en compte de résultat.

G) Reconnaissance des revenus

Les revenus de Cegedim SA sont principalement constitués de prestations de services et, le cas échéant, de ventes de logiciels et de matériels.

PRESTATIONS DE SERVICES

Les principales catégories de prestations de services et les modes de reconnaissance des revenus sont les suivants :

- l'accès aux bases de données de Cegedim fait généralement l'objet d'un abonnement, avec une facturation périodique (mensuelle ou annuelle) ; le chiffre d'affaires est ensuite enregistré à l'avancement, sur la base du temps écoulé ;
- les études standards et spécifiques fournies par Cegedim sont comptabilisées lors de leur livraison aux clients ;
- les traitements informatiques réalisés pour le compte de clients sont enregistrés lors de la réalisation de la prestation ;
- les services de support (assistance, maintenance…) font l'objet d'un contrat généralement annuel, calculé sur la base d'un forfait en rapport avec les coûts et les moyens engagés par Cegedim pour assurer ces prestations. Les produits relatifs à ces contrats sont enregistrés prorata temporis sur la durée du contrat et donnent lieu à la comptabilisation de produits constatés d'avance.

VENTES DE LOGICIELS ET DE MATÉRIELS

Ces ventes sont enregistrées lors de la livraison, concomitante à l'installation chez le professionnel. Les éventuels escomptes et rabais sont enregistrés en diminution des ventes.

H) Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération.

Les dettes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours de fin d'exercice. Les différences résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours sont portées au bilan en « écarts de conversion ». Les pertes latentes de change non couvertes font l'objet d'une provision pour risque.

I) Charges à repartir/frais d'émission d'emprunts

Il s'agit de l'étalement des frais d'émission d'emprunts sur la durée de ceux-ci (5 ans pour l'emprunt bancaire et 5 ans pour l'emprunt obligataire). A ce titre, le montant total étalé sur l'exercice s'élève à 1 771 milliers d'euros.

En 2011, les frais d'émission d'emprunt d'un montant de 2 904 milliers d'euros qui ont permis la réalisation du refinancement de la dette existante ont été répartis sur la durée d'emprunt d'une manière appropriée aux modalités de remboursement de l'emprunt (5 ans).

Les frais ont été comptabilisés dans le compte 6272 « Commissions et frais sur émissions d'emprunts ».

Afin de pouvoir les étaler, la totalité des frais a été transférée au compte 4816 « Frais d'émission des emprunts » par le crédit du compte 791 « Transfert de charges d'exploitation ».

Dès l'exercice d'émission et les exercices suivants, la charge résultant de l'étalement des frais d'émission d'emprunts est constatée au débit du compte 6812 « Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir ».

J) Honoraires des Commissaires aux comptes (décret N° 2008-1487 du 30 décembre 2008)

L'information sur les honoraires des Commissaires aux comptes n'est pas donnée car elle est indiquée dans l'annexe aux comptes consolidés de la Société Cegedim SA.

NOTE 3 Immobilisations

En milliers d'euros	Solde au 31/12/2010	Reclassement poste à poste	TUP (1)	Acquisitions apports	Cessions sorties	Solde au 31/12/2011
Frais établissement et de développement	15 133	- 11 462	289	7 880		11 841
Autres immobilisations incorporelles	79 305	31 723	7 577	1 868	385	120 089
Autres immobilisations incorporelles en-cours	20 238	- 20 262	292	19 716	55	19 930
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**114 676**	**0**	**8 158**	**29 464**	**440**	**151 859**
Constructions sur sol d'autrui	0					0
Constructions install. générales	3 197					3 197
Installations techniques, outillage	25 871	212	54	3 640	762	29 015
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 019		148	38	305	1 900
Immobilisations corporelles en cours	232	- 212		1 237		1 256
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**31 318**	**0**	**202**	**4 915**	**1 067**	**35 368**
Autres participations	878 883		2 096	388 (2)	9 296 (2)	872 071
Prêts, autres immobilisations financières	47 023		77	39 125 (3)	35 742 (3)	50 482 (3)
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**925 906**	**0**	**2 173**	**39 513**	**45 038**	**922 553**
TOTAL GENERAL	**1 071 900**	**0**	**10 533**	**73 892**	**46 545**	**1 109 780**

(1) Apports des sociétés absorbées (Apsys Net, Cegers et Cegedim Holding CIS) dans Cegedim au 3 janvier 2011 ;
Apport de la société absorbée (Deskom) dans Cegedim au 1er juillet 2011.

(2) L'augmentation de la valeur des titres de participation :
- Filiale Cegedim Tunisie : augmentation du capital par apport en numéraire ;
- Filiale Next Software Tunisie : augmentation du capital par incorporation du compte courant.
La diminution de la valeur des titres de participation :
- Filiale Cegers : TUP dans Cegedim au 03/01/2011 ;
- Filiale Apsys Net : TUP dans Cegedim au 03/01/2011 ;
- Filiale Cegedim Holding CIS : TUP dans Cegedim au 03/01/2011 ;
- Filiale Deskom : TUP dans Cegedim au 01/07/2011 ;
- Filiale Qualipharma : Cession des titres ;
- Filiale iSanté : Cession des titres.

(3) Le poste « Prêts, autres immobilisations financières » est composé pour 4 365 milliers d'euros de dépôts de garantie, 45 528 milliers d'euros de prêts aux filiales et 589 milliers d'euros de prêts pour l'effort construction.
Les principaux prêts accordés aux filiales pendant l'exercice sont les suivants : Cegelease de 15 000 milliers d'euros, CLM de 9 500 milliers d'euros et Cegedim Do BRASIL de 3 188 milliers d'euros.
Les principaux remboursements de prêts aux filiales obtenus pendant l'exercice sont les suivants : Cegelease de 5 000 milliers d'euros, CLM de 9 500 milliers d'euros, CSD France de 3 700 milliers d'euros et les sociétés étrangères (Cegedim Norway, Cegedim Finland, Cegedim Sweden et Cegedim Denmark) de 6 856 milliers d'euros.

Les caractéristiques généralement utilisées dans le cadre des prêts accordés aux filiales sont :

- un taux d'intérêt annuel de 3,5 % pour les prêts aux filiales françaises ;
- un taux d'intérêt annuel de 4 % pour les prêts aux filiales étrangères ;
- une durée variable ;
- l'absence d'une clause de tacite reconduction et autres clauses spécifiques.

NOTE 4 Amortissements

Situations et mouvements de l'exercice

En milliers d'euros	Solde au 31/12/2010	TUP	Dotations	Reprises	Solde au 31/12/2011
Frais établissement et de développement	0		0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	19 961	1 487	11 058	34	32 472
Autres immobilisations incorporelles en-cours	0		0	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**19 961**	**1 487**	**11 058**	**34**	**32 472**
Constructions sur sol d'autrui	0		0	0	0
Constructions instal.générales	532		266	0	798
Installations techniques, outillage	19 462	30	2 790	763	21 519
Matériel de bureau et informatique	1 880	139	40	305	1 754
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**21 873**	**169**	**3 097**	**1 069**	**24 071**
TOTAL GENERAL	**41 834**	**1 656**	**14 155**	**1 102**	**56 543**

En milliers d'euros	Ventilation des dotations				Dérogatoire
	Linéaire	TUP	Dégressif	Dotations	Reprises
Frais établissement et de développement	0				
Autres immobilisations incorporelles	11 058	1 487			
Autres immobilisations incorporelles en-cours	0				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**11 058**	**1 487**			
Constructions sur sol d'autrui	0				
Constructions instal.générales	266				
Installations techniques, outillage	2 790	30		892	723
Matériel de bureau et informatique	40	139			
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**3 097**	**169**	**0**	**892**	**723**
TOTAL GENERAL	**14 155**	**1 656**	**0**	**892**	**723**

NOTE 5 Provisions

	Solde au 31/12/2010	TUP	Dotations		Reprises	Solde au 31/12/2011
En milliers d'euros				utilisées	non utilisées	
Amortissements dérogatoires	1 669		892		723	1 838
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	**1 669**	**0**	**892**		**723**	**1 838**
Provisions pour litiges	0					0
Provisions pour pertes de change	4 044		1 076		4 044	1 076
Provisions pour pensions et obligations similaires	3 319	78	1 504	130	0	4 771
Provisions actions attribuées aux salariés	746		364	185	0	926
Autres provisions pour risques et charges	415		200	125	55	435
Provisions pour risques sur titres de participations	5 743		380		4 655	1 468
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**14 268**	**78**	**3 523**	**439**	**8 754**	**8 675**
Titres de participation	57 806	442	14 285		10 723	61 809
Autres immobilisations financières	4 161		3 441		2 774	4 828
Provisions pour dépréciation de créances clients	590	38	290	184	195	541
Autres prov. pour dépréciation	0		222		0	222
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**62 557**	**480**	**18 238**	**184**	**13 692**	**67 399**
TOTAL GENERAL	**78 493**	**558**	**22 654**	**623**	**23 169**	**77 913**
Dotations et reprises d'exploitation			2 358	623	250	
Dotations et reprises financières			19 403	0	22 197	
Dotations et reprises exceptionnelles			892	0	723	

NOTE 6 Echéances des créances et dettes

Etat des créances

En milliers d'euros	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	186	186	0
Prêts	46 117	0	46 117
Autres immobilisations financières	4 366	1 309	3 056
Clients douteux ou litigieux	1 669	1 669	
Autres créances clients	65 747	65 747	
Personnel et comptes rattachés	159	159	
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux	1	1	
Etat : impôt sur les bénéfices	0	0	
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	2 098	2 098	
Etat : créances diverses	125	125	
Groupe et associés	32 790	32 790	
Débiteurs divers	300	300	
Charges constatées d'avance	5 842	5 842	
TOTAL GENERAL	**159 399**	**110 226**	**49 173**
Prêts accordés en cours d'exercice	37 763		
Remboursements obtenus en cours d'exercice	35 658		

Etat des dettes

En milliers d'euros	Montant brut	A 1 an au plus	Plus d'1 an, 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires	280 000	0	280 000	
Emprunts à 1 an maximum à l'origine	42 635	42 635		
Emprunts à plus d'1 an à l'origine *	208 478	48 478	160 000	
Emprunts et dettes financières divers	46 910	501	46 409	
Fournisseurs et comptes rattachés	50 644	50 644		
Personnel et comptes rattachés	9 493	9 493		
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux	4 943	4 943		
Etat : impôt sur les bénéfices	2 184	2 184		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	7 847	7 847		
Etat : autres impôts, taxes assimilées	1 393	1 393		
Dettes s/immobilisations et comptes rattachés	0	0		
Groupe et associés	33 663	33 663		
Autres dettes	14 729	14 729		
Produits constatés d'avance	889	889		
TOTAL GENERAL	**703 810**	**217 400**	**486 409**	**0**
Emprunts souscrits en cours exercice *	229 064			
Emprunts remboursés en cours exercice *	243 836			

* *Emission d'un emprunt de 200 millions d'euros à échéance 2015 qui a permis de rembourser la dette bancaire existante. Remboursement anticipé de la totalité des emprunts de la convention de crédit signée le 3 mai 2007 de 189 millions d'euros.*

NOTE 7 Retraite

	Par un fonds d'assurance	Par une provision pour charge
Engagement de retraite couvert	1 516 milliers d'euros	4 770 milliers d'euros

Les salariés bénéficient, lors de leur départ à la retraite, du versement d'une indemnité de départ à la retraite telle que définie dans la convention collective.

Afin de financer les engagements liés à ces indemnités, un régime d'évaluation actuarielle a été mis en place. Le montant total de l'engagement s'élève à 7 514 732 euros dont 1 516 232 euros versés à une compagnie d'assurance.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Hypothèses économiques		taux d'intérêt net : 4,3 %
		augmentation des salaires : 1,7 % inflation comprise
Hypothèses démographiques	mortalité :	Les tables de mortalité utilisées sont les tables Insee 2007-2009.
	mobilité :	5,0 % par an jusqu'à 35 ans
		3,0 % jusqu'à 45 ans
		1,5 % jusqu'à 50 ans et 0 % après
Age de départ à la retraite		mise à la retraite à 65 ans pour les non-cadres
Age de départ à la retraite		mise à la retraite à 65 ans pour les cadres

Convention collective :

La Société Cegedim est rattachée à la convention collective nationale de la Pharmacie.

NOTE 8 Périmètre d'intégration fiscale

Cegedim SA est la société mère tête de Groupe.

Les sociétés suivantes sont intégrées fiscalement en qualité de membre :

- Alliadis, Alliance Software, Amix, CLM, CDS, Cegedim Activ, Cegedim Ingénierie, Cegedim SRH, Cegelease, Cetip, Euroformat, GERS SAS, Hospitalis, Icomed, Incams, I Santé, MedExact, Cegedim Prestation Conseil Outsourcing, PG Informatique, Pharmastock, Pharmapost, Qualipharma, Resip, RNP, RMI, Rosenwald, Sofiloca, Proval SA ;
- les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme s'il n'y avait pas intégration fiscale ;
- l'économie d'impôt des filiales déficitaires est comptabilisée en gain immédiat dans la société mère et s'élève à 4 726 milliers d'euros pour 2011 (5 148 milliers d'euros pour 2010) ;
- les déficits des sociétés incluses dans l'intégration fiscale ont bénéficié à la société mère ;
- les sociétés qui redeviendraient bénéficiaires, généreraient une charge d'impôt supplémentaire évaluée à 14 014 milliers d'euros au 31 décembre 2011 chez Cegedim SA ;
- le déficit reportable de Cegedim SA s'élève à 106 626 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

NOTE 9 Eléments relevant de plusieurs postes de bilan et compte de résultat

En milliers d'euros	Entreprises consolidées	Participations	Entreprises liées
Actif immobilisé			
Participations	870 973	912	
Prêts	45 528		
Actif circulant			
Créances clients, comptes rattachés	30 861	0	5
Autres créances	32 790		
Dettes			
Dettes financières			45 094
Dettes fournisseurs, comptes rattachés	35 681		3 687
Autres dettes	33 663		
Financiers			
Charges financières	17 237		1 962
Produits financiers	19 984		
Exploitation			
Managements fees			2 520
Loyers			4 703

NOTE 10 Avance aux dirigeants

Conformément à l'article L. 225-43 du Code de commerce, il n'a été alloué aux dirigeants de la société ni avance, ni crédit.

NOTE 11 Détail des produits à recevoir

En milliers d'euros	31/12/2011
Clients, factures à établir	20 924
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	**20 924**
Fournisseurs, avoirs à recevoir	285
Divers, produits à recevoir	125
Personnel, produits à reevoir	17
AUTRES CRÉANCES	**427**
Banques, intérêts à recevoir	0
TOTAL	**21 351**

NOTE 12 Détail des charges à payer

En milliers d'euros	31/12/2011
Intérêts courus à payer sur emprunts	8 478
Intérêts courus à payer sur participation	66
Intérêts courus à payer sur découvert	1
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	**8 546**
Fournisseurs, factures à recevoir	20 288
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	**20 288**
Provision pour congés payés	6 169
Provision RTT	1 216
Provision conges CET	121
Personnel, autres charges à payer	1 481
État, charges à payer	651
Groupe, Intégration Fiscale	725
DETTES FISCALES ET SOCIALES	**10 362**
Clients, avoirs à établir	631
TOTAL	**39 827**

NOTE 13 Détail des charges et produits constatés d'avance

En milliers d'euros	31/12/2011
Achats de Fichiers	52
Travaux à Façons	115
Transpac Lignes informatiques	97
Eau EDF Chauffage & Consommables	0
Loyers	1 308
Location Mat. Informatique & Divers	11
Redevance Logiciels	87
Entretien Locaux et Installations	19
Entretien Mat. Informatique	289
Maintenance Logiciel	1 307
Entretien Matériel et Outillage	4
Assurance	28
Abonnements & Documentation	14
Stages et Séminaires	52
Intérim	150
Honoraires	19
Publicité, Frais de Bourse & Foires Expo	24
Frais déplacements & réception	19
Téléphone	2
Cotisations	1
Frais de Recrutement	2
Formation	15
Impôts Fonciers	14
Charges Financières	2 211
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	**5 842**
Prestation de services	889
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**889**

NOTE 14 Détail des charges à repartir

Nature	Solde au 31/12/2010	Augmentation	Dotations	Solde au 31/12/2011
Frais d'émission d'emprunts	5 615	2 904	1 771	6 748

Les frais d'émission de l'emprunt obligataire réalisé en 2010 ont été répartis sur la durée d'emprunt à savoir 5 ans, en mode linéaire.

En 2011, les frais d'émission d'emprunt d'un montant de 2 904 milliers d'euros qui ont permis la réalisation de l'emprunt pour le refinancement de la dette existante ont été répartis sur la durée d'emprunt d'une manière appropriée aux modalités de remboursement de l'emprunt (5 ans). Le solde des frais d'émission de l'emprunt d'origine qui a permis la réalisation de l'opération d'achat du groupe Dendrite le 9 mai 2007 de 2 979 milliers d'euros ont été répartis sur la durée du nouvel emprunt à savoir 5 ans.

NOTE 15 Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres					Valeur nominale
	à clôture d'exercice	créés pendant exercice	créés par division du nominal	en début d'exercice	à clôture d'exercice	en début d'exercice
Actions ordinaires	13 997 173			13 997 173	0,9528	0,9528

Compte tenu des opérations intervenues au cours de l'année, la situation à la clôture de l'exercice examiné est la suivante :

Actionnaires	Nb actions détenues	% détenu	Nb de votes simples	Nb de votes doubles		Total voix	% droits de vote
				Actions	Voix		
FCB	7 358 629	52,57 %	2 492 792	4 865 837	9 731 674	12 224 466	64,91 %
FSI	2 102 061	15,02 %	2 102 061	0	0	2 102 061	11,16 %
Public *	4 496 357	32,12 %	4 487 237	9 120	18 240	4 505 477	23,92 %
Cegedim	40 126	0,29 %	0	0	0	0	0
TOTAUX	**13 997 173**	**100,00 %**	**9 082 090**	**4 874 957**	**9 749 914**	**18 832 004**	**100,00 %**

* *Y compris la participation d'Alliance Healthcare.*

NOTE 16 Identité de la société mère de Cegedim : FCB

SA détenue principalement par M. Labrune, sa famille et par certains membres du Conseil d'Administration de Cegedim SA.

NOTE 17 Tableau de variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital	Primes	Réserve légale	Réserves règlementées	Autres réserves	Report à Nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions règlementées	Total
Augmentation du capital	4 446	176 118							180 564
Réduction du capital		- 5 537							- 5 537
Résultat 2008					- 22 699		22 699		0
Dividendes									0
Report à Nouveau									0
Reclassement Réserves				- 1 047	1 047				0
Provisions réglementées								62	62
Résultat 2009							61 849		61 849
Au 31/12/2009 *	**13 337**	**244 313**	**889**	**1 879**	**51 217**	**104**	**61 849**	**1 385**	**374 972**
Augmentation du capital	0								0
Réduction du capital									0
Résultat 2009			445		61 365	39	- 61 849		0
Dividendes					- 13 958				- 13 958
Report à Nouveau									0
Reclassement Réserves				- 515	515				0
Provisions réglementées								284	284
Résultat 2010							20 762		20 762
Au 31/12/2010 *	**13 337**	**244 313**	**1 334**	**1 363**	**99 139**	**143**	**20 762**	**1 669**	**382 060**
Augmentation du capital									0
Réduction du capital									0
Résultat 2010					20 717	44	- 20 762		0
Dividendes					- 13 953				- 13 953
Report à Nouveau									0
Reclassement Réserves				- 223	223				0
Provisions réglementées								169	169
Résultat 2011							23 244		23 244
Au 31/12/2011 *	**13 337**	**244 313**	**1 334**	**1 140**	**106 127**	**188**	**23 244**	**1 838**	**391 520**

* *Capitaux propres avant répartition.*

NOTE 18 Ventilation du chiffre d'affaires

En milliers d'euros	France	Hors France	Total
Ventes de marchandises	0	5	5
Production de biens	8	0	8
Production de services	123 895	53 375	177 271
TOTAL	**123 903**	**53 381**	**177 284**

NOTE 19 Quote-part de résultat sur opérations faites en commun

En milliers d'euros

	Résultat global	Résultat transféré
Edipharm	175	35
TOTAL	**175**	**35**

NOTE 20 Charges et produits exceptionnels

Nature des charges

En milliers d'euros	31/12/2011
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles cédées	406
Valeurs comptables des immobilisations corporelles cédées	- 1
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	885
Dotation aux Amortissements Dérogatoires	892
TOTAL	**2 182**

Nature des produits

En milliers d'euros	31/12/2011
Produit de cession des immobilisations incorporelles	376
Produit de cession des immobilisations corporelles	57
Produit de cession des immobilisations financières	18
Reprise sur Amortissements Dérogatoires	723
TOTAL	**1 173**

NOTE 21 Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition

En milliers d'euros	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	20 539	- 431	20 970
Economie d'IS sur déficit/sociétés intégrées		- 4 726	4 726
Restitution d'IS sur sociétés intégrées		1 772	- 1 772
Neutralisation de l'IS intégration fiscale		- 781	781
Résultat exceptionnel à court terme	- 1 008	0	- 1 008
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	- 451	0	- 451
Impôt sociétés tuppées		0	0
Retenue à la source		0	0
RESULTAT COMPTABLE	**19 079**	**- 4 165**	**23 244**

NOTE 22 Situation fiscale différée et latente

La fiscalité différée est la suivante :

- Organic : 312 milliers d'euros ;
- participation : 451 milliers d'euros ;
- provision départ en retraite : 1 504 milliers d'euros ;
- provision pour perte de change : 1 076 milliers d'euros ;
- autres provisions non déductibles : 20 milliers d'euros ;

L'impôt différé correspondant s'élève à 1 158 milliers d'euros.

NOTE 23 Rémunération des organes de direction et d'administration

Le montant des jetons de présence versés aux Administrateurs s'est élevé à 120 milliers d'euros en 2011 et est comptabilisé dans le poste « Autres charges » du compte de résultat.

En milliers d'euros	31/12/2011	31/12/2010
Avantages à court terme (salaires, primes, etc.)	334	213
Avantages postérieurs à l'emploi	*néant*	*néant*
Indemnités de rupture de travail	*néant*	*néant*
AVANTAGES COMPTABILISES	**334**	**213**
Indemnités de rupture de contrat de travail	*néant*	*néant*
AVANTAGES NON COMPTABILISES	***NÉANT***	***NÉANT***

NOTE 24 Effectif moyen au 31 décembre 2011

Effectifs	Personnel salarié
Cadres	613
Non-cadres	452
Apprentis	12
TOTAL	**1 077**

NOTE 25 Endettement financier

En milliers d'euros	31/12/2011	31/12/2010
Emprunts et dettes financières à long terme (> 5 ans)	0	0
Emprunts et dettes financières à moyen et long terme (> 1 an, < 5 ans)	486 409	492 211
Emprunts et dettes financières à court terme (< 1 an)	48 980	57 950
Concours bancaires courants	12 950	242
Total dettes financières (1)	548 339	550 403
Total trésorerie active (2)	4 255	5 637
Endettement financier net	544 084	544 766
CAF	38 871	35 592

(1) A partir de 2010, le cash pooling est classé en autres dettes.
(2) Dont placement pour 3 267 milliers d'euros et actions attribuées aux salariés pour 1 140 milliers d'euros.

Un financement a été mis en place en date du 9 mai 2007 pour d'une part acheter la société Dendrite et d'autre part reconsolider la dette existante. Une partie de celui-ci a été refinancé le 27 juillet 2010 par l'émission d'un emprunt obligataire à 5 ans de 300 000 milliers d'euros et le solde le 10 juin 2011 par la mise en place d'un crédit bancaire d'une durée de 5 ans constitué d'un term loan amortissable de 200 000 milliers d'euros et d'un crédit revolver de 80 millions d'euros.

Suite à l'amortissement de 20 millions d'euros du term loan au 31 décembre 2011 et d'une gestion dynamique de la dette obligataire, le financement au 31/12/2011 est ainsi réparti :

Conditions des principaux emprunts :	Valeur residuelle
Année 2012	**20 000**
Sous forme de revolver credit facilities renouvelable tous les mois à taux variable. (montant utilisé sur une ligne totale disponible de 80 000K€)	
Année 2015	**280 000**
Sous forme d'emprunt obligataire remboursable in fine le 27/07/2015 à taux fixe de 7 % payable semestriellement.	
Année 2016	
Emprunt de 200 000 K€	180 000
Sous forme de prêt amortissable à taux variable.	
L'exposition de la dette à la variation des taux Euro a été partiellement couverte par une couverture de taux Euro.	
Au 31 décembre 2011, la couverture de la dette à la variation des taux Euro se compose de trois swap à prime nulle receveur Euribor 1 mois pré-fixé, payeur taux fixe défini comme suit : - taux de 4,565 % sur un montant notionnel couvert de 45 653 K€ ; - taux de 4,57 % sur un montant notionnel couvert de 45 653 K€ ; - taux de 4,58 % sur un montant notionnel couvert de 45 653 K€.	
Le montant total de notionnel couvert est de 136 959 K€ au 31/12/2011.	

NOTE 26 Engagements hors bilan

Caution de Cegedim à ses filiales

FILIALE CEGEDIM USA INC.

Caution en faveur de la Bank of America à hauteur de 3,5 millions de dollars (autorisation du CA du 27 décembre 2007) ramenée à 2,25 millions de dollars le 1er mai 2010.

FILIALE INCAMS

Caution de 2 465 milliers d'euros au profit de VSS dans le cadre du paiement du prix d'acquisition des 246 500 actions du capital de la société iGestion. De plus, Cegedim se porte garante à première demande pour garantir le paiement des sommes dont le paiement incomberait à Incams, elle-même garante de sa filiale iGestion, pour rembourser le prêt consenti par Incams, AXA Assurances Vie Mutuelle et Mutuelle Mieux Etre (co-détenteur de VSS).

TOUTES FILIALES

Autorisation pour une durée d'un an à donner cautions, avals et autres garanties pour un montant global de 5 millions d'euros sous réserve que chaque engagement ne dépasse pas le montant de 2 millions d'euros (autorisation du CA du 13 avril 2011).

D'autre part une caution bancaire (LCL) a été versée par Cegedim pour un montant de 30 milliers d'euros au profit de CRPCEN (validité 13/10/2012).

Nantissements titres filiales

Les mainlevées des nantissements relatives à l'ancien crédit bancaire ont été signées le 10 juin 2011.

NOTE 27 Actions propres

Au cours de l'année 2011, la Société n'a procédé à aucune opération d'acquisition ou de cession d'action propre hormis les actions achetées ou cédées dans le cadre du plan d'attribution d'actions gratuites.

NOTE 28 Attribution d'actions gratuites

Le conseil du 29 juin 2011 a été autorisé par l'Assemblée Générale extraordinaire du 8 juin 2011 à attribuer gratuitement un nombre total d'actions ne dépassant pas 10% du nombre total d'actions composant le capital aux dirigeants et salariés du groupe Cegedim.

Les conseils du 21 mars 2008, du 5 novembre 2009 et du 8 juin 2010 ont été autorisés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 février 2008 à attribuer gratuitement un nombre total d'actions ne dépassant pas 10 % du nombre total d'actions composant le capital aux dirigeants et salariés du Groupe Cegedim. Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- les actions attribuées gratuitement donneront droit aux dividendes dont la distribution aura été décidée à compter de la date d'attribution.

  Le plan du 21 mars 2008 a autorisé une attribution maximum de 43 410 actions gratuites.

  Le plan du 5 novembre 2009 a autorisé une attribution maximum de 28 750 actions gratuites.

  Le plan du 8 juin 2010 a autorisé une attribution maximum de 32 540 actions gratuites.

  Le plan du 29 juin 2011 a autorisé une attribution maximum de 41 640 actions gratuites ;

- l'attribution des dites actions à leurs bénéficiaires deviendra définitive au terme d'une période d'acquisition de deux ans pour les bénéficiaires ayant leur résidence fiscale en France à la date d'attribution et de quatre ans pour les bénéficiaires n'ayant pas leur résidence fiscale en France à la date d'attribution ;

- les actions seront définitivement attribuées à leurs bénéficiaires à leurs bénéficiaires sous la seule condition : absence de démission, révocation ou licenciement ;

- à compter de la date d'attribution définitive, les bénéficiaires ayant leur résidence fiscale en France à la date d'attribution devront conserver les dites actions pendant une durée de deux ans à compter de la date d'attribution définitive.

A la clôture du 31 décembre 2011, Cegedim SA a dans ses comptes une provision de 926 milliers d'euros.

NOTE 29 Information relative au DIF

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF par les salariés au 31/12/2011 est de 83 940.

20.2.3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CEGEDIM SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 « Règles et méthodes comptables – paragraphe C) Participations et autres titres » de l'annexe qui rappelle que l'environnement économique difficile auquel le Groupe CEGEDIM a été confronté en 2011 a été intégré dans les hypothèses et dans les business plans sous tendant la valorisation des titres de participation. Par ailleurs, la Direction du Groupe CEGEDIM souligne qu'il n'y a pas lieu d'impacter de manière durable et structurelle les prévisions du secteur CRM et données stratégiques.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

ACTIVATION DES FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable et nous nous sommes assurés que la note 2 « Règles et méthodes comptables – paragraphe A) Immobilisations incorporelles » de l'annexe aux comptes annuels fournit une information appropriée.

VALORISATION DES PARTICIPATIONS

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note 2 « Règles et méthodes comptables – paragraphe C) Participations et autres titres » de l'annexe aux comptes annuels décrit l'évaluation des titres de participation. La méthode a pour objectif de comparer le montant des titres de participation à l'actif net comptable consolidé de la filiale. Nous avons procédé à des appréciations spécifiques des éléments pris en considération pour les estimations des valeurs d'inventaire et, le cas échéant, vérifié le calcul des provisions pour dépréciation.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La note 2 « Règles et méthodes comptables – paragraphe F) Engagements de retraite » de l'annexe aux comptes annuels précise les modalités d'évaluation des engagements de retraite. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que la note 7 de l'annexe aux comptes annuels fournit une information appropriée.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Fait à Paris et Courbevoie, le 5 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton Membre Français De Grant Thornton International		Mazars	
Michel COHEN		Jean-Paul STEVENARD	Jérôme DE PASTORS

20.3 VÉRIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES ANNUELLES

20.3.1 VÉRIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES

Les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2011 (et leur comparatif au 31 décembre 2010 et 2009) et les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2011 (et leur comparatif conforme au référentiel IFRS au 31 décembre 2010 et 2009) ont été audités par les Commissaires aux Comptes. Leurs rapports relatifs à l'exercice 2011 sont présentés respectivement aux points 20.2.3 et 20.1.3 du présent Document de Référence.

Les rapports relatifs à l'exercice 2010 sont présentés dans le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 21 avril 2011 sous le numéro D.11-0351.

Les rapports relatifs à l'exercice 2009 sont présentés dans le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 26 avril 2010 sous le numéro D.10.0320.

Ces rapports et les comptes qui leur sont annexés sont incorporés par référence dans le présent Document de Référence.

20.3.2 AUTRES INFORMATIONS CONTENUES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT DE RÉFÉRENCE AYANT ÉTÉ VÉRIFIÉES PAR LES CONTRÔLEURS LEGAUX

L'intégralité du présent Document de Référence et ses annexes ont été soumis à la lecture des Commissaires aux Comptes et a fait l'objet d'une lettre de fin de travaux dont les remarques éventuelles sont reproduites, le cas échéant, dans l'attestation du responsable du Document de Référence figurant au point 1.2.

20.3.3 SOURCE DES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Les informations financières figurant dans le présent Document de Référence sont tirées des états financiers vérifiés par Cegedim.

20.4 DATE DES DERNIÈRES INFORMATIONS FINANCIÈRES

A la date du présent Document de Référence, les dernières informations financières vérifiées remontent au 31 décembre 2011.

20.5 INFORMATIONS FINANCIÈRES INTERMÉDIAIRES

Aucune information financière intermédiaire n'a été publiée depuis le 31 décembre 2011.

20.6 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Sur les exercices précédents, à l'exception de l'exercice 2008, la politique de distribution de dividende constituait à augmenter chaque année le dividende dans les mêmes proportions que le résultat net.

Au titre de 2010, chaque actionnaire a reçu un dividende de 1,00 euro, représentant 31 % du résultat net consolidé part du Groupe retraité de la dépréciation de la marque Dendrite.

Au titre de 2011, il sera proposé à l'Assemblée Générale de voter la suppression de la distribution de dividende.

Le nombre d'actions est resté le même en 2009, 2010 et 2011.

Tous les dividendes qui n'ont pas été perçus au-delà de cinq ans à partir de la date de leur mise en paiement sont prescrits, conformément à la loi, au profit de l'Etat.

20.7 PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

Cf. point 4.4 du présent Document de Référence.

20.8 CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIÈRE OU COMMERCIALE

La situation financière ou commerciale du Groupe, depuis la fin de l'exercice 2011, n'a pas connu de changement significatif.

21

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

21.1 CAPITAL SOCIAL 191

21.1.1 Montant du capital souscrit 191
21.1.2 Actions non représentatives du capital 191
21.1.3 Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par Cegedim ou en son nom 191
21.1.4 Montant des valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription 191
21.1.5 Conditions régissant tout droit d'acquisition et toute obligation attachées au capital souscrit, mais non libérées, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital 191
21.1.6 Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option 192
21.1.7 Historique du capital social 192

21.2 ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS 193

21.2.1 Objet social de Cegedim 193
21.2.2 Dispositions contenues dans l'acte constitutif et les statuts concernant les membres des organes d'administration et de direction 193
21.2.3 Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes 194
21.2.4 Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires 194
21.2.5 Conditions dans lesquelles sont convoquées les Assemblées Générales Annuelles et les Assemblées Générales Extraordinaires des actionnaires 194
21.2.6 Dispositions de l'acte constitutif et des statuts qui pourraient avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle de la Société 195
21.2.7 Dispositions de l'acte constitutif et des statuts fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée 195
21.2.8 Conditions imposées par l'acte constitutif et les statuts, régissant les modifications du capital, lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi 195

21.1 CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la Société Cegedim SA est fixé à la somme de 13 336 506,43 euros.

Les informations qui suivent sont données à la date du 31 décembre 2011.

21.1.1 MONTANT DU CAPITAL SOUSCRIT

Le nombre d'actions autorisées est de 13 997 173 actions. Les actions ont une valeur nominale de 0,9528 euro.

Il n'existe pas de capital autorisé non émis ni d'actions émises non totalement libérées.

Le nombre des actions est inchangé au 31 décembre 2011 et s'élève à 13 997 173.

21.1.2 ACTIONS NON REPRÉSENTATIVES DU CAPITAL

Il n'existe pas de titres non représentatifs du capital.

21.1.3 NOMBRE, VALEUR COMPTABLE ET VALEUR NOMINALE DES ACTIONS DÉTENUES PAR CEGEDIM OU EN SON NOM

Au 31 décembre 2011, Cegedim détient 40 126 actions en propre.

21.1.4 MONTANT DES VALEURS MOBILIÈRES CONVERTIBLES, ÉCHANGEABLES OU ASSORTIES DE BONS DE SOUSCRIPTION

Il n'existe pas d'obligations convertibles, échangeables, remboursables en actions, ni de bons de souscription d'actions ou toute autre valeur mobilière susceptible d'augmenter le capital.

21.1.5 CONDITIONS RÉGISSANT TOUT DROIT D'ACQUISITION ET TOUTE OBLIGATION ATTACHÉES AU CAPITAL SOUSCRIT, MAIS NON LIBÉRÉES, OU SUR TOUTE ENTREPRISE VISANT À AUGMENTER LE CAPITAL

Néant.

21.1.6 INFORMATIONS SUR LE CAPITAL DE TOUT MEMBRE DU GROUPE FAISANT L'OBJET D'UNE OPTION OU D'UN ACCORD CONDITIONNEL OU INCONDITIONNEL PRÉVOYANT DE LE PLACER SOUS OPTION

Néant.

21.1.7 HISTORIQUE DU CAPITAL SOCIAL

Date	Opération	Nombre de titres		Primes *(en euros)*	Capital *(en euros)*	Nominal *(en euros)*
		Créés	Après opérations			
	Nombre de titres initial	488 300	-	-	-	15,24
12/1994	Absorption de Cegedim [1]	6 594	494 894	3 308 684,72	7 544 610,39	15,24
	Division du nominal par 4	1 484 682	1 979 576	-	7 544 610,39	3,81
	Augmentation du capital	120 000	2 099 576	7 090 892,39 [2]	8 001 957,45	3,81
04/1998	Division du nominal par 4	6 298 728	8 398 304	-	8 001 957,45	0,9528063
12/2000	Conversion du capital en euros [3]	-	8 398 304	-	8 001 904,05	0,9528
12/2000	Augmentation de capital par apport en nature	891 112	9 289 416	70 900 927,60 [4]	8 850 955,56	0,9528
12/2000	Augmentation de capital par apport en numéraire	42 033	9 331 449	73 910 793,03 [5]	8 891 004,61	0,9528
12/2009	Augmentation de capital en numéraire	4 665 724	13 997 173	-	13 336 506,43	0,9528

(1) FCB, qui détenait, depuis sa création en 1989, 98,61 % de Cegedim, a absorbé Cegedim le 26 décembre 1994 et a repris sa dénomination (cf. point 5, note 5.1.3). Cette opération à caractère interne s'est faite sur la base de la valeur comptable des sociétés.

(2) Cumul de la prime de fusion de 1994, et de 3 782 207,67 € de prime d'émission.

(3) Lors de la conversion du capital en euros, il a été décidé de fixer le nominal de l'action à 0,9528 euro. L'arrondi de conversion sur la base de 8 398 304 actions (soit 53,40 €) a donné lieu à une réduction de capital affectée en compte de réserves indisponibles.

(4) Le cumul des primes mentionnées en (2) est majoré de la prime d'apport de 63 810 035,21 €.

(5) Le cumul des primes mentionnées en (3) est majoré de la prime d'émission de 3 009 865,44 €.

21.2 ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS

21.2.1 OBJET SOCIAL DE CEGEDIM

Selon l'article 2 des statuts, la Société a pour objet :

- la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés ou entreprises ayant une activité de traitement de l'information, d'études et de marketing ;
- les prestations de services sous leurs divers aspects et dans les divers domaines ;
- les études économiques et sociales de tous genres sous leurs divers aspects et dans leurs divers domaines, notamment les études statistiques, financières, commerciales et juridiques, les études de marchés, les sondages d'opinions, les enquêtes de tous genres et en tous domaines, la constitution et l'exploitation de panels, les relations publiques, la publicité, les calculs de toutes sortes ;
- l'organisation, la gestion des entreprises et l'information de celles-ci par tous moyens les plus divers ;
- la documentation par tous les moyens et dans tous les domaines notamment scientifique, économique, social, statistique, etc. ;
- le marketing, notamment la pénétration des divers marchés avec toutes les activités qu'une telle pénétration requiert ;
- toute activité intéressant l'information et son traitement, l'informatique, la mécanographie sous tous les aspects de leur conception et de leur exploitation dans les divers domaines ;
- toutes prestations de services en matières administrative, financière, comptable ou de gestion au profit des filiales de la Société ou de toutes autres sociétés dans lesquelles elle détiendrait une participation, ou de toute entreprise tierce ;
- l'acquisition, la souscription et la gestion de toutes valeurs mobilières ;
- toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes ;
- la participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation, ou groupement d'intérêt économique, ou location-gérance.

21.2.2 DISPOSITIONS CONTENUES DANS L'ACTE CONSTITUTIF ET LES STATUTS CONCERNANT LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Les dispositions des statuts de Cegedim concernant les membres de ses organes d'administration et de direction sont conformes à la législation en vigueur, exception faite des modalités ci-dessous :

- sauf lorsque le Code de commerce le dispense de cette obligation, chaque Administrateur est tenu d'être propriétaire pendant toute la durée de son mandat d'une action au moins ;
- nul ne peut être nommé Président du Conseil d'Administration s'il est âgé de plus de 85 ans. Si le Président en exercice vient à dépasser cet âge, il est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la plus prochaine réunion du Conseil d'Administration ;
- nul ne peut être nommé Administrateur s'il est âgé de plus de 85 ans ;
- les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chaque Administrateur disposant d'une voix. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante ;
- nul ne peut être nommé Directeur Général s'il est âgé de plus de 85 ans. Si le Directeur Général en fonction vient à dépasser cet âge, il est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la plus prochaine réunion du Conseil d'Administration.

21.2.3 DROITS, PRIVILÈGES ET RESTRICTIONS ATTACHÉS À CHAQUE CATÉGORIE D'ACTIONS EXISTANTES

Toutes les actions composant le capital de la Société sont de même catégorie.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 février 1995 a décidé qu'un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, serait attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis 4 ans au moins au nom du même actionnaire. Ce droit de vote double est réservé aux actionnaires de nationalité française et aux actionnaires ressortissant d'un état membre de l'Union européenne.

En outre, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfice ou prime d'émission, le droit de vote double est conféré dès leur émission aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cesse pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert, hormis tout transfert du nominatif au nominatif par suite de succession ou de donation familiale.

Tous dividendes qui n'ont pas été perçus au-delà de cinq ans à partir de la date de leur mise en paiement sont prescrits, conformément à la loi, au profit de l'Etat.

Les actions autodétenues ne donnent pas droit à dividende : la quote-part afférente est imputée au compte report à nouveau.

21.2.4 ACTIONS NÉCESSAIRES POUR MODIFIER LES DROITS DES ACTIONNAIRES

Il n'existe pas de conditions plus strictes que celles prévues par la loi pour modifier les droits des actionnaires.

21.2.5 CONDITIONS DANS LESQUELLES SONT CONVOQUÉES LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES ET LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES EXTRAORDINAIRES DES ACTIONNAIRES

Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu désigné par l'avis de convocation.

Tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées Générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de sa qualité d'actionnaire cinq jours au moins avant la réunion. Toutefois, le Conseil d'Administration a la faculté de réduire ce délai.

Tout actionnaire peut voter par correspondance.

21.2.6 DISPOSITIONS DE L'ACTE CONSTITUTIF ET DES STATUTS QUI POURRAIENT AVOIR POUR EFFET DE RETARDER, DE DIFFÉRER OU D'EMPÊCHER UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Néant.

21.2.7 DISPOSITIONS DE L'ACTE CONSTITUTIF ET DES STATUTS FIXANT LE SEUIL AU-DESSUS DUQUEL TOUTE PARTICIPATION DOIT ÊTRE DIVULGUÉE

Les statuts n'ont pas prévu de disposition particulière concernant la déclaration de franchissement de seuil.

Seules les dispositions légales sont applicables.

21.2.8 CONDITIONS IMPOSÉES PAR L'ACTE CONSTITUTIF ET LES STATUTS, RÉGISSANT LES MODIFICATIONS DU CAPITAL, LORSQUE CES CONDITIONS SONT PLUS STRICTES QUE LA LOI

Néant.

22

CONTRATS IMPORTANTS

Les contrats importants, pour les deux années précédant la publication du présent Document de Référence, autres que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires, auxquels Cegedim ou tout autre membre du Groupe est partie, concernent les opérations de croissance externe. Ils sont systématiquement couverts par des accords de confidentialité. Lorsque ces transactions sont conclues et qu'elles sont susceptibles de présenter une incidence significative sur la situation de l'émetteur, elles font l'objet d'un communiqué de presse, également consultable sur le site de la Société (www.cegedim.com).

Cf. point 5.2.1 du présent Document de Référence pour un rappel de ces opérations.

Tout contrat souscrit par un membre quelconque du Groupe et contenant des dispositions conférant à un membre quelconque du Groupe une obligation ou un engagement important pour l'ensemble du Groupe, à la date du présent Document de Référence, fait l'objet d'une mention dans les engagements hors bilan, figurant en note 24 aux comptes consolidés présentés au point 20.1 du présent Document de Référence

23

INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS

Néant.

24

DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Les statuts, actes constitutifs, tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques de Cegedim SA et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du présent Document de Référence, peuvent, le cas échéant, être consultés au siège de Cegedim SA

Sont notamment disponibles sur le site Internet de la Société (www.cegedim.com/finance) le présent Document de Référence et les communiqués financiers.

En application de l'article L. 451-1-1 du Code monétaire et financier et de l'article 221-1-1 du règlement général de l'AMF, vous trouverez ci-dessous un tableau faisant état de toutes les informations publiées ou rendues publiques par Cegedim, au cours des douze derniers mois pour satisfaire aux obligations législatives ou réglementaires en matière d'instruments financiers, d'émetteurs d'instruments financiers et de marchés d'instruments financiers.

Date	Nom du document	AMF (1)	Greffe (2)	Site Cegedim (3)
28/12/2011	Déclaration des dirigeants	x		
27/12/2011	Déclaration des dirigeants	x		
26/12/2011	Déclaration des dirigeants	x		
21/12/2011	Déclaration des dirigeants	x		
15/12/2011	Déclaration des dirigeants	x		
13/12/2011	Déclaration des dirigeants	x		
12/12/2011	Déclaration des dirigeants	x		
08/12/2011	Déclaration des dirigeants	x		
05/12/2011	Déclaration des dirigeants	x		
30/11/2011	Déclaration des dirigeants	x		
29/11/2011	Déclaration des dirigeants	x		
22/11/2011	Déclaration des dirigeants	x		
09/11/2011	Présentation du chiffre d'affaires T3 2011			x
09/11/2011	Chiffre d'affaires du 3e trimestre 2011	x		x
23/09/2011	Rapport Financier Semestriel 2011	x		x
23/09/2011	Présentation des résultats semestriels 2011			x
23/09/2011	Résultats consolidés semestriels 2011	x		x
31/08/2011	Approbation des comptes consolidés et sociaux de l'exercice 2010			x
03/08/2011	Présentation du chiffre d'affaires T2 2011			x
03/08/2011	Chiffre d'affaires semestriel 2011	x		x
05/11/2011	Comptes 2010 et annexes légales		x	
14/06/2011	Mise en place avec succès d'un contrat de crédit			x
06/07/2011	Bilan semestriel du Contrat de liquidité de la Société Cegedim	x		x
04/05/2011	Présentation du chiffre d'affaires du 1er trimestre 2011			x
04/05/2011	Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2011	x		x
04/05/2011	Avis de réunion valant avis de convocation à l'Assemblée Générale			x
22/04/2011	Annonce de la publication du Document de Référence 2010	x		x
21/04/2011	Document de Référence 2010	x		x
20/04/2011	Déclaration des dirigeants	x		
14/04/2011	Présentation des résultats annuels 2010			x
13/04/2011	Comptes consolidés annuels 2010	x		x
04/02/2011	Présentation du chiffre d'affaires T4 2010			x
04/02/2011	Chiffre d'affaires annuel 2010	x		x
27/01/2011	Déclaration des dirigeants	x		
05/01/2011	Déclaration du nombre d'actions et de droits de vote au 31/12/2010			x
03/01/2011	Bilan semestriel du contrat de liquidité de la Société Cegedim	x		x

(1) A compter du 1er juillet 2007, les informations déposées sur la banque des communiqués AMF (www.amf-france.org) restent à usage interne de l'AMF.
(2) Disponible sur www.infogreffe.fr et consultable au siège de la Société.
(3) Disponible sur www.cegedim.com (rubrique Finance) et consultable au siège de la Société.

25

INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Les participations de Cegedim sont exposées dans l'organigramme du point 7 du présent Document de Référence. Elles sont prises en compte pour l'élaboration des comptes consolidés du Groupe, conformément aux méthodes exposées en note 1 des comptes consolidés, présentés au point 20. Des commentaires spécifiques sur les principales filiales (dont le chiffre d'affaires individuel dépasse 30 000 000 euros) sont inclus dans le Rapport de Gestion figurant au point 26.

RAPPORT DE GESTION

26 Rapport de Gestion 202

26

RAPPORT DE GESTION

26.1 RAPPORT DE GESTION SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011 203

26.1.1 Rapport de Gestion de Cegedim SA 203
26.1.2 Rapport de Gestion du Groupe Cegedim 210

26.2 ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION 216

26.2.1 Résultats des cinq derniers exercices (en euros) 216
26.2.2 Inventaire des valeurs mobilières au 31 décembre 2011 217
26.2.3 Liste des Administrateurs en fonction, mandats et rémunérations 219
26.2.4 Informations sociales 221
26.2.5 Détail de l'activité des sociétés du Groupe Cegedim dont le chiffre d'affaires social dépasse 30 millions d'euros 222
26.2.6 Rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que sur les procédures de Contrôle interne mises en place par la Société 226

26.3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 232

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'augmentation de capital réservée aux salariés avec suppression du droit préférentiel de souscription 232
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux 233
Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'émission d'actions avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription 234
Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés 235
Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société CEGEDIM SA 238

26.4 TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE 239

Texte des projets de résolutions à l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire Annuelle et extraordinaire du 8 juin 2012 239

26.1 RAPPORT DE GESTION SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 8 juin 2012.

Rapport de Gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

26.1.1 RAPPORT DE GESTION DE CEGEDIM SA

Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

ACTIVITÉ DE CEGEDIM SA

Cegedim SA est une filiale de FCB, holding animatrice du Groupe Cegedim. Elle est cotée sur NYSE Euronext depuis 1995.

Cegedim fournit à ce titre diverses prestations centralisées à destination de ses filiales, telles que : gestion comptable, financière, juridique, ressources humaines, achats. Elle exerce également un rôle opérationnel, en mutualisant les ressources et les outils informatiques du Groupe, qu'elle met à disposition de ses filiales françaises et étrangères. Cette infrastructure est notamment le berceau d'un certain nombre de développements de produits, bénéficiant à l'ensemble du Groupe.

Cegedim exerce aussi, en son nom propre, certaines activités commerciales liées à la production d'informations, notamment avec ses départements statistiques (statistiques de ventes de produits pharmaceutiques), gestion et traitement de fichiers (bases de données nominatives professionnelles) et EDI (échange de données informatisé).

FAITS MARQUANTS

Emprunt « Refinancement crédit bancaire juin 2011 »

Le 10 juin 2011, dans le cadre de sa politique d'allongement de la maturité de sa dette bancaire, Cegedim SA a contracté un emprunt de 200 millions d'euros à échéance 2016 à taux variable, payable semestriellement. L'intégralité de cet emprunt a été utilisée pour rembourser la totalité de l'ancien crédit bancaire de 123 319 milliers d'euros sur le Terme A1 et 87 705 milliers de dollars sur le Terme A2. Ce nouvel emprunt a permis de solder la dette en dollars et enregistrer une différence de change définitive positive de 1 681 milliers d'euros et de signer les mainlevées des nantissements relatives à l'ancien crédit bancaire.

Caractéristiques de l'emprunt :

- montant : 200 000 000 euros ;
- date de règlement : 10 juin 2011 ;
- amortissement semestriel de 20 000 milliers d'euros par semestre ;
- dernière échéance : 10 juin 2016 ;
- taux variable.

Activation de frais de développement

Des frais de développement de logiciels (composés de charges salariales et de coûts de prestataires externes) ont été activés en immobilisations incorporelles pour un montant de 27 168 milliers d'euros, les conditions posées par le Plan Comptable Général pour cette activation étant remplies.

Attributions actions gratuites

Le Conseil d'Administration du 29 juin 2011 a été autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 juin 2011 à attribuer gratuitement un nombre maximum de 41 640 actions aux dirigeants et salariés du Groupe Cegedim (voir note 28 de l'annexe sociale).

Transmission Universelle de Patrimoine

Cegedim SA a absorbé les sociétés Apsys Net, Cegedim Holding CIS, Cegers et Deskom. Ces Transmissions Universelle du Patrimoine se sont réalisées le 3 janvier 2011 et le 1er juillet 2011 pour la société Deskom. En conséquence, le bilan de Cegedim SA au 31 décembre 2011 est constitué d'une part des éléments d'actif et de passif de la société et d'autre part des éléments d'actif et de passif des sociétés absorbées. De ces opérations se dégagent des malis fusion, correspondant à la différence entre la quote-part de l'actif net reçu des sociétés absorbées et la valeur nette comptable des titres chez Cegedim SA. S'agissant des sociétés Apsys Net, Cegedim Holding CIS et Cegers, les malis de fusion correspondent à des « vrai » malis. Conformément au plan comptable, ces malis sont comptabilisés en résultat financier pour un montant global de 3 173 milliers d'euros. Concernant la société Deskom, le mali de fusion correspond à un mali technique comptabilisé en fonds de commerce pour 5 365 milliers d'euros.

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ AU COURS DE L'EXERCICE 2011

Le chiffre d'affaires

En 2011, l'activité de Cegedim SA a progressé de 4,2 %, avec un chiffre d'affaires passant de 170,2 millions d'euros à 177,3 millions d'euros.

Les revenus de Cegedim SA sont principalement constitués de prestations de services et, le cas échéant, de ventes de logiciels et de matériels. Il s'agit d'activités relativement matures, que Cegedim SA exerce depuis de nombreuses années. Elles n'appellent pas de commentaires particuliers.

Les produits et charges d'exploitation

Les produits d'exploitation ont augmenté de 4,3 %. Les charges d'exploitation affichent une croissance de 8,0 %. Notamment, on constate sur l'exercice :

- une hausse de la production immobilisée pour 1,8 million d'euros par rapport à 2010 ;
- une stabilité des reprises sur amortissement et provisions sur la période ;
- une hausse du poste « autres achats et charges externes » pour 8,2 millions d'euros soit + 8,0 % par rapport à 2010 ;
- une hausse des salaires et charges sociales de 3,5 millions d'euros au cours de l'exercice ;
- une croissance des dotations aux amortissements sur immobilisations de 3,7 millions d'euros et des dotations aux provisions pour risques et charges pour 0,7 million d'euros, alors que les dotations aux provisions sur actif circulant se stabilisent à 0,3 million d'euros ;
- une baisse des autres charges pour 0,7 million d'euros.

Les autres postes de charges et produits d'exploitation enregistrent individuellement quelques variations dont l'impact en valeur absolue est peu significatif.

Le résultat d'exploitation s'établit à -1,2 millions d'euros en baisse de 7,0 millions d'euros par rapport à 2010.

Délais de paiement des fournisseurs

La balance âgée fournisseurs de Cegedim SA, avec une répartition Groupe et hors Groupe, est la suivante :

En euros	Total dettes fournisseurs au 31/12/2011	Total dettes fournisseurs non échues	Total dettes fournisseurs échues	Dettes échues à 30 jours	Dettes échues de 31 jours à 60 jours	Dettes échues > à 60 jours
Fournisseurs Groupe	17 662 397,88	17 215 129,70	447 268,18	422 344,18	960,00	23 964,00
Fournisseurs hors Groupe	12 217 428,74	11 864 256,86	353 171,88	48 760,32	25 178,06	279 233,50
TOTAL DETTES FOURNISSEURS	**29 879 826,62**	**29 079 386,56**	**800 440,06**	**471 104,50**	**26 138,06**	**303 197,50**

En euros	Total dettes fournisseurs au 31/12/2010	Total dettes fournisseurs non échues	Total dettes fournisseurs échues	Dettes échues à 30 jours	Dettes échues de 31 jours à 60 jours	Dettes échues > à 60 jours
Fournisseurs Groupe	20 056 754,24	19 979 566,88	77 187,36	33 271,53	0,00	43 915,83
Fournisseurs hors Groupe	5 103 569,79	4 987 230,45	116 339,34	36 687,77	2 808,21	76 843,36
TOTAL DETTES FOURNISSEURS	**25 160 324,03**	**24 966 797,33**	**193 526,70**	**69 959,30**	**2 808,21**	**120 759,19**

Les produits et charges financiers

Le résultat financier s'établit en gain à 21,8 millions d'euros contre un gain de 10,4 millions d'euros en 2010.

Il comprend 75,6 millions d'euros de charges financières dont 55,4 millions d'euros d'intérêts et charges assimilés principalement liés à la mise en place du financement pour l'acquisition du groupe Dendrite, une différence négative de change de 0,8 million d'euros et des dotations financières aux amortissements et provisions de 19,4 millions d'euros.

Les produits financiers s'élèvent à 97,3 millions d'euros en 2011. Ils tiennent compte, en partie, de dividendes perçus pour un montant de 46,9 millions d'euros sur 2011, de 24,7 millions d'euros d'autres intérêts et produits assimilés et de 22,2 millions d'euros de reprises sur provisions et transferts de charges.

Le résultat courant avant impôt

Le résultat courant avant impôt ressort en forte hausse à 20,5 millions d'euros contre 16,2 millions d'euros en 2010.

Le résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel 2011 s'établit à - 1,0 million d'euros, en baisse de 0,7 million d'euros par rapport à l'année dernière.

Impôts

Le poste impôt en 2011 se solde par un produit de 4,2 millions d'euros.

Le résultat net

Le résultat de l'exercice se solde par un gain de 23,3 millions d'euros en 2011 contre un gain de 20,8 millions d'euros en 2010.

Le tableau des résultats des cinq derniers exercices prévu par l'article 148 du décret du 23 mars 1967 est joint en annexe au présent rapport.

Bilan

Au 31 décembre 2011, le total du bilan de Cegedim SA s'élève à 1 107 millions d'euros contre 1 073 millions d'euros pour l'exercice précédent, soit une variation positive de 3,2 %.

ACTIVITÉ DES FILIALES

L'activité des filiales est décrite dans la partie du Rapport de Gestion consacrée aux comptes consolidés. Le tableau des filiales et participations, annexé aux états financiers, donne également les précisions nécessaires.

Un commentaire spécifique figure en annexe au présent rapport sur les filiales dont le chiffre d'affaires social dépasse 30 millions d'euros.

Structure financière et situation d'endettement

Les capitaux propres s'élèvent à 391,5 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 382,1 millions d'euros au 31 décembre 2010. Cette hausse résulte d'une augmentation combinée du résultat de l'exercice et des autres réserves. Les autres composants sont stables entre 2010 et 2011.

Les dettes financières sont en forte hausse à 548,3 millions d'euros contre 550,4 millions d'euros sur l'exercice précédant.

Compte tenu de la situation de trésorerie active, l'endettement financier net reste stable sur la période et s'élève à 544,1 millions d'euros contre 544,8 millions d'euros à fin 2010.

Investissements

Les investissements de Cegedim SA sont liés à ses activités et concernent logiquement l'infrastructure informatique et les participations. Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes progressent de 26,5 millions d'euros en 2011.

PRISES DE PARTICIPATIONS DIRECTES ET INDIRECTES

Société	% détenu	Détention	Date d'entrée
Next Plus	49,00 %	Détention indirecte via sa filiale Cegedim Tunisie	Création en décembre 2011
Pharmec Healthcare Software SRL	100,00 %	Détention indirecte via sa filiale Cegedim Roumanie à hauteur de 99,95 % et de sa filiale CDS à hauteur de 0,05 %	Acquisition en avril 2011

CESSIONS DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice 2011, Cegedim n'a pas cédé de participations en dehors du Groupe.

Activité en matière de recherche et de développement

Cegedim SA regroupe les équipes de développement mutualisées, affectées aux projets utilisant l'infrastructure informatique partagée du Groupe. Les projets de développement sont immobilisés dans les comptes sociaux à hauteur de 27,7 millions d'euros, tous projets confondus. Ceux-ci ont été activés au bilan, les conditions posées par le Plan Comptable Général pour cette activation étant remplies.

La Société a poursuivi et intensifié le développement de son offre *Mobile Intelligence* pour la gestion des forces de vente des laboratoires pharmaceutiques, en insistant sur les fonctionnalités permettant d'optimiser le déploiement de la solution et son paramétrage. Un effort significatif a également été entrepris sur les offres déclinées autour de la base de données *OneKey*, clé de voûte des applications du Groupe.

En tant que coordinateur de l'ensemble des projets de R&D du Groupe, Cegedim continue en outre de favoriser l'extension au niveau mondial des solutions identifiées comme les plus performantes au niveau régional.

Outre ces développements spécifiques, Cegedim assure la maintenance applicative quotidienne de l'ensemble des offres mutualisées du Groupe, selon un budget relativement comparable chaque année.

Analyse de l'évolution des affaires

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE DE NATURE FINANCIÈRE

Les indicateurs financiers clés chez Cegedim SA sont les suivants :

- le chiffre d'affaires réalisé avec le Groupe et en dehors du Groupe ;
- les dividendes perçus ;
- les investissements ;
- la structure financière.

Ils ont fait l'objet de commentaires détaillés plus haut.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE DE NATURE NON FINANCIÈRE

Cegedim a mis en place la mutualisation des ressources informatiques à disposition de ses filiales et de leurs clients. Il est donc fondamental pour Cegedim d'être à la pointe des nouvelles technologies et de s'assurer du niveau optimum de fonctionnement de ces installations, d'en assurer la maintenance et la sécurité (sécurité physique, sécurité des accès, des informations, de l'administration des systèmes et des développements).

Cegedim considère la formation de ses équipes comme un facteur clé de succès, permettant d'assurer la satisfaction de ses clients et la motivation de ses collaborateurs. La politique générale de formation pratiquée chez Cegedim consiste principalement à adapter en permanence les compétences de ses équipes de recherche et développement, et à accompagner ses collaborateurs dans l'acquisition de compétences nouvelles nécessaires à leur pratique professionnelle.

L'expansion internationale du Groupe Cegedim, notamment par voie de croissance externe, s'appuie sur sa capacité à intégrer de nouvelles activités. Dans ce domaine, les mesures prises par Cegedim visent à accélérer l'intégration des nouvelles activités, maîtriser les risques inhérents aux opérations de croissance et en suivre la performance.

Facteurs de risques et utilisation des instruments financiers

Les activités de Cegedim SA demeurent soumises aux risques habituels inhérents à l'exercice de ses métiers ainsi qu'aux risques de nature politique ou géopolitique liés à sa présence mondiale dans la plupart de ses activités ainsi qu'aux événements imprévisibles liés à des cas de force majeure. Les principaux risques identifiés sont les suivants :

RISQUE DE CHANGE

Cegedim SA réalise 30 % de son chiffre d'affaires à l'export, essentiellement dans la zone euro. La Société n'est donc exposée que de façon relativement limitée au risque de change. Ainsi la Société n'a pas mis en place de politique de couverture du risque de change.

RISQUE DE TAUX ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Afin de limiter les effets d'une hausse des taux d'intérêts sur le niveau de ses frais financiers et comme demandé dans la convention de crédit, Cegedim SA a décidé de mettre en œuvre une politique de couverture des risques consistant à protéger un taux de financement maximum annuel sur la durée des emprunts.

Cegedim SA assure la couverture du risque de taux en fonction de la dette actuelle mais également en fonction de l'évolution probable de sa dette, en particulier de l'évolution des tirages sur sa ligne de revolving. En fonction de la position à gérer et du taux de référence retenu, une stratégie de couverture est mise en place. Elle a pour but de protéger le taux de référence et de permettre de profiter, au moins en partie, des évolutions favorables. Ces stratégies de couvertures sont constituées d'instruments dérivés fermes et d'instruments dérivés optionnels. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la capacité de Cegedim SA à se couvrir efficacement contre les risques de taux.

Le montant des emprunts exposés au risque de taux s'élève au 31 décembre 2011 à 108 135 milliers d'euros.

Cf. infra pour les facteurs de risque significatifs au niveau consolidé.

RISQUE CLIENT

Les clients de Cegedim SA sont essentiellement des laboratoires pharmaceutiques, des médecins, des pharmaciens, des compagnies et mutuelles d'assurance santé. Ils ne présentent pas de risques significatifs de contrepartie.

Événements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice

Il n'y a eu, à la connaissance de la Société, aucun évènement ou changement, post clôture, de nature à modifier de façon significative la situation du Groupe.

Cf. infra pour les événements post-clôture au niveau consolidé.

Évolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir

Le chiffre d'affaires, constitué d'un mixte d'activités matures et émergeantes, devrait légèrement progresser en 2012. Le résultat opérationnel courant devrait également légèrement progresser en 2012.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est a signalé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 273 666 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève à 98 793 euros.

Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 23 244 094,72 euros en totalité au compte Autres Réserves.

MONTANT – MISE EN PAIEMENT – RÉGIME FISCAL DU DIVIDENDE

Il n'y a pas de dividende mis en paiement.

DIVIDENDE ET DÉTENTION PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS

Au cas où, lors de la mise en paiement du dividende, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention des dites actions, serait affecté au compte report à nouveau.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Nombre d'actions		Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
		Dividende		Autres revenus distribués	
		Par action	Global		
2008	9 331 449	0,00 €	0,00 €	Néant	Néant
2009	13 997 173	1,00 €	13 997 173,00 € (1)	Néant	Néant
2010	13 997 173	1,00 €	13 997 173,00 € (2)	Néant	Néant

(1) Le dividende réellement versé au titre de 2009 s'est élevé à 13 963 775 € car les actions autodétenues n'ouvrent pas droit au dividende.
(2) Le dividende réellement versé au titre de 2010 s'est élevé à 13 952 709 € car les actions autodétenues n'ouvrent pas droit au dividende.

Informations sur la détention du capital par certains actionnaires

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires (personnes physiques ou morales) possédant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote au 31 décembre 2011 :

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	% détenu	Nombre de votes simples	Nombre de votes doubles		Total voix	% droits de vote
				Actions	Voix		
FCB	7 358 629	52,57 %	2 492 792	4 865 837	9 731 674	12 224 466	64,91 %
FSI	2 102 061	15,02 %	2 102 061	0	0	2 102 061	11,17 %
Public*	4 496 357	32,12 %	4 487 237	9 120	18 240	4 505 477	23,92 %
Cegedim	40 126	0,29 %	0	0	0	0	0,00 %
TOTAL	**13 997 173**	**100,00 %**	**9 082 090**	**4 874 957**	**9 749 914**	**18 832 004**	**100,00 %**

* *Y compris la participation de Alliance Healthcare France et du contrat de liquidité.*

À la connaissance de la Société, à la date du présent Document de Référence, les actionnaires détenant plus de 5 % du capital ou des droits de vote sont : FCB, FSI et Alliance Healthcare France.

En 2011, aucun franchissement de seuil n'a été déclaré. En 2010, pour rappel, Financière de l'Echiquier avait transmis à la Société en date du 16 décembre 2010 sa déclaration de franchissement à la baisse du seuil des 5 %. Alliance Healthcare France avait transmis à la Société en date du 31 mars 2010 sa déclaration de franchissement à la baisse du seuil des 10 %.

Au 31 décembre 2010, la composition du capital et des droits de vote était la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	% détenu	Nombre de votes simples	Nombre de votes doubles		Total voix	% droits de vote
				Actions	Voix		
FCB	7 327 087	52,35 %	2 461 250	4 865 837	9 731 674	12 192 924	64,62 %
FSI	2 102 060	15,02 %	2 102 060	0	0	2 102 060	11,14 %
JCL	57 812	0,41 %	19 316	38 496	76 992	96 308	0,51 %
Public*	4 477 456	31,99 %	4 457 972	9 658	19 316	4 477 288	23,73 %
Cegedim	32 758	0,23 %	0	0	0	0	0,00 %
TOTAL	**13 997 173**	**100,00 %**	**9 040 598**	**4 913 991**	**9 827 982**	**18 868 580**	**100,00 %**

* *Y compris la participation de Alliance Healthcare France et du contrat de liquidité.*

Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique (art. L. 225-100-3)

En cas d'offre publique, il n'existe pas de dispositions particulières susceptibles d'avoir une incidence sur :

- la structure du capital de la Société ;
- les restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ;
- les participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12 ;
- les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration ainsi qu'à la modification des statuts de la Société ;
- les pouvoirs du Conseil d'Administration, en particulier l'émission ou le rachat d'actions.

En outre,

- il n'existe pas de conventions portées à la connaissance de la Société en application de l'article L. 233-11 ;
- il n'existe pas de détenteurs de titres comportant des droits de contrôle spéciaux, (à l'exception des droits de vote doubles, dont l'attribution est totalement indépendante de la survenance d'une offre publique) ;
- il n'est prévu aucun mécanisme particulier de contrôle dans le système d'actionnariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ledit personnel ;
- la Société n'a pas connaissance d'accords entre actionnaires qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote ;
- les accords conclus par la Société, qui sont susceptibles d'être modifiés ou de prendre fin en cas de changement de contrôle de la Société, sont relativement peu nombreux et relèvent d'un caractère confidentiel ; les facultés de modification ou de résiliation n'ont aucun caractère systématique, et, dans le cas d'une telle éventualité, n'auraient qu'un impact relativement peu significatif pour la Société ;
- il n'existe pas d'accords prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'Administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse, ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique.

Concernant des accords conclus par la Société et susceptibles d'être modifiés ou de prendre fin en cas de changement de contrôle de la Société, Cegedim n'a pas pour politique de pratiquer de tels accords. En revanche, il existe des clauses de protection des propriétés intellectuelles du Groupe.

Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice. Au 31 décembre 2011, le Fonds Commun de Placement d'Entreprise est composé de 87 174 actions Cegedim, représentant 0,62 % du capital.

Observations du Comité d'Entreprise

En application des dispositions de l'article L. 432-4 du Code du travail nous vous informons que le Comité d'Entreprise n'a pas formulé d'observation sur la situation économique et sociale de la Société.

Contrôle des Commissaires aux comptes

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 de ce même Code, conclues ou poursuivies au cours de l'exercice, après avoir été dûment autorisées par votre Conseil d'Administration. Les Commissaires aux comptes ont été dûment avisés de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur Rapport Spécial que nous tenons à votre disposition conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues au cours de l'exercice 2011 à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières, sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux Administrateurs et aux Commissaires aux comptes et sont annexés au présent rapport.

Jetons de présence

Nous vous proposons de statuer sur le montant global des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration pour l'exercice en cours, qui pourrait être fixé à 114 milliers d'euros.

Informations concernant les mandataires sociaux

LISTE DES MANDATS SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons en annexe la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par chacun des mandataires sociaux de la Société.

RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

En application de l'article L. 225-102-1, al. 2 du Code de commerce, nous vous indiquons que le montant des rémunérations et des avantages de toute nature que chaque mandataire social de la Société a reçu au titre de l'exercice écoulé de la part des sociétés contrôlées par votre Société au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce est indiqué en annexe.

Opérations sur titres

ACTIONS AUTODÉTENUES

Au cours de l'année 2011, la Société n'a procédé à aucune opération d'acquisition ou de cession d'actions propres.

Il est à noter que la Société a mis en place un contrat de liquidité auprès de Cheuvreux SA doté de 500 000 euros. Au 31 décembre 2011, le contrat dispose de 14 458 titres Cegedim et 32 626,49 euros de trésorerie.

OPÉRATIONS SUR TITRES DES MANDATAIRES SOCIAUX

Voici l'état récapitulatif, à la connaissance de la Société, des opérations sur titres des mandataires sociaux sur la période du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011 :

	Nombre de titres achetés	Nombre de titres vendus
Jean Claude Labrune	-	57 812
FCB	66 395	34 853
Laurent Labrune	-	-
Aude Labrune	35	-
Pierre Marucchi	25 288	100
GIE GERS	-	-
Philippe Alaterre	-	-
Alliance Healthcare France	-	-
Anthony Roberts	-	-
Jean Pierre Cassan	-	-
Jean-Louis Mery	-	-
FSI	-	-
Nicolas Manardo	-	-
Jacques Henri David	-	-
TOTAL	**91 718**	**92 765**

26.1.2 RAPPORT DE GESTION DU GROUPE CEGEDIM

Présentation des comptes consolidés

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe Cegedim sont établis au 31 décembre 2011 conformément aux normes comptables internationales telles qu'adoptées dans l'Union européenne. Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (« International Financial Reporting Standards »), les IAS (« International Accounting Standards ») et leurs interprétations d'application obligatoire à la date d'arrêté.

Situation et activité du Groupe au cours de l'exercice écoulé

ACTIVITÉS DU GROUPE

Fondée en 1969, Cegedim est une entreprise mondiale de technologies et de services spécialisée dans le domaine de la santé. Cegedim propose des prestations de services, des outils informatiques, des logiciels spécialisés, des services de gestion de flux et de bases de données. Ses offres s'adressent notamment aux industries de santé, laboratoires pharmaceutiques, professionnels de santé et compagnies d'assurance.

Les compétences du Groupe Cegedim se répartissent en trois secteurs :

- « CRM et données stratégiques » ;
- « Professionnels de santé » ;
- « Assurances et services ».

Leader mondial du CRM pharmaceutique, son cœur de métier historique, Cegedim accompagne les plus grands laboratoires pharmaceutiques dans leurs projets de CRM (*Customer Relationship Management*) et mesure l'efficacité de leurs actions marketing et vente. Les outils de CRM du Groupe Cegedim, fortement valorisés par ses bases de données stratégiques, apportent à ses clients un éclairage avisé sur leur marché et leurs cibles, afin d'optimiser leurs stratégies et leurs retours sur investissement.

Cegedim se positionne aussi comme l'un des principaux éditeurs européens de logiciels de gestion médicaux et paramédicaux. Structurés, évolutifs et communicants, ces logiciels s'adaptent aux besoins des professionnels de santé tout en répondant aux dernières exigences techniques et réglementaires.

Capitalisant sur ses compétences en édition de logiciels professionnels et en traitement d'informations complexes, le Groupe propose également des offres consacrées aux acteurs de l'assurance maladie et des solutions de gestion à forte valeur ajoutée à ses nombreux clients intéressés par les problématiques d'externalisation et d'échanges dématérialisés.

Cegedim s'inscrit dans une démarche continue de développement et de synergie entre ses activités, avec l'ambition affichée d'être l'un des principaux interlocuteurs des partenaires de santé et de se situer au cœur de leurs besoins d'informations.

FAITS MARQUANTS

Acquisitions

Cegedim a saisi l'opportunité de développer une activité stratégique sur le marché de l'informatisation des pharmaciens et des médecins en Roumanie en se portant acquéreur, le 15 avril 2011, de la société Pharmec qui détient plus d'un tiers du marché de l'informatisation des pharmacies dans ce pays pour un chiffre d'affaires d'environ 1 million d'euros. Par ailleurs, cette acquisition renforce l'offre data de Cegedim en Roumanie à destination des laboratoires pharmaceutiques.

Créée en janvier 2011 pour les besoins de cette opération, suite à un spin-off d'un grand groupe industriel roumain, la société Pharmec regroupe l'ensemble de ces activités informatiques et de services à destination des pharmaciens et des médecins.

Cette opération a été financée par fonds propres. Selon les accords signés entre les parties, les autres conditions de cette transaction sont confidentielles.

Refinancement du crédit bancaire souscrit lors de l'acquisition de Dendrite en mai 2007

Cegedim a mis en place avec succès un contrat de crédit de 5 ans de 280 millions d'euros (term loan et "revolver") le 10 juin 2011. Ce refinancement a permis de rembourser le crédit bancaire mis en place en mai 2007. Le « Security Package » de la facilité de crédit initiale a été intégralement levé. La syndication a été lancée pour un montant de 250 millions d'euros et a été sursouscrite. Ainsi la facilité a été portée à 280 millions euros et toutes les banques ont été significativement réduites.

Cette facilité se répartit entre un crédit moyen terme amortissable de 200 millions d'euros et un crédit revolver de 80 millions euros.

Allongement de deux ans de la maturité du crédit subordonné

FCB (Société détenue par la famille Labrune et principal actionnaire de Cegedim avec 52 % du capital) a accordé un prêt à Cegedim SA de 50 millions d'euros en mai 2007. FCB a souscrit à l'augmentation de capital de décembre 2009 en partie par compensation de sa créance. Ramenant ainsi son prêt à 45,1 millions d'euros. Ce prêt est in fine avec échéance en mai 2014.

En date du 21 septembre 2011 un avenant entre FCB et Cegedim a été signé, aux mêmes conditions financières, afin de prolonger ce prêt jusqu'au 10 juin 2016.

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ AU COURS DE L'EXERCICE 2011

Dans un environnement difficile, Cegedim enregistre un recul de son chiffre d'affaires et de son résultat opérationnel. Ce recul a été atténué par une bonne diversification des activités, des clients et des zones géographiques, combinée à un bon dynamisme commercial.

L'effort d'innovation significatif de ces trois dernières années se traduit pour le Groupe, en 2012, par le succès de sa plateforme pour les offres SaaS (CDF - Cegedim Dynamic Framework) basée sur une architecture inédite et pionnière. Elle sera déployée sur de nombreux applicatifs du Groupe avec, pour commencer, les offres logiciels à destination des pharmaciens au Royaume-Uni.

La poursuite de la dynamique commerciale, le lancement de nouveaux produits innovants et la mise en place du Plan d'Amélioration de la Performance impacteront positivement le résultat opérationnel courant du Groupe à partir du second semestre 2012.

Sur l'exercice 2011, Cegedim enregistre un chiffre d'affaires consolidé de 911,5 millions d'euros, en recul de 1,6% en données publiées et de 2,8% en données organiques par rapport à 2010. Les acquisitions ont contribué positivement à la hausse du chiffre d'affaires à hauteur de 1,7% et les effets de change négativement à hauteur de 0,6%.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 83,9 millions d'euros en recul de 22,3% par rapport à 2010. Ce recul résulte de la hausse des frais de personnel au premier semestre et de la baisse du chiffre d'affaires au second semestre. Ainsi, la marge opérationnelle courante ressort à 9,2%, contre 11,7% un an plus tôt. Il est à noter que la mise en place du Plan d'Amélioration de la Performance a permis d'enregistrer une baisse de 4% des frais de personnel entre le premier et le second semestre 2011.

Le coût de l'endettement financier progresse de 34,3 à 37,7 millions d'euros, soit 9,9%. Le taux d'impôt effectif s'établit à 17,2%.

Le résultat net consolidé part du Groupe s'établit à 32,6 millions d'euros et le bénéfice par action à 2,3 euros contre -1,2 euros un an plus tôt, suite à l'impact du retraitement de la marque Dendrite.

La présence mondiale du Groupe et la diversification de ses activités lui ont permis de limiter les effets des crises, événements géopolitiques et catastrophes naturelles survenus en 2011.

	CA 2011	CA 2010	Résultat opérationnel courant 2011		Résultat opérationnel courant 2010*	
	en K€	*en K€*	*en K€*	*en %*	*en K€*	*en %*
CRM et données stratégiques	510 631	526 513	33 627	6,6	51 263	9,7
Professionnels de santé	259 795	271 002	29 299	11,3	36 795	13,6
Assurances et services	141 037	129 159	20 979	14,9	19 921	15,4
TOTAL	**911 463**	**926 674**	**83 905**	**9,2**	**107 979**	**11,7**

* *Les comptes comparatifs présentés au 31/12/2010 sont établis en appliquant rétrospectivement la méthode de comptabilisation par capitaux propres des écarts actuariels afférents aux provisions pour retraites et obligations assimilées.*

CRM ET DONNÉES STRATÉGIQUES

Sur 2011, le chiffre d'affaires du secteur s'établit à 510,6 millions d'euros, en recul de 3,0% en données publiées. Les acquisitions ont contribué positivement au chiffre d'affaires à hauteur de 0,2%, alors que l'effet devise est négatif de 0,9%. En données comparables, le chiffre d'affaires recule de 2,3% sur la période.

Le résultat opérationnel courant du secteur s'établit à 33,6 millions d'euros en recul de 17,6 millions d'euros par rapport à 2010. Ainsi la marge opérationnelle courante ressort à 6,6%, contre 9,7% un an plus tôt. Cependant il convient de souligner la très nette amélioration de la marge au second semestre 2011 : 10,2% contre 2,8% au premier semestre 2011.

Cette vive reprise résulte de l'impact positif de la stabilisation du nombre d'utilisateurs des solutions Cegedim au niveau mondial et de la fiabilisation totale des outils d'implémentation.

Le secteur est également porté par :

- La croissance des pays émergents (14% du chiffre d'affaires) ;
- Le développement des solutions de Compliance liées au Sunshine Act aux Etats-Unis et aux règlementations équivalentes applicables qui s'étendent en Europe ;
- La base de données mondiale des professionnels de santé OneKey, cœur des activités CRM de Cegedim, qui a franchi la barre de plus de 8 millions de professionnels de santé début 2012 ;
- La nouvelle version de l'offre Mobile Intelligence sur iPad qui sera lancée au second semestre 2012.

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Sur 2011, le chiffre d'affaires du secteur s'établit à 259,8 millions d'euros, en recul de 4,1% en données publiées. Les acquisitions (Pulse aux Etats-Unis et Pharmec en Roumanie) ont contribué positivement au chiffre d'affaires à hauteur de 2,6%, l'effet devise entraînant une baisse de 0,3%. En données comparables, le chiffre d'affaires recule de 6,5% sur la période.

Le résultat opérationnel courant du secteur s'établit à 29,3 millions d'euros en recul de 7,5 millions d'euros par rapport à 2010. Ainsi la marge opérationnelle courante ressort à 11,3%, contre 13,6% un an plus tôt.

L'essentiel de la baisse du chiffre d'affaires du secteur Professionnels de santé résulte du fort recul des activités de Cegelease et RNP (-12%) en partie compensé par la croissance du pôle Cegedim Healthcare Software (+4%), les marges évoluant en conséquence.

Cegedim devrait profiter :

- Du développement de la politique du paiement à la performance des médecins dans le monde ;
- Du lancement en France en janvier 2012 de monLogicielMedical.com, logiciel médical full web ;
- De la croissance de l'activité de Pulse aux Etats-Unis ;
- Du redressement attendu de RNP et de Cegelease.

ASSURANCES ET SERVICES

Sur 2011, le chiffre d'affaires du secteur s'établit à 141,0 millions d'euros, en croissance de 9,2 % en données publiées. Les acquisitions ont contribué positivement à la hausse du chiffre d'affaires à hauteur de 6,2 %. Les effets de change ont eu un impact positif de 0,1 %. En données comparables, le chiffre d'affaires progresse de 2,9 % sur la période.

Le résultat opérationnel courant du secteur s'établit à 21,0 millions d'euros en hausse de 1,1 million d'euros par rapport à 2010. Ainsi, la marge opérationnelle courante ressort à 14,9 %, contre 15,4 % un an plus tôt.

La forte croissance de ce secteur a été portée par l'évolution positive des services en ligne dans la gestion du tiers payant.

La croissance future est assurée avec le déploiement de ces offres vers l'hôpital et les dentistes, après le succès de l'optique en 2011.

RESSOURCES FINANCIÈRES

Le total bilan consolidé de Cegedim s'élève au 31 décembre 2011 à 1 393 millions d'euros, en légère progression par rapport à la fin de l'année 2010. La structure du bilan est robuste avec des capitaux propres en progression de 7,5 %, qui représentent 37 % du total de l'actif. Cette évolution résulte essentiellement d'une progression du résultat net consolidé de 48,9 millions d'euros.

Les écarts d'acquisition, suite à l'impact de change euro contre dollar, s'établissent à 725 millions d'euros, contre 711 à la fin de l'année 2010. Ils se maintiennent à 52 % du total du bilan.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie (73,1 millions d'euros) excèdent en valeur la dette financière à moins d'un an (49,9 millions d'euros).

La dette financière nette s'établit à 453,3 millions d'euros, contre 461,6 millions d'euros à la fin 2010. Cette baisse de 8,3 millions d'euros résulte d'une baisse de 14,3 millions d'euros de la dette brute, contrebalancée par un recul de la trésorerie de 6 millions d'euros. Le Groupe respecte l'ensemble de ses covenants bancaires à fin 2011.

Avant coût de l'endettement financier net et impôts, la capacité d'autofinancement atteint 140 millions d'euros soit un recul de 13 % par rapport à fin 2010. Le niveau du gearing s'améliore puisqu'il s'établit à 0,9 contre 1,1 à fin juin 2011 et 1,0 à fin décembre 2010.

Structure financière et situation d'endettement

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à 516,2 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 480,3 millions d'euros au 31 décembre 2010, traduisant une progression de 35,9 millions d'euros. Cette augmentation s'explique par une progression des écarts de conversion Groupe de 14,7 millions d'euros combinés à la variation positive du résultat Groupe pour 16,2 millions d'euros suite notamment à l'impact de l'abandon de la marque Dendrite en septembre 2010. La part revenant aux intérêts minoritaires dans ces capitaux propres s'établit à 0,5 million d'euros au 31 décembre 2011, soit 0,1 %. Les dettes à moins d'un an s'élèvent à 51,9 millions d'euros et les dettes à plus d'un an à 483,7 millions d'euros, soit un total de 535,6 millions d'euros, contre 549,9 millions d'euros en 2010. Soit un recul de 14,3 millions d'euros.

Compte tenu de la situation de trésorerie active, l'endettement net du Groupe s'élève à 462.5 millions d'euros contre 470.8 millions d'euros à fin 2010, en baisse de 8,3 millions d'euros. Il représente 0,9 fois le montant des capitaux propres, contre 1,0 fois en 2010.

La capacité d'autofinancement du Groupe avant coût de l'endettement financier net s'élève à 140,1 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 160,6 millions d'euros au 31 décembre 2010.

La société Cegelease a conclu avec la société Natixis une opération d'échange de flux, aux termes de laquelle, d'une part, la société Natixis doit verser à la société Cegelease, les montants prévisionnels au titre des créances de loyers, et, d'autre part, la société Cegelease doit verser à la société Natixis, les montants réels au titre de ces mêmes créances. L'opération d'échange de flux ayant rendu certaines les créances futures de Cegelease, Natixis lui a octroyé un cash collatéral qui se rembourse au fur et à mesure de l'encaissement des créances. En garantie de ses obligations de remboursement du cash collatéral, la société Cegelease s'est engagée à remettre en pleine propriété, à la société Natixis, les créances concernées et résultant de son activité de location de biens. Les intérêts financiers sont calculés sur le cash collatéral. Le cash collatéral, qui est l'en-cours actualisé des loyers restants à encaisser des clients pour le compte de Natixis s'élève à un peu moins de 4 millions d'euros au 31 décembre 2011. Les remboursements 2012 sont estimés à 4 millions d'euros permettant un remboursement total de cette dette en 2012.

Investissements

Les prises de participation, directes par Cegedim SA, ou indirectes via les filiales du Groupe, ont été exposées précédemment.

En 2011, les immobilisations incorporelles nettes consolidées progressent de 21,4 millions d'euros et les immobilisations corporelles nettes consolidées progressent de 0,9 million d'euros.

Activité en matière de recherche et développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges au titre de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Les dépenses de développement de nouveaux projets internes sont immobilisées dès lors que les critères suivants sont strictement respectés, conformément à la norme IAS 38 :

- le projet est nettement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- la faisabilité technique du projet est démontrée et le Groupe a l'intention et la capacité financière de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet ;
- il est probable que le projet développé générera des avantages économiques futurs qui bénéficieront au Groupe.

À défaut, les dépenses de développement sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Au moment de sa mise en service, le projet dont le développement est achevé est transféré au bilan dans la catégorie d'actifs à laquelle il correspond (généralement en logiciels) et les amortissements sont pratiqués sur la base de la durée prévisible d'utilisation.

Les coûts de développement activés en 2011 dans les comptes consolidés s'élèvent à 47,1 millions d'euros, dont environ 25,8 millions d'euros pour Cegedim SA.

Cegedim SA regroupe les équipes de recherche et de développement mutualisées, affectées aux projets utilisant l'infrastructure informatique partagée du Groupe. Des centres de R&D régionaux ainsi que certaines filiales disposent également de leurs propres équipes et conduisent leurs actions de R&D sous la coordination exclusive du siège.

Les projets menés par le Groupe concernent le secteur « CRM et données stratégiques » pour un montant global de 27,5 millions d'euros, le secteur « Professionnels de santé » pour 8,9 millions d'euros, et le secteur « Assurances et services » pour 10,7 millions d'euros. Les projets en service ont une durée d'amortissement moyenne d'environ 5 ans, outre trois projets structurants amortis sur 20 ans ou 15 ans.

Ces efforts de développement spécifiques sont complétés par des investissements logiciels et matériels. Des travaux d'équipes informatiques dédiées, réalisés au quotidien au sein des différentes filiales du Groupe, permettent d'assurer la maintenance applicative de l'ensemble des offres commercialisées (le coût est affecté en charges de l'exercice).

Au total, le Groupe Cegedim consacre environ 8 % de son chiffre d'affaires consolidé à la recherche et au développement, sans que ce chiffre soit un objectif.

Analyse de l'évolution des affaires

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE DE NATURE FINANCIÈRE

Les indicateurs financiers clés du Groupe Cegedim sont :

- le chiffre d'affaires sectoriel consolidé ;
- le résultat opérationnel courant consolidé ;
- les investissements ;
- la structure financière.

Ils ont fait l'objet de commentaires détaillés plus haut.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE DE NATURE NON FINANCIÈRE

Les indicateurs clés de performance de nature non financière applicables à Cegedim SA le sont également au niveau du Groupe consolidé.

Ils sont complétés par différents indicateurs spécifiques aux métiers du Groupe, notamment :

- le suivi du nombre d'utilisateurs des offres CRM ;
- ainsi que le contenu qualitatif et quantitatif des bases de données commercialisées par le Groupe.

Le Groupe Cegedim revendique actuellement plus de 200 000 utilisateurs de ses offres et ambitionne de proposer de nouveaux services s'adressant aux 400 000 visiteurs informatisés dans le monde.

Facteurs de risques et utilisation des instruments financiers

Les activités du Groupe demeurent soumises aux risques habituels inhérents à l'exercice de ses métiers ainsi qu'aux risques de nature politique ou géopolitique liés à sa présence mondiale dans la plupart de ses activités ainsi qu'aux événements imprévisibles liés à des cas de force majeure. Les principaux risques identifiés sont les suivants :

RISQUE DE TAUX

Afin de limiter les effets d'une hausse des taux d'intérêts sur le niveau de ses frais financiers, le Groupe a décidé de mettre en œuvre une politique de couverture des risques consistant à protéger un taux de financement maximum annuel sur la durée des emprunts. Seule Cegedim SA a mis en place, lorsque nécessaire, une couverture des emprunts. Les couvertures de taux sont suivies de façon centralisée permettant ainsi de mesurer l'exposition globale du risque de taux du Groupe et de maîtriser parfaitement les instruments de marché utilisés dans le cadre des couvertures mises en place.

Le Groupe assure la couverture du risque de taux en fonction de la dette actuelle mais également en fonction de l'évolution probable de sa dette, en particulier de l'évolution des tirages sur sa ligne de revolving. En fonction de la position à gérer et du taux de référence retenu, une stratégie de couverture est mise en place. Elle a pour but de protéger le taux de référence et de permettre de profiter, au moins en partie, des évolutions favorables. Ces stratégies de couvertures sont constituées d'instruments dérivés fermes et d'instruments dérivés optionnels. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la capacité du Groupe à se couvrir efficacement contre les risques de taux.

Le montant des emprunts exposés au risque de taux s'élève au 31 décembre 2011 à 108 135 milliers d'euros de dette euros. Tous les autres emprunts sont couverts contre une évolution défavorable des taux d'intérêt.

RISQUE DE CHANGE

65 % des activités du Groupe sont réalisées par des filiales situées dans la zone euro, ce qui expose Cegedim à un risque de change limité. En effet, les effets de change ont impacté négativement de 0,6 % le chiffre d'affaires en 2011. Ces effets proviennent principalement de dollars américains (12 % du chiffre d'affaires), du dollar singapourien (4 % du chiffre d'affaires) et de la livre sterling (9 % du chiffre d'affaires). Le Groupe n'a pas mis en place de politique de couverture du risque de change.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité non opérationnel du Groupe est induit principalement par l'échéance de ses dettes bancaires et obligataires donnant lieu à paiement d'intérêts et/ou d'amortissement et les flux de paiement sur instruments financiers ainsi que sur les autres dettes ne donnant pas lieu à paiement d'intérêts.

Les emprunts sont suivis de façon centralisée.

L'endettement financier net au 31 décembre 2011 a légèrement diminué de 1,8 % par rapport au 31 décembre 2010.

Concernant les covenants financiers, la convention de crédit conclue par le Groupe impose le respect de covenants financiers à défaut desquels l'utilisation de tirage supplémentaire de la partie revolving du crédit pourrait cesser d'être disponible et le crédit pourrait éventuellement devenir exigible par anticipation.

Au 30 juin 2011 et au 31 décembre 2011, le Groupe respecte l'ensemble de ses covenants bancaires et obligataires.

Pour la convention bancaire, en dehors des covenants habituels à ce type de convention, le Groupe doit respecter deux ratios (dette financière nette contractuelle sur EBITDA contractuel pro forma et EBITDA contractuel pro forma sur coût de l'endettement contractuel pro forma).

Par contractuel on entend tel que défini dans les covenants du contrat de financement. Par pro forma on entend sur 12 mois glissant.

RISQUE CLIENTS

Les clients du Groupe sont essentiellement des laboratoires pharmaceutiques, des médecins, des pharmaciens, des compagnies et mutuelles d'assurance santé. Ils ne présentent pas de risques significatifs de contrepartie.

RISQUE RÉGLEMENTAIRE

Le département juridique du Groupe effectue le suivi des évolutions législatives et réglementaires en vigueur tout en veillant à la conformité des activités du Groupe aux lois et règlements qui lui sont applicables. L'évolution de la réglementation pourrait avoir une incidence sur la conduite des activités du Groupe et par conséquent sur la rentabilité.

Bien que le secteur de la santé soit très réglementé, le Groupe Cegedim, en tant que prestataire de services, n'est pas soumis à la même réglementation, hormis les règles relatives à la protection et au transfert des données personnelles. Celles-ci imposent notamment des déclarations systématiques aux organismes de contrôle exerçant dans les pays où le Groupe est propriétaire ou gérant de fichiers et bases de données.

Il n'existe pas de lien ou de dépendance technologique avec d'autres sociétés dont le seuil soit suffisamment significatif pour avoir une incidence sensible sur le Groupe. Les actifs nécessaires à l'exploitation sont détenus par le Groupe.

Par ailleurs, toute modification de la réglementation fiscale concernant les taux d'impôt, les prix de transfert, les dividendes, les régimes fiscaux particuliers ou les règles d'exonérations fiscales, est susceptible d'avoir une incidence sur le taux effectif d'impôt du Groupe et sur ses futurs résultats.

RISQUE JURIDIQUE

Le risque juridique représente pour le Groupe tout risque de litige en responsabilité, résultant d'une imprécision, négligence ou insuffisance susceptible de lui être imputable au titre de ses opérations ou en risque de contrefaçon au titre de droits de propriété intellectuelle détenus et/ou exploités par le Groupe au titre de ses activités. L'activité du Groupe dépend dans une large mesure de la protection efficace de ses droits de propriété intellectuelle relatifs aux marques utilisées, aux logiciels et aux bases de données que le Groupe développe.

Malgré le fait que le Groupe continue à assurer une part de sa responsabilité civile professionnelle, avec un assureur externe, les assurances de responsabilité sont de plus en plus difficiles à obtenir et coûteuses, en particulier aux États-Unis. Du fait des conditions de l'assurance, même lorsque le Groupe est couvert par des polices d'assurance, l'obtention d'une indemnisation de la part des assureurs peut ne pas être totalement satisfaisante.

À la connaissance du Groupe, il n'existe pas de litige non provisionné dans les comptes, susceptible d'avoir, ou ayant eu dans un passé récent, une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société ou du Groupe.

RISQUE POLITIQUE

Le risque politique se traduit par le risque lié à une situation politique ou une décision du pouvoir politique : nationalisation sans indemnité suffisante, révolution, exclusion de certains marchés, fiscalité discriminatoire, impossibilité de rapatrier les capitaux, etc.

De par sa dimension internationale étendue, le Groupe demeure vigilant quant aux évolutions politiques des différents pays où les filiales sont implantées.

RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

Dans le cadre de sa stratégie internationale, le Groupe Cegedim s'implique naturellement dans le développement durable afin de contribuer aux enjeux d'équité sociale vis-à-vis de ses collaborateurs et des communautés locales dans les 80 pays où le Groupe opère, à la préservation de l'environnement en minimisant l'impact des activités du Groupe sur son environnement et à l'efficacité économique. Ainsi, le programme de développement durable du Groupe Cegedim a été lancé en septembre 2008 à l'initiative de la Direction du Groupe. Appelé Cegedim Compact, il s'inspire du pacte mondial des Nations Unies, le « Global Compact ».

Agissant dans le secteur des technologies et des services liés à l'information et aux bases de données, le Groupe Cegedim a pour priorité d'apporter à ses clients et partenaires toute satisfaction concernant la sécurité des systèmes et des données. Le Rapport du Président sur le Contrôle interne détaille les mesures mises en œuvre en matière de sécurité des systèmes d'information au sein du Groupe Cegedim.

Les risques industriels sont également couverts par des polices d'assurance adéquates.

Les activités du Groupe Cegedim, compte tenu de leur nature essentiellement immatérielle (logiciels, bases de données, prestations intellectuelles), n'ont pas de répercussions significatives sur l'environnement. Dans le respect des lois et réglementations locales en matière d'hygiène, Cegedim a néanmoins mis en place des initiatives globales ou locales afin de réduire son impact sur l'environnement.

Événements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice

Il n'y a eu, à la connaissance de la Société, aucun évènement ou changement, post clôture, de nature à modifier de façon significative la situation du Groupe.

Évolution prévisible de la situation du Groupe et perspectives d'avenir

Dans les prochains mois, Cegedim va profiter :

- Du lancement de nouveaux produits innovants ;
- De la généralisation, pour les médecins, des politiques du paiement à la performance, en particulier en France ;
- De la dynamique commerciale engagée en 2011 dans les offres CRM, Compliance et OneKey ;
- De la révolution du contrôle des droits en ligne pour l'assurance santé ;
- De la poursuite, en interne, du Plan d'Amélioration de la Performance.

Ces facteurs impacteront positivement le chiffre d'affaires et l'EBITDA consolidés du Groupe à partir du second semestre 2012.

Informations sociales et environnementales

Pour répondre aux prescriptions de l'article L. 225-102-1 alinéa 4 du Code de commerce, nous vous donnons ci-dessous les informations requises.

INFORMATIONS SOCIALES

Nous annexons au présent rapport un tableau des informations requises.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Les activités du Groupe Cegedim, compte tenu de leur nature, n'appellent pas de commentaires particuliers en matière d'environnement.

Nous vous demandons conformément à l'article L. 225-100 et L. 233-16 du Code de commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés en annexe.

Le Conseil d'Administration

26.2 ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION

26.2.1 RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (EN EUROS)

Date d'arrêté	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Durée de l'exercice (mois)	**12**	**12**	**12**	**12**	**12**
Capital en fin d'exercice					
Capital social	13 336 506,43	13 336 506,43	13 336 506,43	8 891 004,63	8 891 004,63
Nombre d'actions					
■ ordinaires	13 997 173	13 997 173	13 997 173	9 331 449	9 331 449
■ à dividende prioritaire	-	-	-	-	-
Nombre maximum d'actions à créer					
■ par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
■ par droit de souscription	-	-	-	-	-
Opérations et résultats					
Chiffre d'affaires hors taxes	177 283 816,69	170 162 287,47	155 886 601,54	146 163 676,17	138 039 458,63
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	34 317 932,87	30 639 150,26	57 003 642,07	- 16 925 104,78	6 730 293,61
Impôts sur les bénéfices	- 4 165 196,80	- 5 208 993,00	- 9 130 423,50	- 11 300 284,17	- 7 377 518,42
Participation des salariés	451 210,94	287 614,98	315 857,59	660 299,39	254 486,00
Dot. amortissements et provisions	14 787 823,01	14 798 565,72	3 969 547,67	16 413 422,34	2 642 031,58
Résultat net	23 244 095,72	20 761 962,56	61 848 660,31	- 22 698 542,34	11 211 294,45
Résultat distribué	-	13 997 173,00	13 997 173,00	-	8 398 304,10
Résultat par action					
Résultat après impôt, participation, et avant dot. amortissements et provisions	2,72	2,54	4,70	- 0,67	1,48
Résultat après impôt, participation, et dot. amortissements et provisions	1,66	1,48	4,42	- 2,43	1,20
Dividende attribué	-	1,00	1,00	-	0,90
Personnel					
Effectif moyen des salariés	1 077	1 036	1 005	989	910
Masse salariale	51 518 673,47	49 314 463,90	46 540 429,98	45 136 048,62	40 295 672,42
Sommes versées en avantages sociaux (Sécurité Sociale, œuvres sociales…)	24 061 561,93	22 751 129,19	21 845 703,21	20 209 331,56	18 138 984,78

26.2.2 INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES AU 31 DÉCEMBRE 2011

Sociétés	Nombre d'actions ou de parts	% de participation	Valeurs nettes d'inventaire
I - Titres de participation			
1. Sociétés françaises			
Amix	500	100,00 %	7 622
Alliadis	8 161	100,00 %	44 224 377
Alliance Software	102 500	100,00 %	8 962 245
CDS	500	100,00 %	35 915
Cegedim Activ	873 900	100,00 %	30 000 000
Cegedim Logiciel Médicaux	1 000	100,00 %	10 073 973
Cegedim SRH	9 776 597	100,00 %	3 790 507
Cegelease	6 450	100,00 %	10 219 374
Cetip	39 311	99,66 %	1 178 995
CSD	2 178	76,64 %	1 796 673
Edipharm	200	20,00 %	3 049
GERS SAS	50	100,00 %	50 000
Hospitalis	1 000	100,00 %	37 000
Icomed	2 500	100,00 %	188 656
Incams	2 500	100,00 %	1 832 388
iGestion	1	0,00 %	1
MedExact	6 549	100,00 %	654 900
Cegedim Prestation Conseil Outsourcing	25 000	100,00 %	2 050 859
Pharmapost	1 000	100,00 %	2 362 599
Pharmastock	5 000	100,00 %	576 225
Reportive SA	80 019 361	100,00 %	2 448 150
Resip	1 600	100,00 %	20 434 710
RNP	26 000	100,00 %	2 429 694
Rosenwald	1 258	100,00 %	452 135
Sofiloca	1 000	100,00 %	15 245
SCI 2000	159	68,83 %	846 739
Netfective Technology	130 875	7,11 %	328 437
NEX & COM	240	20,00 %	13 332
2. Sociétés étrangères			
Cegedim USA	10 000	100,00 %	302 632 276
Cegedim do Brasil	1 736 825	100,00 %	0
Cegedim Holding GmbH	500	100,00 %	5 067 084
Cegedim GmbH (Autriche)	13 000	100,00 %	130 000
Cegedim UK Limited	4 150 000	100,00 %	3 734 632
InPS (Angleterre)	14 000 000	100,00 %	1
THIN (Angleterre)	100	100,00 %	0
Cegedim World Int. Services Ltd	6 000	100,00 %	60 000 000
Cegedim Hungary KFT	100	100,00 %	86 534

Sociétés	Nombre d'actions ou de parts	% de participation	Valeurs nettes d'inventaire
Cegedim Turkey	23 355	26,41 %	496 911
Cegedim Hellas	11 933	99,98 %	360 244
Cegedim Roumania Srl	444	100,00 %	1 030 533
Cegedim SK SRO (Slovaquie)	100	100,00 %	8 125
Croissance 2006 (Belgique)	13 781	100,00 %	6 242 793
Cegedim Belgique	2 999	99,97 %	268 985 409
CSD Belgium (ex-BKL Pharma consulting)	1	0,02 %	10
GERS Maghreb (Tunisie)	630	6,42 %	38 192
Cegedim Tunisie	500	50,00 %	173 603
Cegedim Algérie	1 000	100,00 %	85 000
Cegedim CZ (Tchéquie)	1 000	100,00 %	1 170 796
Cegedim Italie	9 999 882	99,9988 %	10 024 736
Cegedim Trends (Egypte)	28	70,00 %	434 351
Cegedim Espagne	900 000	100,00 %	1 656 337
Cegedim Portugal	5 000	8,93 %	431 169
Next Software (Tunisie)	34 424	94,51 %	177 033
Cegedim LLC (Russie)	100	99,99 %	2 096 222
TOTAL TITRES DE PARTICIPATION VALEUR NETTE			**810 075 792**
II - Autres titres immobilisés			
1. Sociétés françaises			
Titres cotés			Néant
2. Sociétés étrangères			**Néant**
III - Valeurs mobilières de placement			
Actions attribuées aux salariés			1 139 954
Liquidités Chevreux			500 000
Compte Epargne CFM			2 767 098
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			**814 482 844**

26.2.3 LISTE DES ADMINISTRATEURS EN FONCTION, MANDATS ET RÉMUNÉRATIONS

Etablie préalablement à l'Assemblée Générale en date du 8 juin 2012.

M. Jean-Claude Labrune – 114, rue d'Aguesseau, 92100 Boulogne

Mandats	Sociétés
Président-Directeur Général	Cegedim
Représentant permanent	de Cegedim au Conseil d'Administration de Cegedim SRH
Président du Conseil d'Administration	Cetip
Président de SAS	FCB – GERS - Hospitalis - Pharmapost
Gérant	Icomed – JCL – RNP

Rémunération fixe : 731 900 €.
Rémunération variable : néant.
Jetons de présence : 15 700 €.
Avantage en nature : 1 358 € – véhicule de fonction.
Attribution d'action gratuite : néant.

M. Laurent Labrune – 114, rue d'Aguesseau, 92100 Boulogne

Mandats	Sociétés
Administrateur	Cegedim – FCB
Président-Directeur Général	Cegedim SRH
Directeur Général Délégué de SAS	FCB

Rémunération fixe : 250 000 €.
Rémunération variable : 206 175 €.
Jetons de présence : 12 500 €.
Avantage en nature : 7 935,60 € – véhicule de fonction.
Attribution d'action gratuite : 1 600 actions gratuites au titre du plan n° 1, attribuées en date du 21 mars 2008.

Mme Aude Labrune – 11, rue des Fontenelles, 92310 Sèvres

Mandats	Sociétés
Administrateur	Cegedim – FCB
Présidente de SAS	Rosenwald
Directeur Général Délégué de SAS	FCB

Rémunération fixe : 84 994 €.
Rémunération variable : 9 000 €.
Jetons de présence : 12 500 €.
Avantage en nature : 10 167,57 € – véhicule de fonction.
Attribution d'action gratuite : néant.

GERS – 95 rue de Billancourt, 92100 Boulogne

Représentant permanent de GERS : M. Philippe Alaterre – 8, avenue de Berry, 92330 Sceaux.

Mandats	Sociétés
représentant du GERS au Conseil d'Administration	Cegedim – GIE Edipharm
Président	Dakota Pharm – GIE GERS

Jetons de présence : néant.
Attribution d'action gratuite : néant.

Alliance Healthcare France – 222, rue des Caboeufs 92622 Gennevilliers

Représentant permanent de Alliance Healthcare France : M. Anthony Roberts – Flat 11, the Morocco Store, 1 Leather Market Street, London SE1 3HN.

Mandats	Sociétés
Représentant permanent de	Alliance Healthcare France au Conseil d'Administration de Cegedim
Représentant de	Pharmology.com, Anzag GmbH

Jetons de présence : 12 500 €.
Attribution d'action gratuite : néant.

FCB – 137, rue d'Aguesseau, 92100 Boulogne

Représentant permanent de FCB : M. Pierre Marucchi – 19 avenue des Peupliers, 75016 Paris.

Mandats	Sociétés
Administrateur	Cetip – Cegedim SRH – FCB – Reportive
Représentant permanent	de FCB au Conseil d'Administration de Cegedim
Président-Directeur Général	Proval
Président de SAS	CSD France – CDS – Cegedim Ingénierie – Chebranmic – DRE – Incams – Cegedim Logiciels Médicaux France – Marucchi – RM Ingénierie
Directeur Général de SAS	FCB
Directeur Général Délégué	Cegedim – Cegedim SRH – Reportive
Gérant	Amix- IRIS – iSanté – Qualipharma – Resip

Rémunération fixe : 300 000 €.
Rémunération variable : 201 560 €.
Jetons de présence : 15 700 €.
Avantage en nature : 6 901 € – véhicule de fonction.
Attribution d'action gratuite au représentant : 1 280 actions gratuites au titre du plan n° 1, attribuées en date du 21 mars 2008.

Fonds Stratégique d'Investissement – 56, rue de Lille, 75007 Paris

Représentant permanent du FSI : M. Nicolas Manardo – 66 rue Lecourbe, 75015 Paris.

Mandats	Sociétés
Représentant permanent du	FSI au Conseil d'Administration de Cegedim
Administrateur	GEM SAS

Jetons de présence : 12 500 € versés directement au FSI.
Attribution d'action gratuite : néant.

Jean-Louis Mery – 194, avenue de la Forêt, 36330 Le Poinconnet

Mandat	Société
Administrateur	Cegedim
Président (SAS)	Alliance santé France – Alliance Healthcare Repartition – Sedley Participation France
PDG	Alliance Healthcare France
Représentant d'AHF au Conseil d'Administration	Alphega
Représentant d'AHF au Conseil d'Administration et Administrateur	Ouest Repartition
Membre du Comité de Surveillance	Depolabo

Jetons de présence : 12 500 €.
Attribution d'action gratuite : néant.

Jacques Henri David – 11, place Vauban, 75007 Paris

Mandat	Société
Président	Acxior Corporate Finance – CCAF (Commission de contrôle des activités financières) Monaco – Deutsche Bank France
Administrateur	Cegedim – UGC (Paris) – Selene Patrimoine (Luxembourg) – St-Gobain Corporation (New York)

Jetons de présence : 15 000 €.
Attribution d'action gratuite : néant.

Jean Pierre Cassan – 210 ter, boulevard Pereire, 75017 Paris

Mandat	Société
Administrateur	Cegedim
Gérant	Eratos

Jetons de présence : 17 500 €.
Attribution d'action gratuite : néant.

26.2.4 INFORMATIONS SOCIALES

(Article L. 225-102-1 alinéa 4 du Code de commerce)

Effectif au 31/12/2011	France	Etranger	Global
CDI	3 246	4 641	7 887
CDD	90	260	350
Total effectif	3 336	4 901	8 237
Salariés « plein temps » (1)	3 074	4 643	7 717
Salariés « temps partiel »	262	258	520
Embauches			
CDI	291	570	861
CDD	79	156	235
Total embauches	370	726	1 096
Départ	592	1 292	1 884
Intérimaires *(en jour homme)*	66 265	69 065	135 330
Absentéisme (2) *(en jour homme)*	34 678	23 631	58 309
Masse salariale au 31/12/2011 *(en milliers d'euros)*	139 156	187 040	326 195
Charges sociales au 31/12/2011 *(en milliers d'euros)*	76 209	39 827	116 035
Formation *(en milliers d'euros)*	2 232	953	3 185

(1) Temps de travail respectant les réglementations en vigueur dans les différents pays.
(2) L'absentéisme présenté exclut les CP et les RTT, aussi bien en France qu'à l'étranger.

26.2.5 DÉTAIL DE L'ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS DU GROUPE CEGEDIM DONT LE CHIFFRE D'AFFAIRES SOCIAL DÉPASSE 30 MILLIONS D'EUROS

Cegedim Activ

PRÉSENTATION

La Société Cegedim Activ a pour activité l'édition, la commercialisation et l'intégration de progiciels applicatifs dédiés à l'assurance de personnes (Santé, Prévoyance) et de services associés.

Ces solutions couvrent plus de 30 millions d'assurés en régime obligatoire, complémentaire de santé et prévoyance. L'activité flux traite plus de 250 millions de flux. L'offre de Cegedim Activ s'adresse à tous les opérateurs du marché, tels que les compagnies d'assurance, mutuelles, institutions de prévoyance, intermédiaires.

L'entité Cegedim Activ conçoit, intègre et héberge les services liés à ses progiciels *ACTIV'Infinite*, *ACTIV'Pro* et *ACTIV'Premium* couvrant ainsi le remboursement des soins de santé de 15 millions de personnes.

ACTIVITÉ AU COURS DE L'EXERCICE

Cegedim Activ se distingue en tant qu'acteur incontournable dans le domaine de la gestion de la santé et de la prévoyance.

Au cours de l'exercice, l'activité de Cegedim Activ a légèrement diminué avec un chiffre d'affaires en retrait de 0,6 % sur la période et enregistre une stabilité de sa marge d'exploitation.

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2011

Compte de résultats

Le résultat d'exploitation est stable au cours de l'exercice pour s'établir à 12 852 milliers d'euros au 31 décembre 2011. Ce résultat résulte pour l'essentiel des effets combinés suivants :

- une augmentation des produits d'exploitation de 0,4 % qui s'établissent à 77 636 milliers d'euros au 31 décembre 2011, suite à une hausse des services vendus et de la production immobilisée ;
- une hausse de 4,2 % des salaires et charges sociales qui s'établissent à 32 402 milliers d'euros ;
- une hausse des dotations aux provisions qui s'élèvent à 1 072 milliers d'euros.

Le résultat financier s'établit à -481 milliers d'euros en 2011, en forte baisse par rapport à l'année dernière, sous l'effet d'une très forte diminution des produits financiers (-2 530 milliers d'euros suite à l'absence de provisions et transfert de charges par rapport à 2010) et une légère baisse des charges financières (-190 milliers d'euros intégrant principalement la baisse des intérêts et charges assimilées).

Le résultat courant avant impôts s'élève à 12 372 milliers d'euros au 31 décembre 2011, en baisse de 16,1 % sur l'exercice, et le résultat net ressort à 7 275 milliers d'euros, en diminution de 13,4 % par rapport à 2010.

Bilan

A l'actif, l'ensemble des immobilisations incorporelles, corporelles et financières nettes est en légère baisse sur l'exercice à 47 506 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

Les créances clients et autres créances de Cegedim Activ s'élèvent à 19 738 milliers d'euros au 31 décembre 2011, stables par rapport à l'année dernière.

Au passif, les capitaux propres s'établissent à 31 403 milliers d'euros au 31 décembre 2011, en hausse de 18,9 % par rapport à à 2010, en particulier suite à la forte hausse des autres réserves.

Les emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit et dettes financières diverses s'élèvent à 11 396 milliers d'euros au 31 décembre 2011, en baisse de 41,9 % sur la période.

PERSPECTIVES 2012

On assiste à une constante évolution de la réglementation et du marché de l'assurance de personnes. Cegedim Activ compte profiter de 2012 pour conforter son positionnement, en particulier celui du « middle market », et continuer à développer son activité.

Alliadis

PRÉSENTATION

La société Alliadis fait partie de la Business Unit Cegedim Healthcare Software (CHS), au sein du secteur « Professionnels de santé » du Groupe Cegedim. Elle commercialise le logiciel Alliance Premium, destiné aux pharmaciens français.

Alliadis travaille en étroite synergie avec les autres sociétés du Groupe Cegedim produisant et commercialisant des logiciels destinés aux pharmaciens français (filiales Alliance Software, Alliadis et PG Informatique notamment) ainsi qu'avec Cegelease, qui propose des solutions de location-financement à ses clients.

Les commentaires qui suivent concernent uniquement l'entité juridique Alliadis, à l'exclusion des autres filiales.

ACTIVITÉ AU COURS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, l'activité d'Alliadis s'est maintenue avec un chiffre d'affaires en légère augmentation de 0,7 % sur la période.

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2011

Compte de résultats

Le résultat d'exploitation s'établit à 5 188 milliers d'euros, en diminution de 23,1 % par rapport à l'exercice précédent, qui s'explique notamment par les effets combinés suivants :

- une augmentation des produits d'exploitation de 2,0 % qui s'établissent à 48 276 milliers d'euros au 31 décembre 2011 ;
- une diminution de 10,1 % des achats de marchandises qui s'établissent à 11 202 milliers d'euros ;
- une hausse de 10,8 % des autres achats et charges externes qui s'élèvent à 10 152 milliers d'euros ;
- une augmentation de 11,0 % de la masse salariale chargée qui s'établit à 17 538 milliers d'euros ;
- une augmentation des dotations d'exploitation de 22,5 %.

Les autres postes du compte d'exploitation n'appellent pas de commentaires particuliers.

Le résultat financier au 31 décembre 2011 s'élève à -3 921 milliers d'euros, en forte baisse par rapport à l'année dernière, sous l'effet d'une très forte augmentation des charges financières et des intérêts et charges assimilées.

Le résultat courant avant impôts s'élève à 1 267 milliers d'euros contre 6 851 milliers d'euros en 2010.

Bilan

A l'actif, l'ensemble des immobilisations incorporelles, corporelles et financières nettes sont en baisse sur l'exercice et s'élèvent à 9787 milliers d'euros au 31 décembre 2011, soit -4,1 % sur la période.

Les créances clients et autres créances d'Alliadis s'élèvent à 6 563 milliers d'euros au 31 décembre 2011, en augmentation de 2,0 % par rapport à l'année dernière.

Les disponibilités s'établissent à 1 934 milliers d'euros et présentent une baisse de 22,2 % sur l'exercice.

Au passif, les capitaux propres s'établissent à 2 436 milliers d'euros au 31 décembre 2011, en baisse de 69,0 % par rapport à à 2010, en particulier suite à la forte baisse du résultat de l'exercice.

Les emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit et dettes financières diverses s'élèvent à 4 102 milliers d'euros au 31 décembre 2011, en hausse de 82,7 % sur l'exercice.

Les dettes fournisseurs s'établissent à 2 650 milliers d'euros, en hausse de 3,7 % sur l'exercice.

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 4 876 milliers d'euros, en hausse de 2,8 % sur l'exercice.

PERSPECTIVES 2012

Sur 2012, Alliadis prévoit une évolution difficile de son activité et de ses résultats.

InPS

PRÉSENTATION

InPS est la filiale britannique du pôle « logiciels médecins » du Groupe Cegedim, au sein de la Business Unit Cegedim Healthcare Software (CHS) et qui contribue aux résultats du secteur « Professionnels de santé ».

Son logiciel *Vision* s'impose comme la référence des solutions Windows pour le Primary Care au Royaume-Uni. InPS est un acteur reconnu par les principaux « Local Service Providers » du marché et bénéficie également de la faculté de vendre directement ses logiciels aux médecins conformément au « GPSoC » (GP System of Choice). La société continue de faire évoluer ses offres afin de suivre les recommandations du programme gouvernemental du National Health Service.

ACTIVITÉ AU COURS DE L'EXERCICE

En 2011, l'activité de la Société a progressé par rapport à l'année précédente, avec un chiffre d'affaires en augmentation de 4,1 % et qui s'établit à 32 053 milliers de livres sterling au 31 décembre 2011.

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2011

Compte de résultats

Le résultat d'exploitation s'établit à 5 556 milliers de livres sterling au 31 décembre 2011, en diminution de 0,9 % par rapport à l'exercice précédent. Cette légère baisse s'explique principalement par les éléments combinés suivants :

- un chiffre d'affaires en hausse de 4,1 % sur l'exercice et qui s'établit à 32 053 milliers de livres sterling ;
- une hausse de 5,9 % des achats de marchandises et variation de stock qui s'établissent à 10 294 milliers de livres sterling ;
- une stabilité des services extérieurs ;
- des charges de personnel en hausse de 3,3 % qui s'élèvent à 12 060 milliers de livres sterling ;

Le résultat financier s'élève à - 1 876 milliers de livres sterling en 2011, soit une baisse de 84,7 %, combinant un produit financier de 165 milliers de livres sterling et des charges financières pour un montant de 2 041 milliers de livres sterling.

Le résultat courant avant impôts s'élève à 3 680 milliers de livres sterling au 31 décembre 2011, en hausse de 10 325 milliers de livres sterling sur l'exercice, et le résultat net ressort à 2 204 milliers de livres sterling, en augmentation de 10 469 milliers de livres sterling par rapport à 2010.

Bilan

Les capitaux propres s'élèvent à 20 483 milliers de livres sterling au 31 décembre 2011, en baisse de 12,0 % sur l'exercice. Le montant des comptes courants actif s'élève à 32 852 milliers de livres sterling, soit une hausse de 5,2 % sur la période.

PERSPECTIVES 2012

Dans un contexte difficile, l'activité d'InPS et ses résultats devraient progresser légèrement en 2012.

Cegelease

PRÉSENTATION

La société Cegelease est une société de location financière qui propose des offres de financement aux officines pharmaceutiques, principalement pour leur équipement informatique (packs logiciels, matériel et maintenance). Depuis 2005 l'offre de financement couvre également l'agencement de la pharmacie (enseigne, croix, automates, mobilier) avec la marque Pharmalease, et depuis 2006 l'offre de financement s'est étendue aux autres secteurs médicaux avec la marque Médilease.

ACTIVITÉ AU COURS DE L'EXERCICE

En 2011, l'activité de Cegelease a fait face à une concurrence de plus en plus agressive des banques. C'est la raison pour laquelle le chiffre d'affaires a diminué de 12,5 % pour s'établir à 99 563 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2011

Compte de résultats

Le résultat d'exploitation s'établit à 4 610 milliers d'euros, soit une baisse de 43,3 % qui résulte pour l'essentiel des éléments combinés suivants :

- une forte diminution du chiffre d'affaires, -12,5 % sur la période, suite à une concurrence de plus en plus agressive des banques ;
- une hausse des autres achats et charges externes de 34,1 % qui s'établissent à 6 195 milliers d'euros ;
- une baisse des achats de marchandise de 6,5 % qui s'établissent à 67 653 milliers d'euros ;
- une diminution des dotations aux amortissements de 22,5 %.

Le résultat financier sur l'exercice s'élève à -481 milliers d'euros en 2011 contre -1 193 milliers d'euros en 2010, combinant un produit financier de 221 milliers d'euros et des charges financières pour un montant de 703 milliers d'euros.

Le résultat courant avant impôts s'élève à 4 128 milliers d'euros, en baisse de 40,5 % sur l'exercice, et le résultat net ressort à 2 719 milliers d'euros, en diminution de 40,2 % par rapport à 2010.

Bilan

À l'actif, les immobilisations corporelles s'établissent au 31 décembre 2011 à 28 641 milliers d'euros, en baisse de 21,4 % sur l'exercice.

Les stocks de marchandises ont augmenté de 14,2 % sur l'exercice à 3 084 milliers d'euros.

Les créances clients et autres créances s'élèvent à 6 683 milliers d'euros au 31 décembre 2011, en baisse de 32,3 % par rapport à l'année dernière.

La trésorerie est excédentaire en 2011 et s'élève à 2 120 milliers d'euros, soit une hausse de 1 458 milliers d'euros par rapport à l'exercice précédant.

Au passif, les capitaux propres s'établissent à 13 445 milliers d'euros au 31 décembre 2011, en baisse de 13,1 % par rapport à à 2010, en particulier suite à la forte baisse du résultat de l'exercice.

Les emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit et dettes financières diverses s'élèvent à 4 055 milliers d'euros au 31 décembre 2011, en réduction de 67,2 % sur la période.

Les autres dettes s'élèvent à 13 848 milliers d'euros au 31 décembre 2011, en baisse de 4,8 % sur la période.

PERSPECTIVES 2012

En 2012, Cegelease compte s'appuyer sur ses marques existantes de location financière appliquée aux projets d'informatisation des pharmaciens et des médecins pour se stabiliser dans un contexte difficile.

Cegedim Inc.

PRÉSENTATION

Cegedim Inc. fait partie du secteur « CRM et données stratégiques » du Groupe Cegedim. C'est un acteur de référence en matière de fourniture de solutions à l'industrie pharmaceutique et des sciences de la vie, dans les domaines de la vente, du marketing et des études de conformité et représente la tête de pont du Groupe aux États-Unis.

ACTIVITÉ AU COURS DE L'EXERCICE

En 2011, l'activité de la société s'est tassée avec un chiffre d'affaires qui s'établit à 141 134 milliers de dollars au 31 décembre 2011 contre 156 382 milliers de dollars au 31 décembre 2010.

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2011

Compte de résultats

Le résultat d'exploitation s'établit à 10 469 milliers de dollars, en progression de 140 981 milliers de dollars, qui résulte pour l'essentiel des éléments combinés suivants :

- un chiffre d'affaires en baisse de 9,8 % sur l'exercice et qui s'établit à 141 134 milliers de dollars ;
- une hausse de 21,0 % des achats de marchandises et variation de stock qui s'établissent à 9 358 milliers de dollars ;
- une diminution de 17,2 % des services extérieurs qui s'établissent à 41 852 milliers de dollars ;
- des charges de personnel en baisse de 5,4 % qui s'élèvent à 79 622 milliers de dollars ;
- une très forte baisse des dotations d'exploitation qui passent, suite à la dotation exceptionnelle sur immobilisations incorporelles passées en 2010, de 148 729 milliers de dollars à 6 166 milliers de dollars au 31 décembre 2011.

Le résultat financier au 31 décembre 2011 est de -24 061 milliers de dollars, stable sur la période. Les produits financiers et reprises financières s'établissent à 22 123 milliers de dollars sur la période et les charges financières et dotations financières, principalement des charges d'intérêts, s'élèvent à 46 184 milliers de dollars.

Le résultat exceptionnel au 31 décembre 2011 est de 3 252 milliers de dollars. Dès lors, sur la période, le résultat net s'élève à -737 milliers de dollars.

Bilan

Au 31 décembre 2011, les principaux postes constituant l'actif, en valeur nette, sont le fonds commercial pour 515 508 milliers de dollars, les titres de participation pour 87 896 milliers de dollars, les créances clients pour 53 896 milliers de dollars, les comptes courants groupes pour 33 223 milliers de dollars et les disponibilités et équivalents de trésorerie pour 36 897 milliers de dollars.

Au passif, les capitaux propres s'établissent au 31 décembre 2011 à 340 195 milliers de dollars, les provisions pour risques et charges à 10 347 milliers de dollars, les dettes fournisseurs à 69 521 milliers de dollars et les comptes courants à 330 585 milliers de dollars.

PERSPECTIVES 2012

La complémentarité de Cegedim Inc. avec les autres entités du secteur « CRM et données stratégiques » du Groupe Cegedim doit se poursuivre et permettre à Cegedim Inc. de maintenir un positionnement fort aux Etats-Unis.

Cegedim Asia Pacific

PRÉSENTATION

Cegedim Asia Pacific est le siège régional, basé à Singapour, de l'ensemble des activités « CRM et données stratégiques » du Groupe Cegedim en Asie. Cette holding fournit le support logistique et administratif au reste du Groupe et centralise les relations clients pour cette zone.

ACTIVITÉ AU COURS DE L'EXERCICE

En 2011, l'activité de la société s'est stabilisée avec un chiffre d'affaires qui s'établit à 58 577 milliers de dollars Singapour au 31 décembre 2011, en très légère baisse de 0,7 % par rapport à 2010.

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2011

Compte de résultats

Le résultat d'exploitation s'établit à -8 024 milliers de dollars Singapour, en baisse de 6 130 milliers de dollars, qui résulte pour l'essentiel des éléments combinés suivants :

- un chiffre d'affaires en très faible baisse de 0,7 % sur l'exercice et qui s'établit à 58 577 milliers de dollars Singapour ;
- une hausse de 4,1 % des achats de marchandises et variation de stock qui s'établissent à 49 815 milliers de dollars Singapour ;
- une augmentation de 17,8 % des services extérieurs qui s'établissent à 4 963 milliers de dollars Singapour ;
- des charges de personnel en hausse de 13,3 % qui s'élèvent à 6 142 milliers de dollars Singapour ;
- une très forte augmentation des autres charges d'exploitation qui s'établissent au 31 décembre 2011 à 2 736 milliers de dollars Singapour.

Le résultat financier au 31 décembre 2011 est de 4 430 milliers de dollars Singapour, en hausse sur la période. Les produits financiers s'établissent à 4 446 milliers de dollars Singapour sur la période et les charges et dotations financières à -16 milliers de dollars Singapour.

Le résultat net s'élève à -3 795 milliers de dollars Singapour.

Bilan

Au 31 décembre 2011, les principaux postes constituant l'actif, en valeur nette, sont les titres de participation pour 9 154 milliers de dollars Singapour, les créances clients pour 16 938 milliers de dollars Singapour et les disponibilités pour 2 028 milliers de dollars Singapour.

Au passif, les capitaux propres s'établissent au 31 décembre 2011 à 14 169 milliers de dollars Singapour, les dettes fournisseurs à 10 171 milliers de dollars Singapour, les dettes fiscales à 1 081 milliers de dollars Singapour, les dettes sociales à 815 milliers de dollars Singapour et les produits constatés d'avance à 3 098 milliers de dollars Singapour.

PERSPECTIVES 2012

En 2012, Cegedim Asia Pacific prévoit de maintenir un positionnement fort en Asie et un développement positif de son activité.

26.2.6 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL AINSI QUE SUR LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ

(Article L. 225-37 du Code du commerce)

Introduction

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, tel que modifié par la loi de sécurité financière n° 2003-706 du 1er août 2003, l'objet de ce rapport est de rendre compte :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration ;
- des éventuelles limitations apportées par le Conseil d'Administration aux pouvoirs du Directeur Général et du Directeur Général Délégué ;
- des procédures de Contrôle interne mises en place au sein du Groupe Cegedim.

Ce rapport a été préparé sur la base de comptes rendus et d'entretiens animés par la Direction Générale auprès de l'ensemble des organes participant au dispositif de Contrôle interne du Groupe mentionnés dans la suite de ce document.

Gouvernement d'entreprise et fonctionnement du Conseil d'Administration

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous vous rappelons que votre Conseil d'Administration est composé de dix membres au 31 décembre 2011.

Le 5 novembre 2009, la Société a adhéré au protocole d'accord signé le 28 octobre 2009 entre M. Jean-Claude Labrune, FCB et le FSI qui a fait l'objet d'une transmission à l'AMF. Ce protocole prévoit des modifications à la gouvernance de la Société.

La liste des Administrateurs de la Société Cegedim SA incluant les fonctions exercées dans d'autres sociétés est jointe au Rapport de Gestion.

FRÉQUENCE DES RÉUNIONS

L'article 13 des statuts de la Société Cegedim SA prévoit que le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

Ainsi, au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois.

L'agenda des réunions du Conseil d'Administration a été le suivant :

Agenda des Conseils 2011	
04/02/2011	■ Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 15 novembre 2010 ; ■ Examen du chiffre d'affaires du 4e trimestre 2010 et du projet de communiqué de presse du 4 février 2011 après Bourse ; ■ Projet de renégociation de l'emprunt bancaire ; ■ Questions diverses.
13/04/2011	■ Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 4 février 2011 ; ■ Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ; ■ Arrêté des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ; ■ Projet d'augmentation du capital social en numéraire ; ■ Projet d'augmentation du capital social par apport en nature ; ■ Autorisation d'augmentation du capital social au profit des salariés ; ■ Projet de renouvellement du plan d'attribution gratuite d'actions de la Société au profit des salariés du Groupe Cegedim ; ■ Programme de rachat d'actions ; ■ Projet de modification des statuts : article 12 – Conseil d'Administration ; ■ Décisions à prendre pour la préparation et la convocation de l'Assemblée Générale Mixte, ordinaire annuelle et extraordinaire ; ■ Autorisation de cautions, avals et garanties ; ■ Projet de modification du règlement intérieur du Conseil : article 1.1 Composition du Conseil ; ■ Arrêté des comptes prévisionnels ; ■ Arrêté du budget prévisionnel pour l'exercice 2011 ; ■ Questions diverses.
27/05/2011	■ Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 13 avril 2011 ; ■ Examen et approbation, conformément à l'article L. 225-38 du Code de commerce, de la signature par la Société d'un avenant intitulé « Amendment Agreement » au contrat de crédit en date du 3 mai 2007 ; ■ Examen et approbation de la mise en place de crédits de refinancement.
29/06/2011	■ Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 27 mai 2011 ; ■ Approbation du texte modifié du règlement intérieur du Conseil d'Administration du 22 mars 2010 ; ■ Attribution d'actions gratuites dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 juin 2011 : détermination des bénéficiaires d'attributions d'actions pour l'exercice 2011 ; ■ Arrêté du budget prévisionnel pour l'exercice 2011.
22/09/2011	■ Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 29 juin 2011 ; ■ Arrêté des comptes du premier semestre 2011 ; ■ Examen des comptes prévisionnels au second semestre 2011 ; ■ Questions diverses.
09/11/2011	■ Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 septembre 2011 ; ■ Point sur le fonctionnement du Conseil d'Administration ; ■ Calendrier des réunions de l'année 2012 ; ■ Point sur la communication financière ; ■ Questions diverses.

CONVOCATION DES ADMINISTRATEURS

Les Administrateurs ont été convoqués par télécopie et courrier électronique dans le respect de l'article 13 des statuts de la Société Cegedim SA.

Conformément à l'article L. 225-238 du Code de commerce, les Commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du Conseil d'Administration qui ont examiné et arrêté les comptes annuels et intermédiaires.

INFORMATION DES ADMINISTRATEURS

Tous les documents et informations nécessaires à la mission des Administrateurs leur ont été communiqués préalablement à chaque réunion du Conseil d'Administration.

À toute époque de l'année, le Conseil d'Administration opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns. Dans ce cadre, chaque Administrateur peut se faire communiquer les documents nécessaires à l'accomplissement de sa mission ; à cet effet, il en adresse la demande au Président du Conseil d'Administration.

TENUE DES RÉUNIONS

Les réunions du Conseil d'Administration se déroulent au siège social de la Société.

PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion, communiqués aux Administrateurs et validés par les Administrateurs lors de la séance suivante.

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

La rémunération des Administrateurs est précisée dans la liste des Administrateurs de la Société Cegedim SA jointe au Rapport de Gestion. Le Comité des Rémunérations propose au conseil les conditions de rémunération des mandataires sociaux de la Société. Il examine les politiques d'attribution d'actions gratuites et toute proposition d'augmentation de capital de la Société sous la forme d'une offre exclusive aux salariés.

LIMITATION DES POUVOIRS DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ

Nous vous indiquons que le Conseil d'Administration n'a pas apporté de limitation aux pouvoirs de M. Jean-Claude Labrune, votre Président-Directeur Général, ni à ceux de M. Pierre Marucchi, Directeur Général Délégué.

CONFORMITÉ DE LA SOCIÉTÉ AUX RECOMMANDATIONS DU CODE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE AFEP-MEDEF

Cf. chapitre 14.3.

Procédures de Contrôle interne

ENJEUX DU CONTRÔLE INTERNE AU SEIN DU GROUPE CEGEDIM

Le Contrôle interne a pour but de donner une assurance raisonnable quant à la réalisation des priorités de la Société et à la sincérité des chiffres publiés. Son efficacité repose sur le comportement des collaborateurs responsables, sans que l'atteinte de tous ces objectifs soit systématiquement garantie. Il veille, d'une part, à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que le comportement des personnes s'inscrivent dans le cadre défini par les lois et règlements applicables ainsi que par les valeurs décrites dans la charte de conduite d'affaires, normes et règles internes de la Société. D'autre part, il vérifie que les informations comptables et financières sont conformes aux normes en vigueur.

La coordination de ses activités

Le développement de Cegedim repose notamment sur sa capacité à anticiper les besoins de ses clients et à y répondre en conjuguant un grand nombre de compétences « métier ».

La réussite de ce modèle requiert, sur le plan du Contrôle interne, l'harmonisation des actes de gestion et des comportements des personnels. Elle implique que ceux-ci s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités du Groupe par ses organes sociaux, par les lois et règlements en vigueur, et par les normes internes du Groupe.

Le contrôle et la transparence de ses informations comptables et financières

Les procédures de Contrôle interne régissent l'élaboration et la communication des informations comptables et financières du Groupe. Elles sont établies de façon à en garantir la disponibilité, l'intégrité, la conformité et l'auditabilité.

L'accompagnement de sa croissance

L'expansion internationale du Groupe Cegedim, notamment par voie de croissance externe, s'appuie sur sa capacité à identifier les relais externes de croissance. Dans ce domaine, les mesures prises par Cegedim visent à accélérer l'intégration des nouvelles activités, maîtriser les risques inhérents aux opérations de croissance et en suivre la performance.

L'acquisition de la société Dendrite International Inc. en mai 2007 a permis à Cegedim de doubler de taille dans ses activités cœur de métier. Cette étape majeure dans le développement du Groupe suppose de consacrer des efforts considérables à la réussite de l'intégration des nouvelles activités. Consciente de cet enjeu, la Direction Générale du Groupe a créé début 2008 un pôle de « l'Excellence Opérationnelle » (OPEX), chargé d'optimiser l'organisation et les circuits d'information, mais aussi de renforcer la culture Groupe orientée clients, dans le but de générer des économies par le jeu des synergies, de la rationalisation des processus et des outils et de l'optimisation de la productivité des équipes. Animé par un collaborateur ayant plus de 15 ans d'expérience au sein du Groupe, notamment au poste de Directeur des Ressources Humaines puis Directeur des Activités CRM Internationales, Opex est en mesure de proposer des améliorations en matière de Contrôle interne et de contrôle financier, en plaçant systématiquement la composante métier au cœur de la réflexion.

La sécurité de ses opérations de traitement de l'information

Leader dans le secteur des technologies et des services liés à l'information médicale, le Groupe Cegedim a pour priorité d'apporter à ses clients et partenaires toute satisfaction concernant la sécurité des données. Le Groupe Cegedim applique les législations de protection des données et de la vie privée dans l'ensemble des pays où il opère. Depuis 2010, le Groupe a été certifié Safe Harbor.

L'acquisition de compétences de pointe

Le Groupe Cegedim considère la formation de ses équipes comme un facteur clé de succès, permettant d'assurer la satisfaction de ses clients et la motivation de ses collaborateurs. En 2004, Cegedim fut l'une des premières entreprises à mettre en œuvre le droit individuel à la formation.

La politique générale de formation pratiquée chez Cegedim consiste principalement à adapter en permanence les compétences de ses équipes de recherche et développement et accompagner ses collaborateurs dans l'acquisition de compétences nouvelles nécessaires à leur pratique professionnelle.

ORGANISATION DES ORGANES DE DIRECTION PARTICIPANT AU DISPOSITIF DU CONTRÔLE INTERNE

Le dispositif de Contrôle interne de Cegedim est caractérisé par un fort niveau d'interaction entre Conseil d'Administration, Direction Générale et Direction des Activités, favorisant ainsi la transparence des stratégies, des risques et des actions mises en œuvre au sein du Groupe.

La Direction Générale de Cegedim s'est dotée d'organes centraux de direction et de contrôle, comprenant la Direction Financière, la Direction Comptable, la Direction du Contrôle de Gestion, la Direction des Ressources Humaines, la Direction Juridique, le Secrétariat Général, la Direction Informatique et la Direction de la Communication et le pôle Excellence Opérationnelle.

De manière constante depuis l'année 2006, le Groupe a souhaité renforcer les équipes dédiées au contrôle et à la coordination des opérations internationales. Rattachées à la Direction Générale, leur principale mission consiste à formaliser, puis mettre en place des procédures communes aux filiales du Groupe, garantissant ainsi l'uniformité des méthodes de travail.

Le réseau de contrôleurs financiers, pays ou régions, continue de se renforcer, notamment en 2007 avec l'intégration des équipes Dendrite. Ils ont en charge de relayer au niveau local la politique du Siège, d'assurer au niveau local un contrôle financier des opérations dans le cadre de la gestion courante ou lors de processus de refontes opérationnelles tels que décidés par le Siège.

Dans leurs domaines respectifs, la mission de ces organes de direction et de contrôle consiste à réguler le fonctionnement du Groupe, et, dans le même temps, à mettre leurs compétences spécialisées au service de la conduite des opérations.

ÉLÉMENTS CLÉS DU CONTRÔLE INTERNE RELATIFS À L'ÉLABORATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

En 2011, le Groupe a poursuivi son travail d'harmonisation et d'optimisation de ses procédures d'information et de Contrôle interne en conformité avec la loi de sécurité financière.

ÉLABORATION DES COMPTES DU GROUPE

Centralisation de la comptabilité des sociétés du Groupe Cegedim

La Direction Comptable de Cegedim établit les comptes sociaux des filiales constituant le périmètre français du Groupe et dirige l'ensemble du processus d'élaboration des comptes consolidés. S'agissant de la tenue de la comptabilité des filiales étrangères et des sociétés nouvellement acquises, la Direction Comptable a instauré une procédure normée de remontées de liasses de consolidation. Parallèlement, la Direction du Contrôle de Gestion veille à la remontée mensuelle de leurs données financières et opérationnelles clefs. Régulièrement, les deux Directions valident conjointement la cohérence de leurs données.

La création dès 2005 d'un service spécifiquement dédié à la consolidation internationale a permis à la Société de contribuer à fiabiliser les informations financières provenant des filiales étrangères, tout en s'adaptant aux nouvelles réglementations comptables. Par ailleurs, ce processus centralisé de consolidation a permis de réduire sensiblement les délais de remontées des informations internationales.

Contrôle et enrichissement de l'information financière et comptable par le Contrôle de gestion

Les données fournies par la Direction Comptable sont systématiquement rapprochées des travaux menés par la Direction du Contrôle de Gestion, qu'il s'agisse du suivi analytique régulier des activités, du contrôle budgétaire, ou des comptes rendus d'inspection.

Ces informations sont la base des tableaux de bord élaborés par le Contrôle de gestion, permettant le suivi régulier d'indicateurs clés.

Outils informatiques utilisés pour l'élaboration de l'information financière et comptable

Cegedim mène une politique visant à faire évoluer ses outils informatiques pour assurer au mieux la disponibilité, l'intégrité, la conformité et l'auditabilité de ses données financières et comptables.

Afin d'assurer une nécessaire cohérence interne ainsi qu'une parfaite adéquation avec les besoins de pilotage du Groupe, de nouveaux outils ont été mis en place courant 2008 sous la responsabilité directe du Directeur Général Délégué, assisté d'un responsable projet assurant l'interface avec la Direction Comptable et la Direction du Contrôle de Gestion.

ÉLÉMENTS CLÉS DU CONTRÔLE JURIDIQUE ET OPÉRATIONNEL EXERCÉS PAR LA SOCIÉTÉ MÈRE SUR LES FILIALES

Contrôle des engagements

Le Secrétariat Général et la Direction Juridique du Groupe assurent la supervision centrale des autorisations et délégations et veillent, dès leur création, à leur limitation conformément aux règles internes du Groupe en matière d'engagements.

Contrôle de l'activité juridique du Groupe

Les procédures du Groupe Cegedim prévoient la consultation de la Direction Juridique préalablement à la conclusion des contrats avec des tiers, selon leur objet, les déclarations et les engagements qu'ils contiennent, et, le cas échéant, le caractère transnational des opérations qu'ils régissent. La Direction Juridique organise par ailleurs la centralisation des informations relatives à certains contrats clés.

Contrôle de la sécurité interne

Cegedim s'est dotée d'une structure de gouvernance de la sécurité. Ceci implique la prise en compte de la sécurité de l'ensemble des activités de l'entreprise et la mise en place de toutes les mesures de protection appropriées.

Un département Compliance directement rattaché à la Direction, dont fait partie le Responsable Sécurité du Système d'Information (RSSI), définit la politique sécurité du Groupe en s'appuyant sur l'analyse des risques et contrôles par des audits internes réguliers, que la politique est appliquée conformément aux besoins de sécurité exprimés par la Direction.

Le Directeur des Systèmes d'Information (DSI) s'assure que les décisions de mise en œuvre des systèmes d'information et en particulier des moyens relatifs à la sécurité des données tiennent compte des priorités stratégiques de Cegedim.

Le Responsable des opérations informatiques, le Responsable sécurité de l'information ainsi que le Responsable de la sécurité physique mettent en application la stratégie de l'entreprise. Ils sont responsables de la mise en place des procédures de sécurité.

Le Directeur Exploitation s'assure, par un suivi quotidien, que toutes les activités fournissent le niveau de sécurité en adéquation avec les décisions stratégiques de Cegedim.

La politique de sécurité interne du système d'information, activement animée par la Direction Générale, couvre en particulier :

- la sécurité du personnel (réduire les risques d'erreur humaine, de vol, de fraude ou d'utilisation abusive des infrastructures) ;
- la sécurité physique (contrôler l'accès, les dommages et les perturbations aux actifs du Groupe) ;
- la sécurité des accès informatiques (contrôler l'accès aux informations) ;
- la sécurité des informations (assurer un niveau de protection approprié des informations) ;
- la sécurité de l'administration des systèmes et des réseaux (assurer le fonctionnement correct et sûr des infrastructures de traitement de l'information) ;
- la sécurité des développements informatiques (intégrer la sécurité dans les développements et assurer l'exécution sécurisée des activités de soutien) ;
- la prévention, la détection et la gestion de crise ;
- la conformité à la législation.

Les principaux laboratoires pharmaceutiques clients du Groupe Cegedim s'appuient sur des normes internationales reconnues, intégrant les plus hautes exigences en matière d'audit et de contrôle des systèmes d'information des entreprises.

Cegedim s'appuie sur ces référentiels internationaux, tels l'ISO 27001 et 27002 pour la sécurité de l'information et a créé son propre référentiel de processus intégrant l'état de l'art de l'ISO 20000/ITIL en matière de management des services informatiques, l'ISO 9001 en matière de management de la qualité et CMMI pour la gestion de projet et le développement logiciel.

Contrôle de la gestion des opérations

Le contrôle de la gestion des opérations du Groupe comporte quatre volets :

- le processus d'élaboration du budget annuel ;
- le reporting mensuel « gestion » et la présentation de projections annuelles ;
- le reporting trimestriel « affaires » ;
- les missions d'inspection effectuées ponctuellement auprès des départements et filiales du Groupe.

Ces procédures concernent l'ensemble des départements et filiales du Groupe. Par ailleurs, lors de nouvelles acquisitions, un processus normalisé d'intégration est mis en place afin d'assurer dans les plus courts délais les synergies opérationnelles et les remontées d'informations nécessaires au pilotage et au Contrôle de gestion selon les normes en vigueur.

Le processus d'élaboration du budget annuel

Chaque année, les Directeurs d'Activités présentent à la Direction Générale le budget annuel des activités placées sous leur responsabilité. Pour la préparation de ces budgets, le Contrôle de gestion est chargé de fournir toute assistance nécessaire aux responsables opérationnels, et d'orienter leurs travaux, afin d'en garantir la cohérence globale et d'en consigner les hypothèses clés en vue de leur suivi au cours de l'année.

Le reporting mensuel « gestion » et la présentation de projections annuelles

Le Contrôle de gestion est chargé d'établir le reporting mensuel de l'ensemble des filiales du Groupe, incluant leurs projections annuelles et leur suivi budgétaire. Systématiquement présenté à la Direction Générale du Groupe, ce reporting permet d'identifier les tendances de fonds relatives aux performances de chaque entité et d'orienter, le cas échéant, les mesures correctrices.

Le reporting trimestriel « affaires »

Chaque Directeur d'Activités est chargé d'informer trimestriellement la Direction Générale des activités de gestion relatives au périmètre dont il a la responsabilité. Ce reporting porte sur l'activité commerciale, les produits et services, le personnel, l'organisation et les investissements. Il a pour but essentiel d'identifier les risques qui, dans chacun de ces domaines, seraient susceptibles d'affecter les résultats du Groupe. L'analyse transversale de ce reporting « affaires » permet de mettre en évidence les risques de marché, l'état de la concurrence, d'identifier les opportunités d'évolution (croissance externe, axes de développement stratégique) et de renforcer les synergies au sein du Groupe.

Les missions ponctuelles d'inspection

Des missions d'inspection décidées par la Direction Générale sont conduites régulièrement. Les autres organes de contrôle contribuent à orienter le choix et le contenu de ces missions et interviennent généralement pour en faciliter l'exécution. Le champ d'investigation de ces travaux s'étend à l'ensemble des domaines du Contrôle interne.

Objectifs 2012

- Optimiser le reporting après avoir mis en place des outils de gestion financière intégrés et homogènes au sein du Groupe, assurant un flux d'information sécurisé, systématique et cohérent pour servir simultanément les besoins de gestion et de comptabilité statutaire ou consolidée.
- Suite à l'évolution attendue à long terme de l'activité de promotion des laboratoires pharmaceutiques, poursuivre la mise en place du Plan d'Amélioration de la Performance, amorcée en novembre 2011, visant à optimiser la structure de coûts de l'activité CRM.

Fait à Boulogne-Billancourt le 30 mars 2012.

Jean-Claude Labrune
Président-Directeur Général

Cegedim SA

26.3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'AUGMENTATION DE CAPITAL RÉSERVÉE AUX SALARIÉS AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION

Assemblée Générale Extraordinaire du 8 juin 2012 (10e résolution)

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-135 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'un montant en nominal n'excédant par 3% du capital, réservée aux salariés, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Cette augmentation de capital est soumise à votre approbation en application des dispositions des articles L. 225-129-6 du Code de commerce et L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer pour une durée de 26 mois le pouvoir de fixer les modalités de cette opération et vous propose de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux titres de capital à émettre.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et R. 225-114 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription, et certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires, au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'Administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Le rapport du Conseil d'administration appelle de notre part l'observation suivante :

Les modalités de détermination du prix d'émission ne sont pas précisées dans le rapport.

Par ailleurs, les conditions définitives de l'augmentation du capital n'étant pas fixées nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire lors de la réalisation de l'augmentation de capital par votre conseil d'administration.

Fait à Paris et Courbevoie, le 5 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton Membre Français De Grant Thornton International		Mazars	
Michel COHEN		Jean-Paul STEVENARD	Jérôme DE PASTORS

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS EXISTANTES OU À ÉMETTRE AU PROFIT DES MEMBRES DU PERSONNEL SALARIÉ ET/OU DES MANDATAIRES SOCIAUX

Assemblée Générale Extraordinaire du 8 juin 2012 (7e résolution)

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux de votre société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article. 225-197-2 du Code de commerce, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de dix-huit mois à attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre.

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités envisagées et données dans le rapport du conseil d'administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution gratuite d'actions.

Fait à Paris et Courbevoie, le 5 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton **Membre Français De Grant Thornton International**		**Mazars**
Michel COHEN	Jean-Paul STEVENARD	Jérôme DE PASTORS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'ÉMISSION D'ACTIONS AVEC MAINTIEN OU SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION

Assemblée Générale Extraordinaire du 8 juin 2012 (8e et 9e résolutions)

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-135 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur les propositions de délégation au Conseil d'Administration de la compétence de décider une augmentation de capital par l'émission d'actions avec maintien du droit préférentiel de souscription, pour un montant nominal maximum de 5.000.000 euros (8ème résolution), ou avec suppression du droit préférentiel de souscription, pour un montant nominal maximum de 2.600.000 euros (9ème résolution), opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer, avec faculté de subdélégation, pour une durée de 26 mois (18 mois en cas de suppression du droit préférentiel de souscription selon la 9ème résolution) la compétence pour décider l'émission d'actions, fixer le cas échéant les conditions définitives de ces émissions et de renoncer à votre droit préférentiel de souscription aux titres de capital à émettre.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et R. 225-114 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'Administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Le rapport du Conseil d'administration appelle de notre part l'observation suivante :

Les modalités de détermination du prix d'émission ne sont pas précisées dans le rapport.

Par ailleurs, les conditions définitives de l'augmentation du capital n'étant pas fixées nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'usage de cette autorisation par votre Conseil d'Administration.

Fait à Paris et Courbevoie, le 5 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton **Membre Français De Grant Thornton International**	**Mazars**	
Michel COHEN	Jean-Paul STEVENARD	Jérôme DE PASTORS

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration du 27 mai 2011.

Administrateurs concernés :

M. Pierre Marucchi, mandataire social des sociétés : Alliadis Europe Ltd, Cegedim Strategic Data Medical Research (anciennement dénommée Epic Database Research Company Ltd), In Practice Systems Ltd, Cegedim USA Inc., Cegedim Inc. (anciennement dénommée Dendrite International Inc.), Cegedim Data Services Ltd (anciennement dénommée Cegedim RX Ltd), Cegedim UK Ltd (anciennement dénommée Cegedim Dendrite Ltd),

M. Laurent Labrune, mandataire social des sociétés : Cegedim UK Ltd (anciennement dénommée Cegedim Dendrite Ltd), Cegedim Deutschland Gmbh.

Nature et objet

Conclusion d'un avenant au contrat de crédit souscrit par votre société en date du 3 mai 2007 intitulé « Amendment agreement to the EUR 515,000,000 ans USD 250,000,000 Credit Agreement ».

Cet avenant permet à votre société de conclure un contrat de crédits de refinancement d'un montant maximum de 280.000.000 euros intitulé « EUR 280.000.000 Term and Multi-Currency Revolving Credit Facilities Agreement ». Votre société s'est portée fort du respect par ses filiales (actuelles ou futures) de certaines obligations stipulées dans ledit contrat et dont le montant ne peut être déterminé à l'avance.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec la SCI MAG

Nature et Objet

Location de locaux au 110-112, rue d'Aguesseau à Boulogne-Billancourt.

Modalités

Loyers pris en charge en 2011 (hors charges) : 28 100 €

Avec la société FCB

Locaux et parkings au 131-137, rue d'Aguesseau

Nature et Objet

Location de locaux et parkings au 131-137, rue d'Aguesseau à Boulogne-Billancourt.

Modalités

Loyers pris en charge en 2011 (hors charges) : 2 406 937 €

Locaux et parkings au 104-106, rue d'Aguesseau

Nature et Objet

Location de locaux et parkings au 104-106, rue d'Aguesseau à Boulogne-Billancourt.

Modalités

Loyers pris en charge en 2011 (hors charges) : 5 671 €

Locaux et parkings au 17, rue de l'Ancienne Mairie

Nature et Objet

Location de locaux et parkings au 17, rue de l'Ancienne Mairie à Boulogne-Billancourt.

Modalités

Loyers pris en charge en 2011 (hors charges) : 1 242 586 €

Locaux et parkings au 15 rue de l'ancienne mairie

Nature et Objet

Location de locaux et parkings au 15 rue de l'ancienne mairie, à Boulogne-Billancourt.

Modalités

Loyers pris en charge en 2011 (hors charges) : 147 522 €

Locaux et parkings au 8 impasse Latécoère

Nature et Objet

Location de locaux et parkings au 8 impasse Latécoère, à Vélizy-Villacoublay.

Modalités

Loyers pris en charge en 2011 (hors charges) : 286 953 €

Contrat de prestations

Nature et Objet

Contrat de prestations en matière de conseil stratégique, ressources humaines, marketing, finance, budget et système d'informations interne.

Modalités

Prestations prises en charge en 2011 : 2 520 000 €

Avec Madame Aude Labrune-Marysse et Monsieur Laurent Labrune

Nature et objet

Cession temporaire à la société CEGEDIM SA de l'usufruit sur les parts de la SCI du 114 Rue d'Aguesseau Bureau :

- 198 titres démembrés appartenant à parts égales à Madame Aude Labrune-Marysse et Monsieur Laurent Labrune,
- durée de la cession de l'usufruit : 18 ans à compter du 9 octobre 2006, soit jusqu' au 8 octobre 2024.

Avec la SCI DU 114 RUE D'AGUESSEAU BUREAU

Nature et objet

La SCI DU 114 RUE D'AGUESSEAU BUREAU et votre société ont réceptionné le 23 décembre 2008 les travaux relatifs à la construction de l'immeuble situé à Boulogne-Billancourt (Hauts de Seine), 114 à 116 bis rue d'Aguesseau, objet du bail en l'état futur d'achèvement signé entres elles.

Au titre de l'avenant 1 au dit bail en état futur d'achèvement, la SCI DU 114 RUE D'AGUESSEAU BUREAU a donné à bail commercial à votre société, l'immeuble situé à Boulogne-Billancourt (Hauts de Seine), 114 à 116 bis rue d'Aguesseau pour une durée de douze ans, du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2020, avec renonciation à la faculté de résiliation à l'issue de chaque période triennale.

Modalités

Loyers pris en charge en 2011 (hors charges) : 859 102 €

Avec la société Gers SA

Nature et objet

Cegedim s'est engagée conjointement et solidairement avec sa filiale GERS SAS à garantir, sans limite de montant, le GIE GERS du paiement de toutes les sommes de nature indemnitaire (pénalités, indemnités, intérêts de retard…) réclamées au GIE GERS par Datapharm au titre des engagements contractuels et/ou d'une quelconque indemnisation du fait de la remise par le GIE GERS au bénéfice de la future GERS SAS, des données fournies par Datapharm.

SANS EXÉCUTION AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Votre société avait conclu une convention avec sa filiale Cegelease, autorisée par le conseil d'administration du 20 avril 2007, portant sur la signature d'une de lettre confort au bénéfice de la société IXIS CIB.

Dans le cadre de l'opération d'échange de flux qu'elle avait conclue avec la société Cegelease, la société IXIS CIB, tenant compte des liens capitalistiques entre Cegelease et votre société, avait sollicité cette de de confort engageant votre société pour qu'elle agisse de telle sorte que la société IXIX CIB ne subisse aucune perte au titre de cette opération d'échange de flux.

A ce jour, cette lettre ne produit plus ses effets.

Fait à Paris et Courbevoie, le 5 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton Membre Français De Grant Thornton International		Mazars	
Michel COHEN		Jean-Paul STEVENARD	Jérôme DE PASTORS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ CEGEDIM SA

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société CEGEDIM SA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31/12/2011.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière,

et

- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous

appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information

comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;

- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;

- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Paris et Courbevoie, le 5 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton Membre Français De Grant Thornton International		Mazars
Michel COHEN	Jean-Paul STEVENARD	Jérôme DE PASTORS

26.4 TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

TEXTE DES PROJETS DE RÉSOLUTIONS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 8 JUIN 2012

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du rapport sur les comptes annuels des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts qui s'élèvent à 273 666 euros ainsi que l'impôt correspondant ressortant à 98 793,00 euros.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 23 244 095,72 € en totalité au compte Autres Réserves.

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Nombre d'actions	Revenus éligibles à l'abattement		Autres revenus distribués	Revenus non éligibles à l'abattement
		Dividende			
		Par action	Global		
2008	9 331 449	0,00 €	0,00 €	Néant	Néant
2009	13 997 173	1,00 €	13 997 173,00 € (1)	Néant	néant
2010	13 997 173	1,00 €	13 997 173,00 € (2)	Néant	néant

(1) Le dividende réellement versé au titre de 2009 s'est élevé à 13 963 775 € car les actions autodétenues n'ouvrent pas droit au dividende.
(2) Le dividende réellement versé au titre de 2010 s'est élevé à 13 952 709 € car les actions autodétenues n'ouvrent pas droit au dividende.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux comptes, sur les comptes consolidés au 31 décembre 2011, approuve les comptes consolidés dudit exercice, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport sur la gestion du Groupe inclus dans le Rapport de Gestion.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

Le bureau de l'Assemblée constate ensuite que pour l'approbation des conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce, le quorum atteint par l'Assemblée est de plus du cinquième des actions ayant le droit de vote étant précisé que les actions des personnes intéressées par ces conventions sont exclues du calcul du quorum et de la majorité.

L'Assemblée peut en conséquence délibérer sur l'application de ces conventions.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale fixe le montant des jetons de présence à répartir entre les Administrateurs pour l'exercice en cours à 113 750 euros.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir prix connaissance du Rapport du Conseil d'Administration, autorise le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à acheter des actions de la Société.

Les achats d'actions, qui ne pourront représenter plus de 10 % du capital social de la Société, pourront être réalisés à tout moment et par tous moyens sur le marché, hors marché, de gré à gré ou par utilisation de mécanismes optionnels, éventuellement par tous tiers agissant pour le compte de l'entreprise, y compris par un prestataire de service d'investissement intervenant sur les actions de la Société, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers, conformément aux dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-206 du Code de commerce.

Cette autorisation permettrait d'attribuer des actions de la Société aux membres du personnel salarié du Groupe Cegedim conformément aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du Code de commerce. La Société devra, conformément aux dispositions légales, disposer en permanence de réserves indisponibles, autres que la réserve légale, d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions qu'elle possède en propre. Le prix unitaire d'achat maximum est fixé à 100 euros.

La présente autorisation est donnée pour une période de dix-huit (18) mois expirant le 8 décembre 2013. Elle annule et remplace l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 8 juin 2011 et deviendra caduque en période d'offre publique d'achat.

L'Assemblée donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration avec faculté de délégation, pour mettre en œuvre la présente autorisation, pour passer tout ordre de Bourse, conclure tous accords, y compris un contrat de liquidité AFEI, effectuer toutes formalités et déclarations auprès de tous organismes et, généralement, faire ce qui est nécessaire pour l'exécution des décisions qui auront été prises par lui dans le cadre de la présente autorisation.

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes et constaté que le capital était entièrement libéré, décide de déléguer au Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-2 du Code de commerce, toutes compétences pour décider, dans un délai maximum de 26 mois à compter de la présente Assemblée et dans la limite d'un plafond maximum, en nominal, de 5 000 000 €, d'une ou plusieurs augmentations du capital social, immédiate ou à terme, en numéraire, avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par création et émission, avec ou sans prime d'émission, d'actions ordinaires.

Dans ce cadre et sous ces limites, le Conseil d'Administration disposera de tous les pouvoirs pour décider et réaliser la ou les augmentations de capital qui lui paraîtront opportunes et fixer notamment :

- les conditions d'émission des nouveaux titres de capital, immédiats ou à terme, à émettre, et en particulier le prix de souscription ;
- constater la réalisation de ces augmentations de capital ;
- procéder aux modifications corrélatives des statuts.

La présente délégation de compétence emporte également, dans le cadre d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, la faculté pour le Conseil d'Administration d'instituer, le cas échéant, un droit de souscription à titre réductible, pour les titres de capital nouveaux non souscrits à titre irréductible, qui sera attribué aux titulaires de droits de souscription qui auront souscrit un nombre de titres supérieur à celui qu'ils pouvaient souscrire à titre irréductible et ce, proportionnellement au nombre de leurs droits de souscription et dans la limite de leurs demandes.

Les actions non souscrites pourront être réparties en totalité ou en partie par le Conseil d'Administration au profit des personnes de son choix. Elles pourront être offertes au public.

Le Conseil d'Administration pourra limiter le montant de l'augmentation de capital au montant des souscriptions recueillies à condition que celui-ci atteigne au moins les trois quarts du montant prévu de l'augmentation de capital.

L'Assemblée Générale décide, en outre, que le nombre de titres à émettre dans le cadre des augmentations de capital qui pourront être décidées par le Conseil d'Administration en vertu de la présente délégation, pourra être augmenté, dans les trente jours de la clôture de la souscription pour faire face à d'éventuelles demandes supplémentaires de titres.

Cette augmentation du nombre de titres à émettre ne pourra toutefois excéder 15 % de l'émission initiale. Les souscriptions complémentaires s'effectueront au même prix que les souscriptions initiales.

Le Conseil d'Administration pourra, dans les limites légales, déléguer au Directeur Général ou, en accord avec ce dernier, au Directeur Général Délégué, les compétences qui lui sont conférées au titre de la présente résolution.

NEUVIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes, décide que la délégation de compétence générale consentie sous la résolution qui précède, emporte l'autorisation pour le Conseil d'Administration, de décider de maintenir ou de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux augmentations de capital qui pourront être décidées par le Conseil d'Administration en vertu de ladite délégation.

En cas d'utilisation de cette délégation par le Conseil d'Administration et suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, et compte tenu des termes du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Spécial des Commissaires aux comptes, le prix d'émission des nouveaux titres de capital sera fixé dans le respect des prescriptions légales. De plus, dans le cas où le droit préférentiel de souscription des actionnaires serait supprimé au profit de personnes ou de catégories de personnes dénommées, la durée de la délégation générale de compétence sera réduite de 26 à 18 mois et le montant global en nominal, limité à 2 600 000 euros.

En cas d'utilisation de cette délégation par le Conseil d'Administration et suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, l'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à instituer, le cas échéant, un délai de priorité pour la souscription des actionnaires.

Un Rapport Spécial des Commissaires aux comptes, comportant les mentions réglementaires prévues à cet effet, sera établi dès l'émission des actions réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription.

DIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes, décide en application des dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, de réserver aux salariés de la Société, une augmentation du capital social en numéraire aux conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail.

En cas d'adoption de la présente résolution, l'Assemblée Générale décide :

- que le Conseil d'Administration disposera d'un délai maximum de 26 mois pour mettre en place un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail ;
- d'autoriser le Conseil d'Administration, à procéder, dans un délai maximum de 26 mois à compter de ce jour, à une augmentation de capital d'un montant en nominal n'excédant pas 3 % du capital qui sera réservée aux salariés adhérant audit plan et réalisée conformément aux dispositions des articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail ; en conséquence, cette autorisation entraîne la renonciation de plein droit des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription.

ONZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, connaissance prise du Rapport du Conseil d'Administration conformément à l'article L. 225-147 du Code de commerce :

- délègue au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder dans la limite de 10 % du capital actuel de la Société, à l'émission d'actions de la Société en rémunération d'apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital, lorsque les dispositions de l'article L. 225-148 du Code de commerce ne sont pas applicables ;
- décide que les émissions d'actions réalisées en exécution de la présente délégation s'imputeront sur les plafonds visés à la huitième résolution ;
- prend acte que les actionnaires de la Société ne disposeront pas du droit préférentiel de souscription aux actions qui seraient émises en vertu de la présente délégation, ces dernières ayant exclusivement vocation à rémunérer des apports en nature ;
- donne pouvoir au Conseil d'Administration, pour mettre en œuvre la présente autorisation, requérir auprès du Tribunal de Commerce la nomination d'un Commissaire aux apports, approuver la valeur des apports au vu du Rapport du Commissaire aux apports, imputer les frais des augmentations de capital social sur le montant des primes afférentes à ces augmentations et modifier les statuts en conséquence.

La présente délégation de compétence est consentie pour une durée de (vingt-six) 26 mois à compter du jour de la présente Assemblée.

DOUZIÈME RÉSOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-2, alinéa 2 du Code de commerce, les délégations de compétence générale consenties sous les résolutions qui précèdent, privent d'effet, à compter de ce jour, toutes les délégations antérieures ayant le même objet.

TREIZIÈME RÉSOLUTION

Le Conseil d'Administration est tenu de rendre compte à l'Assemblée de l'utilisation qu'il aura fait des délégations consenties en établissant un rapport complémentaire au Rapport Général Annuel sur la gestion de la Société, comportant les mentions requises par la réglementation en vigueur ainsi qu'un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité dont il dispose et l'utilisation qui en a été faite, joint au rapport de gestion ou annexé à celui-ci.

QUATORZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil d'Administration décide de compléter sa décision prise en Assemblée Générale Mixte, partie extraordinaire, du 8 juin 2011, relative au renouvellement de l'autorisation donnée au Conseil d'Administration de procéder à des distributions gratuites d'actions existantes conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-1 du Code de commerce, en apportant les précisions suivantes :

- concernant les bénéficiaires n'ayant pas leur résidence fiscale en France à la date d'attribution, la Société leur attribuera de façon définitive les actions attribuées gratuitement, à l'issue d'un délai de quatre (4) ans calculé à compter de leur date d'attribution par le Conseil d'Administration ;
- en cas d'invalidité du bénéficiaire, correspondant au classement dans la deuxième ou troisième des catégories prévues à l'article L. 341-4 du Code de la Sécurité Sociale, l'attribution des actions deviendra définitive avant le terme de la période d'Acquisition.

QUINZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

GLOSSAIRE

BNPA : pour Bénéfice Net Par Action. Le BNPA est un indicateur financier spécifique que le Groupe définit comme le résultat net divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation.

Chiffre d'affaires à changes constants : Lorsqu'il est fait référence aux variations du chiffre d'affaires à changes constants, cela signifie que l'impact des variations de taux de change a été exclu. Le terme « à change constant » recouvre la variation résultant de l'application des taux de change de la période précédente sur l'exercice actuel, toutes choses restant égales par ailleurs.

Chiffre d'affaires à périmètre constant : L'effet des changements de périmètre est corrigé en retraitant les ventes de l'exercice antérieur de la manière suivante :

- en retirant la partie des ventes provenant de l'entité ou des droits acquis pour une période identique à la période pendant laquelle ils ont été détenus sur l'exercice en cours ;
- de même, lorsqu'une entité est cédée, les ventes pour la partie en question sur l'exercice antérieur sont éliminées.

Croissance interne : la croissance interne recouvre la croissance résultant du développement d'un contrat existant, notamment du fait de la hausse des tarifs et/ou volumes distribués ou traités, des nouveaux contrats, des acquisitions d'actifs affectés à un contrat ou un projet particulier.

Croissance externe : la croissance externe recouvre les acquisitions intervenues sur l'exercice présent ainsi que celles ayant eu un effet partiel sur l'exercice passé, nettes de cessions, d'entités et/ou d'actifs.

EBIT : pour Earnings Before Interest and Taxes. Il correspond au chiffre d'affaires net duquel sont déduites les charges d'exploitation (telles que salaires, charges sociales, matières, énergie, études, prestations, services extérieurs, publicité, etc.). Il correspond au résultat d'exploitation pour le Groupe Cegedim.

EBIT courant : il correspond à l'EBIT retraité des éléments non courants tels que les pertes de valeurs sur immobilisations corporelles et incorporelles, les restructurations, etc. Il correspond au résultat d'exploitation courant pour le Groupe Cegedim.

EBITDA : pour Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization. On parle d'EBITDA lorsque les amortissements et réévaluations ne sont pas pris en compte. Le « D » désignant l'amortissement des immobilisations corporelles (telles que bâtiments, machines ou véhicules) alors que le « A » désigne l'amortissement des immobilisations incorporelles (brevets, licences, goodwill). Il correspond à l'excédent brut d'exploitation pour le Groupe Cegedim.

EBITDA courant : il correspond à l'EBITDA retraité des éléments non-courants tels que les pertes de valeurs sur immobilisations corporelles et incorporelles, les restructurations, etc. Il correspond à l'excédent brut d'exploitation courant pour le Groupe Cegedim.

Endettement Financier Net : L'Endettement Financier Net représente la dette financière brute (dettes financières non courantes, courantes, les concours bancaires, le retraitement de la dette au coût amorti et les intérêts courus sur emprunts) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie et hors réévaluation des dérivés de couverture de la dette.

Endettement Financier Net Bancaire : L'Endettement Financier Net Bancaire correspond à l'endettement financier net moins la dette subordonnée de Cegedim envers FCB.

Free cash flow : le free cash flow correspond au cash généré, net de la partie cash des éléments suivants : (i) variation du BFR opérationnel, (ii) opérations sur capitaux propres (variations de capital, dividendes versés et reçus), (iii) investissements nets de cessions, (iv) intérêts financiers nets versés et (v) impôts versés.

Marge opérationnelle : est définie comme étant le ratio EBIT/chiffre d'affaires.

Marge opérationnelle courante : est définie comme étant le ratio EBIT courant/chiffre d'affaires.

CONTACTS

Investisseurs

JAN ERYK UMIASTOWSKI

Relations Investisseurs Cegedim
Tél. : +33 (0)1 49 09 33 36
investor.relations@cegedim.com

Presse

AUDE BALLEYDIER

Responsable communication
et Relations Presse Cegedim
Tél. : +33 (0)1 49 09 68 81
aude.balleydier@cegedim.com

GUILLAUME DE CHAMISSO

Agence Presse Papiers
Attaché de Presse
Tél. : +33 (0)1 77 35 60 99
guillaume.dechamisso@pressepapiers.fr

AGENDA FINANCIER

3 mai 2012

CHIFFRE D'AFFAIRES DU 1ER TRIMESTRE 2012

Communiqué jeudi 3 mai 2012 après Bourse suivi d'une conférence téléphonique

1er août 2012

CHIFFRE D'AFFAIRES DU 2E TRIMESTRE 2012

Communiqué mercredi 1er août 2012 après Bourse suivi d'une conférence téléphonique

19 septembre 2012

RÉSULTATS SEMESTRIELS 2012

Communiqué mercredi 19 septembre 2012 après Bourse suivi d'une conférence téléphonique

8 novembre 2012

CHIFFRE D'AFFAIRES DU 3E TRIMESTRE 2012

Communiqué jeudi 8 novembre 2012 après Bourse suivi d'une conférence téléphonique

Ce présent document a été imprimé sur du papier 100% recyclé, certifié Ecolabel européen.
Cette mesure concrète s'inscrit dans le cadre du Cegedim Compact,
le programme de Développement Durable du Groupe Cegedim.

Publié par la Direction de la Communication Financière de Cegedim

Conception & réalisation Labrador +33 (0)1 53 06 30 80

Société anonyme au capital de 13 336 506,43 €
Siège social : 127 à 137 rue d'Aguesseau 92100 Boulogne-Billancourt
R.C.S. Nanterre : 350 422 622 - Code NAF : 6311 Z
Téléphone : +33 (0)1 49 09 22 00
Télécopieur : +33 (0)1 46 03 45 95
E-mail : investor.relations@cegedim.com

http://www.cegedim.fr/finance

Les documents juridiques relatifs à Cegedim sont consultables au siège